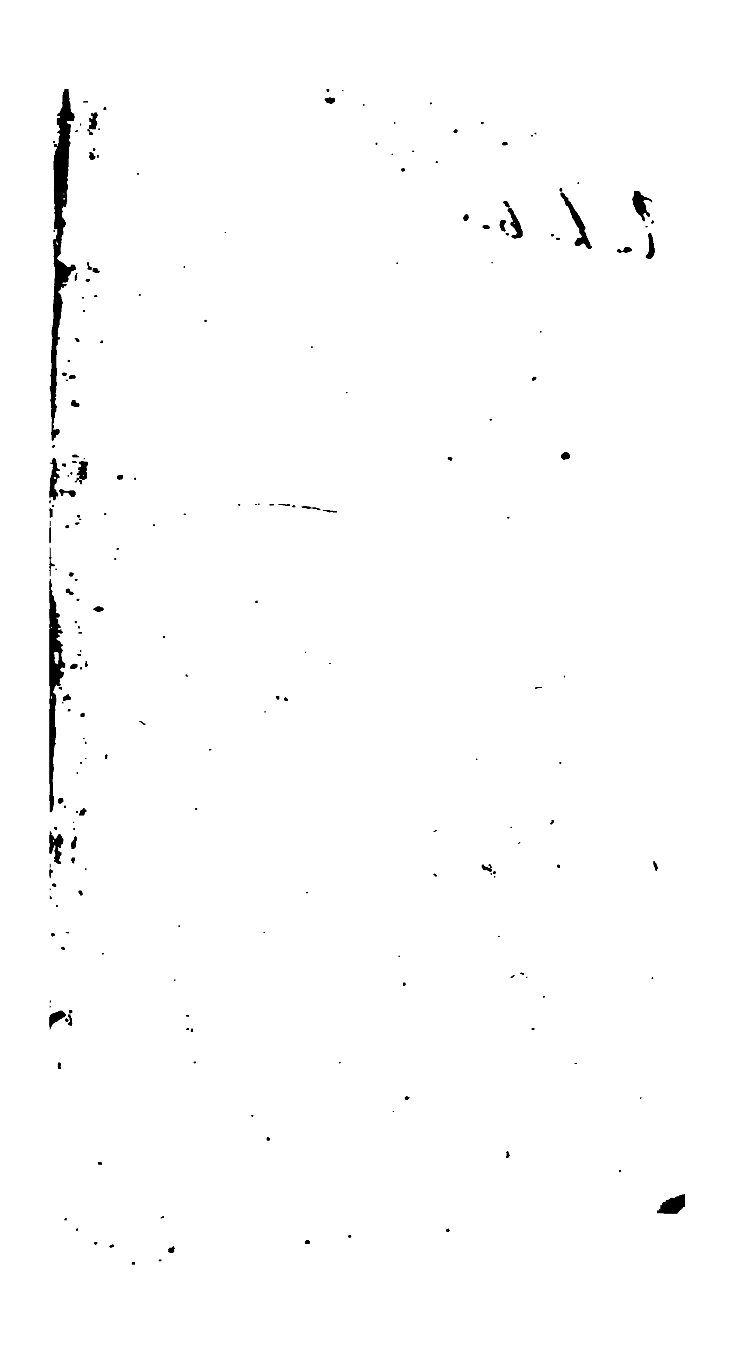




LA VIE
DE
JESUS-CHRIST,
TIRÉE
DES QUATRE EVANGILES,
ET REDUITE
EN UN CORPS D'HISTOIRE,
AVEC
LES ACTES DES APOTRES
OU
L'HISTOIRE DE L'EGLISE NAISSANTE.

Par le R. Pere BERNARDIN DE MONTEREUIL, *de la Compagnie de* JESUS.

Reveuë nouvellement par le Pere J. BRIGNON de la même Compagnie.

TROISIE'ME EDITION AUGMENTÉE.

TOME III.



A LION,
Chez ANTOINE BOUDET, ruë Merciere.

M. DCC. IV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE DES CHAPITRES.

TROISIE'ME PARTIE.

Ce que Jesus-Christ a fait de plus remarquable, depuis la seconde Pâque, aprés son Baptême, jusqu'à sa Passion.

Fin de la Table du III. Volume.



LA VIE DE JESUS-CHRIST,

TIRÉE DES QUATRE EVANGILES, & réduite en un corps d'hiſtoire.

TROISIE'ME PARTIE.

Ce que JESUS-CHRIST a fait de plus remarquable, depuis la ſeconde Pâque, aprés ſon Baptême, juſqu'à ſa Paſſion.

CHAPITRE I.

Mauvaiſe Tradition des Docteurs Juifs qui condamnoient les Diſciples de JESUS, *ſur ce qu'ils oublioient de laver leurs mains avant le repas.*

COMME la fête de Pâque étoit le terme de l'année Eccleſiaſtique parmi les Juifs, cette *Ioan. c.7. v.1. Marc. c.7. à v. 1. ad 24. Matth. 15. à v. 1. ad 21.*

Pâque-cy fut celle où JESUS entra dans la derniere année de sa vie mortelle. Elle commença par des disputes sur sa Doctrine, elle continua par une persecution plus ouverte, & finit par une sanglante mort.

La haine que ce peuple ingrat avoit contre lui, étoit si violente, que sçachant qu'il devoit venir à Jerusalem, ils sembloient déja determinez à le prendre, & à s'en défaire au plûtôt. Mais pour se soustraire à leur fureur, il n'y demeura pas long-tems. Les Scribes & les Pharisiens le suivoient cependant par tout. Ils l'alloient trouver en troupe, jusques dans la Galilée, qui étoit le lieu ordinaire de sa retraite, resolus de l'attaquer sur ses mœurs, & sur sa doctrine.

Ioan. 7. Post hæc ambulabat Iesus in Galilæam.

La premiere chose sur laquelle ils l'entreprirent, étoit si legere & de si peu d'importance, qu'il paroissoit bien que ce n'étoit pas le zele de la discipline, mais une maligne jalousie qui les animoit. Ils observoient depuis long tems une coûtume, que les Docteurs & les Juges, ausquels ils donnoient le nom d'Anciens, avoient introduite, qu'une vieille tradition avoit confirmée, &

que les Pharisiens gardoient scrupuleusement, sur tout depuis que la pureté de leur doctrine avoit été alterée par de fausses interpretations de la Loy, & que leur pieté s'étoit changée en superstition. La coûtume étoit de nettoyer tres-exactement tout ce qui servoit à mettre les viandes,& tout ce qui y touchoit; quoy que d'ailleurs ils se missent peu en peine de tenir leurs ames nettes des crimes les plus noirs & les plus honteux.

Suivant ce principe, ils n'osoient se mettre à table, sans s'être lavé plusieurs fois les mains, & même le bras jusqu'au coude. Quand ils revenoient des places publiques & des lieux profanes, où leurs affaires les avoient obligé d'aller, ils ne manquoient point d'entrer dans le bain : ils plongeoient souvent dans l'eau les coupes où ils devoient boire, leurs cuvettes d'airain, & leurs autres vases : ils lavoient jusques aux lits, sur lesquels ils étoient couchez durant le repas.

Cette pratique, quoy que vaine & superstitieuse, ne servit pas peu aux ennemis de JESUS pour donner quelque couleur de justice à leur animo-

Mar. 7. 1. Et conveniunt ad eum Pharisæi,& quidam de Scribis venientes a Ierosolymis.

ſité contre lui, & contre les ſiens. Ils lui témoignerent qu'ils étoient ſcandaliſez de voir quelques-uns de ſes Diſciples ſe mettre à table, ſans avoir lavé leurs mains. Ils s'en prirent même à lui, & oſerent lui reprocher publiquement qu'il toleroit un abus, qu'on devoit compter pour un grand peché. Pourquoy ſouffrez-vous, lui diſoient-ils, que vos Diſciples violent impunement une tradition que nos peres nous ont laiſſée, & qui ne peut être qu'une marque de la pureté de leurs mœurs? N'eſt-ce pas avoir pour eux bien du mépris que de negliger ce qu'ils ont tant recommandé, qu'on ne mange point ſans s'être lavé les mains?

II. Et cùm vidiſſent quoſdam ex Diſcipulis ejus, communibus manibus, id eſt, non lotis mandutare panes, vituperaverunt. 2.

III. Phariſæi enim & omnes Judæi niſi crebrò 3. laverint manus, non mâducant tenentes traditionem Seniorum. 4.

IV. Et à foro, niſi baptizētur, non comedunt; & alia multa ſunt quæ tradita ſunt illis ſervare, baptiſmamata calicum, urceorum, & æramentorum, & lectorum.

V. Et interrogabant eum Phariſæi & Scribæ: Quare Diſcipuli tui non ambulant juxta traditionem Seniorum, ſed communibus manibus manducant panem?

S'il y avoit en cela quelque choſe de condamnable, ce ne pouvoit être tout au plus qu'une faute contre la civilité. Mais on eſt plus digne de loüange que de blame pour ne pas vouloir être civil par ſuperſtition. Tout le blâme devoit donc tomber ſur ces injuſtes cenſeurs, qui condamnoient ce qui meritoit d'être loüé, & qui loüoient exceſſivement ce que rien ne pouvoit autoriſer que leur avarice.

Le Sauveur ne pût ſouffrir un tel

desordre. Il voulut qu'ils sçussent combien leur malice déplaisoit à Dieu, & oubliant en quelque maniere sa douceur, il leur fit cette severe reprimande : Hypocrites que vous êtes, comment osez-vous condamner les innocens, vous qui commettez de si grands abus, qui détruisez la vraye pieté par vos méchantes pratiques, & qui dans des cœurs envenimez cachez vos passions sous une fausse aparence de zele pour le service de Dieu ? Il paroît bien maintenant que c'est de vous que le Prophete Isaïe vouloit faire le portrait, lorsqu'il faisoit dire à Dieu ces effroyables paroles : Voici un peuple qui ne m'honore que des levres : son cœur est bien loin de moy. L'honneur qu'il me rend, n'est qu'une vaine ceremonie, où la prévention a plus de part que la raison. Ceux qui l'instruisent sont des trompeurs, qui gouvernez par leur propre esprit, & non par le mien, lui enseignent non mes veritez, mais leurs visions & leurs réveries, & lui font garder non mes preceptes, mais leurs fausses & dangereuses maximes.

VI. At ille respondens, dixit eis : Benè prophetavit Isaïas de vobis hypocritis, sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longè est à me 6.

VII. In vanum 7. autem me colunt, docentes doctrinas & præcepta hominum.

N'est-ce pas mépriser la loy de Dieu, que de lui preferer des coûtu-

VIII. Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis

traditionem hominum, baptismata urceorum, & calicum, & alia similia his facitis multa.

mes, qui ne sont que des inventions humaines ? N'est-ce pas renverser l'ordre que d'emploïer tout le jour à laver des pots & des coupes, & de faire consister la plus haute perfection en ces ridicules observances, pendant qu'on neglige les Commandemens de Dieu les plus essentiels? Vous estes donc bien coupables de transgresser, comme vous faites, ces divins Commandemens, pour vous amuser à des pratiques aussi contraires à la solide pieté qu'elles sont vaines & frivoles.

9. Et dicebat illis : Bene irritum facitis praeceptum Dei, ut traditionem vestrã servetis.

Vous les nommez Traditions : mais c'est à tort, puisqu'elles ne viennent point de vos Patriarches, ni de vos Prophetes, à qui elles ne feroient que du deshonneur ; que ce sont plûtôt des nouveautez introduites ou par vous, ou par des gens qui vous ressemblent, & qui ne sont gueres plus anciens que vous. Quelle raison pouvez-vous avoir d'affoiblir ainsi la Loy de Dieu, de lui oster sa vertu & son efficace, & d'attacher vôtre salut à des bagatelles ?

Vous n'ignorez pas que Moyse, ordonne aux enfans d'honorer leur pere & leur mere, & condamne même à la mort ceux qui leur disent

10. Moyses enim dixit : Honora Patrem tuum, & matrem tuam. Et qui maledixerit patri vel

des injures. Et cependant vous ne pensez qu'à faire remplir vôtre Corban, qui est ce tronc pour les aumônes, dont vous sçavez profiter avec tant d'adresse, contre toutes les loix de la charité & de la justice. Vous relevez tellement le merite des offrandes qu'on y porte, qu'aujourd'hui, si l'on vous en croit, c'est à un fils, non seulement une excuse legitime, mais un acte de vertu, que de dire ou à son pere, ou à sa mere: Tout ce que vous pouvez attendre de moy pour vôtre soulagement, & pour vôtre subsistance, est déja consacré à Dieu. C'est un bien dont je ne puis plus disposer: j'ay promis de l'offrir au Temple. Ce seroit un sacrilege & à moy de vous le donner, & à vous de le recevoir.

matri, morte moriatur 11.

11. Vos autem dicitis: Si dixerit homo patri aut matri: Corban, quod est donũ 12. quodcumque ex me tibi proderit.

XII. Et ultrà non dimittitis eum quidquam facere patri suo aut matri.

XIII. Rescindentes mandatum Dei, propter traditionem vestram quam tradidistis: & similia hujusmodi multa facitis,

Par cette fausse devotion, vous inspirez aux enfans des sentimens si injustes, & si inhumains, qu'ils croyent rendre un service à Dieu, lorsqu'ils abandonnent ainsi dans l'extréme necessité ceux qui leur ont donné la vie. Je sçay qu'il y a bien d'autres coûtumes parmi vous, aussi méchantes que celle-la, & on devroit plûtôt les nommer des dereglemens que des traditions, puis

qu'elles rendent inutiles les principales ordonnances de la Loy de Dieu.

Le Sauveur par ce discours ne se contenta pas de fermer la bouche aux Scribes & aux Phariſiens, également ignorans, malins, & artificieux. Il voulut encore détromper le peuple qui ſuivoit aveuglément ces faux Paſteurs, & qui les voyant venir s'étoit retiré par reſpect. Il rapella donc auprés de lui toute cette multitude, & leur dit : Ecoutez-moy, & comprenez bien ce que je vas dire. Quoy que le Seigneur n'ait jamais permis aux hommes de manger indifferemment de toutes ſortes de viandes, qu'il y en ait quelques-unes, dont il veut que l'on s'abſtienne en de certains tems, ce n'eſt pas que la nourriture, qui entre par la bouche, dans le corps, rendre l'homme impur. L'uſage des viandes, quelles qu'elles ſoient, de ſoy eſt indifferent, & la ſeule deſobeïſſance le rend criminel. Mais ce qui ſort de la bouche, eſt quelquefois de telle nature, qu'il ſoüille l'ame. Tout ce qui vient de dehors, & entre dans l'homme, ne peut le rendre pécheur : mais ce qui part du dedans, eſt ſouvent mauvais, & peut juſtement lui

Matth. 15. 1. Et convocatis ad ſe turbis, 13. dixit eis : Audite, 14. & intelligite. 11. non quod intrat in os coinquinat hominem, ſed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem. 15.

être imputé à crime. Voilà ce que j'avois à vous dire : heureux ceux à qui Dieu fera la grace de le bien entendre !

Les Disciples du Sauveur, encore foibles & timides, furent étonnés de le voir parler aux Phariſiens & aux Docteurs avec tant de fermeté. S'étant donc aprochés de lui, Vous savés, Seigneur, lui dirent-ils, que les Phariſiens ont été choqués de ce que vous venés de dire, & que ç'a été pour eux un sujet de scandale. Il leur répondit du même ton qu'il avoit parlé aux Phariſiens. Toutes sortes de plantes ne viennent pas dans la terre que j'ai entrepris de cultiver, qui est mon Eglise : il n'y a que celles que mon Pere celeste y a plantées, qui y profitent : les autres y meurent, & en doivent être arrachées. Vous qui êtes ces heureuses plantes que la main du Tout-puiſſant y a mises, & sur lesquelles il verse ses benedictions en abondance, ne pensés qu'à croître & à produire beaucoup de fruit dans une terre si fertile, & qui reçoit toute la rosée du Ciel. Laiſſés-là ces ames ingrates qui ne peuvent y prendre racine. Ce sont des aveugles qui con-

XII. Tunc accedentes Discipuli eius dixerunt ei : Scis quia Pharisæi, audito verbo hoc, scandalizati sunt.

XIII. At ille respondens, ait: Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cœlestis eradicabitur.

XIV. Sinite illos. Cœci sunt, & duces cœcorum. Cœcus au-

eam si cæco ducatum præstat, ambo in fovea cadunt.

aveugles, qui conduisent d'autres aveugles, & vont se jetter avec eux dans le precipice.

xv. Respondens autem Petrus dixit ei : 16 Edissere nobis Parabolam istam.

Le Sauveur aiant dit cela, envoïa le peuple & retourna à la maison, où Saint Pierre prit la liberté de lui demander au nom de tous les Disciples, une explication plus claire de la derniere Parabole, qui leur sembloit plus misterieuse qu'elle n'étoit en effet.

xvi. At ille dixit : Adhuc & vos sine intellectum estis ? 17.

xvii. Non intelligis quia omne quod in os intrat, 18. in ventrem vadit, & in secessum emittitur ? 19.

Est-il donc possible, leur répondit-il, que vous ayés si peu d'intelligence, vous qui devriés être capables d'instruire les autres ? L'experience ne vous a-t'elle pas apris que les alimens qui entrent dans le corps de l'homme, ne vont point jusques à l'ame, & qu'ils ne peuvent par consequent la rendre impure, mais qu'ils décendent dans le ventre, où se fait la separation du meilleur suc d'avec les excremens dont la nature se décharge ?

xviii, Quæ autem procedūt de ore, de corde eo exeunt, & ea coinquinant hominem.

xix. De corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes,

Mais ce qui sort d'un interieur gâté, d'un cœur corrompu, soüille l'ame. Car qu'est-ce qui en peut sortir que de mauvaises pensées, des paroles deshonnêtes, des adulteres, des fornications, des larcins, des meurtres, de l'avarice, de noires méchancetés, des fourberies, des impudicitez, de la jalousie, des faux

témoignages, des blaſphemes, de l'orgueil, de l'inſolence, & de la folie ? Voilà ce que produit un cœur vicieux, & c'eſt ce qui ſalit l'ame. Mais de manger ſans avoir lavé ſes mains, ce n'eſt point une negligence qui aille au peché, ni qui puiſſe en aucune ſorte ternir, ou effacer la beauté de l'homme interieur.

furta, 21 falſa
teſtimonia, blaſ-
phemiæ, 22.

xx. Hæc ſunt
quæ coinquant
hominem : 13.
non lotis au-
tem manibus
manducare, non
coinquinat ho-
minem.

1. *Scribæ Matth.* 15. 1. *& Syr. hic* 2. *Syr. & conqueſti ſunt. Gr. accuſaverunt.* vide infrà *ad v.* 5. 3. *Gr. vocabulum vel corruptum eſt, vel ambiguum quod Syr. vertit, curioſè Theophyl. uſque ad cubitum.* 4. *populi. Euthym. & alii.* 5 *Syr. & vaſorum æris.* 6. *Iſaiæ* 29. 15. *magis ſecundùm Septuaginta, quàm ſecundùm Heb.* 7 *ſine cauſâ. Matth.* 15. 9. 8. *Syr. belle pervertentes, quem ad ſenſum revocari poteſt vocabulum G.* 9. *Deus Matth.* 15. 3. 10. *Exod.* 20. 12. 11. *Exod.* 21. 17. 12. *Audit Matth. eſt, quod ſubintellegit Syr. Poſt vocabulum donum, & interpretes Rabini. Vide Mazium in* 6. *Ioſue v.* 19. *& alios, ſed & S. Chryſoſt. hom.* 52. *in Matth. clariſſimè. Donum eſt illud Deo dicatum, quo vis à me juvari, & non potes accipere. Idem Theophyl. & alii Corban porrò ab Hebr. derivatum, ſignificat etiam Corbonam, arcam oblationum. Matth.* 27. 6. 13. *Advocans iterum turbam, Gr. omnem turbam. Marc.* 7. 14. 14. *me omnes. Marc* ſuprà. 15. *Nihil eſt extra hominem, & introiens in eum, quod poſſit eum coinquinare : ſed quæ de homine procedunt, illa ſunt quæ communicant hominem. Si quis habet aures ad audiendum, audiat. Marc.* 7. 15. 16. 16 *Et cùm introiſſet in domum à turbâ interrogaverunt eum Diſcipuli ejus Marc* 7. 17. 17. *Imprudentes. Marc.* 7. 18. *licet utrobique Gr. habeat, non intelligentes.* 18. *Extrinſecùs. Marc.* ſuprà *& v.* 19. *quia non intrat in cor ejus.* 19. *Purgans omnes eſcas. Marc.* ſuprà, 20. *Homine. Marc.* 7. 20. 21. *Avaritia, nequitia, dolus, impudicitia oculus malus. Marc.* 7. 21. 22. *Superbia, ſtultitia. Marc.* ſuprà 23. *Omnia hæc mala abintus procedunt, &c. Marc* 7. 23.

CHAPITRE II.

De la Cananée.

15. à v. TOutes ces veritez étoient clai-
res & importantes. Mais le Fils
7. à. v. de Dieu n'avoit gueres d'auditeurs
parmi les Juifs, qui fussent capables
d'en profiter. Il fit assez voir qu'il
étoit mal-content d'eux, par la ma-
5. niere precipitée, dont il les quitta.
egress. Jesus, Car il partit assez brusquement pour
partes Sido. aller vers les confins du pays de Tyr
& de Sidon, où il sembla neanmoins
vouloir demeurer inconnu.

En effet il se retira sans bruit dans une maison, & fit tout ce qu'un autre auroit pû faire pour cacher son arrivée ; mais une si grande lumiere ne pouvoit se cacher long-tems, & il falloit qu'elle parût pour le bien commun des hommes. Les peuples de ces quartiers-là étoient Chananéens, aussi bien que ceux qui habitoient la Terre de Promission, avant que les Israëlites y fussent entrez. Ils étoient voisins, & il y en avoit parmi eux qu'on apelloit Syropheniciens, à cause qu'ils occupoient cette contrée de la Phenicie,

qui faisoit alors une partie de la vraie Syrie.

Une femme payenne, aïant ouï dire que le Sauveur étoit en ce païs-là, vint de la frontiere où elle demeuroit, implorer sa misericorde, ne doutant point qu'il ne chassât bien plus aisément les Démons, que les remedes naturels ne guerissent les plus legeres maladies. Elle avoit une fille possedée par le Démon qui la tourmentoit cruellement. La priere qu'elle fit à JESUS, étoit conçuë en des termes qui marquoient assés la tendresse d'une mere, beaucoup plus touchée des maux de sa fille que des siens propres.

XXII. Et ecce mulier Chananæa, 3. à finibus illis egressa, 4. clamavit, dicens ei: Miserere mei, Domine fili David, filia mea malè à dæmonio vexatur.

Elle entre donc dans le logis où il s'étoit retiré, se jette à ses pieds, & lui donnant les mêmes titres d'honneur, que ses Disciples avoient coûtume de lui donner, elle lui dit à haute voix : Seigneur, Fils de David, ayés pitié de moi. Ma fille est horriblement tourmentée par le Demon: delivrés-la de ce cruel ennemi. Le cœur de JESUS eût pû sembler un peu dur en cette occasion, s'il eût refusé absolument ce qu'il ne vouloit que differer, ou si l'ordre qu'il avoit reçu de son Pere, de s'emplo-

yer particulierement pour les Juifs, n'eût donné des bornes à sa charité.

XXIII. Qui non respondit ei verbum. Et accedentes Discipuli ejus rogabant eum, dicentes: Dimitte eam, quia clamat post nos.

Il ne répondit pas un mot à cette mere affligée, & ne fit pas même semblant de l'entendre. Mais comme elle desiroit passionnément d'obtenir ce qu'elle demandoit, & que ce desir si ardent lui donnoit de la hardiesse, bien loin de perdre courage, elle s'adresse aux Disciples, qui vaincus enfin par son importunité, vont à leur Maître, & lui disent : Renvoyés-la au plûtôt, & accordés-lui sa demande : delivrés-nous en : car elle nous presse, & crie aprés nous.

XXIV. Ipse autem respondens ait : Non sum missus nisi ad oves, quæ perierunt ; domus Israël.

Il ne se rend pas encore à cette priere des siens : il leur répond seulement. Je ne suis venu qu'afin de sauver les brebis qui sont du troupeau d'Israël, & qui se perdroient sans moi. C'est le privilege des Israëlites d'être les seuls pour qui je suis envoïé, & ni ma doctrine, ni mes miracles ne sont que pour eux. Les Disciples n'ayant rien à repliquer, la Chananée ne s'en tint pas-là. Elle fut plus éloquente qu'eux, parce qu'étant mere, la nature lui suggeroit ce qu'elle devoit dire. Elle s'aproche donc du Sauveur, & se prosternant encore une fois, devant

lui, elle l'adore, & lui dit, Seigneur assistés-moi.

Une si grande ferveur tira de lui quelque réponse; il parla enfin; mais sa réponse ne fut pas plus favorable que son silence. Attendés, lui dit-il, que les enfans de la maison soient pleinement rassasiés. Car il n'est pas juste de prendre leur pain, & de le jetter aux chiens. C'étoit lui dire en quelque maniere qu'il faisoit autant de difference entre elle & les Juifs, qu'un pere en met entre ses enfans & ses chiens. Mais rien ne la rebutoit: elle sçut même tourner à son avantage cette parole qui paroissoit méprisante, & sans s'étonner elle repartit sur le champ: Ce que vous dites, Seigneur est tres-veritable. Aussi ne pretens-je avoir auprés de vous d'autre qualité que celle que vous me donnés. Mais souvenés-vous que les petits chiens mangent les mietes du pain des enfans, quand elles tombent de la table de leur maître.

On ne pouvoit rien dire de plus à propos, & Jesus qui dans son ame étoit incapable de rien admirer, en fit paroître au dehors de l'admiration. O femme, s'écria-t'il, vôtre foi.

xxv. At illa venit, & adoravit eum, dicens: Domine adjuva me.

xxvi. Qui respondens, ait 6. non est bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.

xxvii. At illa dixit: Etiam, Domine. Nam & catelli edunt de micis, quæ cadunt de mensâ dominorum suorum. 8.

xxviii. Tunc respondens Jesus, ait illi: O mulier, magna est fides tua. Fiat tibi sicut tu vis. 9 & sanata est filia ejus.

jus ex illa horâ. est grande. Ce que vous venés de me dire, en est une preuve manifeste. Le prix de vôtre confiance, sera l'accomplissement de vôtre desir. Allés, je veux que ce que vous souhaités, se fasse tout presentement. A l'heure même que je vous parle, la chose est faite. Le Demon a déja cessé de tourmenter vôtre fille.

Marc. 17. xxx. Et cum abiisset domum suam, invenit puellam, jacentem super lectũ, & dæmonium exiisse.

Les paroles du Sauveur furent efficaces. L'Esprit immonde sortit du corps de la fille, & la mere étant de retour chés elle, la trouva couchée sur son lit, aussi tranquille que si jamais elle n'eût été possedée.

Dans cette action il y eut non seulement du miracle, mais encore du mystere. Jesus ne dédaigna pas de faire du bien à des personnes étrangeres, pour marquer que dans peu de tems il apelleroit à la foi toutes les nations; mais qu'alors il ne regardoit les Gentils que comme en passant, parce qu'il s'étoit donné principalement aux Juifs, & qu'il n'étoit sorti de leurs terres, que dans le dessein d'y retourner au plûtôt. Il partit effectivement des frontieres de Tyr & de Sidon, & prenant la route de la mer de Galilée, il traversa une partie de la Decapole.

xxxi Et iterùm exiens. 10. de finibus Tyri venit per Sidonem ad mare Galilææ, inter medios fines Decapoleos.

1. Fines Gr. confinia. Marc. 7. 14. Syr. idem utrobique 2. Et ingressus domum. neminem voluit scire, & non potuit latere. Marc. suprà. *3. Gentilis, Syrophœnissa genere. Marc. 7. 26. Syr. ex Phœniciâ Syria, supple parte. Plinius lib. 5. c 12. & 20 & alii, ut distinguatur tum à Phœniciâ Africa, quæ est Pœnorum, tum ab alterâ Phœnicia Asiana parte, quæ est ipsi trans Libanum, disterminantem Syriam propriè dictam à Cœlesyriâ, & Galilæâ Gentium, vide Tabulas. 4. Addit Marcus ibidem, ut audivit de eo. 5. Syr. aberrarunt. 6. Sine priùs saturari filios. Marc. 7. 27. 7. Syr. decorum. 8. Filiorum Marc. 7. 28. 9. Propter sermonem hunc vade, exiit Dæmonium à filiâ tuâ. Marc. 7. 29. 10. Quia perfectam salutem Gentium Passionis & Resurrectionis tempori reservabat. S. Hier.*

CHAPITRE III.

Jesus guerit un homme sourd & muet.

Marc. c. 7. à v. 32. ad finem.

Marc. 7. XXXII. Et adducunt 1. surdum & mutum, 2. & deprecabantur eum ut imponat illi manum.

CE fut là qu'on lui amena un homme qui par de grandes maladies, avoit tout-à-fait perdu l'usage de l'ouïe & de la parole. Il n'entendoit point ce qu'on lui disoit, à cause de sa surdité, & il ne pouvoit se faire entendre à personne, à cause qu'il étoit muet. Il jettoit d'assés grands cris, avec quelques mots confus: mais il ne pouvoit prononcer distinctement aucune parole.

On conjura le Sauveur de le toucher de sa main & de le guerir. Il fit ce qu'on souhaitoit, mais avec de certaines ceremonies, dont il n'a-

voit pas coûtume d'user, lors qu'il faisoit d'autres miracles. Il vouloit montrer par-là que ses moindres actions sont des mysteres qu'on doit reverer, & des exemples qu'on doit suivre.

XXXIII. Et apprehendens eũ de turbâ seorsũ misit digitos suos in auriculas ejus, & expuens tetigit linguam ejus.

XXXIV. Et suspiciens in cœlum, ingemuit, & ait illi : Ephpheta, s. quod est adaperire.

XXXV. Et statim apertæ sunt aures ejus, & solutum est vinculum linguæ ejus, & loquebatur rectè. 4.

Il tire cet homme de la foule ; le prend en particulier ; lui met ses doigts dans les oreilles, lui frote la langue avec sa salive ; leve les yeux au Ciel ; soupire pour lui & pour tous les pecheurs, figurés par ce malade, prononce enfin ce mot du païs, Ephpheta, qui signifie, Ouvrés-vous : & au même-tems le malade se trouve gueri ; ses oreilles s'ouvrent, sa langue se delie, le sourd entẽd la voix de son Medecin, le muet lui parle avec une facilité, qui étonne & rejouït tous ceux qui étoient presens.

XXXVI. Et præcepit e. illis ne cui dicerent, quantò autẽ eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant.

Rien ne devoit cependant les étonner davantage que l'humilité du Sauveur, qui les avertit, ou plûtôt leur ordonna de ne point divulguer ce qu'ils avoient veu. Mais il eut beau faire, on ne garda point ses ordres. Plus il leur recommandoit le silence, plus ils admiroient & publioient le miracle. Ils ne prenoient la défense qu'il leur avoit fait de parler, que pour un simple desir, si naturel aux

ames humbles, d'éviter l'éclat & la loüange. Ils ne pouvoient s'imaginer que ce fût un commandement absolu, qui les obligeât à se taire. D'ailleurs leur étonnement étoit trop grand & trop general pour pouvoir se retenir, & s'empêcher d'éclater. Quelque soin donc que le Sauveur prît de fuïr l'honneur, il ne pût leur fermer la bouche. Ils s'écrierent malgré lui : Tout ce qu'il a fait, est bien fait. Il a fait entendre les sourds & parler les muets.

XXXVII. Et eò amplius admirabantur dicentes: Benè omnia fecit : & surdos fecit 6. audire, & mutos loqui.

1. *Gr. afferunt.* 2. *Gr. ægrè loquentem. Syr. balbutientem.* 3. *Verbum. Syr.* 4. *Syr. facillimè.* 5. *Syr. significat etiam, admonuit.* 6. *Gr. facit.*

CHAPITRE IV.

Iesus nourrit plus de quatre mille personnes, avec sept pains, & quelques petits poissons.

Matth. c. 15. *à v.* 29. *ad finem. Marc.* 18. *à v.* 1. *ad* 11.

JESUS faisoit toutes ces merveilles sur une montagne, au haut de laquelle s'étant assis, il vint une grande multitude de peuple, qui lui fournit de nouveaux sujets d'exercer sa misericorde. C'étoit plusieurs sortes de malades, des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés qu'-

Matth. 15. XXIX. Et ascendens in montē, sedebat ibi.

XXX. Et accesserunt ad eum turbæ multæ habentes secum mutos, cæcos, claudos, debiles, & alios mul-

on lui presentoit, afin qu'il lui plût de les guerir. Il leur rendoit à tous la santé, au grand étonnement de ce peuple, lequel surpris de ce que les muets parloient, les boiteux marchoient, les aveugles voyoient clair, tous les malades étoient parfaitement sains, en benissoit le Dieu d'Israël.

Tout le monde en étoit charmé jusqu'à un tel point, qu'on oublioit de manger, afin de suivre par tout l'auteur de tant de prodiges. Il s'assembla une fois autour de lui environ quatre mille hommes, sans y comprendre les femmes & les enfans, qui durant trois jours ne vécurent que de sa parole, assés puissante pour nourrir l'ame, & pour soûtenir le corps.

Mais enfin ce pere si charitable ne voulant pas qu'ils s'en allassent sans avoir mangé, il apella ses Disciples, & leur dit, qu'il avoit grande compassion de ce peuple, qui depuis trois jours étoit avec lui, & n'avoit pris nulle nouriture; qu'il ne pouvoit renvoyer tant d'hommes, de femmes, de jeunes enfans dans leurs maisons, sans leur donner au moins un repas; que sans ce secours il étoit

tos, & projecerunt eos ad pedes ejus, & curavit eos.
xxxi. Ita ut turbæ mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cœcos videntes; & magnificabant Deum Israël.
xxxii. Jesus autem, convocatis Discipulis suis dixit: Misereor turbæ, quia jam triduò perseverât mecum, & non habent quod manducent, & dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via. z.

à craindre que les forces ne vinssent à leur manquer sur les chemins; qu'étant las & entierement épuisés de forces, il leur seroit impossible d'arriver chés eux; qu'ils avoient besoin de se refaire, aprés un jeûne si long, sur tout quelques-uns d'entre eux étant venus de fort loin.

Les Disciples, accoûtumés depuis tant de tems à voir leur Maître faire des miracles, ne laisserent pas d'être étonnés de cette proposition. Ils oublierent la confiance qu'ils devoient avoir en un Homme-Dieu à qui rien n'étoit impossible. Il ne leur vint point en pensée qu'il pouvoit fort aisément faire un miracle, pareil à celui qu'il avoit fait, lors qu'en leur présence, il nourrit prés de cinq mille personnes, avec cinq pains d'orge, & deux poissons. Mais dans le trouble où ils étoient, ils lui répondirent un peu brusquement: Hé où pourrions-nous trouver dans un lieu desert & écarté comme celui-ci, assés de pains pour rassasier tant de monde?

XXXIII. Et dicunt ei Discipuli ejus: Unde ergo nobis in deserto panes tantos, ut saturemus turbam tantam?

Soit qu'en lui parlant de la sorte, ils eussent perdu le souvenir de sa puissance, ou qu'ils s'en défiassent, leur faute ne fut pas legere. Mais il la dissimula, & aima mieux les ins-

truire par les effets que par les paroles. Il leur demanda combien ils avoient de pains ; & ils répondirent qu'ils n'en avoient que sept, avec quelques petits poissons. Il voulut d'abord leur remettre devant les yeux l'extrême disette de vivres, où l'on étoit, & l'impossibilité qu'il y avoit d'y remedier naturellement. Aprés cela il commande au peuple de s'asseoir sur l'herbe, il prend les sept pains, & les poissons, & rendant graces à son Pere, il les benit, les divise en plusieurs morceaux, & les donne à ses Disciples pour les distribuer. Chose admirable ! Ces morceaux se multiplient de telle sorte entre leurs mains, que tous ceux qui étoient-là en mangent autant qu'ils veulent, & qu'aprés qu'ils sont rassasiés, il en reste encore dequoi remplir, sept grandes corbeilles.

Ainsi il ne fallut que sept pains, & quelques petits poissons, pour faire un fort grand repas à beaucoup plus de quatre mille personnes. Mais l'auteur de cette merveille, qui prenoit plaisir à faire du bien aux hommes, sans se mettre en peine de leurs remercimens ni de leurs loüanges, ne donna pas à ceux-ci le tems de lui

xxxiv. Et ait illis Jesus : Quot habetis panes ? At illi dixerunt: septem, & paucos pisciculos:

xxxv. Et præcepit turbæ ut discumberent super terram.

xxxvi. Et accipiens septem panes, & pisces, & gratias agens 4. fregit, & dedit Discipulis suis, & Discipuli dederunt populo.

xxxvii. Et comederunt omnes, & saturati sunt, & quod superfuit de fragmentis, tulerunt septem sportas plenas.

xxxviii Erant autem qui mãducaverũt, quatuor millia hominũ, extra parvulos & mulieres.

xxxix. Et dimissâ turbâ, ascendit in naviculam, & venit in fines Magedan 5.

rendre les honneurs, & les actions de graces qui lui étoient dûs. Car il les quitta au plûtôt, & s'embarqua avec ses Disciples, pour passer à la côte de Dalmanute, ou de Magedan, voisine du païs des Geraseniens.

1. *Cùm turba multa esset, nec haberent quod manducarent Marc. 8. 1. Ubi additur, iterùm, sed non habetur in Gr. & Syr.* 2. *Syr. præ lassitudine deficiant. add. Marc. 8.* 3. *quidam enim ex eis de longè venerunt.* 3. *Quis poterit hîc saturare? Marc. 8. 4.* 4. *Gr. hîc, ut & apud Marc 8. 6. idem quod v. 7. de piscibus, benedixit, nam utrumque significat benedictione consecrare. v.* infrà, *ubi de Cœnâ Domini.* 5. *in partes Dalmanutæ. Marc. 8. 10.*

CHAPITRE V.

Les ennemis de Iesus lui demandent un miracle. Il les renvoie à celui de sa Resurrection. — *Matth. c. 16. à v. 1. ad 5. Marc. c. 8. à v. 11. ad 14.*

COMME il étoit sur le point de s'embarquer, il vint une troupe de Phariſiens, & de Saducéens, qui par un esprit de chicane, & pour le tenter, lui demanderent ce que d'autres lui avoient déja demandé, que s'il étoit aussi puissant qu'on le disoit, il signalât sa puissance par des prodiges semblables à ceux que quelques-uns de leurs Prophetes avoient fait voir autrefois ou dans

Matth. 16. 1. Et accesserunt ad eū Pharisæi & Sadducæi, & rogaverunt eum, ut signum de cœlo 2. ostenderet eis.

l'air, ou dans le Ciel, & qui avoient étonné toute la nature.

C'est ainsi que les ennemis de la verité cherchoient les moyens de rabattre l'estime qu'on avoit pour le Sauveur, & de pouvoir dire que sa puissance n'égaloit pas celle des anciens Prophetes. Une si noire malice lui causa tant de déplaisir, qu'aprés avoir soupiré du fond du cœur, il leur dit avec un zele plein d'indignation : Comment ces gens-ci me demandent-ils encore de ces sortes de prodiges ? Quoi, vous autres qui dites le soir, quand le Ciel paroît vermeil, qu'il fera beau le lendemain ; & qui dites le matin, quand les nuées paroissent rouges, qu'il y aura de l'orage ce jour-là, vous, ô hipocrites, qui par la seule couleur du Ciel, jugés si bien quel tems il fera, vous ne pouvés, ou pour mieux dire, vous ne voulés pas connoître par les signes manifestes, que vous voyés tous les jours, qu'enfin le Messie est venu, & que vous êtes dans la plenitude des tems.

II. At ille 9. respondens, ait illis: Facto vespere dicitis, Serenum erit, rubicundum est enim cœlum.

III. Et manè: Hodie tẽpestas rutilat enim triste cœlum.

IV. Faciem 4. ergo cœli dijudicare nostis: signa autem temporum 5. non potestis scire. Generatio mala & adultera signum quærit; & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ Prophetæ 6. & relictis illis abiit.

C'est une étrange méchanceté que de ne pas recevoir celui qui oblige tout le monde, & c'est une espéce d'adultere que d'exclure de sa mai-

son

son l'époux legitime des ames, pour s'abandonner à un autre, & violer ainsi la foi qu'on lui doit. Allés, vous n'avés vû que trop de prodiges, & au lieu de ceux que vous demandés plûtôt par curiosité, ou par malice, que par raison, je ne vous en donnerai point d'autre que celui auquel je vous ai déja renvoyé, & dont on a vû la figure dans la délivrance miraculeuse de Jonas.

Ayant dit cela, il les quitta, & remonta dans la barque, pour passer à l'autre bord du Détroit.

1. *Coeperunt conquirere cum eo. Marc.* 8. 11. *quod aliqui vertant, disceptare; secundùm Syr. addit ibid. tentantes eum.* 2. *Vide* suprà *p.* 2. *c.* 32. *ad Matth.* 22. 38. 3. *Ingemiscens spiritu. Marc.* 8. 12. *quid* (*Syr. cur.*) *generatio ista signum quærit. ibid.* 4. *Gr. addit, hipocrita.* 5. *Salvatoris adventum. S. Hier. hic & alii.* 6. *Vide apud Matth.* suprà *cit. apud Marc. verò* 8. 12. *Amen dico vobis si dabitur, &c. vel ex Syr. quia non dabitur, &c.* 7, *Ascendit iterùm navim, & abiit trans fretum. Marc* 8. 13.

CHAPITRE VI.

L'erreur des Disciples touchant le mauvais levain.

Matth. c. 16. *à* 5. *ad* 13. *Marc. c.* 8. *à* 14. *ad finem.*

DANS ce trajet, le Sauveur s'entretenant avec ses Disciples, les jetta sur une matiere qui leur fut d'une grande instruction. Ils avoient coûtume dans leurs voyages

bres. A quoi pensés-vous ? depuis tant de tems que vous avés la lumiere au milieu de vous, pouvés-vous être dans l'obscurité ?

x Neque septem panum in quatuor millia hominum, & quot sportas 9. sumpsistis ? 10.

Ne vous souvenés-vous plus des cinq pains que je vous distribuai un jour, & qui suffirent pour nourrir cinq mille personnes ? Combien eutes-vous de paniers pleins des morceaux qui étoient restés ? Ils avoüerent qu'ils en eurent douze, & tout récemment, ajoûta-t'il, quand avec sept pains, j'ai nourri quatre mille hommes, combien en est-il resté de morceaux ? Ils répondirent qu'ils en avoient remporté assés pour remplir sept grandes corbeilles. Comment donc, poursuivit le Sauveur, comment n'entendés-vous pas encore ce que je vous dis ? Pensés-vous que je vous parle du pain ordinaire, qui ne sert qu'à nourrir le corps, & qui ne vous manquera point, tant que je serai avec vous ? Non, je vous parle de ce levain, qui corrompt l'esprit, & enfle le cœur ; du levain des Phari-siens, des Sadducéens, & des autres, dont je veux que vous vous gardiés comme d'un poison mortel.

xi. Quare non 11. intelligitis quia non de panibus dixi vobis ; cavete à fermento Pharisæorum & Sadducæorum.

A cette parole leur esprit s'ouvrit, & ils virent bien qu'il ne vouloit

xii. Tunc intellexerunt, quia non dixerit ca-

pas ni leur reprocher le peu de soin qu'ils avoient eu de prendre du pain, comme ils l'avoient crû d'abord, ni leur defendre de manger du pain avec du levain, mais que tout son dessein étoit de les détourner de la mauvaise doctrine, & des maximes pernicieuses, dont ces sortes de Sectes infectoient toute la Judée. Cependant, comme ils avançoient toûjours en mer, ils aborderent enfin, & prirent terre au port de Bethsaïde.

vendum à fermento panum, sed à doctrinâ Pharisæorum & Sadducæorum.

1. Et nisi unum panem non habebant secum in navi. Marc. 8. 14 Solebant enim panes secum in deserta loca ferre. Iansf. & alii hic. 2. Præcipiebat. Marc. 8. 15. 3. Septem diebus (Pascha) fermentatum non invenietur in domibus vestris. Exod. 12. 19. 4. Herodis. Marc. 8. 15. 5. Gr. ratiocinabantur, disputabant, ad alterutrum addit Marc. 8. 16. 6. Habemus. Marc. 8. 16. 7. addit Marc. 8 17. cognoscitis, adhuc cæcatum habetis cor vestrum (Gr. callosum, Syr. durum) oculos habentes non videtis. (Gr. aspicite) & aures habentes non auditis. 8. Plenos sustulistis; dicunt ei, duodecim. Marc. 8. 19. 9. Quæ differunt à cophino, seu sportulâ, utpote ampliores. Unde Apostolus 2. Cor. 11. 33. dicit se demissum in sporta. 10. Et dicunt ei, septem. Marc. 8. 20. 11. Quomodo nondum. Marc. 8. 21.



CHAPITRE VII.

[Marc. c. 8. à v. 22 ad 27.

Jesus rend la vûë à un aveugle dans Bethsaïde.

Marc. 8. xxii. Et veniũt Bethsaïdam, & adducunt ei cœcum, 1. & rogabant eum ut illum tangeret.

xxiii. Et apprehensâ manu cœci, eduxit eum extra vicum, 2. & expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eũ si quid videret.

xxiv. Et aspiciens ait : Video homines velut arbores ambulantes.

DE's qu'il fut décendu de la barque, quelques gens venus d'un lieu éloigné, dont on ne sçait point le nom, lui amenerent un aveugle, & le prierent de vouloir bien le toucher. Il le prit incontinent par la main, le mena hors de la Ville, lui mît de sa salive sur les yeux, & l'ayant touché, lui demanda s'il apercevoit quelque chose, & comment il distinguoit les objets. Cet homme regardant autour de lui, répondit que les hommes qu'il voyoit marcher, lui paroissoient comme des arbres : sa vûë étoit encore si foible, que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit d'entrevoir les passans.

xxv Deinde iterũ imposuit manus super oculos ejus, & cœpit videre, & restitutus est, ita ut clare videret omnia. 3.

Mais le Sauveur, ce Medecin tout-puissant, n'avoit garde de le laisser à demi gueri. Il lui mit encore une fois la main sur les yeux; & alors l'aveugle commença à voir distinctement les personnes, & à

discerner jusques aux moindres objets ; ainsi la guerison fut entiere. Mais JESUS aprehendant que cet homme n'allât publier le miracle, le renvoya droit en sa maison, lui recommanda le silence, lui défendit d'entrer dans la Ville, ou, s'il y entroit, de dire à personne ce qui lui étoit arrivé.

XXVI. Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, & si in vicum introieris, nemini dixeris. 4.

1. *Quem non fuisse civem Bethsaïda indicat v. 26. hic.* 2. *Gr. Civitatem parvam, ut & Bethleem, suprà p. 1. c. 8. ad Luc. 2.* 3. *Gr. omnes.* 4. *Gr. neque in vicum introieris, neque cuiquam dixeris in vico.*

CHAPITRE VIII.

Matth. c. 13. à v. 13. ad 20.
Marc. c. 8. à v. 27. ad 30.
Luc. c. 9. à v. 18. ad 21.

Jesus destine S. Pierre à être le Chef de l'Eglise.

QUoique le Sauveur témoignât beaucoup de mépris pour la gloire, & qu'il aimât à être caché, il vouloit pourtant avoir l'estime des siens, & qu'ils le connussent tel qu'il étoit.

Cela parut en une course qu'il fit avec ses Disciples, dans plusieurs Bourgades, aux environs de Cesarée, où regnoit Philippe le Tetrarque, & qui étoit proche de la source du Jourdain. Sur le chemin il se

Matth. 16.
XIII. Venit autē Jesus in partes 1. Cæsareæ Philippi, 2. & interrogabat Discipulos suos, 3. dicens: Quem dicunt homines 4. esse Filium hominis?

retira un peu à l'écart, pour faire oraison. Aprés quoi il demanda à ses Apôtres, ce qu'il sçavoit mieux que personne, quelle opinion on avoit de lui, ne prenant alors que la qualité de Fils de l'homme, selon sa coûtume.

xiv. At illi dixerũt: Alii Joannem Baptistam, alii autẽ Eliam, alii verò Jeremiam, aut unum 5. ex Prophetis.

xv. Dicit illis. Jesus: Vos autem quem me esse dicitis?

Ils répondirent avec leur simplicité ordinaire, que quelques-uns le faisoient passer pour Jean-Baptiste ressuscité, d'autres pour Elie, d'autres pour Jeremie, ou pour quelqu'un des anciens Prophetes revenu de l'autre monde. Et vous, leur dit-il, vous que j'ai instruits, qui pensés-vous que je sois.

xvi. Respondens Simon Petrus, 6. dixit: Tu es Christus, Filius Dei vivi. 7.

A cette seconde question, Pierre, comme le premier de tous, comme le plus prompt à la repartie, le plus ardent & le plus zelé pour la gloire de son Maître, comme celui par la bouche & dans la Chaire duquel le Saint Esprit devoit parler, Pierre fit cette admirable réponse: Vous êtes le Messie, Fils du Dieu vivant.

Un témoignage si glorieux, rendu avec tant de sincerité par le Prince des Apôtres, meritoit sans doute quelque recompense. Aussi fut-il recompensé beaucoup au delà

de ce qu'un ſimple Peſcheur pouvoit eſperer. Jeſus-Chriſt, dont les paroles ſont des graces, & les promeſſes valent des effets, l'aſſûra du prochain établiſſement de ſon Egliſe, & qu'il en ſeroit le Chef. Simon, fils de Jonas, lui dit-il, vous êtes heureux. Car c'eſt un bonheur, qui n'eſt pas commun, que celui de connoître cette verité que vous venés de confeſſer. Une ſi ſublime connoiſſance n'eſt pas l'éfet d'une lumiere ordinaire, mais d'une revelation divine, à quoi la chair & le ſang n'ont point de part, qui eſt au deſſus de l'eſprit humain, & qui ne ſçauroit venir que de mon Pere celeſte.

xvii Reſpondens autem Jeſus, dixit ei: Beatus es, Simon, Bar-jona, quia caro & ſanguis non revelavit tibi, ſed Pater meus, qui in cœlis eſt.

C'eſt maintenant que je dois accomplir ce que je vous ai promis; c'eſt aujourd'hui que je vous donne le nom de Pierre, ce nom miſterieux, que vous ſoûtiendrés avec dignité, puiſque vous êtes cette pierre fondamentale, ſur laquelle je bâtirai mon Egliſe, & une pierre ſi ferme, qu'elle arrêtera toutes les forces de l'Enfer, & ſervira de rampart à la Religion contre le parti de Satan. Je vous mettrai entre les mains les Clefs du

xviii. Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, 8. & ſuper hanc petram 9. ædificabo Eccleſiam meam, & portæ inferi nõ prævalebunt adversùs eam.

xix. Et tibi dabo claves 10. Regni cœlorum, & quodcunque solveris super terram, erit ligatum & in cælis: & quodcunque solveris super terram, erit solutum & in cœlis.

Royaume celeste ; vous en ouvrirés & en fermerés les portes. Vous les ouvrirés en donnant aux ames bien disposées l'absolution de leurs crimes : Vous les fermerés en refusant la même grace à celles où vous trouverés des dispositions contraires ; & ce refus sera leur condamnation. Car dans le Ciel, la Justice divine ne portera point d'autre arrêt que celui que vous porterés sur la terre, où vôtre pouvoir sera si ample & si absolu, qu'il n'y aura personne dans mon Eglise, de quelque condition qu'il soit, qui ne doive s'y soûmettre. Tout ce que vous lierés sur la Terre, sera lié dans le Ciel ; & on déliera dans le Ciel tout ce que vous délierés sur la Terre.

1. Et Discipuli ejus in castella Marc. 8 27. 2. Ad discrimen alterius Cæsareæ trans Iordanem. Hæc autem erat ubi Iordanis oritur. S. Hier. hîc, & alii. 3. in via. Marc. suprà. Cùm solus esset orans ; id est, post orationem, Luca 9. 18. 4. Turba. Luc. 9. 5. Addit vulg. Marc. 8. 28. quasi ; sed non habetur in Gr. Luc. verò 9. 19. quia unus Propheta de prioribus surrexit. 6. In Apostolorum ordine primus, in Christi amore promptissimus, unus respondit pro omnibus. S. Aug. serm. 13. de Verbis Dom. Unde à Marco Antiocheno, Marc. 8. dicitur os Apostolorum. 7. Dixit Christum Dei Luc. 9. 20. 8. Videtur deductum à petrâ. Nam Gr. in Masc. Missilem tantùm lapidem significat, non fundamentum idoneum. 9. Super te. S. Hier. hîc. Super illum. S. Cypr. l. de Unitate Ecclesiæ, in princ.

& alii. 10. Magna potestatis demonstratio. S. Chrys. Hom. 55. hic, & alii. Quod S. Hier. explicans in Psal. 131. vocat Petrum Ecclesiæ fundamentum, cœlestis regni janitorem, & in terreno judicio judicem cœli.

CHAPITRE IX.

Iesus predit plus ouvertement sa Passion, & dispose les siens aux souffrances.

Matth. c. 16. à v. 20. ad finem. Marc. c. 8. à v. 30. ad finem. Luc. c. 9. à v. 21. ad 28.

IL pourra sembler étrange, que JESUS qui promettoit de si grandes choses, & qui en faisoit de plus grandes, ne voulût pas que ses grandeurs fussent publiées, mais qu'au contraire il defendît severement & avec menaces à ceux mêmes, ausquels il les découvroit, de dire à personne qu'il fût le Sauveur du monde, le Messie, attendu depuis tant de siecles. On ne s'en étonnera pas toutefois, si l'on considere qu'il n'étoit point à propos que sa gloire parût & devinst publique, avant qu'on sçût tout ce qu'il devoit souffrir. Car ses souffrances auroient été aux esprits foibles, tels que sont la plûpart des hommes, un sujet de croire qu'il n'étoit pas Dieu, si en les leur predisant jusqu'aux moindres circonstances, il

Matth. 16. xx. Tunc præcepit 1. Discipulis suis ut nemini dicerent, quia ipse esset Jesus Christus. 2.

n'eût fait voir qu'il étoit plus qu'homme.

xxi. Deinde cœpit Jesus ostendere Discipulis suis, quia oporter eum ire Jerosolymã, & multa pati 3. à Senioribus & Scribis, & Principibus Sacerdotũ, 4. & occidi, & tertia die resurgere.

C'est pour cela qu'il commença à parler à ses Disciples de sa Passion & de sa mort, non pas en termes obscurs, comme auparavant, mais clairement & sans figures. Il leur declara que par un Decret éternel & immuable du Conseil de Dieu, il falloit qu'il allât à Jerusalem, qu'il y souffrît les dernieres indignités, & qu'il y fût condamné, comme un criminel, tant par les Anciens du peuple, que par les Docteurs de la Loi, & par les Juges Ecclesiastiques, dont les uns exerçoient actuellement, ou avoient déja exercé la Charge de Grand Prêtre, les autres y aspiroient, dans un tems où l'ordre ancien n'étoit plus gardé, où tout étoit corrompu, où ceux qui avoient le commandement, nommoient qui il leur plaisoit, à cette haute Dignité, du vivant même de ceux qui la possedoient. Il ajoûta que cette persecution iroit jusqu'à lui ôter la vie; mais que trois jours aprés sa mort il ressusciteroit.

Pierre, qui aimoit son Maître, fut sensiblement touché de la pre-

Mais ils n'entendoient pas ce mistere, & croyoient toûjours qu'il ne s'agissoit que de leur negligence à faire provision du pain.

C'est cette méprise qui leur causoit du chagrin, & les fit tomber dans une faute plus grande que la premiere, puisqu'ils s'inquiétoient excessivement sur une chose de rien, & que manquant de confiance en celui qui pouvoit tout, ils se disoient les uns aux autres : Nous n'avons point aporté de pain. Ils parloient toutefois si bas, que le Sauveur n'eût pas sçu ce qu'ils disoient, si par la science divine, à quoi rien n'échape, il ne l'eût connu.

Il leur en fit sur le champ une severe reprimande. Hé quoi, leur dit-il, je suis avec vous, & vous craignés de manquer de pain ? Où est vôtre foi ? Il paroît bien que vous n'avés point encore d'intelligence ni d'esprit ; que comme des animaux sans raison, vous ne vous conduisés que par les sens ; qu'ayant des yeux, vous ne voyés goute, qu'ayant des oreilles, vous n'entendés rien ; qu'ainsi vôtre ame est enveloppée & remplie d'épaisses tene-

VIII. Sciens autem Jesus, dixit: Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis.

IX. Nondum intelligitis, 7. neque recordamini quinque panum in quinque millia hominũ, & quot cophinos sumpsistis ? 8.

ge pour me ſuivre, doit ſe réſoudre avant toutes choſes, de renoncer à lui-même, de porter ſa Croix chaque jour, de fuïr les plaiſirs & les divertiſſemens; en un mot, de marcher ſur mes pas, & de mener, comme moi, une vie pleine de ſouffrances.

xxv. Qui enim voluerit animã ſuam ſalvam facere 10, perdet eam: Qui autem perdiderit animam ſuam propter me 11, inveniet eam.

C'eſt vouloir perdre ſa vie, que de l'épargner par une trop grande delicateſſe, & par un excés d'amour propre: mais c'eſt la vouloir ſauver, que de la perdre, ou de la hazarder pour l'amour de moi, & pour la publication de mon Evangile. Cette perte eſt avantageuſe, & on la devroit compter pour le plus grand gain qu'on puiſſe faire en ce monde.

xxvi Quid enim prodeſt homini ſi mundum univerſum lucretur, animæ verò ſuæ detrimentum patiatur 12? aut quam dabit homo commutationem pro anima ſua 13.

Que ſerviroit à un homme de gagner tous les treſors de la terre, ſi ce gain lui devoit coûter ou la ſanté, ou la vie? Le monde n'a rien d'aſſés pretieux pour payer la vie d'un homme. Que ſi des biens temporels on paſſe aux biens de l'éternité, qui ſont les ſeuls qu'on doit eſtimer; la vie preſente, cette vie triſte & paſſagere, n'eſt pas comparable à la vie bienheureuſe & éternelle, & on gagne moins en la con-

servant, qu'on me perd en aportant trop de soin à la conserver. L'honneur même, dont les mondains font tant de cas, traîne toûjours aprés soi la confusion & le déplaisir, quand on le recherche avec trop d'empressement & par un esprit d'ambition.

Dans mon école on doit aprendre à mépriser la gloire du monde: car si quelqu'un a honte de moi devant les hommes, je le confondrai devant les saints Anges; si quelqu'un tient à deshonneur de professer ma doctrine, & d'imiter mes exemples, je le couvrirai d'ignominie, au jour de mon triomphe; si quelqu'un enfin, par une lâche complaisance pour cette nation perverse, & ennemie déclarée de la vertu, fait difficulté de croire, ou de suivre mes maximes si contraires à celles du monde, je le chargerai d'oprobre à la face de tout l'Univers, lorsqu'accompagné de mes Anges, je viendrai du Ciel, dans tout l'état de ma gloire, & de la gloire de mon Pere, afin de juger les hommes, & de les punir, ou de les recompenser, selon la qualité de leurs œuvres.

XXVII. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cũ Angelis suis 14. & tunc reddet unicuique secundùm opera ejus.

Ne croyés pas neanmoins que je

veüille vous effrayer par ces menaces. J'aime mieux vous animer à me servir, par la consideration des faveurs que j'ai à vous faire. Sçachés donc que quelques-uns de ceux qui m'entendent, ne mourront point qu'ils n'ayent vû celui que vous voyés maintenant tout semblable aux autres hommes, qu'ils ne l'ayent vû plein de majesté, brillant de lumiere, revêtu de force & de puissance, & qu'ils ne soient en même tems comblés de joye, par un avant-goût qu'il leur donnera, des delices de son Royaume celeste.

XXVIII. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui nõ gustabunt mortem donec videant 15. Filium hominis veniẽtem in regno suo.

1. *Comminatur.* Marc. 8. 30. *increpans.* Luc. 9. 21. 2. *Hoc Luc.* suprà. *Voluit enim opinionem quam de ipso habebant, adhuc tectam manere, quò crucis passionisque scandalis de medio sublatis, puram tandem sinceramque fidem illorum mentibus imprimat.* Victor Antioch. Marc. 8. & *alii.* 3. *Et reprobari.* Marc. 8. 31. Luc. 9. 22. 4. *Summis Sacerdotibus.* Marc. 11. *de quibus vide ad Luc.* 3. p. 2. c. 14. *addit* Marc. 8. 32. *& palam verbum loquebatur apertè & liberè.* 5. *Clemens tibi sis, Domine.* Gr. & Syr. 6. *Et videns Discipulos suos, comminatus est,* Gr. *increpuit.* Marc. 8. 33. 7. *Convocata turba.* Marc. 8. 34. 8. *Ad omnes.* Luc. 9. 23. 9. *Quotidie.* ibidem. 10. *Indulgens ipsi prater debitum.* S. Chrys. homil. 66. in Ioan. in princ. *nam & qui filio parcit, is eum perdit* 11. *& Evangelium* Marc. 8. 35. 12. *Se autem ipsum perdat, & detrimentum sui faciat,* addit Gr. *aut malè mulctetur.* Luc. 9. 25. 13. *Qui enim me confusus fuerit, & verba mea, in generatione istâ adulterâ & peccatrice, & Filius hominis confundetur eum, cum venerit.* Marc 8. 38. Luc. 9. 26. 14. *Sanctis* Marc. suprà. *Luc. verò* suprà. *in majestate suâ, & Patris, & sanctorum Angelorum.* 15. *In*

Transfiguratione, Theophyl. & Euthym. post antiquiores Patres. Addit Marc. 8, 39. Regnum Dei veniens in virtute.

CHAPITRE X.

De la Transfiguration du Sauveur.

Matth. c. 17. à v. 1. ad 10. Marc. c. 9. à v. 1. ad 9. Luc. 9. à v. 28. ad 37.

EN effet il n'y avoit pas encore huit jours entiers, & il n'y en avoit proprement que six, qu'il leur avoit fait cette promesse, lorsqu'il l'accomplit en la maniere que nous allons dire.

Il prit en particulier ses trois Disciples favoris, Pierre, Jacques, & Jean, & les ayant menés seuls avec lui sur une haute montagne, il se retira un peu à l'écart, se mit en priere, & dans la ferveur de son oraison, se transfigura devant eux. L'éclat de sa Divinité, & la gloire de son ame bien heureuse parurent visiblement sur son corps, par quelques rayons échapés de cette lumiere admirable, qu'il avoit tenu jusqu'alors cachée dans sa source. Son visage, changé tout-à-coup, devint lumineux comme le Soleil : ses habits mêmes devinrent blancs comme la neige, & d'une blancheur éclatan-

Matth c. 17. 1. Et post dies sex 1 assumit Jesus Petrũ & Jacobum & Joannem fratrem ejus, & duxit illos in montem excelsum seorsum. 2. 11. Et transfiguratus est ante eos, & resplenduit facies ejus sicut Sol 3. vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix. 4.

te, que la teinture ne sçauroit jamais imiter.

VII. Et ecce apparuerunt eis Moyses & Elias, cum eo loquentes.

Dans un état si glorieux, il ne voulut pas être seul. D'un côté Moïse, son principal Ministre dans l'ancienne Loi, de l'autre Elie, le plus zelé de ses Prophetes, se rendirent auprés de lui, deux témoins fidéles, tout deux d'une sainteté reconnuë, & d'un credit établi parmi les Juifs, & par consequent les plus seurs, & les plus irreprochables qu'on pût souhaiter.

Ces hommes de Dieu s'entretenoient avec JESUS, de la mort cruelle & honteuse qu'il vouloit souffrir publiquement à Jerusalem, & qui devoit mettre le comble à tous les travaux de sa vie. Il est vrai que quand cette merveille arriva, les trois Disciples étoient si accablés de sommeil qu'ils n'étoient pas en état de joüir d'un spectacle si charmant, ni de profiter d'un si salutaire entretien. Mais JESUS les réveilla de ce profond assoupissement; & alors ils le virent dans sa gloire. Ils reconnurent aussi les deux hommes qu'il avoit à ses côtés, soit par une lumiere celeste, soit par leur discours, ou par leur habillement & par tout leur

nterieur. Ils brilloient l'un & l'autre, comme des astres, que le Soleil n'éfaçoit point, & bien qu'ils parlassent de la doulonreuse Passion du Sauveur, un sujet si triste n'empêchoit pas que les Apôtres ne fussent ravis de joye, & comme enchantés.

Pierre, dont l'amour envers son Maître étoit toûjours libre & plein de ferveur, ne pût retenir ses plaintes, lorsqu'il vit Moïse & Elie sur le point de disparoître. Ha, Seigneur, s'écria-t'il, qu'il fait bon ici! Ne voulés-vous pas que nous y établissions nôtre demeure? Nous ne sçaurions être mieux: permettés-nous de n'en point sortir. Nous y dresserons trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, une pour Elie.

IV. Respondens autem Petrus 6. dixit ad Jesum: Domine 7. bonum est nos hic esse, si vis faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum & Eliæ unum. 8.

Il parloit ainsi, parce qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit. Car s'il l'eût sçu, il n'eût pas mis sa beatitude à contempler dans la gloire du corps de Jesus transfiguré, quelques traits legers de la Beauté increée, dont la vûë claire & éternelle devoit faire son veritable bonheur. Mais il ne faut pas trouver étrange qu'un transport de joye subit & violent, joint à la terreur causée par une vision si imprevûë, lui eût tant soit peu trou-

blé la raison ; de même que la lumiere du Soleil ébloüit les yeux les plus vifs.

v. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos, & ecce vox de nube dicês: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui 9. ipsum audite.

Il connut bien-tôt que ce n'étoit point-là ce qui le rendroit heureux. A peine avoit-il cessé de parler, & il parloit même encore, lorsqu'une nuée lumineuse les envelopa & les couvrit tous. Et du fond de cette nuée il sortit une Voix claire, qui disoit: Voici mon Fils bien-aimé: c'est l'objet de mon affection ; c'est en lui que je prens mes complaisances, & tout ce que j'aime, je l'aime pour lui. Ecoutés-le comme vôtre Maître ; obéïssés lui comme à vôtre Roi.

vi. Et audientes Discipuli, ceciderût in faciem suam & timuerunt valde 10.

La splendeur de ce nuage, & le son de cette Voix les fraperent de telle sorte, que saisis de crainte, ils tomberent le visage contre terre ; & au même instant toute cette gloire s'évanoüit. Ils ne pûrent toutefois se relever, jusqu'à ce que Jesus s'aprochant d'eux, & les touchant de sa main, leur dit : Levés vous : n'ayés point de peur. Ils commencerent aussi tôt à lever les yeux, & regardant de toutes parts, ils ne virent que lui seul, parce que Moïse & Elie s'en étoient allés.

vii. Et accessit Jesus, & tetigit eos, dixitque eis: Surgite, nolite timere.

Ils décendirent de la montagne avec lui pleins d'admiration, & resolus d'annoncer par tout ce qu'ils avoient vû. Mais sur le chemin, le Sauveur qui ne vouloit pas leur donner une moindre idée de son humilité que de sa gloire, leur commanda de n'en parler à personne.

VIII. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt nisi solum Jesum.

IX. Et descendentibus illis de monte præcepit eis Jesus, dicẽs: Nemini dixeritis visionem donec Filius hominis à mortuis resurgat.

1. Ferè dies octo. Luc. 9. 28. 2. Addit. Marc. 9 1. solos. & Luc. suprà, *ascendit in montem ut oraret. 3. Facta est, dum oraret, species vultus ejus altera. Luc. 9 29. 4. Gr. & Syr. ut lux. Quod Marc. 9. 2. sic explicat, splendentia, & candida nimis, velut nix; qualia fullo non potest super terram candida facere. Et Luc. 9. 28. vestitus ejus albus refulgens. Alii verò Græci codices, & plerique SS. PP. legunt etiam apud Matth. sicut nix, ut vulgata. 5. Visi in majestate, & dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Ierusalem. Gr. exitum Luc. 9. 31. hoc est, crucem. Theophil. hic cum in 17. Matth & alii ad Luc. 9. 22. Petrus verò, & qui cum illo erant, gravati erant somno, & evigilantes viderunt majestatem ejus, & duos viros qui stabant cum illo, quos agnoverunt, vel ex revelatione, S. Ambros. l. 7. in Luc. c. 2 vel ex colloquio. Theophyl. hic. 6. Cum discederent ab illo. Luc. 9 33. 7. Præceptor. Luc. 9. 33. Rabbi. Marc 9. 4. 8. Non enim sciebat quid diceret. Marc. 9. 5. Luc. 9. 33. Erant enim timore exterriti. Marc.* suprà. *9. in quo, propter quem beneplacitum habeo erga homines. Ita Ians. Barrad. & alii rectè, ex phrasi scripturæ. post S. Leonem, & alios. 10. Intrantibus illis in nubem. Luc. 9 34. 11. Statim circumspicientes. Marc. 9. 7. dum fieret vox, inventus est Iesus solus. Luc. 9. 35.*

CHAPITRE XI.

De la venuë d'Elie.

Matth.c.17.à v.10. ad 14.
Marc.c.9.à v.9. ad 13.
Luc.c.9.à v.36.
Marc.9.
ix. Et verbum continuerunt apud se conquirêtes quid esset: Cùm à mortuis resurrexerit.

SUivant ce commandement, les trois Disciples tinrent la chose secrete : mais ils ne sçavoient ce qu'il vouloit dire, quand il leur parloit de sa Resurrection. Il s'imaginoient qu'il parloit de la Resurrection generale, c'est à dire de son dernier regne, & de son second avenement; lorsque tous les corps sortant des tombeaux, se reüniront à leurs ames.

Or ce tems leur paroissoit éloigné, parce qu'ils ne voyoient pas encore les signes qui le devoient préceder, l'un desquels sera le retour d'Elie. Car bien qu'Elie eût paru sur la montagne, & qu'ils l'eussent vû, ce n'avoit été qu'un moment. Celà leur donna sujet de se demander tout bas l'un à l'autre : Que veut-il dire, quand il nous parle du tems de sa resurrection?

Matth.17.
x. Et interrogaverunt Discipuli, dicentes: Quid ergo Scribæ dicunt, quod

Enfin ne pouvant trouver d'éclaircissement à leur doute, ils s'adresserent à JESUS même, & lui dirent: Seigneur, d'où vient donc, que nos

Pharisiens & nos Docteurs nous enseignent qu'il faut qu'Elie vienne avant le Messie ; & que c'est une Tradition fondée sur l'autorité des Ecritures.

Eliam oportet primùm venire.

Il est vrai, répond le Sauveur, qu'Elie viendra, & que quand il sera venu, il rapellera de l'égarement tout le peuple d'Israël ; qu'il lui fera reconnoître la verité de ma parole ; qu'il rétablira le Royaume de Dieu dans un état florissant, & que les moyens qu'il employera pour l'execution d'un si grand dessein, seront la patience, la douceur, l'humilité parmi les travaux, les douleurs, & les oprobres ; moyens tres-foibles dans l'idée du monde, mais en éfet tres-puissans, depuis que le Fils de Dieu fait homme, a bien voulu s'en servir, pour verifier ce qui est écrit de lui.

11. At ille respondens ait eis: Elias quidem venturus est 1. & restituet omnia 2.

Voila quel sera l'emploi de l'ancien Prophete Elie ; lorsqu'il viendra disposer les peuples au second avenement de son Maître, dans les derniers tems du monde, dans ces années de rigueur & de vengeance. Mais maintenant que regne la misericorde & la douceur, sçachés qu'un second Elie à déja paru, lequel bien loin d'être reçu, comme

12. Dico autẽ vobis, quia Elias jam venit 3. & non cognoverũt eum, sed fecerũt in eo quæcun-

que voluerunt, sic & Filius hominis passurus est ab eis.

il meritoit, n'a pas été écouté, parce qu'en ce siecle corrompu, on n'a voulu profiter ni de ses avertissemens, ni de ses exemples.

On n'a pû souffrir un homme qui disoit la verité, quoiqu'il fût envoyé de Dieu, pour le salut de son peuple: on lui a ôté la vie, & tout innocent, tout saint qu'il étoit, il est devenu la victime d'une passion brutale. C'est ainsi que les Ecritures avoient prédit qu'il seroit traité; c'est ainsi que le doit être celui dont il a été le Precurseur.

XIII. Tunc intellexerunt Discipuli, quia de Joanne Baptista dixisset eis.

Ce discours fit comprendre aux trois Disciples, que le second Elie, que JESUS disoit avoir précedé & publié sa premiere entrée au monde, étoit Jean-Baptiste.

1. *Primo. Marc. 9. 11. nempe in secundo Salvatoris adventu. S. Hier. hîc, & alii. Tunc Eliâ prædicante Israëlitas, colliget sibi Ecclesia plenius quod amisit. S. Gregor. l. 35. Moral. c. 9. & S. Hier.* suprà. 2. *Reducet cor patrum ad filios, & filiorum ad patres, &c.* S *Hier. hîc, & alii. Addit Marc. 9. 11. & quomodo scriptum est in Filium hominis ut multa patiatur, & contemnatur. Quod Beda & alii referunt ad Eliam.* 3. *Per Ioannem in virtute & Spiritu sancto. S. Hier. hîc. Vide* 4. *seq.*

CHAPI

CHAPITRE XII.

Le Sauveur délivre un Possedé sourd, muet, & lunatique, d'où les Apôtres n'avoient pû chasser le Démon.

Marc. c. 9. à v. 13. ad 29. Matth. c. 17. à v. 14 ad 21. Luc. c. 9. à v. 37. ad 44.

LA journée s'étant passée dans un si doux entretien, une infinité de monde vint le lendemain au devant de JESUS, comme il décendoit de la montagne. Cependant les autres Disciples qui l'attendoient dans la plaine, se défendoient contre les Docteurs de la Loi, qui leur reprochoient que le pouvoir de faire des miracles leur avoit manqué dans le besoin, puisqu'ils n'avoient pû délivrer un Démoniaque, qu'on venoit de leur presenter. D'où ils prenoient occasion de les attaquer sur leur doctrine, & de disputer contre eux, avec autant de chaleur que de subtilité & d'artifice.

Marc. 9. XIII. Et I. veniens ad Discipulos a. suos, vidit turbam magnam circa eos, & Scribas conquirentes 3. cum illis.

Durant ce tems-là, le peuple qui ne pensoit qu'à JESUS, & qui le croyoit bien loin, le voyant venir, en fut surpris, & au même tems

XIV. Et confestim omnis populus videns Jesum stupefactus est, & expaverunt, & ac-

currentes salutabant eum 4.

si ravi de joye, qu'il accourut pour le salüer, & lui demander sa benediction. Il reçût avec sa bonté ordinaire tous ceux qui se presenterent à lui : mais il ne pût les entretenir long-tems à cause de la dispute des Docteurs avec ses Disciples, qui alloit si loin, que les esprits échauffés commençoient déja à s'aigrir.

XV. Et interrogavit eos : 5. Quid inter vos conquiritis ?

Pour la terminer glorieusement, & y faire triompher la verité, il demanda aux Docteurs mêmes de quoi il étoit quéstion. Mais comme ils n'osoient parler, de peur d'être confondus, ainsi qu'ils l'avoient été en d'autres rencontres, il fallut que celui qui, sans y penser, avoit causé tout ce bruit, prît la parole, & en déclarât le sujet.

C'étoit un homme, qui penetré de douleur pour les maux horribles qu'enduroit son fils, fendit la presse, se jetta aux pieds de JESUS, & lui dit à haute voix. O mon Seigneur, & mon Maître, je ne puis vous dissimuler plus long-tems la cause de cette dispute, ni le sujet de mon affliction. J'ai un fils que je vous amene ; le voilà. Il est possedé d'un Démon qui le rend sourd & muet, qui le tourmente cruellement par de

XVI. Et respondens unus de turbâ, dixit : 7. Magister, 8. attuli filium meũ ad te, habentem spiritum mutum 9.

violentes convulsions, par de furieuses secousses, lesquelles s'augmentent ou se diminuent selon le cours de la lune, comme s'il vouloit faire accroire aux hommes que ce sont plûtôt des effets du temperament que de sa malice.

Par tout où il le saisit, il le fait crier effroyablement, il le pousse contre les murailles, ou le jette à terre; il semble vouloir lui déchirer tout le corps; il le met enfin dans un tel état, que l'écume lui sort de la bouche, qu'il grince les dents, qu'il se débat avec furie, qu'il devient sec, languissant & comme mort. Encore l'Esprit immonde a-t'il de la peine à le quitter, aprés l'avoir tout brisé. Je l'ai presenté à vos Disciples dans l'esperance qu'ils le gueriroient. Mais voyant que tous leurs efforts étoient inutiles contre un Démon opiniâtre, j'ai crû devoir m'adresser à vous, & implorer vôtre assistance. Je vous suplie donc de prendre pitié d'un pere qui voit avec une extrême douleur son fils ainsi affligé. C'est un fils unique, & ses maux sont si excessifs, qu'ils meritent vôtre compassion.

XVII. Qui ubicunque illū apprehenderit, 10 allidit illum, & spumat, & stridet dentibus, 11 & arescit. Et dixi 12. Discipulis tuis, ut ejicerent illum, & non potuerunt.

Il n'en fallut pas davantage pour

veüille vous effrayer par ces menaces. J'aime mieux vous animer à me servir, par la consideration des faveurs que j'ai à vous faire. Sçachés donc que quelques-uns de ceux qui m'entendent, ne mourront point qu'ils n'ayent vû celui que vous voyés maintenant tout semblable aux autres hommes, qu'ils ne l'ayent vû plein de majesté, brillant de lumiere, revêtu de force & de puissance, & qu'ils ne soient en même tems comblés de joye, par un avant-goût qu'il leur donnera, des delices de son Royaume celeste.

XXVIII. Amen dico vobis, sunt quidam de hic stantibus qui nō gustabunt mortem donec videant Filium hominis veniētem in regno suo.

1. *Comminatur. Marc.* 8. 30. *increpans. Luc.* 9. 21. 2. *Hoc* [illegible] *suprà. Voluit enim opinionem quam de ipso habebant, adhuc tectam manere, quò* [illegible] *passione* [illegible] *subla*[illegible] *tam* [illegible] *amque* [illegible] *imprimat. Victor Antioch. Marc.* 8. *&* [illegible] 3. *Et reprobari. Marc.* 8. 31. *Luc.* 9. 22. 4. *S*[illegible] *Sacerdotibus. Marc.* 11. *de quibus vide ad Luc.* [illegible] *Marc.* 8. 32. *& palam verbum loquebatur apertè & liberè.* 5. *Clemens tibi sit, Domine. Gr. & Syr.* 6. *Et videns Discipulos suos, comminatus est, Gr. increpavit. Marc.* 8. 33. 7. *Convocata turba. Marc.* 8. 34. 8. *Ad omnes. Luc.* 9. 23. 9. *Quotidie. ibid.* 10. *Indigens ipsi praeter* [illegible] *S. Chrys. homil.* 66. *in Joan.* [illegible] *qui filio pepercit, is eum perdit* 11. *& Evangelium Marc.* 8. 35. 12. *Se autem ipsum perdat, & detrimentum sui faciat, addit Gr.* [illegible] *Luc.* 9. 25. 13. *Qui enim me confessus fuerit, & verba mea in generatione ista adulterâ & peccatrice, & Filius hominis confitebitur eum, cum venerit. Marc.* 8. 38. *Luc.* 9. 26. 14. [illegible] *Marc. suprà. Luc. verò suprà. in majestate suâ, & Patris, & sanctorum Angelorum.* 15. [illegible]

Transfiguratione, Theophyl. & Euthym. post antiquiores Patres. Addit Marc. 8, 39. Regnum Dei veniens in virtute.

CHAPITRE X.

De la Transfiguration du Sauveur.

Matth. c. 17. à v. 1. ad 10. Marc. c. 9. à v. 1. ad 9. Luc. 9. à v. 28. ad 37.

EN effet il n'y avoit pas encore huit jours entiers, & il n'y en avoit proprement que six, qu'il leur avoit fait cette promesse, lorsqu'il l'accomplit en la maniere que nous allons dire.

Il prit en particulier ses trois Disciples favoris, Pierre, Jacques, & Jean, & les ayant menés seuls avec lui sur une haute montagne, il se retira un peu à l'écart, se mit en priere, & dans la ferveur de son oraison, se transfigura devant eux. L'éclat de sa Divinité, & la gloire de son ame bien-heureuse parurent visiblement sur son corps, par quelques rayons échapés de cette lumiere admirable, qu'il avoit tenu jusqu'alors cachée dans sa source. Son visage, changé tout-à-coup, devint lumineux comme le Soleil: ses habits mêmes devinrent blancs comme la neige, & d'une blancheur éclatan-

Matth c. 17. 1. Et post dies sex 1 assumit Jesus Petrū & Jacobum & Joannem fratrem ejus, & duxit illos in montem excelsum seorsum. 2.

II. Et transfiguratus est ante eos, & resplenduit facies ejus sicut Sol 3. vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix. 4.

omnia possibilia sunt credenti

en moi, rien n'est impossible à celui qui croit.

XXIII. Et continuò exclamās pater pueri, cum lacrymis aiebat : Credo Domine, adjuva incredulitatem meam.

A ce mot, il sent que sa foi s'augmente, que son esperance se fortifie. Seigneur, s'écrie-t'il, les larmes aux yeux, je crois que vous pouvés faire ce que je vous demande; j'attends tout de vôtre Bonté. Mais dans la crainte où je suis, que vous ne voyés encore en moi quelque reste d'incredulité & de défiance, je vous demande le secours de vôtre grace, & pour moi & pour mon fils.

XXIV. Et cùm videret Jesus turbam concurrentem, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde & mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo, & ampliùs ne introeas in eum.

Les gemissemens du pere affligé attirerent autour de lui beaucoup de monde, & JESUS voyant un si grand concours, se mit à menacer le Démon. Il lui parla d'une maniere à se faire craindre, & d'un ton d'autorité : Malheureux, qui fais ici le sourd & le muet, qui ôtes à ce jeune homme l'usage de l'ouïe & de la parole, je te commande de sortir incessamment de son corps, & de n'y rentrer jamais.

XXV. Et exclamās & multùm discerpens eum, exiit ab eo, & factus est sicut mortuus; ita ut multi dicerent quia mortuus est.

Le Démon contraint d'obéïr, voulut montrer que c'étoit par force & malgré lui qu'il obéïssoit. Pour marque de son dépit, il jette des cris effroyables, il agite le Possedé avec des violences extraordinaires, &, en

le quittant, il le laisse sur la place comme mort; jusques-là que plusieurs disoient qu'en effet il étoit mort. Mais dés que Jesus l'eut pris par la main, il revint de cette espece de défaillance, & à l'heure même il se leva plus sain que jamais.

xxvi. A tenens i ejus, e eum, & s 19.

Voilà comme le Sauveur guerit tant de maux en un seul malade; aprés quoi il le rendit plein de force & de santé à son pere. Tout le peuple en fut étonné; & on ne pouvoit assés admirer les choses merveilleuses que la Toute-puissance divine operoit par cet Homme-Dieu.

Les Apôtres seuls étoient mortifiés de n'avoir pû faire un miracle, dont il s'étoit reservé toute la gloire. Neanmoins, ou la honte d'avoir paru foibles contre un Démon fier & malin, ou la crainte de n'en pouvoir plus chasser d'autres, les empêcha d'en témoigner publiquement à Jesus leur déplaisir. Ils attendirent à lui en parler, qu'il fût de retour à la maison. Là s'étant aprochés de lui, & ne pouvant tarder davantage à lui décharger leur cœur, ils lui demanderent en particulier pourquoi ils n'avoient pû chasser ce Démon.

xxvii. I introisset mum, Di ejus 20. i interroga eum: Qua non pot ejicere ei *Matth.* i

Il leur en donna deux raisons. La

xix. Di

Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, 21. diceretis monti huic : Transi hinc illuc, & transibit : & nihil impossibile erit vobis.

premiere étoit leur trop grande in credulité. Si vous aviés, disoit-i une foi vive, qui eût autant de forc à proportion, qu'en a le grain d moutarde parmi les semences, vou transporteriés les montagnes d'un lie à un autre. Toutes choses vous s roient possibles, & rien ne seroit ca pable de vous resister. Mais vôtre fc est encore foible, & il s'en faut bie qu'elle n'égale celle qui se trouv dans les ames les plus éclairées & le plus pures. C'est cette foi heroïqu qui peut tout, qui commande à l nature, qui domine sur les Démons qui obtient du Ciel tout ce qu'ell veut, & à quoi la vôtre n'est poir comparable.

Marc. 9. XXVII. Et dixit illis : Hoc genus 22. in nullo potest exire nisi in oratione & jejunio.

La seconde raison étoit leur pe d'affection pour la priere & pour l jeûne, qui sont les armes spirituelle toûjours necessaires pour combatt les ennemis de nôtre salut, & dor JESUS même se servoit si bien pou les vaincre. Lui donc qui venoit d la montagne, où il avoit prié & jeû né, étoit en droit de leur dire qu'il a de certains Démons, tellement dé terminés à ne point sortir des corp qu'ils possedent, & où ils se sont for tifiés depuis long-tems, que sans l

ɔurs de l'oraiſon & de la mortifi-
on, il eſt impoſſible de les en
ſſer.

*Sequenti die deſcendentibus illis de monte, occur-
is turba multa. Luc.9.37. 2. Ad turbam. Matth.
. 3. Syr. diſceptantes. 4. Syr. poſtularunt pacem
5. Gr. ſcribas, ut & Syr. 6. Cum eis Syr. 7. Ex-
vit. Luc.9. 38. addit Matth.17. 14. Genibus
utus ante eum. 8. Domine. Matth.17.14. 9. Et
m.* ſuprà. *v.14. addit Matth.* ſuprà. *lunaticus eſt,
ulè patitur. Nam Dæmon ut calumniam imponat
ıto (luna) aggreditur & remittit poſſeſſos, ſecun-
unares curſus S.Chryſoſt. hic. Hom.58. in Matth.
i. 10. Subito clamat. Luc 9.39. 11. Gr. lacerat.
Luc.* ſuprà. *dilanians; & ibid. diſſipat, & vix
it. 12. Obtuli eum Diſcipulis. Matth.17. 15.
Diſcipulos. Luc.9.40. 13. Obſecro te, reſpice
um meum, quia unicus eſt mihi. Luc 9 38. Syr.
rte ad me faciem tuam, & Matth.17.14. miſere-
meo. Syr. mei. 14. & perverſa. Matth 17.16.
.41. alloquens Diſcipulos & cæteros. Lyr hic, &
mò & omnes Iudæos. S.Hier. hic, & alii 15. Ad-
ıc filium tuum. Luc.9.41. 16. Diſſipavit. Luc.
ubi Syr. & ſtridere fecit eum, & hic add.* infrà.
*erpebat. 17. Ex quo explicandus Matth.17. 14.
ıdit in ignem, & crebrò in aquam lanſ. & alii.
. increpavit, ut habent alii Evangeliſtæ. 19. Et
ı eſt puer ex illâ horâ. Matth.17.17. addit Luc.
& reddidit illum patri ejus. 20. Acceſſerunt
17.18. 21. De grano ſinapis cui comparatur hic
ita S. Aug. Tract.40. in Ioan Quid humilius,
thementius, quid minutius, quid ferventius?
ımoniorum, quæ diu poſſederunt. Stapletonus in
is adverſus hæreſ. Ianſ. & Maldon. hic & con-
iſtoria.*



CHAPITRE XIII.

Jesus parle encore de sa Passion.

Marc. c. 9. à v. 29 ad 31.
Matth. c. 17. à v. 21. ad 23.
Luc. c. 7. à v. 44. ad 46.

UNe victoire si glorieuse sur le Démon, eût arrêté en ce lieu un homme passionné pour l'aplaudissement & la loüange. Mais elle fut à JESUS une puissante raison pour en sortir au plûtôt; parce qu'il fuyoit l'honneur, & qu'il ne souhaitoit rien tant que de nous aprendre à le mépriser.

Marc. 9.
XXIX. Et 1. inde profecti prætergrediebatur Galilæam, nec volebat quemquam scire.
XXX. Docebat autem Discipulos suos, & dicebat illis, 2. quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, & occident eum, & occisus, tertia die resurget.

Pendant que le peuple étoit dans l'admiration de tant de prodiges inouïs, où il faisoit éclater sa Toute-puissance, il se déroba secrettement; & non content de passer par la Galilée, fort à la hâte & sans bruit, il voulut comme obscurcir l'éclat de sa gloire, en prédisant les ignominies de sa mort. Il s'entretenoit sur le chemin avec ses Disciples, des douleurs & des oprobres qu'il devoit souffrir à Jerusalem.

Ecoutés-bien ce discours, leur disoit-il, & faites-y de serieuses reflexions: n'en perdés jamais le souvenir: gravés-le dans vôtre cœur, de

crainte qu'un jour vous ne manquiés de courage & de constance dans l'adversité. Il leur repeta dans un grand détail, ce qu'il leur avoit déja dit, qu'il seroit livré entre les mains des hommes, & qu'encore qu'il les aimât comme ses freres, ils le traiteroient avec la derniere indignité, & n'auroient point de repos qu'ils ne lui eussent ôté la vie.

Mais pour adoucir l'amertume que leur causoit un discours si triste, il ajoûta que malgré ses ennemis, il ressusciteroit trois jours aprés, & que la gloire de sa Resurrection effaceroit bien-tôt toute l'infamie de sa mort. Il leur parloit si clairement, qu'ils entendoient assés ce qu'il leur disoit. Mais ils ne pouvoient s'imaginer qu'une mort cruelle & infame ne repugnât point à la dignité du Messie.

C'étoit-là l'unique chose qui leur faisoit de la peine. Cependant leur peine n'étoit qu'un effet de leur ignorance. Ils avoient l'esprit tellement rempli de tenebres, que c'étoit comme un bandeau qui leur cachoit des verités, non moins salutaires à l'ame, que desagreables à la chair. Et comme d'ailleurs ils n'osoient prier leur

xxxi. Et ignorabant ... bum, 3. & ti... bant interr... re eum. 4.

Maître de les éclaircir sur ce point; où ils ne comprenoient rien, ils étoient dans une tristesse qui les accabloit.

1. *Stupebant (autem) omnes in magnitudine Dei, omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat. Luc. 9.44.* 2. *Conversantibus in Galilaâ. Matth 17. 21. addit Luc. 9.41. Ponite in cordibus vestris Gr. in aures, ut & Syr.* 3. *Istud, & erit velatum ante eos, ut non sentirent illud. Luc. 9.45.* 4. *Et contristati sunt vehementer. Matth 17.22.*

CHAPITRE XIV.

Jesus paye le tribut.

Matth. c. 17. à v. 23. ad finem.

Matth. 17.

XXIII. Et cum venissent Capharnaüm, accesserunt qui didrachma accipiebant 1. ad Petrum, & dixerũt ei: Magister vester non solvit didrachma?

XXIV. Ait, Etiã. Et cum intrasset in domũ, prævenit eum Jesus, dicens: Quid tibi videtur, Simon? Reges terræ à quibus accipiunt tributũ vel censum? à filiis suis, an ab alienis?

ILs marchoient cependant toûjours, & ils arriverent à Capharnaüm, où ceux qui depuis le bannissement d'Archelaüs, avoient charge de recevoir le tribut imposé par les Romains sur le peuple Juif, vinrent à Pierre, qui suivoit JESUS, & lui demanderent si son Maître ne payoit pas, comme les autres, l'impost des deux drachmes. Il leur répondit qu'oui; mais il fit cette réponse de lui-même, sans examiner si JESUS étoit obligé ou non, à le payer.

E'tant donc entré avec lui dans la maison, & voulant sçavoir de lui-

même ce qui en étoit, JESUS le prévint. Simon, lui dit-il, que vous en semble ? De qui pensés-vous que les Princes de la terre exigent les tributs ? Est-ce de leurs propres enfans, ou seulement des Etrangers & de ceux qui ne sont pas de leur sang ? Ce n'est que des Etrangers, répondit Pierre. Il faut donc, reprit le Sauveur, que les enfans en soient exempts. Vous qui me connoissés, qui n'ignorés pas que mon Pere regne dans le Ciel, & que tous les Princes d'ici bas sont ses sujets, croyés-vous que le Fils unique de ce Monarque souverain du monde, soit tributaire des Rois de la terre ?

xxv. Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jesus. Ergo liberi sunt filii. 2.

Mais afin d'ôter à ceux qui vous ont demandé le tribut, toute occasion de plainte ou de scandale, allés au bord de la mer, jettés la ligne, & le premier poisson qui s'y prendra, tirés-le : vous trouverés dans sa bouche un sicle qui vaut quatre drachmes. Donnés-les-leur pour moi & pour vous. Je suis bien aise qu'ils le reçoivent de vôtre main. Car voyant que j'aime mieux faire un miracle que de m'attirer leurs injustes reproches, vous connoîtrés que jamais il ne faut donner le

xxvi. Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, & mitte hamum, & eum piscem, qui primus ascenderit, tolle, & aperto ore ejus, invenies staterē 3, illum sumens, da eis pro me & te. 4.

moindre ſujet de murmure à ceux que vous pouvés contenter, ſans rien faire d'indigne de vous.

Mais conſiderés auſſi que je ne paye pas le tribut pour tous mes Diſciples, que je le paye ſeulement pour moi & pour vous, & ſans autre obligation que celle de la charité. Vous verrés par là qu'à l'égard des charges & des impôts, les Miniſtres de mon Egliſe, dont je vous ai fait le Chef, doivent avoir des immunités & des privileges qui les diſtinguent du peuple.

1. *Pro Romanis, ubi poſt Archelai exilium, ditio ejus contributa eſt. Syr. E. Ioſeph. l. 17. Antiquit. c. 15. in fine. Didrachma verò æſtimatur ſolidis circiter 4.*
2 *Dominus noſter & ſecundùm carnem, & ſecundùm ſpiritum, filius Regis erat, vel ex David ſtirpe generatus, vel omnipotentis Verbum Patris. Ergo tributa quaſi Regum filius non debebat. S. Hier. hîc.* 3. *Hoc eſt, quatuor drachmata. S. Aug. ſerm. 6. de verbis Apoſt. ſive ſiclum Hebraïcum; ut Maldon. hîc, & alii.* 4. *Non enim ut debitor dedit, ſed ut ipſorum infirmitatem dirigens. S. Chryſ. hîc, Hom. 59. Et Eccleſiam liberam eſſe à cenſu mundi pronuntiant Patres & Concil. S. Gr. Epiſt. 116. Lateranenſe, & Conſtantienſe, &c. & S. Hier. hîc: nos pro illius tributa non reddimus, & quaſi filii Regis, à vectigalibus immunes ſumus.*

CHAPITRE XV.

Réponse de Nôtre Seigneur touchant la dispute des Apôtres sur la préseance.

Marc. c. 9 à v. 32. ad 37. Matth. c. 18. à v. 1. ad 6. Luc. c. 9. à v. 46. ad 49.

PAR ces dernieres paroles, le Sauveur avoit donné à Saint Pierre, & en sa personne à tous les Apôtres une haute idée de leur ministere. Mais comme il ne favorise de ses graces extraordinaires, ni n'éleve aux premieres charges de son Royaume, que ceux qu'il juge assés humbles pour en user avec modestie ; il leur fit à tous en même tems, & au même lieu, une leçon admirable sur l'humilité. Ils lui en donnerent le sujet eux-mêmes par leur ambition.

Les discours qu'ils avoient déja tenus dans le chemin, ne marquoient que trop leur orgueil caché, soit que les faveurs particulieres que JESUS faisoit à quelques-uns d'eux, eussent donné de la jalousie aux autres, ou que l'ambition leur fist desirer les premieres places dans un Royaume imaginai-

re, qu'ils attendoient aprés la Resurrection, & qu'ils se figuroient tout semblable à ceux de la terre: quoiqu'il en soit, il est seur que la pensée d'une grandeur chimerique leur étoit venuë dans l'esprit, qu'ils en avoient fait le sujet de leur entretien; & qu'enfin la conversation s'étoit tournée en querelle.

Ainsi les Disciples d'un Maître si humble, se piquoient d'honneur, & contestoient entre eux sur la préseance, sourdement pourtant, & sans lui dire le sujet de leur dispute. Mais le Sauveur qui connoissoit leur orgueil, quelque soin qu'ils prissent de le cacher, le voulut guerir, aprés avoir laissé rallentir le premier feu de cette passion.

Marc 9. XXXII. Qui cùm domi esset, interrogabat eos: Quid in via tractabatis? XXXIII. At illi tacebant; siquidem in viá inter se disputaverāt, quis eorum major esset.

Il y avoit déja quelque tems qu'ils étoient arrivés au logis, lorsqu'il les apella tous; & s'étant assis au milieu d'eux, il leur demanda: Dequoi parliés-vous en venant ici? Ils jugerent incontinent que cette demande n'étoit pas pour aprendre d'eux ce qu'il ne pouvoit ignorer, mais pour les reprendre de leur folle vanité. Cela leur fit ouvrir les yeux; la rougeur leur vint au visage; ils sentirent qu'ils

avoient eu tort de se quereller sur le point d'honneur ; & la confusion qui suit d'ordinaire le peché, leur ayant ôté la parole, ils demeurerent quelque tems sans oser répondre. Mais s'étant un peu remis, & ayant changé leur mauvaise honte en une douleur de leur faute, ils avouërent enfin qu'ils étoient coupables.

Ce fut dans ce sentiment qu'ils s'aprocherent de leur divin Maître : & par une question generale qu'ils lui firent, ils lui declarerent assés le sujet de leur dispute. Ils lui demanderent qui étoit celui qu'il estimoit le plus grand dans son Royaume celeste. Il leur répondit en deux manieres. En l'une il se contenta de les instruire de bouche ; en l'autre, il joignit l'action aux paroles.

Matth. 18. 1. In illâ horâ accesserunt Discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas major est in regno cœlorum.

Il leur dit d'abord que quiconque vouloit être le premier parmi les siens, devoit se mettre au dernier rang, & servir les autres, & que nul n'étoit plus grand que celui qui se tenoit pour le plus petit de tous. Ensuite il apelle un petit enfant qui étoit-là, le prend par la main, l'embrasse, & l'ayant mis au

Marc. 9. XXXIV. Et residēs vocavit duodecim, & ait illis : Si quis vult primus esse, erit omniū novissimus, & omnium minister. 3. XXXV. Et accipiēs 4. puerum, statuit eum in medio eorum ; quem cùm com-

n'eſt pas de vos Diſciples comme nous.

Si la jalouſie, ou quelque autre paſſion dereglée, eût fait agir les Apôtres en cette rencontre, leur emportement eût été blamable: mais ils pechoient moins par malice que par ignorance. Auſſi le Sauveur ne les reprit pas ouvertement de leur zele precipité & indiſcret. Il ſe contenta de leur dire: Ne vous opposés point à cet homme; laiſſés-le faire. Il eſt impoſſible que la liberté qu'il ſe donne, ne produiſe quelque bien. Il faudroit qu'il fût tout-à-fait déraiſonnable, ſi incontinent aprés avoir fait des miracles en mon nom, il diſoit du mal de moi. Que s'il eſt vrai, ce qu'on dit communément, que celui-là eſt pour nous, qui ne ſe declare pas contre nous: le proverbe doit avoir lieu particulierement ici, où l'on peut être neutre, & où vous avés ſujet de conſiderer comme ami, celui qui non ſeulement n'entreprend rien contre vous, mais qui ne fait que ce que vous faites, & qui ne prend que les moyens, dont vous vous ſervés, pour arriver à la même fin.

xxxviii. Jeſus autem ait: Nolite prohibere eum: Nemo eſt enim qui faciat virtutem in nomine meo, & poſſit citò malè loqui de me.

xxxix Qui enim non eſt adverſum vos, pro vobis eſt. 3.

D'ailleurs c'eſt mal fait que de condamner des actions, qui devant Dieu ne peuvent être mauvaiſes. Si vous croyés comme une verité conſtante, ce que je vous dis, qu'un verre d'eau, qu'on vous donne pour l'amour de moi, & parce que vous êtes les ſerviteurs & les Miniſtres du Meſſie, ne ſera pas ſans recompenſe, croyés auſſi que les œuvres de charité, que fait cet homme, bien qu'il n'ait pas le bon-heur d'être avec moi, ſont des œuvres meritoires, & qu'il en ſera récompenſé, tant en ce monde qu'en l'autre.

XL. Quiſquis enim potum dederit vobis, calicē aquæ in nomine meo, quia Chriſti eſtis, Amen dico vobis, non perdet mercedem ſuam.

1. Non ſequitur nobiſcum. Luc. 9. 49. Syr. quia non venit nobiſcum poſt te. 2. Non invidiá, non pravâ aliquâ æmulatione. Victor Antioch. & alii hîc. 3. Non eſt medium intereſſe cum Chriſto, & adverſari ei. Janſ. & alii hîc.

CHAPITRE XVII.

Du ſcandale & des occaſions du peché.

Marc. c. 9. à v. 41. ad finem.
Matth. c. 18. à v. 6. ad 10.
Luc. c. 17. à v. 1. ad 3.

SCachés de plus que, comme il n'y a point de bonne œuvre ſans récompenſe, il n'y en a point auſſi de mauvaiſe ſans punition,

Les Loix ordonnent des peines pour les moindres fautes, & les peines sont plus rigoureuses, lors que les fautes sont publiques, & capables de scandaliser les ames foibles.

Marc. 9. XLI. Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis, credentibus in me, bonũ est ei magis 1. si circundaretur mola asinaria collo ejus, & in mare mitteretur.

Ceux qui croyent en moi, sont toûjours petits à leurs yeux, & encore plus petits aux yeux du monde. Et neanmoins ceux qui par leur mauvais exemple, corrompent les moindres d'entre eux, seront châtiés tres-severement, pour les avoir portés au peché. Il seroit plus souhaitable à ces pecheurs scandaleux d'être jettés au fond de la mer, une meule du moulin au cou, que de causer un tel desordre. Ce mal seroit un grand bien pour eux, s'il pouvoit les preserver d'un aussi grand mal qu'est celui de perdre les ames.

Matth. 18. VII. Væ mundo à scandalis! necesse est enim ut veniant scandala; 2. verumtamen væ homini illi per quem scandalũ venit.

Malheur au monde, à cause des mauvais exemples, & des sujets de scandale, qui s'y trouvent! Je sçai qu'il s'y en trouvera toûjours; parce qu'étant, comme il est, essentiellement méchant, il ne se peut faire que l'iniquité n'y regne. Mais puisque ce torrent n'emporte personne malgré lui, & qu'au milieu de la corruption du siecle, il n'y

a point d'homme qui ne conserve sa liberté, on n'est jamais excusable, quand on est allés malheureux, ou pour engager les autres au peché, ou pour s'y laisser engager volontairement, & n'en pas fuïr l'occasion.

Je vous donne encore cet avis, & je veux que vous l'écoutiés comme un avis de la derniere importance. On a dans le monde des amis dont on croit avoir autant de besoin pour réüssir dans les affaires, que le corps en a de la main, ou du pied, pour agir, ou pour marcher. Il y en a d'autres qu'on cherit comme ses yeux. Mais si vous avés un vrai amour pour vous-mêmes; il faut rompre avec ces amis, lors qu'ils vous empêchent de faire vôtre devoir. Il faut couper cette main & la jetter loin de vous, quand elle se porte au mal. Ne vaut-il pas mieux que vous entriés dans le Royaume des vivans, n'ayant qu'une seule main, que d'en avoir deux, & d'être jettés dans l'abîme, où les Damnés souffrent sans relâche de cruels tourmens, où le ver qui ronge le corps & l'ame, ne meurt point, & où le feu qui

Marc. 9. XLII. Et si scandalizaverit te manus tua, abscinde illam. 2. Bonum est tibi debilem introire in vitâ, quàm duas manus habentẽ ire in Gehennam, in ignẽ inextinguibilẽ.

XLIII. Ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.

brûle l'un & l'autre, ne s'éteint jamais.

Que si vous ne devés avoir nul égard pour ces faux amis, dont il semble que vous ne puissiés vous passer, non plus que de vôtre main; si vous devés renoncer à leur amitié, lors qu'il y va de l'honneur de Dieu; soyés toûjours prêts à vous separer de ceux dont le commerce peut nuire à vôtre salut, quoique d'ailleurs ils semblent vous être aussi necessaires que vôtre pied. N'épargnés pas ce malheureux pied qui vous mene au précipice, coupés-le au plûtôt & jettés-le loin de vous. Le plus grand mal qui vous en puisse arriver, est de demeurer boiteux. Mais n'est-ce pas un bien moindre mal, que si avec vos deux pieds vous décendiés dans l'enfer, pour y être tourmenté durant tous les siecles?

XLIV. Et si pes tuus scandalizat te, amputa illũ. Bonum est tibi claudum introire in vitã æternam, quàm duos pedes habẽtem mitti in Gehennam ignis inextinguibilis.

XLV. Ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.

Vôtre œil même, qui vous est si cher, il faut que vous ayés le courage de vous en priver, il faut que vous l'arrachiés, si par ses regards trop libres, il met vôtre ame en un manifeste danger de perir. C'est un mal de n'avoir qu'un œil; mais ce mal devient un bien, lors

XLVI. Quòd si oculus tuus scãdalizat te, ejice eum. Bonum est tibi luscum introire in regnũ Dei, quàm duos oculos habentem mitti in Gehennã ignis.

lors qu'il ſert à gagner le Ciel, où les Bienheureux ſont exempts de toutes les peines que je viens de dire, & que vous ne pourriez éviter, ſi par le deſir de conſerver ce mauvais œil, vous veniez en un état où deux yeux ne vous ſerviroient qu'à aller plus droit & plus vîte dans l'Enfer.

Apprenez de-là à ne plus compter pour vos amis ceux dont l'exemple & la frequentation vous ſont des ſujets de ſcandale, & à les quitter plûtôt que de vous damner en leur compagnie. La nature aura de la peine à rompre ces ſortes d'attaches. Mais ſi la Loy veut que les Victimes paſſent par le feu, & que dans tous les ſacrifices il y ait du ſel : il faut auſſi que les Juſtes, comme des hoſties vivantes, qui ſe conſument au ſervice du Seigneur, ſoient éprouvez par le feu, & qu'ils joignent aux ſaintes ardeurs du divin amour le ſel piquant de la mortification.

XLVIII. Omnis enim igne ſalietur & omnis victima ſale ſalietur. 7.

C'eſt-là ce bon ſel, qui preſerve l'ame de la corruption du peché. Mais vous ſçavez que le meilleur ſel, quand il eſt une fois gâté, n'eſt plus bon à rien, & qu'on ne

XLIX. Bonum eſt ſal, quòd ſi ſal inſulſū fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis ſal, & pacem habete inter vos.

sçauroit lui rendre sa premiere force. Faites donc provision de ce sel spirituel, & prenez bien garde qu'il ne se corrompe. Voilà le moyen de vous maintenir dans la paix que je souhaite de voir regner parmi vous, & qui attirera aprés elle toutes les vertus.

1. *Syr. satius ei fuisset, &c. Luc. verò* 17. 2. *utilius est illi, &c. quam ut scandalizet, &c.* 2. *impossibile est ut non veniant Luc.* 17. 1. 3. *Et projice abs te. Matth.* 18. 8. 4. *Erue eum & projice abs te. Matth.* 18. 9. 5. *Gr. & Syr. hic, & Vulgata. Matth.* 18. 9. *cum uno oculo.* 6. *Probabitur. Theophil. hic.* 7. *Hoc dixit ex Levit.* 2. 14. *In omni oblatione tua offeras sal.*

CHAPITRE XVIII.

Matth. c. 18. *à v.* 10. *ad* 15.

Jesus défend de mépriser les petits.

APrés ces avertissemens, je ne doute point que ceux d'entre vous qui s'aiment eux-mêmes, comme ils doivent, n'évitent les occasions de scandale. Je ne doute point non plus, que ceux qui aiment le prochain, comme ils y sont obligez, n'en usent tout autrement, que ne fait le monde, à l'égard de ceux qui croient en moy. Car le monde les meprise, parce que sui-

vant mon exemple, ils affectent d'être petits & simples, comme des enfans.

Prenez-y donc garde, & tachez de vous comporter de telle sorte à leur égard, qu'il ne vous arrive jamais de mépriser, ny de scandaliser le moindre d'entre eux. Je ne crois pas que vous puissiez regarder d'un œil dédaigneux ceux dont les Anges prennent un soin particulier, ceux que mon Pere cherit, & pour qui je suis moy-même descendu du Ciel. Or apprenez aujourd'huy de moy qu'il n'y a pas un de ceux-là qui n'ait pour Gardien un des Princes de la Cour celeste, un Ange qui voit mon Pere face à face, sans jamais le perdre de veuë.

Matth. 18. x. videte ne contemnatis unum ex his pusillis: Dico enim vobis quia Angeli eorum 1. in cœlis semper vident faciem Patris mei, qui in cœlis est.

C'est pour eux que je suis venu icy bas; & si je me suis fait homme semblable aux autres, ce n'a esté que dans le dessein de les sauver, & de courir, comme un bon Pasteur, aprés ceux qui étoient encore dans l'égarement. Vous ne trouvez pas étrange qu'un berger, qui a cent brebis, & qui en a perdu une, laisse les quatre-vingts dix-neuf autres sur les montagnes, pour aller chercher par tout celle qui

xi Venit enim Filius hominis salvare quod perierat.

xii. Quid vobis videtur? Si fuerint alicui centum oves & erraverit una ex eis, nonne relinquit nonaginta novem in montibus, & vadit quærere eã quæ erravit?

XIII. Et si contigerit ut inveniat eam; Amē dico vobis quia gaudet super eā magis quàm super nonaginta novē, quæ non erraverunt.

XIV. Sic non est voluntas ante Patrem vestrū, qui in cœlis est, ut pereat unus de pusillis istis.

s'est égarée. Vous ne vous étonnez pas non plus, que l'ayant trouvée, il en ait une joye plus sensible, que de revoir toutes les autres, qui n'ont été en aucun danger de se perdre.

Sçachez donc que je ne dois pas en faire moins pour les enfans du Pere celeste, moy qui connois l'affection qu'il a pour eux, & qui sçais qu'encore que son troupeau soit petit aux yeux du monde, & que par humilité, il se fasse encore plus petit qu'il n'est, ce charitable Pasteur ne veut pourtant pas qu'aucune de ses oüailles s'échappe, en preferant le vice à la vertu, & l'erreur à la verité.

1. *Magna dignitas animarum, ut unaquaque habeat ab ortu nativitatis in custodiam suam Angelum delegatum. S. Hir. hic. & S. Chrys. Hom. 3. ad Colos. quisque fidelis Angelum habet.*

CHAPITRE XIX.

Du pardon des injures.

Matth. c. 18. à v. 15. ad 21.

QUe si l'exemple d'un si bon Pere, d'un si bon Pasteur vous inspire le zele des ames, je veux que ce zele soit plein de douceur.

Vous devez être comme de charitables Medecins envers les Pecheurs; vous devez panser les playes qu'ils se sont faites, & non pas leur en faire de nouvelles. C'est-là vôtre office, c'est à quoy je vous ay apellez, c'est ce que j'attends de vous, puisque par l'union que vous avez avec moy, vous contractez une alliance étroite avec le reste des hommes, jusqu'à devenir non seulement leurs amis, mais même leurs freres.

Regardez donc les fautes d'autruy, non avec chagrin, mais avec compassion. Je n'en excepte même pas celles qui se commettront contre vous : au contraire c'est pour celles-cy, plus que pour les autres, que je veux vous accoûtumer à bannir de vôtre cœur tout ressentiment, & tout esprit de vengeance. Si donc vôtre frere vous a offensez, allez le trouver, & faites-luy voir qu'il a tort, mais que cela se passe entre vous & luy, afin que la chose demeure secrete, & que le soin que vous aurez d'empêcher qu'elle n'éclate, l'oblige à se reconnoître.

Matth. 18. xx. Si peccaverit in te f. frater tuus, vade & corripe eum inter te & ipsum solum. Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum.

S'il reçoit bien vos remontrances,

vous n'aurez pas peu gagné, puisque vous aurez contribué à sauver l'ame de vôtre frere. Mais s'il les rejette, ne perdez pas pour cela toute esperance de le ramener. Faites encore une seconde tentative; retournez chez luy avec un ou deux témoins. Peut-être que la presence & l'autorité de deux ou trois personnes gagneront sur luy ce qu'un seul n'a pû emporter.

XVI. Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum, vel duos, ut in ore duorum vel trium testium stet omne verbum. 2.

Mais s'il se moque aprés cela de vos avertissemens, le témoignage de plusieurs personnes servira du moins à le convaincre de sa faute: & la plainte que vous en ferez, aura toute la force qu'elle doit avoir, selon vôtre Loy. Car il vous sera permis alors de vous rendre denonciateurs contre luy, de le deferer au Prelat, ou au juge Ecclesiastique. Et en cas que l'Eglise même, étant assemblée, ne puisse fléchir son obstination, ny l'exciter à la penitence, n'ayez plus rien de commun avec ce pecheur endurci; fuiez-le, comme on fait icy les Gentils & les publicains.

XVII. Quòd si nō audierit eos, dic Ecclesiæ: 3. si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus & Publicanus.

Vous y êtes obligez, lors que le Chef de l'Eglise l'a retranché de la Communion des Fideles, puis-

que la sentence d'xcommunication fulminée contre lui, est confirmée au Tribunal de la Justice de Dieu. Vous qui êtes mes Apôtres & mes principaux Ministres, vous aurez ce privilege, que tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le Ciel. Et soit que vous accordiez ou que vous refusiez au pecheur l'absolution de ses crimes, je ratifieray tout, auprés de mon Pere.

XVIII. Amen dico vobis: Quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata & in Cœlo: & quæcumque solveritis super terram, erunt soluta & in cœlo.

Au reste ne soyez point surpris de ce que je vous donne ce pouvoir. Je vous diray quelque chose d'aussi étonnant. C'est que la priere de deux personnes sera infailliblement exaucée, toutes les fois qu'elles se joindront ensemble, pour demander d'un commun accord, à mon Pere qui est dans le Ciel, les choses dont elles auront besoin. J'aime tant l'esprit de paix & de charité, qu'en quelque endroit que je voye deux ou trois personnes, ainsi unies & assemblées en mon nom, je me trouve au milieu d'eux pour les instruire, pour les consoler, & pour les défendre.

XIX. Iterum dico vobis: quia si duo ex vobis consenserint super terram de omni re, quamcunque petierint, fiet illis à Patre meo, qui in cœlis est.

XX. Vbi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. 4.

1. *Te læserit. S. Hier. hic, & alii.* 2. *Deuter.* 19. 15. 3. *Præposito S. Aug. lib. 1. de Civit. c. 9. S. Chrys. hom. 61. in Matth. Euthym. hic, &c.*

4. *Colligans & custodiens eos, & complens eorum petitiones. Euthym. hic.*

CHAPITRE XX.

Qu'il faut pardonner autant de fois qu'on est offensé.

Matth. c. 18. à v. 21. ad 23.
Luc. c. 17. à v. 3. ad 5.

PIERRE entendoit ce discours avec son application & sa ferveur ordinaire, & comme il vouloit garder exactement les preceptes de son Maître, sur tout celui du pardon des ennemis, qui lui sembloit le plus difficile; il s'approcha, & luy dit: Seigneur, combien de fois voulez-vous que je pardonne à mon frere, lorsqu'il m'aura offensé? Serez-vous content si je luy pardonne sept fois; c'est à-dire, comme on l'entend d'ordinaire, beaucoup de fois.

Matth. 18. XXI. Tunc accedẽs Petrus ad eum, dixit: Domine, quoties peccabit in me frater meus, & dimittam ei? usque septies? 1.

Non, repartit le Sauveur, qui en même tems regarda les autres Disciples, & réveillant leur attention, leur dit à tous: Il faut à la verité que vous repreniez avec douceur celui de vos freres, qui offense Dieu en vous offensant: mais quand il luy arriveroit de vous offenser chaque jour sept fois, c'est à dire, tres-souvent & à toute occa-

Luc. 17. III. Attendite: Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum, & si pœnitentiã egerit, dimitte illi.
IV. Et si septies in die peccaverit in te, & septies in die conversus fuerit, dicens; Pœnitet me, dimitte illi.

ſion, s'il vient à s'en repentir, & qu'il en témoigne du regret, je deſire qu'autant de fois vous lui remettiez l'injure.

Puis ſe retournant vers Saint Pierre, je ne vous dis pas, continua-t-il, que vous pardonniez ſeulement ſept fois, ou ſi vous voulez, une infinité de fois : je vous dis que ſi l'infini ſe pouvoit multiplier, & ſi ce grand nombre d'injures que vous recevrez, étoit encore ſeptante-ſept fois plus grand, vous devriez être aſſez genereux, pour tout remettre & tout oublier.

Matth. 18. xxII. Dicit illi Jeſus: Non dico tibi uſque ; ſepties, ſed uſque ſeptuageſies ſepties.

1 Significat immenſum, infinitum, &c. S. Chryſ. Euthym. hic & alii. 2. Quadringintis nonagin: a vicibus, ut toties peccanti fratri dimitteret in die, quoties ille peccare non poſſit. S. Hie. hic, & alii.

CHAPITRE XXI.

La Parabole du Serviteur qui ne veut faire nulle remiſe à ſon Compagnon.

Matth. c. 18. *à v.* 23. *ad finem.*

CE ſont-là, pourſuivit le Sauveur, les maximes & les loix fondamentales du Royaume celeſte, que je ſuis venu établir, & ... le Roy ſe comporte avec ſes ſu-

jets comme un Maître, qui fait rendre compte à ses serviteurs.

Figurez-vous donc un Prince, qui commande qu'on fasse venir devant lui tous ses Officiers, qui veut voir & examiner lui même leurs comptes, & qui en trouve un, redevable de dix mille talens. Cette somme étoit immense pour un homme, qui avoit à peine de quoy vivre, & tout son bien ne suffisoit pas pour la payer. Cependant le Prince la luy demande toute entiere, & le trouvant insolvable, ordonne sur l'heure non seulement qu'on saisisse tout ce qu'il a, mais qu'on le vende lui-même, & qu'on le fasse esclave avec sa femme & ses enfans.

Matth. 18. XXIII. Ideò assimilatū est regnum cœlorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis. XXIV. Et cum cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus, qui debebat ei decē millia talenta. XXV. Cùm autem non haberet unde redderet, jussit eum Dominus venūdari, & uxorem ejus, & filios, & omnia quæ habebat, & reddi. XXVI. procidens autem servus ille orabat eum dicens: Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

Que fera un homme qui se voit reduit à une extrême necessité, & au dernier desespoir ? Il n'a rien à esperer du côté de la Justice : sa seule resource est la bonté de son Maître. Il le va trouver, se jette à ses pieds, le conjure de prendre patience, lui promet enfin de le satisfaire. Donnez-moy du tems, lui dit-il, & je vous payeray tout ce que je vous dois.

Il ne fallut que cela pour fléchir le Maître, & l'émouvoir à compas-

ſion. Il eut pour ce méchant ſerviteur plus de bonté qu'il ne meritoit, & qu'il n'eſperoit : car, quelque grande que fût ſa dette, en le renvoyant, il la lui remit toute entiere. Mais ce miſerable ne fut pas plûtôt hors de la preſence de ſon bienfacteur, qu'il oublia tout-à-fait l'exemple de charité & de douceur qu'on venoit de lui donner.

xxvii. Miſertus autẽ Dominus ſervi illius, dimiſit eum, & debitum dimiſit ei.

xxviii. Egreſſus autem ſervus ille invenit unum de conſervis ſuis, qui debebat ei centum denarios : & tenens ſuffocabat eum, dicens : Redde quod debes.

Le premier qu'il rencontra à la ſortie du Palais, fut un de ſes compagnons, qui lui devoit une ſomme fort modique : c'étoit cent deniers, qui ne faiſoient qu'un talent. Il le ſaiſit auſſi-tôt, le prit à la gorge, & ſembloit vouloir l'étrangler. Rends-moy, diſoit-il, rends-moy toute à l'heure ce que tu me dois. Le Debiteur étonné ſe jette à ſes pieds, le ſupplie d'avoir un peu de patience, & l'aſſure que dans peu de tems il le payera. Mais cet homme fier & inhumain lui tourne le dos, ne daigne pas l'écouter, & au lieu d'en avoir pitié, le fait traîner en priſon, réſolu de l'y tenir juſques à l'entier payement de ſa dette, quoy qu'elle fût dix mille fois moindre que celle qui

xxix. Et procidens conſervus ejus, rogabat eum dicens : Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

xxx. Ille autem noluit ; ſed abiit, & miſit eum in carcerem, donec redderet debitum.

luy avoit été remise un moment auparavant, contre son attente.

xxxi. Videntes autem conservi ejus quæ fiebāt, contristati sunt valdè, & venerunt, & narraverunt Domino suo omnia quæ facta fuerant.

Tous les autres serviteurs qui avoient vû cette cruauté, en conçurent tant de douleur, qu'ils allerent trouver le Prince, & lui en firent de grandes plaintes. Le Prince indigné resolut de punir severement le coupable, suivant les Loix de son Etat, qui revoquent toutes les graces accordées à ceux qui n'imitent pas sa clemence & sa douceur. Il le fait venir, luy reproche d'abord son extrême dureté, en lui disant : Mechant serviteur, je t'ay remis par une pure bonté, tout ce que tu me devois, à cause que tu m'en as prié : ne devois-tu pas suivre mon exemple, & avoir pitié de ton compagnon, comme j'avois eu pitié de toy ? Là dessus il le condamne à une prison perpetuelle, il le livre entre les mains des Officiers de la Justice, & leur ordonne de ne le point élargir, qu'il n'ait tout payé.

xxxiv. Tunc vocavit illum Dominus suus, & ait illi: Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me.

xxxiii. Nonne ergo oportuit & te misereri cōservi tui, sicut & ego tui misertus sum ?

xxxiv. Et iratus Dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum.

Il n'est pas besoin, ajoûta le Sauveur, que je vous explique cette Parabole. Je vous ay déja dit que ce Prince represente mon Pere celeste : Je vous avertis seulement qu'on vous traitera, comme on a fait

xxxv. Sic & Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris. *ɩ.*

viteur cruel & ingrat, si vous ne
és plus de douceur à vos freres,
ous n'en avés montré jusqu'à
enant; si aprés avoir reçu de la
Misericorde une abolition ge-
de vos crimes, vous ne cedés à
biteurs tout le bien qu'ils vous
is, & ne pardonnés à vos enne-
our le mal qu'ils vous ont fait.
t les vindicatifs, & les punit
l'enfer, comme s'il ne leur avoit
s pardonné de fautes.
n'est pas qu'il veuille revoquer
aces qu'il a données, ni qu'il
epente: mais les offenses qu'il a
ės, font que les pecheurs qui re-
ent dans leurs desordres, ou qui
nmettent de nouveaux, parois-
ses yeux plus criminels & plus
sables; parce que les rechûtes
n caractere de malice, d'ingrati-
d'endurcissement & d'impeni-
, que n'ont pas les premiers pe-

luy avoit été remiſe un moment auparavant, contre ſon attente.

xxxi. Videntes autem conſervi ejus quæ fiebãt, contriſtati ſunt valde, & venerunt, & narraverunt Domino ſuo omnia quæ facta fuerant.

Tous les autres ſerviteurs qui avoient vû cette cruauté, en conçurent tant de douleur, qu'ils allerent trouver le Prince, & lui en firent de grandes plaintes. Le Prince indigné reſolut de punir ſeverement le coupable, ſuivant les Loix de ſon Etat, qui revoquent toutes les graces accordées à ceux qui n'imitent pas ſa clemence & ſa douceur. Il le fait venir, luy reproche d'abord ſon extrême dureté, en lui diſant : Mechant ſerviteur, je t'ay remis par une pure bonté, tout ce que tu me devois, à cauſe que tu m'en as prié : ne devois-tu pas ſuivre mon exemple, & avoir pitié de ton compagnon, comme j'avois eu pitié de toy ? Là deſſus il le condamne à une priſon perpetuelle, il le livre entre les mains des Officiers de la Juſtice, & leur ordonne de ne le point élargir, qu'il n'ait tout payé.

xxxii. Tunc vocavit illum Dominus ſuus, & ait illi: Serve nequam, omne debitum dimiſi tibi, quoniam rogaſti me.

xxxiii. Nonne ergo oportuit & te miſereri cõſervi tui, ſicut & ego tui miſertus ſum ?

xxxiv. Et iratus Dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet univerſum debitum.

Il n'eſt pas beſoin, ajoûta le Sauveur, que je vous explique cette Parabole. Je vous ay déja dit que ce Prince repreſente mon Pere celeſte : Je vous avertis ſeulement qu'on vous traitera, comme on a fait

xxxv. Sic & Pater meus cœleſtis faciet vobis, Si non remiſeritis unuſquiſque fratri ſuo de cordibus veſtris.

ſans l'aide du Ciel. Je dis plus; je dis que quelque loüables, quelque meritoires que ſoient vos œuvres, Dieu abſolument & dans la rigueur ne vous doit rien; & que s'il vous récompenſe, c'eſt qu'il lui plaît d'en uſer ainſi, & qu'il s'y eſt volontairement obligé. Il eſt vôtre Maître: vous êtes nés ſes eſclaves, & vous ne vivés que pour le ſervir.

Conſiderés de quelle maniere vous en uſés avec vos valets. Si quelqu'un de vous a un ſerviteur, ou qui laboure ſes terres, ou qui paiſſe ſes troupeaux, l'invite-t'il à ſe mettre à table, dés qu'il eſt revenu des champs? Non. Il lui dit d'abord: Aprêtés-moi à ſouper; prenés vîte vôtre ceinture, & relevés vôtre robe; mettés la nappe; ſervés; aportés les plats; donnés-moi à boire, & aprés cela vous pourrés boire & manger.

Hé quoi penſés-vous que le Maître doive beaucoup à ſon ſerviteur pour avoir bien travaillé & executé ſes ordres? Je ne le crois pas, ſachés donc qu'il en eſt de même de vous à l'égard de Dieu. Quand vous aurés accompli tout ce qu'il demande de vous, dites que vous êtes des ſerviteurs inutiles, que vous avés fait ce

VII. Quis autem veſtrum habet ſervum arãtem, aut paſcentem, qui regreſſo de agro dicat illi ſtatim: Tranſi, & recumbe. VIII. Et non dicat ei: Para quod cœnem, & præcinge te, miniſtra mihi donec manducem & bibã; & poſt hæc tu manducabis & bibes? IX. Nunquid gratiam habet ſervo illi, quia fecit quæ ei imperaverat? X. Non puto. Sic & vos, cum feceritis omnia, quæ præcepta ſunt vobis, dicite: Servi inutiles ſumus quod debuimus facere, fecimus.

que vous deviés, & qu'enfin vous n'avés droit d'exiger de lui que ce qu'il vous a promis, qu'une simple gratification, & un pur effet de sa liberalité.

1. *Gr. Sycamino species est mori. vide Diction.*
2. *vide Matth.* 17. 19. *ad c.* 12. *hujus partis.*
3. *Gr. advenium.* 4. *Non ideo quia meritis non datur, sed quia data sunt & ipsa merita quibus datur. S. Aug. Ep.* 105. *& alibi.*

Matth. c. 19. *à* 1. *ad* 10.
Marc. c. 10. *à v.* 1. *ad* 10. *& ab* 11. *ad* 13.
Luc. c. 6. *v.* 18.
Matth 19.
I. Et factum est cum consummasset Jesus sermones istos, migravit à Galilæâ, & venit in fines Judææ trans Jordanē.
II. Et secutæ sunt eum turbæ multæ, & curavit eos ibi. I.
III. Et accesserunt ad eū Pharisæi, tentantes eum, & dicentes: Si licet homini dimittere uxorem suā quacumque ex causa?

CHAPITRE XXIII.

Du divorce permis par la Loy.

LOrsque Jesus fit ce discours, il étoit encore dans la Galilée: mais il en partit bien-tôt pour la Judée, où il s'arrêta de-là le Jourdain. Il y fut suivi par de grandes troupes de gens, parmi lesquels il y avoit beaucoup de malades qu'il guerissoit tous en quelque endroit qu'ils se presentassent à lui; ne manquant jamais de joindre à la guerison des corps, des instructions salutaires pour les ames.

Quelques Pharisiens, venus pour l'entendre, crûrent avoir trouvé l'occasion d'entrer en dispute avec lui sur un point, qu'ils s'imaginoient le devoir embarrasser. La question étoit

touchant le mariage, savoir, si pour quelque sujet que ce fût, il étoit permis à un mari de quitter sa femme. Il vit bien que toute leur subtilité ne tendoit qu'à faire voir que sa doctrine étoit contraire à leur Loi.

Ce fut par cette raison qu'il se servit de la Loi même pour les confondre. Il leur demanda ce que Moyse leur avoit prescrit là-dessus. Ils répondirent qu'en certain cas il leur permettoit le divorce. Quoi donc, repliqua Jesus, n'avés-vous point lû ce qui est dans l'Ecriture, que celui qui a creé l'homme, forma dés le commencement du monde l'un & l'autre sexe, & les unissant par le mariage, fit cette Loi, qui subsistera jusques à la fin des siécles : L'homme & la femme n'ayant originairement que la même chair, le mari quittera son pere & sa mere, pour demeurer avec sa femme. Quelque liaison que puissent avoir les enfans avec leur pere & leur mere, ils ne laissent pas d'habiter séparément, & la Loi même leur défend toute autre union, que celle des cœurs. L'homme & la femme au contraire sont unis si étroitement, que non seulement les biens sont communs entre eux;

IV. Qui respondens ait eis : 5. Non legistis quia qui fecit hominem ab initio, 4 masculum & fœminã fecit eos : & dixit :

V. Propter hoc 5. dimittet homo patrem & matrem & adhærebit uxori suæ, & erunt duo in carne una. 6.

VI Itaque jam non sunt duo, sed una caro : quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.

mais que de deux corps il ne s'en fait qu'un, par le droit qu'ils ont l'un sur l'autre, sans pouvoir soufrir de separation. On peut même dire que ce ne sont plus deux personnes, mais une seule; & comme c'est Dieu qui les a unis de la sorte, il n'apartient pas à l'homme de rompre un nœud si sacré.

VII. Dicunt illi: Quid ergo Moïses mandavit dare 7 libellũ repudii, & dimittere. 8.

Comment donc, repartirent les Pharisiens, comment pourrés-vous justifier ce qu'a fait Moyse? N'a-t'il pas permis au mari de dresser un acte de divorce, & de le donner à sa femme; afin qu'elle sache qu'il la repudie dans les formes, & que le lien du mariage étant rompu, elle est libre pour en épouser un autre? La réponse qu'il leur fit, contient l'éclaircissement d'une verité importante.

VIII. Ait illis: quoniam Moyses ad duritiam cordis vestri permisit 9. vobis dimittere uxores vestras 10. ab initio autem non fuit sic.

Cette permission, leur dit-il, n'est pas un commandement, ni même une aprobation formelle de vôtre maniere d'agir. C'est une pure tolerance; & si Moyse vous l'a accordée, ce n'est qu'à cause du déreglement de vos passions, & de la corruption de vos mœurs. Il seroit à souhaiter que le mariage n'eût jamais degeneré de sa premiere institution, & que la foiblesse humaine n'eût pas introduit ce relâchement.

Mais enfin il faut retourner à cette ancienne pureté, où l'on vivoit avant que la chair eût vaincu l'esprit, & que l'appetit l'eût emporté sur la raison. Car aprés tout, la condescendance de vôtre Legislateur peut vous exempter de peché, mais non pas d'imperfection. Sur quoi j'ai trois choses à vous déclarer.

Premierement, un mari qui se separe de sa femme, si ce n'est en cas d'adultere, peche contre la nouvelle Loi, que l'on gardera desormais. Secondement, un homme qui du vivant de sa femme, se remarie, ou une femme qui du vivant de son mari, en épouse un autre, est adultere. Troisiémement, aprés le divorce, si un homme épouse la femme qu'un autre a quittée, ou si une femme épouse l'homme qui en a quitté une autre, ils sont adulteres.

9 Dico autem vobis, quia quicumque dimiserit uxorem suam, 11. nisi ob fornicationem, & aliam duxerit mœchatur: & qui dimissam duxerit, mœchatur.

1. *Et sicut consueverat iterum docebat illos.* Marc. 10. 1. 2. Gr. *absolvere, hic, &* Marc. 10. 2. 3. *Quid vobis pracepit Moyses? qui dixerunt: Moyses permisit libellum repudii.* Marc. 10. 3. 4. 4. *creatura* Marc 10. 6. 5. *Quia scilicet, hoc nunc os ex ossibus meis, &c.* Gen. 2. 23. *nam sequitur, quamobrem relinquet, &c.* 24. 6. Gr. *in carnem unam.* Syr. *una caro, hic, &* Marc 10. 8. 7 *scribere.* Marc 10. 4. 8 Gr. ut suprà. v. 3. *solvere nexum matrimonii.* Tostat. *& alii hic.* 9. *scripsit vobis praceptum istud.* Marc. 10. 5. 10. *sine peccato* Tostat. *& alii hic* 11. *& aliam duxerit, &c. & si uxor dimiserit virum, & alium nupserit, mœchatur.* Marc. 10. 11. 12. & Luc. 16. 18. Trident. Sess. 24. Can. 7.

CHAPITRE XXIV.

Matth. c. 19. à v. 10. ad 13. Marc. c. 10. v. 11.

Jesus louë, & conseille la virginité.

LEs Disciples remarquerent ces trois choses, & quand ils furent au logis avec leur Maître, ils lui firent en particulier diverses questions là-dessus. Mais voyant qu'il ne leur disoit que ce qu'il avoit dit en public, ils ne pûrent s'empêcher de lui en marquer leur étonnement.

Matth. 19. x Dicũt ei Discipuli ejus: Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere. xi. Qui dixit illis: Non omnes capiũt verbum istud, sed quibus datum est. xii. Sunt enim Eunuchi qui de matris utero nati sunt. & sũt Eunuchi qui facti sunt ab hominibus: & sunt Eunuchi, qui se castraverunt propter regnum cœlorum Qui potest capere, capiat.

Si cela est, repliquerent-ils, si le mariage porte avec soi tant de sujetion & de contrainte, on feroit bien de ne s'y point engager. C'est un secret, reprit le Sauveur, que tout le monde ne comprend pas. Il faut une grace particuliere pour y entrer, & pour en venir à la pratique. La vertu fait des Eunuques aussi bien que la nature & la violence des hommes. Elle en fait, lorsqu'elle persuade aux Vierges de se priver des plaisirs non seulement défendus, mais même honnêtes & legitimes, afin de meriter par leur continence un parfait bonheur dans le Royaume celeste.

Voilà un mystere qu'on n'a point sçû jusques à present. Je ne le dé-

couvre qu'à mes plus fideles Disciples, à ceux qui aspirent à la plus haute perfection. Mais ne vous étonnés point d'une doctrine si nouvelle. Je vous donnerai non seulement des lumieres pour la comprendre, mais des forces pour la pratiquer.

1. *In domo iterùm, addit Marc.* 1?. 10.



CHAPITRE XXV.

Matth. c. 19. à v. 13. ad 16.
Marc. c. 10. à v. 13. ad 17.
Luc. c. 18. à v. 15. ad 18.

Iesus reçoit les petits enfans, & l donne sa benediction.

Matth. 19. XIII. Tunc oblati sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret, & oraret, Discipuli autem increpebant eos.

CE fut dans le même lieu que Disciples du Sauveur. se fâcl rent mal à propos contre les pere les meres qui lui amenoient leurs tits enfans. C'étoit à qui s'aprocl roit de plus prés, pour lui presen les siens; on s'empressoit, afin qu'il plût de les toucher, de leur mettre la tête ses mains sacrées, de prier p eux; tant on étoit persuadé qu priere les garantiroit des maux à nir, comme elle étoit un remede s verain pour les maux presens.

Cela déplaisoit aux Apôtres, renvoyoient & les enfans, & les pe & les meres, avec des paroles ru & menaçantes; croyant que par trop grande familiarité on impor noit celui dont ils ne connoissoi pas encore assés la patience; ou s'in ginant peut-être qu'il étoit indign lui de s'amuser à caresser des enfa

XIV. Jesus verò ait eis: Sinite parvulos, & nolite eos prohibere ad me, ve-

Mais Jesus, ce parfait modele d'l milité; qui ne trouvoit rien de tr bas pour lui, blâma ses Disciples

ce petit peuple avec tant
& de violence. Il leur en
même de l'indignation, &
Laissés-là ces petits enfans,
empêchés pas de venir à
vous ai-je pas déja dit que
x, & à ceux qui leur ressem-
le Royaume du Ciel apar-
ils en sont les veritables he-
que nul n'y peut entrer, s'il
mplicité & leur innocence ?
ensuite, les embrassa, & les
uchés de ses mains, leur
benediction.

nire, talium 4.
est enim regnū
cœlorum.
Marc. 10.
xv. Amen dico
vobis, quisquis
non receperit
regnum Dei ve-
lut parvulus 5.
non intrabit in
illud.
xvi. Et comple-
xans eos, 6 &
imponens ma-
nus super illos,
benedicebat
eos.
Matth. 19.
xv. Et cum im-
posuisset eis
manus, abiit
inde.

1. *Marc.* 10. 13. *Luc.* 18. 15. 2. *Commi-*
Marc. 10. 13. *quòd necdum habentes ple-*
m, putarent eum in similitudinem ho-
erentium importunitate lassari. S. *Hier.*
vocant illos Luc. 18. 16. *indignè tulit.*
4. *Syr. eorum enim qui sicut isti sunt.*
puerilis simplicitatis bonitas designatur.
b. 3. *de Virgin. & alii.* S. *Syr. & eos su-*
chia sua.



CHAPITRE XXVI.

Luc. c. 9. à v. 51. ad 57.

Iesus reprend ses Disciples, indignés de la malhonnêteté des Samaritains.

Luc. 9. LI. Factum est autem, dũ complerentur dies assumptionis ejus 1. & ipse faciem suam firmavit 2. ut iret in Jerusalem.

DE-là passant plus avant, il prit la route de Jerusalem, soupirant sans cesse aprés le jour auquel il devoit donner sa vie pour le salut des pecheurs. La seule image de sa mort prochaine qui devoit être suivie d'une glorieuse Resurrection, lui causoit une telle joye, qu'on voyoit paroître jusques sur son visage l'allegresse & l'assûrance. Il marchoit d'un pas qui montroit assés sa résolution.

LII. Et misit nuntios ante conspectum suum, & euntes intraverunt in civitatem 3 Samaritanorum, ut pararent illi. LIII. Et non receperunt eum, quia facies ejus erat 4. euntis in Jerusalem.

Quand il fut dans Samarie, il envoya devant lui quelques-uns de ses Apôtres pour lui preparer un logement, & pour acheter des vivres dans un certain bourg de ce pays-là. Mais ils y furent mal reçus par les habitans du lieu, qui les ayant rebutés, ne voulurent point loger leur Maître, à cause qu'ils haïssoient les ceremonies Judaïques, & les devotions qui se pratiquoient à Jerusalem,

Jerusalem, où ils reconnûrent qu'il alloit, soit par son exterieur ; soit parce qu'il en prenoit effectivement le chemin ; soit parce que la Fête des Tabernacles étoit proche, & que les Juifs y accouroient de tous côtez pour la celebrer ; soit enfin parce qu'ils l'avoient sçu de ses Disciples, qui étoient venus les premiers.

Jacques & Jean prirent ce mauvais accueil pour un insigne affront, & poussez d'un zele ardent, mais peu discret & peu charitable, dirent à Jesus : Vous plaît-il, Seigneur, qu'à l'exemple d'Elie, nous fassions descendre le feu du Ciel, pour reduire en cendres ce bourg avec tous ses habitans ? Un procedé si violent ne pouvoit luy plaire ; car il vouloit nous apprendre qu'il aime mieux la misericorde, que la justice ; qu'il a plus d'inclination à pardonner qu'à punir, & qu'il n'est plus, comme autrefois, le Dieu des vengeances.

LIV. Cùm vidissent autem Discipuli ejus Jabobus & Joãnes dixerunt : Domine, vis dicamus ut ignis descendat de cœlo, & consumat illos ? 5.

LV. Et conversus increpavit illos, dicens nescitis cujus spiritus estis.

C'est pourquoy se tournant vers eux, il les reprit, & leur enseigna quel est le zele propre à ses Disciples. Vous ne sçavez-pas, leur dit-il, de quel esprit vous êtes animez :

LVI. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

sçachez du moins que celuy qui vous porte à la vengeance, n'est pas le mien. Croyez que m'étant fait Homme, comme vous, je ne suis pas descendu du Ciel, pour oster la vie aux hommes, mais pour la leur donner, & que mon intention n'est point de perdre les ames, mais de les sauver.

Cette reprimande fit d'autant plus d'impression dans les deux Apôtres, qu'elle fut accompagnée de l'exemple. Car le Sauveur ne se vengea du mepris qu'on avoit fait de lui & des siens, qu'en sortant du bourg, & allant loger ailleurs.

1 *Paßionis ejus Gr.* 2. *decrevit. Gr. Theophyl Euthim. & alii.* 3. *Gr. vicum ut & Syr.* 4. *Syr. ad eundum versus Ierusalem, vel obfirmato, ut* suprà. D. *Hier. epist.* 151. *ad Algasiam q.* 5. *hostili, enim, inquit inter se Samaritani atque Iudæi discordant odio, &c. Dominum autem Ierusalem pergere audierunt à Discipulis ejus qui ad parandum hospitium venerant.* 5. *Gr. & Sir. ut & Elias fecit.*



CHAPITRE XXVII.

Matth. c. 16. à v. 16. ad 27. Marc. c. 10. à v. 17. ad 28. Luc. c. 18. à v. 18. ad 28.

Que les richesses sont un obstacle au salut.

IL montra bien neanmoins peu de tems aprés que l'envie si grande qu'il avoit de sauver les ames, ne regardoit pas des gens lâches, & ennemis du travail, qui souhaiteroient qu'il operât luy seul leur salut, qui voudroient être bienheureux, sans qu'il leur en coûtât rien, & obtenir la couronne, sans avoir donné ny soûtenu de combat.

Matth. 19. XVI Et 1. ecce unus accedens: ait illi: Magister bone, quid boni faciam ut habeam; vitam æternam?

Sur le chemin, un jeune homme de qualité, plein de bons desirs, accourut à luy, & luy dit, le genou en terre: Mon bon Maître, quelles vertus dois-je pratiquer pour acquerir la vie éternelle, & entrer dans l'heritage des enfans de Dieu? La réponse de Jesus à cette demande, contenoit deux instructions également necessaires.

XVII. Qui dixit ei: Quid interrogas de bono? 4. unus est bonus

L'une étoit sur le titre de bon Maître. Pourquoy, disoit-il, m'appellez-vous bon; moy qui ne suis dans vôtre esprit qu'un homme sem-

blable aux autres ? Ne ſçavez-vous pas qu'il n'y a que Dieu, qui proprement & abſolument ait droit de s'appeller bon ; n'y ayant que luy qui poſſede tout ce qu'il peut y avoir d'aimable, ſans reſtriction, ſans meſure, ſans dépendance.

Deus ſ. Si autem vis ad vitam ingredi, ſerva mandata.

L'autre étoit ſur les moyens de parvenir à cette vie éternelle & bien-heureuſe, que le jeune homme ſembloit deſirer. Il lui dit que le chemin qui y conduiſoit, & la porte pour y entrer, n'étoit autre chochoſe que l'exacte obſervation des Commandemens de Dieu.

XVIII. Dixit illi, Quæ Jeſus autem dixit : Non homicidiũ facies, non adulterabis, 6, non facies furtum non falſum teſtimonium dices 7.

XIX. Honora patrem tuum & matrem tuam, & diliges proximum tuum ſicut teipſum.

Sur quoy le jeune homme l'ayant prié de lui enſeigner quels étoient ces Commandemens, il lui répondit : Ce ſont ceux qui défendent les crimes, que la nature même a en horreur, comme l'homicide, l'adultere, la fornication, le vol, le faux témoignage ; ou qui preſcrivent de certains devoirs, à quoy l'on ne peut manquer, ſans bleſſer la droite raiſon, comme d'honorer ceux dont on a reçu la vie, d'aimer ſon prochain, & de lui rendre les mêmes ſervices, qu'on exigeroit de lui, ſi l'on en avoit beſoin.



C'eſt, dit le jeune homme, ce que j'ay toûjours pratiqué dés mes premieres années, & je puis dire que je n'ay rien à me reprocher là-deſſus. Aprenez-moy ce qui me reſte encore à faire. Jeſus l'ayant regardé d'un œil qui marquoit beaucoup de tendreſſe pour luy, & de ſatisfaction de ſa conduite, luy témoigna qu'il deſiroit l'élever à une ſublime perfection. Il vous manque, luy repliqua-t'il, encore une choſe pour être dans le degré de vertu, où je ſouhaite de vous voir. Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, & vous aurez dans le Ciel un treſor, qui ne ſe perdra, ni ne ſe diminuera point, & qu'on ne pourra ravir. Aprés cela, ſuivez-moy, marchez ſur mes pas, vivez comme moy, dans le travail & dans la ſouffrance.

xx. Dicit illi adoleſcens 8: Omnia hæc cuſtodivi à juventute mea. 9. Quid adhuc mihi deeſt.

xxi. Ait illi Jeſus: 10. Si vis perfectus eſſe, 11. vade, vende quæ habes, & da pauperibus, & habebis theſaurum in Cælo; & 12. veni, ſequere me.

On ne pouvoit en moins de paroles, donner une idée plus nette & plus excellente d'une vertu achevée: mais l'homme eſt ſi foible qu'il regarde la vertu, comme on fait un beau tableau; il l'admire, il en eſt charmé, il tâcheroit même de l'aquerir, s'il le pouvoit faire ſans

XXII. Cùm audiſſet autem adoleſcens verbum, abiit triſtis 13. erat enim habens multas poſſeſſiones. 14.

peine ce jeune homme, qui ſembloit d'abord ſi fervent, n'a pas plûtôt entendu parler de la pauvreté volontaire, qu'il ſe refroidit, qu'il ſe décourage, qu'il trouve la voye de la perfection, où on l'appelle, trop difficile, qu'il ſe revolte contre les maximes de celuy qu'il étoit venu conſulter, comme ſon Maître, & qu'enfin il ſe retire, en témoignant autant d'inquietude, & de triſteſſe, qu'il avoit d'abord fait paroître de reſolution & de joye.

Ce qui l'afflige & le deſeſpere, c'eſt qu'il poſſede de grands biens, & qu'il ne peut ſe reſoudre à s'en dépoüiller. Le Sauveur vit bien le trouble où il étoit, & il prit de-là occaſion de faire à ſes chers Diſciples, aſſemblez autour de lüi, une admirable leçon du mépis des biens de la terre.

XXIII. Jeſus autem 15. dixit Diſcipulis ſuis: Amen dico vobis, quia dives 16. difficilè intrabit in regnũ cœlorum 17.

Il jetta les yeux ſur eux, & leur dit en ſoupirant: Qu'il eſt difficile aux riches de monter au Ciel, & d'entrer dans le Royaume de Dieu, avec un fardeau auſſi peſant qu'eſt celuy de leurs richeſſes! Je vous dis en verité que ceux à qui rien ne manque icy bas, & qui vivent dans

opulence, ont bien de la peine, non-seulement à aquerir la perfection, mais à faire leur salut.

Il n'est pas croyable combien ces paroles étonnerent ses Disciples. Mais quelque grande que fût leur surprise & leur crainte, Jesus ne retracta point ce qu'il avoit dit ; il n'y apporta même pas d'adoucissement. Au contraire il le repeta en des termes encore plus forts. Mes chers enfans, leur dit-il, qu'il est mal-aisé de joüir des biens temporels, & de gagner les biens éternels! Je sçay que parmi les riches, il y en a qui mettent toute leur confiance en leurs richesses, & qui n'ont point d'autre Dieu que leur argent. Ceux-là sont dans une espece d'impossibilité d'arriver au Ciel. Mais à parler en general, ils y trouvent tous des difficultez presque insurmontables : si bien qu'on peut alleguer icy le proverbe, qui dit qu'un Chameau passera plus aisément avec sa bosse, par le trou d'une aiguille, qu'un homme chargé de grands biens, n'entrera dans le Royaume celeste.

xxvi. Et it dico vobis cilius est lum 18. p ramē acu sire 19. divitem in regni lorum.

Cette proposition augmenta de telle sorte la frayeur des Disci-

XXV. Auditis autem his, Discipuli mirabantur 20. valdè, dicentes 21: quis ergo poterit salvus esse

XXVI. Aspiciens autem Iesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est 22, apud Deū autem omnia possibilia sunt.

ples, que tous consternez ils disoient entr'eux : Qui est-ce donc qui pourra être sauvé ? Mais enfin Jesus, ce Maître si sage, si doux, les regarda, & pour leur cõnsolation, leur dit : Il est vray que l'homme, par ses forces naturelles, ne se peut sauver : il est vray aussi que les riches ne se sauvent point sans une grace extraordinaire. Mais qui est impossible aux creatures, ne l'est pas au Createur : car il a dans ses tresors des graces si fortes, & d'une telle efficace, que sans oster aux hommes leur liberté, elles enlevent dans le Ciel, ceux qui ont le plus de peine à se détacher de la terre.

1. *Cùm egressus esset in viam.* *Marc.* 10. 17. 2. *Princeps.* *Luc.* 18. 18. *adolescens* infrà. *v.* 20. *genuflexo ante eum.* *Marc* suprà 3 *Percipiam.* *Marc.* suprà. *Gr hereditate possideam.* *Idem Syr.* & *Luc.* suprà *quod dixit non tentans, sed amans divitias.* *Theophyl.* *Marc.* 10 *Beda ibidem*, & *alii.* 4. *Dicis bonum Gr.* & *Syr. hic. sic Marc.* 10. 18. *Luc.* 18. 19. *Quid me dicis bonum, quem, inquit, S. August. lib.* 2. *de cons. Evang c.* 63. *putabat hominem*, & *nihil ampliùs. Idem alii.* 5. *Deus universitate bonus est, homo ex parte, &c.* *S. Ambr. lib* 8. *in Luc.* & *alii.* 6. *Syr mœchaberis, ut Luc.* 18. 20. 7. *addit Marc.* 10. 19. *ne fraudem feceris. Gr. ne feceris injuriam, ut* & *in Syr.* 8. *addit Marc.* 10. 20. *Magister.* 9. *Syr. à pueritia mea.* 10. *Iesus autem intuitus eum, dilexit eum*, & *dixit.* *Marc.* 10. 21. 11. *Adhuc unum tibi deest, Luc.* 18. 22. & *Marc.* suprà. 12. *Accipe crucem tuam. Syr. apud Marc.* suprà.

erens, & Marc. 10. 22. vehementer angapud Marc suprà. divitias, sic Luc. dives erat valdè 15. Videns illum Luc. 18. 24. circumspiciens. Marc. 10. iciens Discipulos suos, 16. Marc. suprà nfidentes in pecuniis, & filiolis, quam difapud Marc. & Luc. 17. Dei ibidem. Animal tortuosum atque deforme. S. 4. S. Hier. hic, & alii. 19. Syr. intrare, iam Gr. Marc. 10. 25. & Luc. 18. 25. puerunt vehementer. Syr. & Marc. ubi Vulg. magis ad mirabantur Gr. ic. 21. Ad semetipsos (Syr. inter se,) 26. 22. Marc 10 27. sed non apud Deum. Lucas verò nim possibilia sunt apud Deum. Lucas verò quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia ud Deum. Ostendens, inquit S. Aug. Ep. 89. lar. q. 4. quando ista fiunt non fieri hominis a, sed Dei gratiâ. & infrà mirifica & miselissima pollicitatione. Idem alii.

CHAPITRE XXVIII.

Matth. c. v. 27. ad
Marc. c. v. 28. ad
Luc. c. v. 28. ad

Des recompenses de la Pauvreté Evangelique.

CE discours fit comprendre au Chef des Apôtres qu'il étoit heureux luy & ses compagnons, d'avoir embrassé la pauvreté Evangelique. C'est pourquoy prenant la parole pour tous, il dit à Jesus : Seigneur vous voyez que nous avons tous quitté, dans le dessein de nous attacher à vous, & de suivre, tant que nous vivrons, vos

Mat. xxvi respo trus Ecce quir & s te eti vo

conſeils & vos exemple
ſera donc nôtre recompen
Elle ſera grande, repli
& à peine l'oſeriés - vo
Car en premier lieu vou
Juges de toutes les natio
terre, dont je ne ferai
qu'une ſeule Egliſe, qui
peuple & mon heritage; c
douze Tribus d'Iſraël
juſqu'à cette heure. Au jo
renaiſſance generale, lorſq
les morts reſſuſciteront, o
cet Homme, que vous voyés
tenant tout ſemblable à vou
le verra plein de majeſté, aſſ
le Trône de ſa gloire, j
tous les hommes; & décida
leur bonheur ou de leur ma
éternel.

XXVIII. Jeſus autem dixit illis: Amen dico vobis, quòd vos qui ſecuti eſtis me in regeneratione 2. cum ſederit Filius hominis in ſede majeſtatis ſuæ, ſedebitis & vos ſuper ſedes duodecim judicâtes duodecim tribus Iſraël. 4.

En ce Jugement terrible, il y
des ſieges pour vous. Car il eſt
juſte que m'ayant ſuivi, qu'étant
premiers Miniſtres & mes plus
faits imitateurs, vous ſoyiés a
auprés de moi, pour condam
avec moi, ceux qui obſtinés à
perdre, n'auront pas voulu écou
vôtre parole.

A ce premier avantage, j'en ajou
terai deux autres. L'un ſera qu

dés ce monde, où vous êtes pauvres, j'aurai ſoin que rien ne vous manque. Et celui-ci, je le promets à tous ceux qui laiſſeront ou leurs biens, ou leurs parens pour l'amour de moi, & pour la gloire de mon nom, dans la ſeule vûë d'acquerir la perfection Evangelique, & de meriter une place dans le Royaume de Dieu. Car quiconque par ces motifs abandonnera ſa maiſon, ou ſes freres, ou ſes ſœurs, ou ſon pere, ou ſa mere, ou ſa femme, ou ſes enfans, ou ſes terres, je l'en recompenſerai liberalement dés cette vie, je lui donnerai cent fois autant qu'il aura quitté; des biens, même temporels, au de-là de ſes eſperances & de ſes deſirs; de puiſſans ſecours, pour croître en vertu; une paix d'eſprit & une joye interieure, que ni la chair & le ſang, ni le monde entier ne lui peut donner; mais qu'il trouvera au milieu même des perſecutions, dans cette heureuſe pauvreté, où toute peine eſt un plaiſir, & toute perte eſt un gain.

xxix. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut ſorores, aut patrē, aut matrem aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum; centuplum accipiet & vitam æternam poſſidebit.

L'autre avantage ſera que pour s'être ainſi dépoüillé de tout, il mourra de la mort des Saints, &

passera de cette vie si miserable & si courte, à une vie bienheureuse & éternelle.

1. *Gr. obedivimus, credidimus, Syr. hic adhasimus. Luc.* 18. 28. *venimus post te.* 2. *In saculo novo. Syr.* 3. *Gr. in throno gloria sua.* 4. *Universitatem hominum. S. Aug. in Psal.* 121. *& alibi cum aliis.*
5. *Marc.* 10. 29. *Propter me, & propter Evangelium (meum add. Syr.) Luc.* 18. 29. *propter regnum Dei.* 6. *Luc.* 18. 30. *multò plura (Gr. multiplicia. Syr. in duplicationib. multis) in hoc tempore, add Marc.* 10. 30. *domos, & fratres, & sorores, & filios, & agros cum persecutionibus, centuplum. S. Hier. hic, & alii intelligunt bona spiritualia.*

Matth. c. 19. *v.* 30. *& c.* 20. *à v.* 1. *ad* 17.
Marc. c. 10. *v.* 31.

CHAPITRE XXIX.

La Parabole du Pere de famille, qui paye ses Ouvriers.

Matth. 19. xxx. Multi autem erunt primi novissimi, & novissimi primi.

JESUS ne pouvoit rien dire qui relevât davantage la pauvreté volontaire, ni qui en fît mieux connoître le prix. Mais il joignit aussi-tôt à la douceur de ses promesses la terreur de ses menaces.

Plusieurs, dit-il, de ceux qui sont les premiers, seront les derniers; & plusieurs de ceux qui sont les derniers, seront les premiers: sentence courte, mais pleine de mysteres, & de verités morales,

ur aprendre aux riches, aux
arisiens, aux personnes qui font
rofession de pieté, & en general à
ous ceux qui passent pour favoris de
Dieu, ou du monde, que les Saints
es plus cachés, soit Juifs, soit Gen-
tils, qui sont aujourd'hui le rebut
du peuple, & que Dieu semble ne-
gliger, que ces Saints, dis-je, leur
seront égaux, & que peut-être se-
ront-ils au dessus d'eux dans la
gloire.

Il dit ensuite deux choses fort importantes, qui regardent le secret de la vocation Divine. Il dit premierement que cette vie bienheureuse dont il venoit de parler, se donne à tous ceux qui servent Dieu, en quelque tems qu'ils embrassent son service, & quelque tems qu'ils y employent; puisqu'ils gagnent tous une éternité de bonheur, & qu'à cet égard il n'y a nulle distinction entre les premiers & les derniers.

Secondement il dit que pour les degrés de gloire, où il y a beaucoup d'inégalité, ce n'est ni l'ordre du tems, ni la durée du travail, mais la volonté du Seigneur, qui les détermine à proportion du me-

rite des bonnes œuvres, dont il est l'auteur & le Juge; que par consequent entre plusieurs qui exercent un saint emploi, ceux qui y viennent les premiers, & qui y perseverent plus long-tems, n'ont pas précisément pour cela une plus grande récompense que ceux qui y viennent aprés les autres, & qui finissent avec eux.

Matth. 20.
I. Simile 2. est regnum cœlorũ homini Patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam
II. Conventione autem facta cum operariis ex denario 3. diurno, misit eos in vineam suam.
III. Et egressus circa horã tertiam vidit alios stantes in foro otiosos.
IV. Et dixit illis: Ite & vos in vineam meam, & quod justum fuerit dabo vobis.
V. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextã & nonam horã, & fecit similiter.

Si vous voulés bien comprendre, disoit-il, quelle est en ceci la conduite du Roi du Ciel, figurés-vous un pere de famille, qui sort dés le point du jour, pour loüer des Vignerons, & qui en trouve dans la place, aussi-tôt qu'il y arrive. Il leur promet pour leur journée à chacun un denier d'argent, & les envoye à sa vigne, mais ne croyant pas avoir assés d'Ouvriers, il retourne dans le même endroit, à la troisiéme heure du jour, pour en chercher d'autres. Il en voit là quelques-uns qui ne faisoient rien. Il leur dit comme aux premiers: Allés travailler à ma vigne, & vous serés bien payés. Ils partent incontinent pour se joindre à ceux, qui y étoient allés dés le grand matin.

Déja la moitié du jour étoit passée, lorsque le Maître s'avisa d'augmenter le nombre de ses Ouvriers. Il retourne donc encore une fois, résolu de loüer tous ceux qu'il rencontrera ; & il fait la même chose trois heures aprés. Enfin l'impatience qu'il a de voir sa vigne toute labourée, est si grande qu'il sort sur le soir, & que sans considerer qu'il ne reste plus qu'une heure de jour, il prend la résolution d'envoyer un nouveau secours à ses Vignerons. A l'onziéme heure, il en trouve encore plusieurs qui sont sans rien faire. Pourquoi, leur dit-il, demeurés-vous-là tout le jour dans l'oisiveté. Ils lui répondent : Parce que personne ne nous a voulu faire travailler. Pour moi, repart-il, je veux vous donner de l'occupation. Allés à ma vigne travailler avec les autres, pendant le peu qu'il reste de jour, & j'aurai soin que vous soyiés bien payés.

VI. Circa undecimam verò exiit, & invenit alios stantes, & dicit illis: Quid hîc statis tota die otiosi?

VII. Dicunt ei: Quia nemo nos conduxit. Dixit illis: Ite & vos in vineam meã.

La peine de ces Ouvriers ne fut pas égale. Ils fatiguerent bien moins les uns que les autres ; & néanmoins ils reçurent tous la même paie. Quand le Soleil fut couché, le Pere

VIII. Cùm serò autem factũ esset, dicit dominus vineæ procuratori suo: Voca operarios, & redde illis

de famille ayant fait venir son Oeconome, il lui commande de les assembler, & de leur donner ce qui leur étoit deu, en commençant par ceux qui étoient venus les derniers.

mercedem, incipiens à novissimis usq; ad primos.

L'ordre fut executé sur le champ; mais ce ne fut pas sans que plusieurs de la troupe se plaignissent de l'égalité qu'on mettoit entre eux. Car ceux qui n'étoient allés à la vigne, qu'à la derniere heure du jour, s'étant aprochés les premiers, & ayant reçu chacun un denier d'argent, les autres qui dés le matin avoient commencé à travailler, crûrent qu'on leur donneroit quelque chose de plus. Mais étant frustrés de leur attente, ils ne pûrent s'empêcher d'en témoigner du chagrin, & de murmurer hautement contre le Pere de famille, qui ne leur faisoit donner qu'un denier.

IX. Cùm venissent ergo qui circa undecimā horam venerāt, acceperunt singulos denarios.
X. Venientes autem & primi, arbitrati sunt quòd plus essent accepturi. Acceperunt autem & ipsi singulos denarios.

La chose alla si avant, que l'un d'eux parlant pour tous, dit au Maître ces paroles qui marquoient sa jalousie & son dépit. Ces gens-ci ne sont venus qu'aprés nous; ils n'ont travaillé qu'une heure, & nous avons travaillé toute la jour-

XI. Et accipientes murmurabāt adversùs Patremfamilias.
XII. Dicentes: Hi novissimi unā horā fecerunt; & pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei, & æstus.

née : ils sont venus sur le soir, durant la fraîcheur, & nous avons essuié toute la chaleur du Midi : ils n'ont fait que se montrer ; & nous avons sué pendant tout le jour. Quelle proportion y a-t'il de leur peine avec la nôtre ? Et cependant vous leur donnés autant qu'à nous. Où est la raison ? où est la justice ?

Mon ami, répond le Pere de famille, je ne vous fais point de tort. Le denier d'argent qu'on vous donne, est tout ce qui vous est dû pour vôtre journée. N'en sommes-nous pas convenus ensemble ? Prenés ce qui vous apartient, & retirés-vous. Si je veux donner à ce dernier autant qu'à vous, est-ce vous faire injustice que de lui faire plaisir ? Ne suis-je pas maître de mon bien ? Et ne m'est-il pas permis d'en disposer à mon gré ? Faut-il que vous regardiés d'un œil jaloux l'avantage de vôtre prochain, comme si l'on vous déroboit ce qu'on lui donne.

XIII. At ille respondens uni eorum dixit : Amice, non facio tibi injuriam, nonne ex denario convenisti mecum?

XIV. Tolle quod tuum est, & vade. Volo autem & huic novissimo dare sicut & tibi.

XV. Aut non licet mihi, quod volo facere? An oculus tuus nequam est quia ego bonus sum?

Voilà un leger crayon de ce qui arrive dans le monde. Dieu se sert d'un grand nombre d'Ouvriers pour une entreprise aussi sainte & aussi glorieuse qu'est celle de la

conversion des ames. Or le tems de la vie des hommes est fort inégal pour sa durée. Il arrive donc assés souvent que ceux qu'il n'apelle & n'employe à la culture de sa vigne que sur le tard, sur la fin de la journée, sur le declin de leur âge, ou au milieu d'une vie fort courte, ne laissent pas de recevoir une aussi grande, & quelquefois même une plus grande recompense, que ceux qu'il a fait travailler dés le matin, & qui ont travaillé jusqu'au soir durant tout le cours d'une vie, où l'on compte plus d'années qu'il n'y a de mois dans celle des autres.

XVI. Sic erunt novissimi primi, & primi novissimi. Multi enim sunt vocati, pauci verò electi. 4.

C'est ainsi que les derniers peuvent être les premiers, & que les premiers peuvent devenir les derniers. Car encore que Dieu apelle beaucoup de gens à la perfection, & aux emplois les plus importans de son Royaume, il ne les aime pas pour cela tous également. Il y en a qu'il choisit dans ce grand nombre, & qu'il distingue du commun. C'est à ceux-ci qu'il fait des graces toutes singulieres, afin que par la ferveur qu'il leur inspire, ils parviennent en peu de tems où les autres

ne peuvent arriver qu'avec peine, & par des travaux de plusieurs années.

1. Syr. sic explicat, hic & apud Marc. 10. 31. Multi autem primi sunt, qui erunt novissimi, &c. Iudaeos hic insinuat & Gentiles, Pharisaeos & suos, despectos & honoratos, pauperes spiritu & divites. Theophyl. hic Euthym. & alii, ex communi denique sententiâ post Chrys. omnes qui merentur, inter se comparatos, vide infrà. *ad v. 16.* *2. enim, Gr. & Syr.*
3. Denarius septem vel octo solidis nostratibus aestimatur, vide autores rei monetariae. *4. Qui vocatur in senectute, tantum consequitur, &c. tum ex divina liberalitate, tum ex ipsius vocati fervendi voluntate & operatione, Lyr. hic. & alii post Originem Tract. 10. in Matth. & indicat S. Hier. ep. 146. & in libris contra Iovinianum.*

CHAPITRE XXX.

Jesus ne veut pas aller avec ses parens à Jerusalem où l'on celebroit la Fête des Tabernacles. *Ioan. c. 7. à v. 1. ad 9.*

C'Etoit une chose bien surprenante, & tout-à-fait déplorable, qu'un si grand Maître n'eût pas des Disciples par tout. Il s'étoit alors renfermé dans la Galilée, & il y faisoit continuellement des courses dans les villes & les villages, sans vouloir passer en Judée, où il savoit que les Juifs avoient conjuré sa mort. Ce n'est pas qu'il refusât de verser son sang : mais

Ioan. 7.
1. Post haec ambulabat Jesus in Galilaeam; non enim volebat in Judaeam ambulare, quia quaerebant eum Judaei interficere.

il ne vouloit pas prevenir le tems determiné par son Pere, pour la consommation de son sacrifice.

11 Erat autem in proximo dies festus Judæorū scenopegia. 1. Cependant ses parens lui conseilloient de faire ce voyage, & l'occasion étoit belle, parce que le tems aprochoit d'une de leurs grandes fêtes, qu'on nommoit des Tabernacles. Cette fête s'apelloit ainsi, à cause que pendant sept jours qu'elle duroit, on avoit accoûtumé de demeurer sous des tentes, qu'on dressoit à la campagne. Ils jugeoient donc que bien qu'il pût absolument se dispenser d'aller à Jerusalem, où les Juifs s'assembloient de toutes parts en ce tems-là, soit par obligation, ou par devotion, il n'étoit point à propos qu'il se servît de la permission qu'avoient les plus éloignés de n'y aller qu'à la seule fête de Pâques.

III. Dixerunt ad eum fratres ejus: Transi hinc, & vade in Judæam, 2. ut & Discipuli tui videant opera tua quæ facis. Dans cette pensée ils lui disoient qu'il sortît de la Galilée, & qu'il ne s'arrêtât pas davantage dans un païs méprisé des Juifs; qu'il feroit bien mieux d'aller en Judée, c'est-à-dire, dans la premiere & la plus noble de leurs Provinces; que s'il prétendoit aquerir de la reputation & pour lui & pour les siens, il ne devoit pas fuïr le jour, & s'ensevelir dans

l'obscurité, mais se faire voir dans les lieux les plus celebres; qu'il avoit dans la Judée des Sectateurs & des Disciples zelés pour sa gloire; que s'il les aimoit, il falloit qu'il leur montrât aussi bien qu'aux autres, les effets de sa puissance; que c'étoit aller contre l'inclination de la nature, que de cacher ses plus beaux talens; qu'ayant reçu de Dieu le pouvoir d'operer tant de merveilles, la raison vouloit qu'il se produisît devant le grand monde; & qu'enfin si ses miracles étoient des œuvres de Dieu, si c'étoient des preuves certaines de la verité de sa doctrine, & de la dignité de sa personne, il n'y avoit point d'endroit où il pût paroître avec plus d'éclat, & même avec plus de fruit, qu'en la capitale de tout le païs, où regnoient la science, la religion, & la pieté. iv. Nemo quippe in occulto quid facit, & quærit ipse in palam esse. 5. Si hæc facis manifesta teipsum mundo.

Ils finirent par ces paroles, qui tenoient de la raillerie, & montroient assés leur peu de foi. Car ceux qui croyoient le moins en Jesus, étoient ses proches parens. Ils ne pouvoient se persuader, nonobstant tous ses miracles, qu'un homme pauvre, comme il étoit, fût le veritable Messie, parce qu'ils étoient du monde, & qu'ils en avoient l'esprit. v. Neque enim fratres ejus credebant in eum.

xx. Quid me quæritis interficere? Respondit turba, & dixit: Dæmonium habes. Quis te quærit interficere?

voyés assés que je parle de vos secretes conspirations contre moi. Je suis innocent ; vous n'avés rien à me reprocher, & néanmoins vous voulés me faire mourir. Que vous ai-je fait ? quelle raison avés-vous de m'ôter la vie ?

Le simple peuple qui crût que cette parole s'adressoit à lui, s'en offensa ; parce qu'il aimoit JESUS, & qu'il n'avoit point de part à tout ce que les Prêtres & les Pharisiens tramoient contre lui. Il se trouva même dans la foule des gens assés emportés pour lui dire brusquement: Vous êtes possedé du Démon : c'est cet Esprit de mensonge qui vous fait parler. Où sont ceux qui vous veulent faire mourir ?

Le Sauveur qui ne pensoit point à eux, ne s'arrêta pas à réfuter cette calomnie. Il souffrit l'injure sans s'émouvoir, sans dire mot, & poursuivit son discours, ne songeant qu'à desabuser & à convertir ses plus mortels ennemis. Je sçai bien, leur disoit-il, qu'il n'est point d'injuste dessein, d'intention mauvaise qu'on ne tâche d'excuser. Vous voulés me perdre, parce qu'il y a quelque tems que je fis ici en vôtre

xxi. Respondit Jesus, & dixit: Unum opus feci, & omnes miramini.

presence une chose, qui vous parut une infraction de la Loi. Je gueris un paralitique ; je lui commandai de marcher, de prendre son lit, & de l'emporter chés lui. Je fis tout cela un jour de Sabbath.

Voilà mon crime : voilà ce qui me rend odieux parmi vous : mais si vous voulés me faire justice, & écouter la raison, je ne veux point d'autres juges de cette action que vous-mêmes. Vous verrés si c'est un crime, ou un pretexte dont vous vous servés pour couvrir & colorer vôtre passion. Vous avés tâché de me noircir dans l'esprit du peuple, parce qu'un jour de Sabbath on m'a vû guerir un malade, sans que néanmoins je lui aye apliqué d'autre remede que ma parole. Et vous cependant vous ne craignés point de violer le Sabbath, lorsqu'il s'agit de circoncire ce jour-là même vos enfans.

Si pour observer la loi de la Circoncision vous ne croyés pas être obligés de garder si exactement le precepte du repos ; pourquoi me condamnés-vous comme si, en faisant une œuvre de charité, j'avois enfraint ce precepte ? La Circonci-

XXII. Propterea Moyses dedit vobis Circumcisionem, non quia ex Moyse est, sed ex Patribus: & in Sabbato circumciditis hominem.

sion merite sans doute un respect particulier, parce qu'elle est plus ancienne que Moïse même qui la recommande, non comme une des ceremonies de sa Loi, mais comme un Sacrement institué dés le tems des Patriarches, & venu par tradition jusqu'à lui. Mais les œuvres de charité sont de la loi naturelle, la premiere & la plus indispensable de toutes les Loix.

XXIII. Si Circumcisionem accipit homo in Sabbato, ut non solvatur lex Moysi: mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in Sabbato 9?

La Circoncision qu'on reçoit au jour du Sabbath, ne profane point ce saint jour: pourquoi donc la guerison d'un malade, faite ce jour-là, passeroit-elle pour un sacrilege? On ne circoncit personne, qu'il ne lui en coûte du sang, & j'ai rendu la santé à un malade, sans lui faire la moindre douleur. Lorsque sans scrupule vous pansés la playe de celui qu'on a circoncis, au jour du Sabbath, vous ne pouvés guerir qu'une partie de son corps: mais moi j'ai gueri l'homme tout entier. Pourquoi donc se plaint-on de moi? Quel sujet a-t'on de me sçavoir mauvais gré du bien que je fais?

XXIV. Nolite judicare secundùm faciem 10.

Je n'ai qu'une chose à vous recommander là-dessus; & c'est qu'en

jugeant des actions d'autrui, vous ne consideriés point la qualité de la personne, mais l'équité & la raison. Suivant cette regle, quelque éloignement que vous ayés de la personne, vous ne condamnerés point l'action, si de soi elle n'est pas condamnable.

Sed justum judicium judicate.

Parmi ceux qui entendoient le Sauveur, il y en avoit plusieurs de Jerusalem, qui mieux instruits que le simple peuple, sçavoient certainement que l'on conspiroit contre lui. Ceux-ci se disoient les uns aux autres : N'est-ce donc pas-là cet homme qu'on cherche par tout pour le faire mourir ? Le voilà qui parle hardiment, en presence de ceux qui le cherchent ; & il publie leurs desseins, sans qu'ils osent lui dire un seul mot. Il semble qu'ils se condamnent eux-mêmes par leur silence. Nous sçavons pourtant que les principaux de nôtre nation ont resolu de le tuer. Est-ce qu'ils auroient changé de volonté & de sentiment pour lui ? Seroit-il possible qu'ils l'eussent enfin reconnu pour le Messie. Car c'est un homme que nous connoissons : tout le monde sçait d'où il est venu.

xxv. Dicebant ergo quidam ex Jerosolymis ; Nonne hic est quem quærunt interficere ?

xxvi. Et ecce palam loquitur, & nihil ei dicunt : Numquid vere cognoverunt principes quia hic est Christus ?

xxvii. Sed hunc scimus unde sit. Christus autem cum venerit,

nemo scis unde sit.

Mais le Messie viendra tout à coup, sans que personne puisse sçavoir d'où il tirera son origine.

Voilà comme ils raisonnoient sur des conjectures vaines & sans fondement. C'étoient des aveugles, qui ne connoissoient rien de plus grand dans le Sauveur, que ce qu'il avoit de commun avec tous les hommes. Mais comme leur aveuglement ne procedoit que de leur malice, il haussa la voix, & son zele s'échauffant, il leur parla d'un ton plus ferme, qui marquoit assés son indignation.

XXVIII. Clamabat ergo Jesus in Templo docens & dicens: Et me scitis, & unde sim scitis; & à meipso non veni 11. sed est verus 12. qui misit me, quem vos nescitis.

Il étoit alors dans cette partie du Temple, où les Docteurs expliquoient la Loi, & il y faisoit lui-même la fonction de Docteur. Ce fut là qu'il leur repeta plusieurs fois ces belles paroles, qui auroient certainement éclairci leurs doutes, & les auroient pleinement instruits de la verité, s'ils eussent été capables de les entendre. Quand vous me voyés, vous voyés un homme dont vous connoissés la parenté: mais les œuvres que je fais, & dont vous êtes témoins, vous montrent qu'il y a en moi quelque chose de plus qu'humain, puisqu'elles

passent de beaucoup les forces de cette nature fragile & mortelle, qui m'est commune avec vous.

Elles vous montrent aussi que ce n'est point de la part d'un homme que je viens vous enseigner la voye du salut; qu'il n'y a point d'homme sur la terre, qui m'ait pû donner cette commission; que la charge que j'exerce parmi vous, je la tiens d'une puissance superieure, du souverain Maître du monde, que vous ne connoissés pas, quoiqu'il répande par tout ses lumieres, & que de lui, comme de la source, procede toute verité. Pour moi, je sçai qui il est; je le sçai, parce que je viens de sa part, & que c'est lui qui m'a envoyé. xxix. Ego eum, qui ipso sum, & me misit.

Les paroles de JESUS, qui devoient entierement satisfaire ses ennemis, & leur faire concevoir combien ils étoient heureux de l'avoir pour Maître, ne firent que les irriter. De sorte qu'au lieu de l'en aimer davantage, ils en conceurent plus de haine, d'envie, & de rage contre lui. Ils ne cherchoient que l'occasion & les moyens de le prendre & de s'en défaire. Mais il étoit trop bien gardé, & nul n'osa lui xxx. Qu... bant ergo apprehend... & nemo mi... illū manus... nondum v...

nat hora ejus. toucher ; parce que le tems, auquel il devoit se livrer lui-même entre leurs mains, n'étoit pas encore venu.

XXXI. De turba autẽ multi crediderunt in eũ, & dicebant : Christus cũ venerit numquid plura signa faciet, quàm quæ hic facit?

Cependant le peuple ne laissoit pas de l'entendre volontiers. Plusieurs mêmes, ayant creu en lui, disoient entre eux : Pensés-vous que, quand le Messie viendra, il fasse plus de miracles que cet homme-ci en fait ?

5. Ex voluntate mentis meæ. Syr. 6. In corde ejus. Syr. 7. Quia quærebant eum interimere. S. Chrysost. hîc, Hom. 48. in Ioan. & alii, & congruit sequentibus. 8. Sacramentum Circumcisionis in lege non institutum, sed observatum. S. Thom. 1. 2 q. 103. a. 1. ad 3. vide Gen. 17. 9. Circumcisio statim adhibebatur medicamentum. Vide Rituales Hebræorum libros. Quod autem Circumcisio, ut & alia veteris legis sacramenta esset significativa, non effectiva gratiæ, & quod in eâ quidem, non autem per eam, sed per fidem daretur gratia. Vide S. Thom 3. p q 62. a. 6. & DD. ibi. 10. Secundùm acceptionem vultus, id est personarum. Syr. 11. Ex voluntate mentis meæ, seu mei ipsius. Syr. 12. Verax. Gr.

CHAPITRE XXXII.

Jesus gagne plusieurs Juifs, & entre autres ceux que les Prêtres, & les Phariſiens avoient envoyés pour le prendre. *Ioan. c. 7. à v. 32 ad finem.*

CEs diſcours qui ſe répandoient ſourdement parmi le peuple, vinrent aux oreilles des Phariſiens, qui en furent alarmés. Ils s'aſſemblerent auſſi-tôt, & reſolurent d'un commun accord qu'on envoyeroit des Archers pour prendre JESUS & l'amener priſonnier. Les Archers n'eurent pas plûtôt receu cet ordre ſi violent & ſi injuſte, qu'ils ſe mirent en devoir de l'executer. Mais à la premiere vûë d'un Homme-Dieu, ils furent ſaiſis d'étonnement : l'air majeſtueux de ſon viſage les frapa, & les deſarma, ils perdirent en un moment toute leur fierté, & demeurerent comme immobiles, ſans jamais oſer attenter ſur lui. Ce qui les charma davantage fut ſa parole, qui leur entroit dans le cœur, & leur faiſoit oublier le deſſein, pour lequel ils étoient venus.

Ioan. 7. XXXII Audierunt Phariſæi turbam murmurantem de illo hæc : & miſerunt Principes & Phariſæi miniſtros ut apprehenderent eum.

...nat hora ejus.

toucher ; parce que le tems, auquel il devoit se livrer lui-même entre leurs mains, n'étoit pas encore venu.

XXXI. De turba autē multi crediderunt in eū, & dicebant : Christus cū venerit numquid plura signa faciet, quàm quæ hic facit?

Cependant le peuple ne laissoit pas de l'entendre volontiers. Plusieurs mêmes, ayant creu en lui, disoient entre eux : Pensés-vous que, quand le Messie viendra, il fasse plus de miracles que cet homme-ci en fait ?

5. *Ex voluntate mentis meæ. Syr.* 6. *In corde ejus. Syr.* 7. *Quia quærebant eum interimere. S. Chrysost. hîc, Hom. 48. in Ioan. & alii, & congruit sequentibus.* 8. *Sacramentum Circumcisionis in lege non institutum, sed observatum. S. Thom.* 1. 2 *q.* 103. *a.* 1. *ad* 3. *vide Gen.* 17. 9. *Circumcisio statim adhibebatur medicamentum. Vide Rituales Hebræorum libros. Quòd autem Circumcisio, ut & alia veteris legis sacramenta esset significativa, non effectiva gratiæ, & quod in ea quidem, non autem per eam, sed per fidem daretur gratia. Vide S. Thom* 3. *p q.* 62. *a.* 6. *& DD. ibi.* 10. *Secundùm acceptionem vultus, id est personarum. Syr.* 11. *Ex voluntate mentis meæ, seu mei ipsius. Syr.* 12. *Verax. Gr.*

CHAPITRE XXXII.

sus gagne plusieurs Iuifs, & entre autres ceux que les Prêtres, & les Pharisiens avoient envoyés pour le prendre. *Ioan. c. 7 ad finem.*

Es discours qui se répandoient sourdement parmi le peuple, rent aux oreilles des Pharisiens, i en furent alarmés. Ils s'assem-rent aussi-tôt, & resolurent d'un nmun accord qu'on envoyeroit s Archers pour prendre JESUS & mener prisonnier. Les Archers urent pas plûtôt receu cet or-: si violent & si injuste, qu'ils mirent en devoir de l'executer. is à la premiere vûë d'un Hom-Dieu, ils furent saisis d'éton-it : l'air majestueux de son vi-: les frapa, & les desarma, ils lirent en un moment toute leur té, & demeurerent comme im-biles, sans jamais oser attenter lui. Ce qui les charma davanta-ut sa parole, qui leur entroit dans cœur, & leur faisoit oublier le cin, pour lequel ils étoient venus:

Ioan. 7. XXXII. runt Ph turbam m rantem d hæc: & runt Pri & Pharis nistros u prehende eum.

Prophete. Il y en eut même qui dirent : C'est le Messie. D'autres au contraire le méprisoient. Est-ce, disoient-ils, que le Messie viendra de la Galilée, qui est la derniere de nos Provinces ? Comme ils ignoroient les particularités de sa naissance, aussi-bien que les actions merveilleuses de sa vie, qu'ils ne vouloient ni connoître, ni imiter, ce qu'ils ajoûtoient, montroit bien qu'ils ne sçavoient en quel endroit, ni comment il étoit né. L'Ecriture ne dit-elle pas en termes formels que le Messie sera de la race de David, & qu'il naîtra dans le bourg de Bethléem, lieu de l'origine de ce grand Prince ? Ce n'étoit que bruit, que tumulte parmi le peuple, sur le sujet du Sauveur.

XLI. Alii dicebant : Hic est Christus. Quidã autem dicebãt : Numquid à Galilæa venit Christus ?

XLII. Nonne Scriptura dicit quia ex semine David, & de Bethleem castello, ubi erat David, venit Christus.

XLIII. Dissensio itaque facta est in turba propter eum.

On ne peut trop s'étonner comme les Archers qui avoient ordre de le saisir, manquerent leur coup, quoique dans le trouble & la confusion où l'on étoit, il leur fût facile de le prendre ; sur tout quelques-uns d'entre eux n'ayant ni humanité ni conscience. Mais comme il n'est point de résolution capable de rompre les desseins de

XLIV. Quidam autem ex ipsis volebant apprehendere eum, sed nemo misit super eum manus.

Dieu, ils s'en retournerent vers ceux qui les avoient envoyés, sans avoir eu la hardiesse de mettre la main sur lui. Les Pontifes & les Phariſiens qui les attendoient avec impatience, leur demandent où il eſt, ce qu'ils en ont fait, pourquoi ils ne l'ont pas amené, d'où vient qu'ils ſe ſont ſi mal aquittés de leur commiſſion. C'eſt, répondent-ils, que ſa parole a je ne ſçai quoi qui enchante, qui étonne, & qui lie les mains. Jamais homme ne parla comme lui. On ne peut l'entendre, qu'on n'en ſoit charmé.

XLV. Venerunt ergo miniſtri ad Pōtifices & Phariſæos; & dixerūt eis illi: Quare non adduxiſtis illum?

XLVI. Reſponderunt miniſtri: Numquam ſic locutus eſt homo ſicut hic homo.

Hé quoi, reprennent les Phariſiens, ſeroit-il poſſible que vous vous fuſſiés laiſſé ſeduire à cet enchanteur? Cela ſeroit tolerable en des gens de la lie du peuple. Voyés-vous un homme de marque qui le ſuive? Y a-t'il quelque perſonne conſtituée en dignité, ou quelqu'un des Phariſiens & des Docteurs, qui ont la clef de la ſcience, qui ait crû en lui? Il n'eſt écouté que par la canaille, par des gens maudits de Dieu, par une populace ignorante, qui n'a jamais étudié la Loi, & dont les ſentimens meritent d'être déteſtés.

XLVII. Reſponderunt ergo eis Phariſæi: Numquid & vos ſeducti eſtis?

XLVIII. Numquid ex Principibus aliquis credidit in eum, aut ex Phariſæis?

XLIX. Sed turba hæc quæ non novit legē, maledicti ſunt.

L. Dixit Nicodemus ad eos, ille qui venit ad eum nocte, qui unus erat ex ipsis.

LI. Numquid lex nostra judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, & cognoverit quid faciat?

Tout le monde cependant ne fut pas de même avis, en cette assemblée. Nicodeme qui s'y trouva, & qui avoit beaucoup d'estime pour JESUS, depuis cette longue conference qu'il eut en particulier avec lui, durant une nuit, témoigna librement aux autres, qu'il ne pouvoit aprouver leur jugement, qu'ils alloient trop vîte, & que la Loi défendoit de porter sentence contre un homme qu'on n'avoit point entendu, ni examiné. Mais parce qu'il étoit seul de son avis, ils se moquerent de lui, & lui demanderent par une espece de reproche, ou de raillerie, s'il n'étoit point aussi Galiléen. Ils le traiterent même d'ignorant. Etudiés, lui dirent-ils, les Ecritures, & vous verrés que jamais aucun Prophete ne nâquit dans la Galilée.

LII. Responderunt & dixerunt ei: Numquid & tu Galilæus es? scrutare Scripturas & vide quia à Galilæa Propheta non surgit.

LIII. Et reversi sunt unusquisque in domum suam.

Mais comme cette proposition paroissoit trop generale & peu certaine; qu'elle étoit fondée sur un faux raisonnement; que les opinions étoient partagées là-dessus, ils rompirent l'assemblée, & sans rien conclure, chacun retourna chés soi.

1. *Post resurrectionem compuncti. S. Aug. Tr. 31. in Ioan. ubi subdit: noluerunt enim illum agnoscere.*

misentem, & posteà viderunt sua scelera morientem. 2. Secundum præsentiam corporalem. Lyr. hic, & alii post S. Chrys. Hom. 49. in Ioan. 3. Regiones. Syr. 4. Dies quoque octavus (scenopegiorum) erit celeberrimus atque sanctissimus. Levit. 23. 36. 5. Doctrina salvatoris. S. Hier. Zachar. 14. de qua Deuter. 18. 15. & alibi; & spiritus ejus, de quo Ioël 2. 25. & alibi. 6. Notus. S. Hier. Ep. ad Hediliam, q. 9. ubi aliqui legunt, necdum notus, qui est sensus Aug. l. 83. qq. 62. nondum, inquit, sic apparuerat, &c.

CHAPITRE XXXIII.

Jesus renvoye la femme adultere, & confond ses accusateurs.

Ioan. c. 8. à v. 1. ad 12.

Esus les laissa aller, & prit le chemin du Mont des Olives, où il oit accoûtumé de se retirer pour re Oraison, lors qu'il étoit à Jealem. De-là il revint au Temple s le point du jour; & incontinent it le peuple y accourut, pour enidre cet incomparable Docteur, qui ijours prêt à recevoir & à instruire ix qui le cherchoient, se mit à les seigner.

Cependant les Scribes & les Phaiens esperant de l'embarrasser par irs artifices, lui amenerent une nme, qu'on avoit surprise en altere. L'ayant placée devant lui

Ioan. 8.
1. Jesus autem perrexit in montem Oliveti.
2. Et diluculo iterum venit in Templum, & omnis populus venit ad eum & sedens docebat eos.
3. Adducunt autem Scribæ & Pharisæi mulierem in adulterio deprehensam: & statuerunt eam in medio.

iv Et dixerunt ei: Magister, hæc mulier modò deprehensa est in adulterio.

v. In lege autẽ Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare: Tu ergo quid dicis?

au milieu du peuple, ils lui dirent: Maître, voici une femme, qu'on vient de surprendre en adultere. Or Moïse nous ordonne dans la Loi de lapider toutes les femmes, qu'on trouve coupables de ce crime. Vous qui sçavés tout, qui expliqués & corrigés même les Loix, dites-nous quel est sur cela vôtre sentiment?

vi. Hoc autem dicebant tentãtes eum, ut possent accusare eũ. Jesus autem inclinans se deorsum digito scribebat in terrâ.

C'étoit un piege qu'ils lui tendoient, ne doutant point que sa réponse ne dût leur fournir quelque matiere de calomnie, ou de dispute. Mais ces fourbes avoient à faire à un Homme-Dieu, incapable de s'embarasser de leurs finesses, & capable de les confondre tant par ses actions que par ses paroles.

Il commence par l'action. D'abord il se baisse, & pour montrer qu'il a en horreur leur malice, il fait semblant de ne pas entendre leur proposition captieuse; il les laisse dire, & semble ne s'apliquer qu'à écrire avec son doigt quelques mots sur la poussiere. Mais enfin, comme ils persistoient à l'interroger, il se leve, se tourne vers eux, & leur ferme à tous la bouche par

vii. Cùm autem perseverarent interrogantes eum, erexit se, & dixit eis: Qui sine pecca-

ces paroles : Que celui qui parmi vous ne se sent coupable de rien, jette à cette femme la premiere pierre.

to est vestrûm, primus in illam lapidem mittat.

Aprés cela il se baisse encore, & recommence à écrire. Mais il les avoit tellement déconcertés ; que ne pouvant plus demeurer en sa presence, ils se retirerent à la file & sans dire mot. Les plus vieux, comme étant les plus honteux, furent les premiers qui sortirent, & tous enfin ayant disparu, Jesus se trouva seul avec cette femme, qui n'attendant que la mort, étoit demeurée dans la même place. Alors il se leve avec un visage gai, & comme un vainqueur, qui a mis en fuite ses ennemis, Femme, lui dit-il, que sont devenus ceux qui vous accusoient ! Quelqu'un d'eux vous a-t'il condamnée ? Elle répondit : Non, Seigneur. Puisque cela est, repliqua Jesus ; je ne vous condamnerai pas non plus. Allés, & gardés-vous bien de retomber dans vôtre peché.

VIII. Et iterum se inclinans scribebat in terrâ.

IX Audientes autem, unus post unum exibant, incipientes à senioribus & remansit solus Jesus, & mulier in medio stans.

X. Erigens autem se Jesus, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant ? nemo te condemnavit ?

XI. Quæ dixit : Nemo Domine. Dixit autem Jesus : Nec ego te condẽnabo. Vade, & jam ampliùs noli peccare.

1. *Hæc historia adulteræ in Syr. deest, sed recipitur ab omnibus Latinis PP. S. Ambrosio, Ep. 58. lib. 7. S. Aug. lib. 4. de Cons. Evang. c. 15. & cæteris.*

2. *Quod frequenter facere solent, qui respondere volunt importuna indignaque rogantibus. Cognitâ*

enim eorum machinatione fingebat se in terrâ scribere nec his attendere quæ dicebant. Euthim. hic.

CHAPITRE XXXIV.

Joan. c. 8 à v. 12. ad 21.

Instructions que Jesus donne à ses ennemis, qui tâchent en vain de l'arrester.

SAns doute que le Sauveur renvoya cette pecheresse toute penetrée du regret de ses offenses. Mais il voulut travailler ensuite à la conversion de ses accusateurs ou de leurs complices, qu'il avoit publiquement confondus, non par aucun sentiment d'aigreur, mais par un desir sincere de leur salut.

Il continua donc à les instruire, dés qu'il en trouva l'occasion, & il leur montra toûjours autant de bonté, qu'ils avoient de haine & de jalousie contre lui. Il leur découvrit les grands biens qui étoient renfermés en lui, & qu'il venoit aporter au monde. Il leur dit qu'il étoit cette Lumiere, sans laquelle on ne peut rien faire de bien, ni se conduire dans la voye

XII. Iterùm ergo locutus est eis Jesus, dicēs: Ego sum lux mundi: qui sequitur me, non

Ciel ; que tous ceux qui le ſui-
vient ; ne marchoient point dans
s tenebres ; qu'ils avoient toûjours
n flambeau vivant qui les éclairoit
t ne s'éteignoit jamais. Les Phari-
iens écoutoient attentivement ce
qu'il leur diſoit. Mais quelque cho-
ſe qu'il leur pût dire, il ne pou-
voit leur faire goûter les verités
éternelles, parce qu'ils cherchoient
plûtôt à critiquer ſa doctrine qu'à
en profiter.

ambulat in tenebris, ſed habebit 1. lumen vitæ.

Ils lui objectoient que le témoignage qu'il rendoit de lui-même, n'étoit point vrai, ni par conſequent recevable. Il leur répondit : Quoi que je parle de ce qui me touche, je n'en ſuis pas pour cela moins digne de foi. Le lieu d'où je ſuis venu, vous doit faire croire que je ſuis bien éloigné de tromper perſonne, ou de me flater moi-même.

XIII. Dixerunt ergo ei Pharisæi : Tu de teipſo teſtimonium perhibes, teſtimonium tuum non eſt verum.

XIV Reſpondit Jeſus, & dixit eis : Et ſi ego teſtimonium perhibeo de meipſo, verum eſt teſtimonium meũ, quia ſcio unde veni, & quo vado ; vos autem neſcitis unde venio, & quò vado.

Je ſçai que les hommes ſe laiſſent ſeduire le plus ſouvent à l'amour propre, qui ne fait jamais que de faux portraits : mais je ſçai auſſi que dans le lieu, d'où je viens, & où il faut que je retourne, on n'eſt point ſujet à cette aveugle paſſion. Et je vous puis dire que ce qui fait que vous me recuſés pour té-

moin dans ma propre cause, c'est que vous ne connoissés pas le lieu de mon origine & de ma premiere naissance.

xv. Vos secundum carnem judicatis : ego non judico quemquam.

Mes jugemens ne ressemblent pas aux vôtres, qui ne sont fondés que sur des raisonnemens humains, & sur le raport des sens, toûjours suspect, toûjours incertain, & le plus souvent trompeur. Les miens au contraire ont pour fondement des connoissances seures, claires, infaillibles. Ce n'est pas que maintenant je veüille juger personne : mais aprés tout, si je le faisois, mes jugemens ne pourroient être que justes & veritables, comme venant d'une sagesse plus qu'humaine ; outre que jamais je ne juge seul, mais toûjours avec mon Pere, qui m'a envoyé ici pour vivre avec vous, & pour vous sauver. Il me sert encore d'un témoin irreprochable ; & ma parole, apuyée de son autorité, merite bien d'être creuë ; puisque, selon vôtre Loi, deux ou trois témoins suffisent pour rendre croyable une verité.

xvi. Et si judico ego, judicium meum verum est, quia solus non sum, sed ego & qui misit me Pater.

xvii. Et in lege vestra scriptum est, quia duorum hominum testimoniū verum est.

xviii. Ego sum qui testimoniū perhibeo de meipso, & testimoniū perhibet de me qui misit me Pater.

C'est ici que les Pharisiens firent paroître visiblement leur esprit fourbe & dissimulé. Ils sçavoient

que ce Pere, dont JESUS par- étoit son Pere éternel, leur & leur Createur : ils le sça- t, parce qu'il le leur avoit dit, s'il n'en faisoit point de mistè- ils feignirent néanmoins de l'i- rer, & lui dirent qu'il leur en- gnât où étoit son Pere, comme s'eût été un homme, dont il lût aller recevoir la déposition. s pretendoient l'engager par cette ainte à s'expliquer plus clairement à-dessus, & tirer de sa réponse un sujet plus aparent de le calomnier de nouveau.

XIX. Dicebant ergo ei : Ubi est Pater tuus? Respondit Jesus Neque me scitis, neque Patrem meum. Si me sciretis, forsitan & Patrem meum sciretis.

Mais comme il voyoit le fond de leur cœur, & sçavoit qu'une reprimande leur étoit plus necessaire qu'un éclaircissement sur un point qu'ils ne devoient pas ignorer; Vous vous êtes, leur dit-il, aveuglés vous-mêmes, pour ne connoître ni le Pere, ni le Fils. Si vous sçaviés qui je suis, vous sçauriés en même tems qui est mon Pere, puisque je suis son image, & qu'il se fait voir en moi, à quiconque n'est point prévenu de quelque passion maligne.

JESUS montra la grandeur & la fermeté de son courage en cette ren-

contre, où il voyoit sa vie en danger. Il étoit environné d'une infinité d'auditeurs, la plûpart ses ennemis; il les reprenoit avec une liberté qui ne convenoit qu'à lui, dans une longue galerie du Temple, où l'on gardoit le tresor; & néanmoins il parut toûjours intrepide, il parla toûjours en Maître, quoiqu'il eût à faire à des gens fiers, & vindicatifs, puissans d'ailleurs, & d'une grande réputation dans tout le païs. Mais son heure n'étant pas encore venuë, personne n'osa se saisir de lui. Ceux mêmes, qui ne l'aimoient pas, le respectoient, & craignoient son zele.

xx. Hæc verba locutus est Jesus in Gazophylacio docens in Templo: & nemo apprehendit eum, quia necdum venerat hora ejus.

1. Inveniet sibi. Syr. 2. Corporaliter. Syr. 3. Deuter. 17.8. & 19.15. & alibi. 4. Hæc particula, forsitan, abest à Syr. & ejus loco Græca habent, mirum.



CHAPITRE XXXV.

Jesus continuant son discours, instruit & menace ses ennemis. Joan. c. 8. à v. 21 ad 33.

CE sont-là les armes, dont il se servoit alors, pour ranger à la raison des esprits superbes & indociles. Il y ajoûta cette menace, qu'il leur avoit déja faite : Je suis sur le point de vous quitter. Quand vous ne me verrés plus, vous me chercherés, mais trop tard. Le peché, ce poison mortel, ayant une fois gagné vôtre cœur, le mal sera sans remede, & vous mourrés dans l'impénitence. Il n'y a personne sur la terre, qui soit capable de vous tirer de ce malheureux état, & de vous mener où je vas.

Joan. 8. XXI. Dixit ergo iterùm eis Jesus: Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini. Quò ego vado, vos non potestis venire.

Ce mot les surprit ; de sorte qu'ils se demandoient les uns aux autres: Que veut-il dire, que nous ne pourrons aller où il va ? Est-ce qu'il se tuëra lui-même ? Une pensée si extravagante ne pouvoit tomber que dans des esprits prévenus & envenimés. Le Sauveur la refuta sur le champ par cette réponse : Vous

XXII. Dicebant ergo Judæi: Nũquid interficiet semetipsũ, quia dixit, quò ego vado, vos non potestis venire? XXIII. Et dicebat eis : Vos de deorsum estis, ego de supernis sum. Vos de mũdo hoc estis; ego

non ſum de hoc mundo.

pourriés comprendre ce que je vous dis, ſi vous me connoiſſiés, & que vous vous connuſſiés vous-mêmes. Ce n'eſt pas merveille que celui qui vient d'enhaut, y retourne, ni que ceux qui ſont d'ici-bas, ne puiſſent d'eux-mêmes s'élever en haut. Le lieu de mon origine eſt le Ciel : le lieu de la vôtre eſt la terre. Ne vous étonnés donc pas ſi vous êtes trop peſans pour pouvoir monter aprés moi dans le lieu où je dois aller, & où mon Pere m'attend.

XXIV. Dixi ergo vobis, quia moriemini in peccatis veſtris. Si enim non credideritis quia ego ſum, moriemini in peccatis veſtris.

A l'égard de la mort funeſte, dont je vous ai menacés, il y a cette difference entre vous & moi, que je ne ſuis pas du monde, & que vous en êtes, vous qui vivés ſelon les maximes du monde, directement opoſées aux miennes. C'eſt ce qui me fait dire que vous mourrés dans vos pechés. Vous y mourrés effectivement, ſi vous ne croyés que je ſuis tel que je dis. Car vôtre incredulité ſera une ſource de crimes, d'où naîtra l'impenitence, qui ſera ſuivie d'une malheureuſe mort.

XXV. Dicebant ergo ei: Tu quis es? Dixit eis Jeſus, principium

Cette menace, quoique terrible, les toucha ſi peu, qu'ils oſerent lui demander froidement qui il

étoit,

étoit, & quelle qualité il prenoit. qui 1.& loquor vobis.
Mais Jesus ne jugea pas à propos de leur répondre autre chose, sinon qu'il ne prenoit point d'autre qualité que celle qu'il s'étoit donnée dés le commencement, dans les premiers entretiens qu'il avoit eus avec eux; que c'étoit en cette qualité qu'il vouloit qu'on le receût; xxxvi. Multa habeo de vobis loqui, & judicare: sed qui me misit verax est: & ego qui audivi ab eo, hæc loquor in mundo.
qu'il avoit beaucoup de choses à reprendre en eux; qu'il se contentoit néanmoins de leur remontrer leur étrange aveuglement, & leur opiniâtreté à ne pas croire ce qu'il leur enseignoit, quoiqu'ils eussent tout sujet d'y ajoûter foi, puisqu'il ne disoit que ce qu'il avoit apris de celui qui l'avoit envoyé, qui est la Verité même.

Mais il parloit à des incredules, à des opiniâtres, qui fermoient les yeux, de peur de le reconnoître pour ce qu'il étoit. Il leur avoit xxvii. Et non cognoverunt quia Patrem ejus dicebat Deum. 2.
fait entendre qu'il n'avoit point d'autre Pere que Dieu, & que c'étoit de la part de Dieu qu'il étoit venu au monde. Ils ne jugeoient pas néanmoins alors que ce fût de ce Pere qu'il leur parlât; jusqu'à ce qu'il le leur declara, en disant: Quand vous aurés élevé de terre

le Fils de l'homme, vous le connoîtrés beaucoup mieux que vous n'avés fait, jusqu'à maintenant. Vous sçaurés que je ne fais rien de moi-même; que je parle selon que mon Pere m'a instruit; que c'est de lui que j'ai reçu ma mission; qu'il m'assiste toûjours, & ne me laisse jamais seul, parce qu'il voit que je fais ce qu'il veut, & ce qui lui est le plus agreable.

Il disoit cela d'un air si touchant, que bien qu'il parlât de la maniere honteuse, dont il devoit mourir sur la Croix, il ne laissa pas de gagner dans son auditoire beaucoup de personnes, à qui il promit que s'ils perseveroient dans la foi, s'ils suivoient toûjours la doctrine qu'il leur avoit enseignée, ils seroient ses vrais Disciples; qu'ils auroient une connoissance de la verité, toute autre que celle qu'ils en avoient euë jusqu'alors, & qu'enfin la verité, leur étant entrée dans l'esprit, & par l'esprit dans le cœur, ils joüiroient d'une parfaite liberté.

XXVIII. Dixit ergo eis Jesus: Cum exaltaveritis Filium hominis, tunc cognoscetis quia ego sum, & à me ipso facio nihil, sed sicut docuit me Pater, hæc loquor.
XXIX. Et qui me misit mecum est, & non reliquit me solum, quia ego quæ placita sunt ei facio semper.
XXX. Hæc illo loquente multi crediderunt in eum.
XXXI. Dicebat ergo Jesus ad eos, qui crediderunt ei, Judæos: Si vos manseritis in sermone meo, verè Discipuli mei eritis.
XXXII. Et cognoscetis veritatem, & veritas liberabit vos.

1. *A principio, quod & loquor Gr. vel secundum Syr. quod incepi ut loquerer, quod dixi vobis à principio. Nonnus in Paraphrasi.* 2. *Quod de Patre loquetur eis. Syr.*

CHAPITRE XXXVI.

Jesus fait voir aux Juifs incredules qu'ils ne sont pas vrayement libres; puis qu'ils ne sont enfans, ni de Dieu, ni d'Abraham, mais du Diable. Ioan. c. 8. à v. 33. ad 51.

Les autres Juifs, qui persisterent dans leur incredulité, prirent en mauvaise part ce que Jesus avoit dit, & comme tout esprit superbe est délicat sur le point d'honneur, ils s'en offenserent étrangement; parce qu'encore qu'ils eussent été subjugués par les Romains, ils se piquoient toutefois encore d'un reste de liberté.

Nous sommes, lui dirent-ils, de la race d'Abraham, de cette race si noble, qui n'a jamais sceu ce que c'est que servitude. Pourquoi donc promettés-vous la liberté à des gens qui sont nés libres, & qui ne furent jamais esclaves? Le Sauveur ne s'arrêta point à rabatre leur orgueil, en leur remettant devant les yeux la honteuse captivité, que leurs ancestres avoient soufferte sous tant de

Ioan. 8. xxxiii. Responderunt ei: Semen Abrahæ sumus, & nemini servivimus unquam. Quomodo tu dicis, liberi eritis?

Princes idolatres, qui les avoient soûmis à leurs Loix. Il les entreprit seulement sur ce qu'ils se figuroient une liberté toute differente de celle qu'il leur promettoit.

Il leur parloit de la liberté du cœur, de l'indépendance que l'homme interieur a des creatures, de la liberté dont joüissent les Saints, & qui est un fruit de la verité. Ce n'est en effet qu'une conduite de vie toûjours égale, toûjours constante, éloignée de toute bassesse, reglée sur les seuls conseils de la Sagesse divine; qui consiste enfin dans une soûmission volontaire de l'apetit à la raison: & de la raison à Dieu. Les Juifs au contraire ne pensoient qu'à la liberté de l'homme exterieur, qui toûjours soûmis à la tirannie des passions, est plûtôt esclave que libre.

XXXIV. Respondit eis Jesus: Amen, amen dico vobis, quia omnis qui facit peccatum, servus est peccati.

JESUS voulant les desabuser, leur disoit: Tout pecheur devient esclave du peché qu'il a commis; & quoique par sa naissance & par sa condition il soit libre selon le corps, il ne l'est point selon l'esprit. Du moment donc qu'il s'assujetit à un Tiran si cruel, on ne doit plus le regarder que comme un esclave,

Que si l'esclave n'est pas heritier du maître qu'il sert ; si la maison, où il demeure comme serviteur, n'est pas à lui, & s'il n'y demeure qu'autant qu'on l'y souffre : au lieu que l'enfant & l'heritier legitime y est pour toûjours ; sçachés que Dieu, qui commande à tous les hommes, & qui veut bien maintenant vous recevoir au nombre de ses domestiques, ne souffre dans sa maison les pecheurs, que comme des esclaves rebelles, qu'il en chasse sans pitié, lors qu'ils se rendent incorrigibles. Si donc vous croyés avec raison, que vous n'êtes de vous-mêmes que peché, & que le peché regne en vous, n'attendés point d'autre traitement que celui qu'on fait aux pecheurs.

xxxv. Servus autem non manet in domo in æternum, filius au em manet in æternum.

Il ne vous reste qu'une seule voye pour vous tirer de cet esclavage. Priés le Fils unique de Dieu qu'il vous communique par grace la filiation divine, qu'il a par nature, afin que vous rentriés dans la veritable liberté des enfans du Pere celeste. Ne vous en faites pas accroire, parce que vous êtes issus d'Abraham. Je sçai qu'il est vôtre pere : mais si vous êtiés ses dignes enfans,

xxxvi. Si ergo vos filius liberaverit, verè liberi eritis.

xxxvii. Scio quia filii Abrahæ estis ; sed

quæritis me interficere ; quia sermo meus nõ capit in vobis. a.

vous ne chercheriés pas, comme vous faites, les moyens de m'ôter la vie. Ce noir & execrable dessein est un effet de la dureté de vôtre cœur, toûjours inflexible & rebelle à ma parole. Mais je ne m'étonne pas que vous ayés une si étrange aversion pour moi, & pour ma doctrine. J'en sçai la cause. Cependant, tout ce que je vous dis, je l'ai apris de mon Pere, & j'en ai une connoissance certaine. Pour vous, vous ne faites que ce que vôtre pere vous a enseigné.

XXXVIII. Ego quod vidi apud Patrem meum, loquor : & vos quæ vidistis apud Patrem vestrum, facitis.

A ce mot, les Juifs qui aprehendoient qu'il n'allât leur reprocher les impietés de plusieurs de leurs ancestres, dont la honte sembloit rejaillir sur eux, les Juifs, dis-je, l'interrompirent, & tâcherent de se couvrir du nom glorieux d'Abraham, qu'ils reconnoissoient pour le chef & pour l'ornement de leur peuple. Abraham est nôtre pere, disoient-ils, nous sommes enfans d'Abraham, de cet homme si saint, si parfait, si cheri de Dieu.

XXXIX. Responderunt & dixerunt ei : Pater noster Abraham est. Dicit eis Jesus : Si filii Abrahæ estis 3. opera Abrahæ facite. 4.

Ce n'est pas assés pour vôtre justification, repliqua fort à propos le Sauveur, ce n'est pas assés que vous soyés de la race d'Abraham, si

vous n'avés pas ses vertus. Montrés qu'il est vôtre pere, en faisant des œuvres semblables aux siennes. Si vous étiés ses veritables enfans, vous mettriés vôtre gloire à être ses imitateurs. Mais vos sentimens sont bien contraires à ceux de cet homme si recommandable pour sa douceur & sa charité. Il ne songeoit qu'à faire du bien à tout le monde, & vous ne cherchés qu'à me faire mourir, moi qui suis décendu du Ciel, pour vous annoncer les verités que j'ai aprises de Dieu même. Abraham n'a jamais rien fait de pareil. Vous avés sans doute un autre pere, dont vous imités la malice & la cruauté.

xl. Nunc autem quæritis me interficere, hominem qui veritatem vobis locutus sum, quam audivi à Deo. Hoc Abraham non fecit.

xli. Vos facitis opera Patris vestri. Dixerunt itaque ei: Nos ex fornicatione non sumus nati; unum Patrem habemus Deum.

C'est ici que piqués au vif & tout furieux, ils répondirent brusquement : Nous ne sommes point bâtards ni selon la chair, ni selon l'esprit. Nos predecesseurs n'étoient point des Infidéles : nôtre foi n'est pas moins pure que nôtre sang. Abraham est nôtre pere selon la chair, & nous sommes tous décendus de lui. Mais nôtre Pere selon l'esprit, c'est Dieu même, & nous n'en reconnoissons point d'autre.

Si Dieu étoit vôtre Pere, reprit le

xlii. Dixit ergo eis Jesus : Si

Sauveur, vous auriés de l'amo
moi. Je suis sorti du sein d
car c'est de sa part que je
c'est lui qui m'a envoyé,
vous parle qu'en son nom. D'
donc que ma parole ne vo
point dans l'esprit ? D'où v
vos yeux ne sçauroient so
lumiere ? c'est vôtre opiniât
vous rends sourds à ma voix

Cet entêtement ne pe
que du Demon, ce mauv
dont vous ne rougissés
vous declarer les enfans
cuter les desseins. Il est le
menteur, & le premier h
Il a fait mourir tous les
en faisant mourir Adam. C
ses suggestions malignes &
naires, que le premier me
commis. Il avoit été creé
lumiere de la foi : mais il
le mensonge à la verité. Au
il ment, on ne s'en étoni

Deus Pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex Deo processi & veni: neq; enim à meipso veni, sed ille me misit.

XLIII. Quare loquelam meam non cognoscitis ? quia non potestis audire sermonem meũ.

XLIV. Vos ex patre diabolo estis, & desideria patris vestri vultis facere. Ille homicida erat ab initio; & in veritate non stetit, quia non est veritas in eo. Cùm loquitur mendacium, ex proprio loquitur, quia mendax est & pater ejus. 5.

loignement pour ma parole, c'est l'aversion que vous avés pour la verité que je vous enseigne.

Je vous défie néanmoins de reprendre quelque chose, soit dans ma doctrine, soit dans ma vie. Car qui de vous me pourra convaincre de la moindre faute? Si donc vous ne sçauriés m'accuser de rien; si mes œuvres & mes loix sont également irreprehensibles; si je ne vous prêche que la pure verité; pourquoi ne croyés-vous pas ce que je vous dis, & ce que je vous montre par des preuves convaincantes?

XLVI. Quis ex vobis arguet me de peccato? Si veritatem dico vobis, quare nō creditis mihi?

Je ne vous dirai point ici quelle est la cause de vôtre incredulité: je vous dirai seulement qu'elle ne vient point de l'Esprit de Dieu. Tout homme qui a pour maître ce divin Esprit, & qui en est animé, entend volontiers sa parole. Et par consequent, si vous n'avés point d'oreilles pour l'entendre, c'est un signe manifeste que vous n'êtes point ses enfans.

XLVII. Qui ex Deo est, verba Dei audit propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.

Les Juifs ne répondirent à ces avertissemens si charitables, que par des injures & des blasphemes. Non seulement ils traiterent le Sauveur de Samaritain & de Demonia-

XLVIII. Responderunt ergo Judæi, & dixerunt ei: Nonne benè dicimus nos quia Samaritanus es tu, &

dæmonium habes ?

que : ils lui dirent même, que ce n'étoit point par envie, mais par un pur amour de la verité qu'ils le traitoient de la sorte.

XLIX Respondit Jesus : Ego dæmonium non habeo, sed honorifico Patrem meum, & vos inhonorastis me.

Cependant plus ils s'emportoient, plus il leur faisoit paroître de moderation & de douceur. Il se contenta de leur dire, qu'il n'étoit point, comme ils le croyoient, possedé du Diable ; que s'il leur disoit leurs verités avec plus de force qu'ils ne souhaitoient, ils ne devoient pas imputer son zele à une fureur de Demoniaque ; qu'il n'avoit en vûë que de glorifier son Pere ; qu'on pouvoit le charger d'injures, mais non pas lui faire naître l'envie de s'en ressentir ; qu'entant qu'Homme il ne cherchoit pas sa propre gloire, qu'il en laissoit tout le soin à celui sur qui retomboient les outrages qu'on lui faisoit, & qui étant le Souverain Juge, ne manqueroit pas de le venger de ses calomniateurs.

L. Ego autem non quæro gloriam meam : est qui quærat, & judicet.

1. *Libera sanitas, & sana libertas, ut & caro mentis imperio, & mens Dei regatur auxilio.* S. *Leo, Serm.* 2. *de jejunio Pentec. & alii.* 2. *Non estis acquiescentes. Syr.* 3. *Effetis. Gr. & Syr.* 4. *Faceretis. Gr. & Syr.* 5. *Ipsius mendacii, ut patet ex Syr. Et sic explicat* S. *Dorotheus. Serm.* 9. *qui est de mendacio.*

CHAPITRE XXXVII.

Le Sauveur promet aux siens la vie éternelle ; & assûre qu'Abraham a crû & s'est réjoui en lui.

Ioan. c. 8 à v. 51. ad 59.

LE Sauveur voulant temperer cette terrible menace par une agreable promesse ; je vous assûre, ajoûta-t'il, que quiconque observera mes preceptes, ne mourra jamais.

Les Juifs qui méprisoient également ses promesses & ses menaces, ui répondirent sur l'heure. Nous onnoissons maintenant mieux que amais que vous êtes possedé du Diale. Abraham est mort, tous les Prohetes sont morts, & vous osés dire ue ceux qui garderont vos preceptes, e mourront jamais ? Estes-vous plus and qu'Abraham nôtre Patriarche? stes-vous meilleur que tous lesProetes, que la mort n'a pas épargnés? ui pensés-vous être ?

Il est vrai, repliqua JESUS, que si me donnois à moi-même une üange, que les hommes ne se peunt justement donner, & qui ne subte que dans la vaine opinion du

Ioan. 8.

LI. Amen, amẽ dico vobis si quis sermonem meũ servaverit, mortem non videbit in æternũ.

LII. Dixerunt ergo Judæi: Nũc cognovim⁹ quia dæmonium habes. Abraham mortuus est, & Prophetæ; & tu dicis, si quis sermonem meum servaverit, non gustabit mortem in æternum.

LIII. Numquid tu major es patre nostro Abraham, qui mortuus est, & Prophetæ mortui sunt ? quem teipsum facis ?

LIV. Respondit Jesus : Si ego glorifico meipsum, gloria mea nihil est : est Pater meus qui

glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est.

monde, ma gloire ne seroit rien. Mais c'est mon Pere qui me glorifie devant vous, c'est celui même que vous dites qui est vôtre Dieu : & cependant vous le recusés pour témoin, lors qu'il dépose en ma faveur, & qu'il apuye de son autorité ma doctrine.

LV. Et non cognovistis eum: ego autem novi eum; & si dixero, quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. Sed scio eum, & sermonem ejus servo.

Vous recevriés sans doute son témoignage, si vous le connoissés bien. Mais, quoique vous en disiés, il est pour vous un Dieu inconnu. Car comment peut-on sçavoir qui il est, lors qu'on ferme les yeux, de peur de voir les merveilles que sa main toute-puissante opere par moi, afin qu'on me reconnoisse pour son Fils unique. Il n'y a que moi qui le connoisse parfaitement; & si je disois le contraire, je serois menteur, comme vous, qui contre toute raison vous oposés éternellement à la verité, que je vous prêche.

Nous sommes bien differens en ce point : car je ne puis ni ignorer ses perfections, ni contrevenir à ses ordres. Je ne regarde ses lumieres, que pour les suivre : je n'écoute sa parole, que pour l'accomplir : je n'étudie ses inclina-

ons, que pour y conformer les
iennes.

Mais revenons à Abraham, ce remier Pere de vôtre peuple, que ous avés mis en paralelle avec moi. J'ai une chose à vous dire qui vous suprendra, & aparemment ne vous plaira pas; mais il faut que je vous la dise pour vous faire voir qui je suis. Ce grand Patriarche, éclairé de la lumiere divine, connut autrefois le jour que je devois venir au monde, & au même tems il conçut un grand desir de voir ce jour bienheureux: il le vit, & en eut une extrême joye.

LVI. Abraham pater vester exultavit ut v deret diem m um: vidit, gavisus est.

Aussi-tôt les Juifs, ne croyant pas qu'Abraham eût jamais pû voir un homme, qui étoit né long-tems aprés lui, & d'ailleurs ne sçachant pas précisément l'âge du Sauveur, que ses travaux & ses jeûnes faisoient paroître plus vieux qu'il n'étoit? il s'en faut bien, s'écrierent-ils, que vous n'ayés cinquante ans, & vous voulés nous faire accroire que vous avés vû Abraham?

LVII Dixeru ergo Judæi eum: Quinq ginta annos dum habes, Abraham visti?

Sa réponse fût si modeste, que sans vouloir disputer avec des gens incapables d'entendre raison, & sans leur montrer qu'ils raisonnoient mal, il crût que c'étoit assés de

LVIII eis Jesu

amen dico vobis, antequam Abraham fieret ego sum.

leur faire entendre qu'il étoit plus qu'homme, en leur déclarant qu'il avoit toûjours été. Ainsi il finit la conversation par ces mots : Je vous dis en verité, oüi je vous dis que j'étois avant qu'Abraham fût au monde.

C'est ce qui choqua davantage ces esprits déja malcontens. Car ce qu'il leur avoit dit jusqu'alors leur avoit paru une réverie : mais ils prirent ceci pour un blaspheme ; & leur colere alla si loin qu'ils amasserent des pierres pour le lapider. Mais JESUS, par une vertu superieure à tous les efforts des hommes, se tira incontinent de leurs mains. Il se déroba si bien à leurs yeux, qu'il disparut & sortit du Temple, réservant le sacrifice de sa vie, au tems que son Pere lui avoit marqué.

LIX. Tulerunt ergo lapides, ut jacerēt in eum. Jesus autem abscondit se, & exivit de templo.

1. Erat cupiens, Syr.



CHAPITRE XXXVIII.

Jesus guerit l'Aveugle-né.

Joan. c.9 ad finem.

CEpendant, comme les persecutions ne l'empêchoient pas d'exercer par tout sa charité, & que lors même qu'on le maltraitoit, il ne laissoit échaper aucune occasion de faire du bien à ceux qui se rencontroient dans son chemin, il vit en passant un gueux, aveugle dés sa naissance. Il en eut pitié, & resolut de le guerir.

Joan.9. 1. Et præte Jesus, vidi minem cæ nativitate.

Mais avant que d'operer ce grand miracle, il répondit à une question que lui firent ses Apôtres qui l'étoient venu rejoindre. Maître, lui dirent-ils, d'où vient que cet homme est né aveugle? Est-ce sa faute, ou la faute de son pere & de sa mere? Ils croyoient qu'il n'y avoit point d'incommodités ni de maladies qui ne fussent des punitions de quelque peché. JESUS voulant donc les détromper, leur déclara qu'encore que Dieu afflige souvent les pecheurs par des maladies, il ne laisse pas d'en envoyer

2. Et int gaverunt Discipuli Quis pec hic, aut p tes ejus, u cus nascer

de fâcheuses à d'autres qui sont innocens.

Non, répondit-il, on ne doit attribuer l'incommodité que souffre cet homme depuis si long-tems, ni à ses pechés, ni à ceux de son pere & de sa mere. C'est le Createur qui en lui donnant la vie, n'a pas voulu lui donner l'usage des yeux. Mais ne croyés pas que ç'ait été sans dessein. Il a prétendu en tirer sa gloire, & c'est par moi qu'il veut aujourd'hui faire éclater sa toute-puissance. Aussi m'a-t'il envoyé au monde, afin que j'execute ses desseins, & que je m'employe à faire les œuvres, dont il n'attend que de moi l'accomplissement. Ce sera mon occupation durant tout le jour, c'est à dire, tant que je vivrai, & que je serai en état de travailler. Car le jour est pour le travail, & la nuit pour le repos.

iii. Respondit Jesus. Neque hic peccavit, neque parentes ejus, sed ut manifestentur 2. opera Dei in illo.

iv. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est; venit nox, quando nemo potest operari.

Comme donc la nuit vient après le jour, & que quand le jour vient à manquer, on ne sçauroit plus rien faire : je puis dire aussi qu'étant avec vous, j'éclaire le monde, & que j'en suis la lumiere. Mais je n'y serai pas toûjours : dans peu de

v. Quandiu sum in mundo, lux sum mundi.

tems vous ne me verrés plus: & alors, la nuit succedant au jour, je ne ferai plus toutes ces choses que vous voyés, & qui vous causent tant d'admiration. Le monde, envelopé de tenebres, regrettera la lumiere qu'il aura perduë, & dont il pouvoit se servir si utilement pour operer son salut.

Ayant dit cela, il cracha à terre, fit de la bouë avec sa salive, & en frotta les yeux de l'Aveugle; remede plus propre pour faire, que pour guerir des aveugles. Mais cet admirable Medecin agissoit alors, comme Maître des creatures, dont il dispose à son gré, leur faisant produire, quand il veut, des effets contraires à leurs effets naturels. La bouë servit en cette rencontre, non pas à troubler la vûë, mais à l'éclaircir, & l'Aveugle commença à voir, si-tôt qu'il eut accompli le commandement qu'il avoit reçu de s'aller laver au pied du Mont de Sion, dans la Piscine de Siloé. En quoi il a deux choses également dignes d'être remarquées; le mistere, & le miracle.

vi. Hæc cùm dixisset, exspuit in terram, & fecit lutum ex sputo, & linivit lutum super oculos ejus.

vii. Et dixit ei: Vade, lava in natatoriâ Siloë, quod interpretatur missus. Abiit ergo, & lavit, & venit videns.

Le mistere n'est pas seulement dans la guerison d'un Aveugle né:

il est encore dans le lieu où elle se fit. Car le nom de la Piscine, qui, en la Langue sainte, veut dire Envoyé, marque clairement celui, qui a toûjours pris la qualité & fait les fonctions d'Envoyé du Pere Eternel, & qui a donné aux eaux la vertu de rendre non seulement la santé aux corps, mais même la vie aux ames.

VIII. Itaque vicini & qui viderant eũ prius, quia mendicus erat, dicebant: Nonne hic est, qui sedebat & mendicabat? Alii dicebant, quia hic est.

IX. Alii autem nequaquam, sed similis est ei. Ille verò dicebat quia ego sum.

Pour ce qui regarde le miracle, c'est la seule chose qui frapa le peuple, trop ignorant & trop grossier pour penetrer le mistere. Mais ceux qui en parurent plus étonnés, furent les voisins & les parens de cet homme, qui l'ayant vû mille fois mendier son pain, & toûjours aveugle, avoient peine à croire à leurs propres yeux, & se disoient les uns aux autres: N'est-ce pas là ce Pauvre, qui toûjours assis en la même place, demandoit l'aumône aux passans? Quoique la chose fût visible, elle leur sembloit incroyable. Les uns doutoient que ce fût lui: les autres le nioient tout-à-fait, & soûtenoient que c'étoit quelqu'un qui lui ressembloit. D'autres néanmoins plus raisonnables, assûroient que c'étoit lui-même, & il ne

s'en cachoit pas. Oüi, leur disoit-il, c'est moi : n'en doutés point.

Enfin il fallut le croire, malgré qu'on en eût : mais ils voulurent sçavoir qui étoit celui qui lui avoit ouvert les yeux, & comment cela s'étoit fait. Il leur dit : Cet Homme, qu'on apelle JESUS, m'a mis de la bouë sur les yeux, & m'a commandé de m'aller laver à la Piscine de Siloé. J'ai fait ce qu'il m'a dit. J'y suis allé, je m'y suis lavé, & je vois.

x Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi ?

xi Respondit: ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, & unxit oculos meos, & dixit mihi : Vade ad natatoria Siloë, & abii, & lavi, & video.

Aprés un témoignage si clair, & si glorieux au Sauveur, tout esprit bien fait n'auroit eu pour lui que de l'estime & de l'amour. Mais ses ennemis, qui faisoient le plus grand nombre dans l'assemblée, & qui transportés de rage, avoient résolu de le tuer, demanderent à l'Aveugle : Où est ce JESUS ? qu'est-il devenu ? Il leur répondit qu'il n'en sçavoit rien. Ils le prirent aussi-tôt lui-même, & l'amenerent aux Pharisiens. C'étoit pour cacher leur méchanceté, & donner à leur faux zele, quelque couleur de justice : mais les Juges & les accusateurs étoient également passionnés.

xii. Et dixerunt, ei : Ubi est ille ? Ait, nescio.

xiii. Adducunt eum ad Pharisæos, qui cæcus fuerat.

Le prétexte dont ils se servirent

xiv. Erat autem Sabbathum.

quando lutum fecit Jesus, & aperuit oculos ejus.

pour calomnier l'auteur d'une si grande merveille, fut la sainteté du jour, dans lequel il l'avoit faite. C'étoit un jour de Sabbath; d'où ces esprits pointilleux prenoient souvent occasion de l'accuser, comme infracteur de la Loi. Les Pharisiens interrogerent cet homme sur la cause, & sur la maniere de sa guerison. Mais voyant qu'il leur faisoit la même réponse qu'à ceux qui le leur avoient amené, plusieurs s'écrierent contre le Sauveur: Ce n'est point là un homme de Dieu, puis qu'il n'observe pas le Sabbath: D'autres disoient au contraire qu'un pecheur ne pouvoit faire de si grands miracles.

xv. Iteràm ergo interrogabant eum Pharisæi, quomodo vidisset: Ille autem dixit eis. Lutum mihi imposuit super oculos, & lavi, & video.

xvi. Dicebant ergo ex Pharisæis quidã: Non est hic homo à Deo, qui Sabbathum non custodit Alii autem dicebant: Quomodo potest homo peccator hæc signa facere? & schisma 5. erat inter eos.

Dans cette diversité de sentimens, qui alloit à une espece de schisme, Dieu voulut confondre l'orgueil de ces superbes Docteurs. Comme ils ne pouvoient convenir de rien, & qu'ils étoient sur le point de se broüiller, ils furent enfin contraints de prendre pour arbitre de leur differend celui même qui avoit été gueri, un gueux, un homme simple, ignorant, & né aveugle.

xvii. Dicunt ergo cæco iterùm 6. Tu quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit quia Propheta est 7.

Ils lui demanderent donc ce qu'il

pensoit de ce JESUS, qu'on disoit lui avoir donné la vûë. Il leur répondit qu'il ne falloit pas douter que ce ne fût un homme envoyé de Dieu, un Saint, un Prophete. Les Pharisiens irrités de sa réponse, s'emporterent contre lui, de sorte que ne pouvant plus dissimuler leur passion, ils le traiterent de fripon, & d'imposteur, parce qu'il disoit du bien de celui qu'ils haïssoient, & qu'ils vouloient perdre. Ils lui dirent que jusqu'alors il avoit trompé le monde, qu'il contrefaisoit l'aveugle, & qu'en effet il ne l'étoit point. Ils déclarerent ensuite que sa guerison étoit suposée, quoiqu'auparavant ils l'eussent crû veritable, & que la chose fût publique.

Enfin soit que la haine leur eût effectivement troublé la raison, ou qu'ils cherchassent quelque couverture à leur malice, ils firent venir le pere & la mere de cet homme, qui se disoit gueri par miracle, & leur demanderent: Est-ce donc là vôtre fils, que vous dites être né aveugle? Si c'est lui, comment voit-il maintenant? qui peut lui avoir ouvert les yeux?

XVIII. Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, & vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat. XIX. Et interrogaverunt eos: Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est: Quomodo ergo nunc videt?

On vit en cette occasion la verité oprimée par l'autorité de ceux qui interrogeoient, & trahie par la crainte lâche de ceux qui devoient répondre. Les uns & les autres n'avoient point besoin d'éclaircissement; mais le pere & la mere aprehendoient une espece d'excommunication ou d'exil, dont ils étoient menacés; parce que les principaux d'entre les Juifs avoient déja résolu dans leur Conseil que quiconque reconnoîtroit JESUS pour Messie, seroit retranché de leur corps, & banni de la Sinagogue.

C'est ce qui les empêcha de rien dire à la loüange du Sauveur. Ils répondirent seulement qu'ils étoient seurs que c'étoit là leur fils; qu'ils l'avoient toûjours vû aveugle; mais qu'ils ne sçavoient ni qui lui avoit ouvert les yeux, ni comment cela s'étoit fait; qu'ils s'en informassent de lui-même, qu'il étoit en âge de parler, & qu'enfin c'étoit à lui à rendre compte de ce qui le regardoit.

La crainte qu'ils témoignerent, en prenant ce méchant détour, pour se tirer d'embarras, fit esperer aux Pharisiens, qu'aprés avoir

XX. Responderunt eis parentes ejus & dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, & quia cœcus natus est.

XXI. Quomodo autem nunc videat, nescimus; aut quis ejus aperuit oculos, nescimus. Ipsum interrogate: ætatem habet; ipse de se loquatur.

XXII. Hæc dixerunt parentes ejus quoniam timebant Judæos. Jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum cõfiteretur esse Christum, extra Synagogam fieret.

XXIII. Propterea parẽtes ejus dixerunt, quia ætatem habet, ipsum interrogate.

intimidé le pere & la mere, ils pourroient ébranler le fils, & tirer de lui tout ce qu'ils voudroient. Ils l'apellent donc encore une fois, & lui disent : Tu ne peux rendre plus d'honneur à Dieu, qu'en confessant la verité. Dis-nous donc ingenûment tout ce que t'a fait celui dont tu parles, comme de l'auteur de ta guerison. Nous le connoissons nous autres, & nous sçavons que c'est un méchant. S'il est bon, ou s'il est méchant, repliqua-t'il, c'est ce que je n'examine point : vous en jugerés comme il vous plaira. Vous êtes sçavans, & moi je ne le suis pas : tout ce que je sçai, & tout ce que je ne puis cacher, c'est que j'étois aveugle, & que je vois maintenant.

xxiv. Vocaverunt ergo rursum hominem, qui fuerat cœcus, & dixerunt ei : Da gloriam Deo: nos scimus quia hic homo peccator est.

xxv. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio 8. unum scio, quia cœcus cum essem, modò video.

Mais encore, poursuivirent-ils, qu'a-t'il fait, pour t'ouvrir les yeux ? Se voyant ainsi pressé, il leur repartit d'un ton résolu, & comme en colere : Je vous l'ai dit, & vous l'avés bien entendu. Qu'est-il besoin de le repeter ? Que trouvés-vous à redire ou à ses paroles, ou à ses œuvres ? Ne seriés-vous point d'humeur à vous faire ses Disciples ? Ce mot dit tout simplement & d'un

xxvi. Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi ? Quomodo aperuit tibi oculos ?

xxvii. Respondit eis : Dixi vobis jam, & audistis. Quid iterum vultis audire ? num & vos vultis Discipuli ejus fieri ?

xxviii. Maledixerunt ergo ei, & dixerunt: Tu Discipulus illius sis : nos autem Moysi Discipuli sumus.

xxix. Nos scimus quia Moysi locutus est Deus: hunc autem nescimus unde sit.

air naïf, sans dessein de les offenser, les piqua étrangement. Ils n'y répondirent que par des injures & par des maledictions. Va, miserable, va, range-toi si tu veux, parmi ses Disciples. Nous ne voulons point d'autre Maître que Moïse, à qui nous sçavons que Dieu a parlé. Pour celui-ci, nous ne sçavons qui il est, ni d'où il vient.

xxx. Respondit ille homo & dixit eis : In hoc enim mirabile est quia nescitis unde sit & aperuit oculos meos.

xxxi. Scimus autem quia peccatores Deus nō audit 9 : sed si quis Dei cultor est, & voluntatē ejus fecit, hunc exaudit.

xxxii. A sæculo non auditum, quia quis aperuit oculos cœci nati.

xxxiii. Nisi esset hic à Deo

Pendant que le genereux Confesseur de J.C. étoit ainsi maltraité pour la cause de son Maître, Dieu lui donnoit de nouvelles forces, pour soutenir les attaques de ses adversaires, & lui suggeroit sur le champ d'admirables reparties. Vous êtes, leur disoit-il, de plaisantes gens, de dire que vous ne sçavés d'où vient un Homme qui m'a ouvert les yeux, à moi qui suis né aveugle. C'est une verité constante, & vous nous l'enseignés vous-mêmes, que Dieu n'exauce point les pecheurs; qu'il ne fait point de miracles pour autoriser la fausse pieté des hipocrites : mais qu'il écoute favorablement ceux qui le servent. Jamais on n'a entendu parler d'un homme qui ait pû ouvrir les yeux d'un aveugle né. Pourroit-il faire un

si

si grand miracle, s'il ne venoit de la part de Dieu ? | non poterat facere quidquam.

Une reflection si sage & si salutaire ne parut pas supportable aux Docteurs, qui croyoient que jamais personne ne seroit assez hardi pour entreprendre de les instruire ? Quoy, lui dirent-ils, tu n'es que péché ; tu ne fus jamais que pécheur ; tu étois indigne de voir le jour ; tu as vêcu miserable ; tu es le dernier des hommes, & tu te mesles de nous faire des leçons, & d'enseigner les Docteurs ? Sors d'icy, & qu'on ne te voye jamais. En disant cela ils le chasserent de l'assemblée, le declarerent excommunié.

xxxiv. Responderunt & dixerunt ei : in peccatis natus es totus 10. & tu doces nos ? & ejecerunt eum foras.

Mais Jesus ayant oüi dire qu'ils l'avoient chassé à cause de lui, vint aussi-tôt le consoler, & le réjoüir par sa presence. Il lui dit d'abord : Croyez-vous au Fils de Dieu ? Qui est-il, Seigneur, répond l'Aveugle gueri. Faites le-moy connoître, afin que je croye en lui. Vous l'avez vû, & vous le voyez, repartit le Sauveur. C'est celuy même qui vous parle. A peine eut-il dit ce mot, que l'homme s'écrie : Je crois, oui je crois au Fils de Dieu, & en même tems il se prosterne

xxxv. Audivit Iesus, quia ejecerunt eum foras ; & cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ?

xxxvi. Respondit ille, & dixit : Quis es, Domine, ut credam in eum ?

xxxvii. Et dixit ei Iesus : Et vidisti eum, & qui loquitur tecum, ipse est.

xxxviii At ille ait : Credo, Domine, & procidens adoravit eum.

aux pieds de ſon Bienfacteur, l'adore comme ſon Seigneur & ſon Dieu.

xxxix. Et dixit Ieſus : In judicium ego in mundum hunc veni, ut qui nõ vident videant, & qui vident cæci fiant. Io.

Cette action n'agréa pas moins à Jeſus, que l'infidelité des autres luy avoit déplû. Il le témoigna peu de tems aprés par ces paroles : Je ſuis venu en ce monde, pour executer les decrets éternels de Dieu, qui par des raiſons cachées, ouvre les yeux de l'eſprit à ceux qui ſont dans l'aveuglement, & frappe d'un aveuglement funeſte ceux qui ſe croyent les plus éclairez, & ſe vantent d'enſeigner aux autres le veritable chemin du ſalut.

xL. Et audierunt quidam ex Phariſæis, qui cum ipſo erant, & dixerunt ei : Nũ & nos cœci ſumus ?

xLI. Dixit eis Jeſus : Si cœci eſſetis, non haberetis peccatũ : nunc verò dicitis quia videmus, peccatum veſtrum manet.

Quelques Phariſiens, qui étoient preſens, ayant entendu cela, crûrent que c'eſtoit un avis qu'on leur donnoit. Ils dirent donc à Jeſus : A qui parlez-vous ? Sommes-nous auſſi du nombre de ces aveugles ? Il leur répondit : Si vous vous croyiez auſſi aveugles que vous l'eſtes en effet, vous chercheriez à vous faire inſtruire, & ne ſeriez bien-tôt plus ni dans l'erreur, ni dans le peché. Mais vous penſez tout ſçavoir, & qu'on ne peut vous apprendre rien de nouveau. C'eſt pourquoy vous ne reviendrez jamais de vôtre infidelité. Vous de-

meurerez toûjours aveugles, toûjours ſemblables à des malades, qui ne gueriſſent point, parce qu'ils ont en horreur les remedes & le Medecin.

1. *Ab utero matris ſuæ* Syr. 2. *Ut ſpectentur.* Syr. 3. *Vita mea, ſeu præſentia corporea in hoc mundo.* Lyr. hic, & alii ; indicat S. Chryſ. Hom. 55. in Ioan. ubi, noctem hic interpretatur, poſt Crucem ; Lyr. & alii poſt aſcenſionem. 4. *Hoc eſt, ad eum qui miſſus eſt à Patre.* S. Amb. Ep. 75. l. 9. & alii ; *ad doctrinam aquarum Chriſti.* S. Hier. ad 8. Iſaiæ, *quod adumbravit Baptiſmum.* Tertull. & S. Gregor. Niſſenus in libris ſuis de Baptiſmo, & alii. PP. 5. Syr. *diſſidium vel turbatio.* 6. *Contrarii Chriſto.* S. Chryſ. & alii *vel meliùs de ipſo ſentientes,* ſecundum S. Cyr. & alios, *vel ſanè utrique,* ut ita concilies Patres iſtos. 7. *vir ſanctus & divinus,* S. Cyr. in Catenâ Gr. & alii. 8. *Non jam excutio.* Ioan. & alii poſt S. Chryſ. Hom. 57. in Ioan. *non à ſuis verbis,* inquit, *non à re ipſâ teſtimonium afferendum ſatius ducit.* 9. *Ut confitemini* ſuprà. v. 16. S. Chryſ. ſuprà *nec facit miracula in teſtimonium bonitatis illorum.* Lyr. hic & alii 10. *Quaſi propter peccata fuiſſet cæcus.* S. Chryſ. ſuprà. & alii. 11. *ſapientes ſuperbi, ut Phariſæi.* Gloſſa ordin. & alii.



CHAPITRE XXXIX.

Ioan. c. 10. à v. 1. ad 21.

Iesus déclare qu'il est la porte du salut, & le vray Pasteur des ames.

C'Etoit en effet cette maladie d'esprit, cet aveuglement volontaire qui faisoit dire aux Phariſiens, qu'ils ne ſçavoient d'où venoit cet Homme qu'on vouloit faire paſſer pour Meſſie : c'eſt auſſi ce qui lui donna ſujet de pourſuivre ainſi ſon diſcours.

Ioan. 10.
1 Amen, amen, dico vobis; qui non intrat per oſtium in ovile ovium, ſed aſcedit aliunde, ille fur eſt & latro.
II. Qui autem intrat per oſtiũ, paſtor eſt oviũ.
III. Huic oſtiarius aperit, & oves vocem ejus audiunt & proprias oves vocat nominatim, & educit eas.
IV. Et cùm proprias oves e-

Ecoutez bien ce que je vas vous dire, écoutez-le, & ne ſoyez plus incredules. Celui qui n'entre point par la porte dans la bergerie, mais qui tâche d'y monter par un autre endroit, ou qui en force l'entrée, eſt ou un larron couvert, ou un voleur déclaré. Mais celui qui y entre par la porte, eſt le veritable Paſteur. Dés qu'il frappe, le portier luy ouvre, les brebis entendent ſa voix. Et quand il eſt tems de les mener paître, il les apelle par leur nom : il les fait ſortir : il va devant elles, & elles le ſuivent, parce

qu'elles connoissent sa voix. Mais si un étranger se presente pour les conduire, bien loin de le suivre, elles le fuïent, parce que n'étant point accoûtumées à la voix des étrangers, elles les craignent, & se défient d'eux.

Cette Parabole devoit être d'une grande instruction pour les Pharisiens : mais ils n'en comprenoient pas le sens, malaisément l'eussent-ils pû deviner, si Jesus n'eust bien voulu le leur découvrir. Il tira donc le rideau, & leur expliqua l'énigme en cette maniere.

Je vous dis en verité que c'est moy-même qui suis la porte de la Bergerie, où est renfermé le troupeau de Dieu. C'est par moy que les brebis vont à leur Pasteur. Tous ceux qui sont venus avant moy, & qui se sont ingerez de les conduire, étoient des larrons & des voleurs. Aussi les veritables brebis ne les ont pas écoutez.

Ne cherchez donc point d'autre porte que moy. Ceux qui entreront par moy, qui croiront en moy, qui marcheront sur mes pas, trouveront dans cette voye leur sûreté & leur salut, ils y trouveront, soit

miserit, ante eas vadit, & oves illum sequuntur quia sciunt vocem ejus.

v. Alienum autem non sequuntur, sed fugiunt ab eo, quia non noverunt vocem alienorum.

vi. Hoc proverbium dixit eis Jesus illi autem non cognoverunt quid loqueretur eis.

vii. Dixit ergo iterum eis Jesus : Amen, amen dico vobis, quia ego sum ostium ovium.

viii. Omnes quotquot venerũt i. fures sunt & latrones, & non audierunt eos oves.

ix. Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur & ingredietur & egredietur pascua inveniet. 2.

qu'ils entrent, ou qu'ils sortent, leur nourriture spirituelle, la paix de leur ame, l'accomplissement de leurs desirs: Je les garderay jour & nuit; je les défendray contre les loups; je leur choisiray de bons pâturages; je les mettray à l'abri durant la chaleur; je les meneray à la source des eaux les plus pures; en un mot j'auray toûjours l'œil sur elles, & quelque part qu'elles soient, j'en auray soin comme de moy-même.

x. Fur non venit nisi ut furetur, & mactet, & perdat; ego veni ut vitam habeant; & abundantiùs habeant.

Quand le voleur vient à la bergerie, ce n'est qu'afin de tout enlever, de tout égorger, de tout desoler. Mais pour moy j'y suis venu, afin que les brebis que mon Pere y a ramassées, ayent la vie, & une vie abondante en toutes sortes de biens.

xi. Ego sum Pastor bonus. Bonus Pastor animam suã dat pro ovibus suis.

Je dis plus : comme il n'apartient qu'à moy de les conduire où il faut; aussi doivent-elles me suivre, & me reconnoître pour leur bon Pasteur.

Ce qu'un bon Pasteur doit faire de plus genereux & de plus digne de lui, c'est de s'exposer à la mort pour son troupeau. Un mercenaire n'a garde de mettre sa vie au hazard pour des brebis qui ne luy appartiennent point. Dés qu'il apper-

xii. Mercenarius autem, & qui non est Pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum veniẽtem, & dimittit oves,

çoit le loup, il les abandonne, il s'enfuit & le loup se jettant dessus, devore les unes, écarte les autres. Que si vous voulez sçavoir pourquoy il s'enfuit, c'est parce qu'il est mercenaire, & que les brebis n'étant point à luy, il ne se met guere en peine de les garder ny de les défendre.

& fugit, & lupus rapit & dispergit oves.
XIII. Mercenarius autē fugit, quia mercenarius est, & non pertinet 3. ad eum de ovibus.

Je suis le bon Pasteur, & j'en fais l'office. Comme le troupeau m'appartient, je connois toutes mes brebis, & elles me connoissent, ainsi que mon Pere, qui me les a confiées, me connoît. Je les aime tant que je suis prêt de donner ma vie pour elles.

XIV. Ego sum Pastor bonus. Ego cognosco oves meas, & cognoscunt me meæ.
XV. Sicut novit me Pater, & ego agnosco Patrem, & animam meam pono pro ovibus meis.

Mais ne croyez pas que je n'aye que celles qui sont icy. J'en ay bien d'autres dans un autre bercail si vaste & si étenduë, qu'elle contient toutes les Nations de la terre. Il faut que je les amene, afin qu'associées à celles que j'ay choisies parmi vous, elles ne composent desormais qu'un même troupeau. Ces derniers entendront aussi ma voix, & il n'y aura plus par tout qu'une seule bergerie, & qu'un seul Pasteur. La foy & la charité seront les liens qui les uniront ensemble.

XVI. Et alias oves habeo 4. quæ non sunt ex hoc ovili; & illas oportet me adducere, & vocē meam audient 5. & fiet unum ovile, & unus Pastor.
XVII. Propterea me diligit Pater

Pater quia ego pono animam meam, ut iterũ sumam eam.

Je les aimeray jusques à la mort; & c'est une des raisons, pour laquelle mon Pere m'aime. Il me sçait bon gré de l'affection que je leur porte, & du desir que j'ay de donner ma vie pour elles. Je la donneray en effet : mais sans contrainte. Aussi la reprendray-je quand il me plaira. Nul ne me la peut ôter, malgré moy : c'est moi-même qui la sacrifie pour le bien commun. J'en suis le maître : & si en me faisant Homme, j'ay reçu de mon Pere le commandement de mourir, je l'ay accepté, sans toutefois renoncer à l'empire souverain, que j'ay sur la mort & au pouvoir de me redonner la vie, quand je voudray.

XVIII. Nemo tollit eam à me, sed ego pono eam à meipso, & potestatem habeo ponendi eam, & potestatẽ habeo iterùm sumẽdi eá.

Ce discours, qui faisoit voir clairement & la bonté & la puissance de Jesus-Christ, ne fut pas reçu de la même maniere, par tous ceux qui étoient là. Plusieurs soûtenoient qu'il étoit fou, ou Demoniaque. Ils tâchoient même d'inspirer aux autres leurs sentimens. Comment, disoient-ils, pouvez-vous avoir la patience d'entendre cet Homme ? Les autres raisonnoient mieux, & disoient qu'il ne parloit point comme un homme

XIX. dissensio iterùm facta est inter Iudæos, propter sermones hos.

XX. Dicebant autem multi ex ipsis : Dæmoniũ habet, & insanit: Quid eum auditis ?

XXI. Alii dicebant : Hæc verba non sunt dæmonium habẽtis. Nunquid dæmonium potest cæcorum oculos aperire ?

qui fût possedé du Diable, que ses œuvres montroient bien qu'il ne l'étoit pas ; que Dieu agissoit manifestement par luy ; qu'il n'étoit point au pouvoir des malins Esprits d'ouvrir les yeux aux aveugles.

1. *Ante me. Gr. S. Hier. Osea 7. ante me non missi à Domino, ut idem addit ; & S. Aug. l. 16. contra Faustum. c. 12. & alii.* 2. *Securitatem, potestatem, libertatem, Chrys. Hom. 58. in Ioan. & alii.* 3. *Non est ipsi cura. Syr.* 4. *Ex gentibus. S. Basil. in Is. 28* 5. *Adimplendo pracepta. S. Basil. Hom. 26.*

CHAPITRE XL.

La Mission des soixante-douze Disciples, & les menaces que le Sauveur fait aux villes qui ne voudront pas recevoir la Foy. *Luc. c. 10. v. 1. ad 16. Matth. c. 11 v. 20. ad 25.*

Ainsi tout étoit dans la confusion, & le mensonge l'emportoit sur la verité ; parce que ceux qui étoient pour la bonne cause, la défendoient foiblement, & que ceux du parti contraire, toûjours inflexibles, ne se rendoient point à la raison.

Jesus seul, le sujet de la dispute, demeuroit tranquille, au milieu du trouble, sans pourtant cesser d'agir avec zele, tant parmi les siens,

que parmi les étrangers, pour le bien des ames. Il envoyoit ses Disciples deux à deux dans toutes les villes, & dans tous les autres lieux, où il devoit lui-même aller, afin que par la prédication, ils disposassent les peuples à la recevoir avec confiance & avec amour.

Luc. 10.
1. post hæc designavit 1 Dominus & alios septuaginta duos 2. & misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem & locum quò erat ipse venturus.
11. Et dicebat illis: Messis, &c. usque ad v. 13. ut suprà p. 2. c. 52. 53. & 60. nisi quòd v. 4. hic additur: Neminè per viam salutaveritis. Vbi Syr. de pace ne rogaveritis.

Il en choisit pour cet employ, soixante-douze, distinguez des douze Apôtres; & il leur donna les mêmes preceptes, qu'il avoit donnez aux Apôtres pour leur seconde Mission. Il ajoûta seulement, qu'ils ne s'arrêteroient point par les chemins à faire des civilitez & des complimens aux passans, ni même à leur demander, comme ils avoient accoûtumé de faire, des nouvelles de leur santé.

Matth. 11.
20. Tunc cœpit exprobrare civitatibus, in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus, quia nō egissēt pœnitentiam.

Aprés cela il leur déclara combien les villes, qui leur refuseroient l'entrée, seroient criminelles; & au même tems il fulmina cette terrible sentence contre celle, où il avoit fait un plus long sejour, & plus de merveilles, mais avec si peu de succés, qu'au lieu d'expier leurs crimes par la penitence, elles achevoient d'y mettre le comble, par de continuelles rechûtes.

Malheur à vous, Corozaïm, malheur à vous, Bethsaïde ! Car si les miracles éclatans, qui ont été faits dans vos places, dans vos ruës, & dans vos maisons, avoient été faits ou dans Tyr, ou dans Sidon, il y a long-tems que ces villes idolâtres, eussent eu recours à la penitence ; on eût vû leurs habitans, couverts de sacs & de cilices, & la cendre sur la tête, implorer la Misericorde divine. Aussi avez-vous sujet de croire qu'au Jugement leur punition sera plus douce que la vôtre.

XXI. Væ tibi, Corrozaïm, væ tibi, Bethsaida, quia si in Tyro & Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio 3. & cinere 4 Pœnitentiam egissét. XXII Verumtamen dico vobis, Tyro & Sidone remissius erit in die Iudicii, quàm vobis

Mais vous ô Capharnaüm, que j'ay comblée de tant de faveurs, pourquoy avez vous tant d'orgueil ? Les graces extraordinaires que je vous ay faites vous auroient portée jusqu'au Ciel, si vous en aviez bien usé. Mais pensiez-vous que vos richesses pûssent vous y élever sans moy ? Vous avez été bien trompée : car au lieu de cette gloire, qui devoit être le prix de vôtre Foy, & de la reconnoissance, que j'attendois justement de vous, vôtre ingratitude & vôtre incredulité vous précipiteront dans les ténebres de l'abysme. Sans doute que si Sodome eust vû les merveilles que

XXIII. Et tu Capharnaum, nunquid usque in cælum exaltaberis ? 5. usque in infernũ descendes, quia si in Sodomia factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in te, fortè 6. mansissent usque in hanc diem.

XXIV. Verum-

tamen dico vobis quia terræ Sodomorum remissius erit in die Iudicii, quàm tibi.

j'ay operées au milieu de vous, elle subsisteroit encore aujourd'huy. Que si cette ville infame a été punie avec tant de severité en ce monde, sçachez du moins qu'au Jugement sa punition sera moins rigoureuse que la vôtre.

1. Secrevit. Syr. 2. Gr. & Syr. Septuaginta brevitatis causâ, ut ait s. Aug. de 70. Interpret. l. 8. de Civit. Dei c. 42. 3° In sacco. Gr. & Sir. 4. Sedentes. Luc. 10. 13. 5. Nimiùm tibi felix videris, nimiùm potens, nimiùm superba es. s. Aug. se. 4. de sanctis. Deest. in Gr. & syr. & Gr. significant potiùs, sanè.

CHAPITRE XLI.

Luc. c. 10. à v. 16. ad 25. Matth. c. 11. à v. 25. ad finem.

Le retour des Disciples, & le succés de leur Mission.

PEndant que Jesus parloit de la sorte aux Juifs ingrats & incredules, il n'oublioit pas ses chers Disciples, & particulierement ceux qu'il avoit choisis entre tous les autres pour travailler à la conversion des ames. Comme il y avoit à craindre que les contradictions & les violences d'un peuple aussi intraitable que celui auquel il les envoyoit, ne les ébranlassent, il les assura qu'ils

prendroit part au traitement, soit bon, soit mauvais, qu'on leur feroit; qu'il se declareroit pour eux, & qu'il soûtiendroit leurs interêts comme les siens propres. Et afin qu'ils sceussent de quelle maniere il en useroit à leur égard : Qui vous écoute, leur dit il, m'écoute; qui vous méprise, me méprise; & qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

Luc. 10. XVI. Qui vos audit, me audit, & qui vos spernit, me spernit; qui autem me spernit, spernit eum qui me misit.

Les Disciples, animés par ces paroles de leur Maître, travaillerent, selon ses ordres, avec beaucoup de ferveur, & revinrent pleins de joye. Le succés de leur Mission fut si grand, si inesperé, qu'au retour ils ne pouvoient en marquer assés leur satisfaction au Sauveur. Seigneur, disoient-ils, les Demons mêmes nous obéïssent, & s'enfuient, lors que nous les conjurons en vôtre nom.

XVII. Reversi sunt autem Septuaginta duo cũ gaudio, dicentes: Domine, etiam Dæmonia subjiciuntur nobis.

Vous ne me dites rien que je ne sache, repliqua Jesus; & lors que vous chassiés en mon nom, ces Esprits immondes, je voïois Satan, le pere & le chef des superbes, tomber de son trône, qu'il a voulu au commencement établir jusques sur les astres; je le voyois tomber

XVIII. Et ait illis: Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem. Is.

ainsi qu'un carreau de foudre, & renoncer malgré lui à l'injuste & tyrannique domination qu'il exerçoit sur les hommes. Mais ce ne sont-là que les essais des merveilles que vous ferés dans la suite. Soyés-moi seulement fideles, vous commanderés aux Puissances de l'Enfer, toute la nature vous sera soûmise. Si vous avés aprehendé jusqu'ici les serpens & les scorpions, vous pourrés à l'avenir marcher dessus, sans aucun danger: & si le Serpent infernal vous a paru formidable, vous le mepriserés desormais, vous le foulerés aux pieds, & toutes les forces de cet ennemi ne vous nuiront point, si vous ne voulés, tant que vous serés des miens.

:e dedi pote- alcandi rpentes piones, omnē inimi- hil vo- oit.

Voilà jusqu'où s'étendra vôtre pouvoir. Mais je ne veux pas que la principale cause de vôtre joye soit l'empire si absolu que je vous donne sur les Demons. Ce seroit mettre vôtre bonheur dans une grace passagere, qui ne fait point la vraye sainteté. La seule chose dont vous devés vous réjoüir, c'est que vos noms sont écrits au Ciel, dans le Livre de la Prédestination éternelle, dans ce Livre où Dieu marque ses Elûs,

rumta oc no- lere, itus ijiciū ete au d no- lra nt in

ns que pour cela il demande d'eux
es miracles, puisqu'avec le don des
iracles plusieurs seront reprou-
és.

Le Sauveur aprenoit ainsi à ses
disciples quel étoit le plus digne
sujet de leur joye ; & au même
tems il parut transporté lui-mê-
me d'une joye extraordinaire, par
un soudain mouvement de l'Esprit
divin qui est l'auteur de toute con-
solation. Aussi-tôt il leva les yeux au
Ciel, & avec un visage serain il dit
ces paroles : Je vous rends graces,
mon Pere, souverain Seigneur &
du ciel & de la terre, de ce que vous
n'avés pas ôté generalement à tous
les hommes la connoissance de vos
mysteres profonds, de ces verités
sublimes, dont il vous a plû me
faire le depositaire & l'oracle. Si
vous avés caché ces secrets aux Sa-
ges du siecle, depuis qu'ils ont mé-
prisé vos graces, & rejetté vos
lumieres ; vous les avés découverts
à ceux qui paroissent petits aux
yeux des mondains, mais grands
à vos yeux, parce qu'ils sont hum-
bles, & innocens comme les en-
fans. Oui, mon Pere, je reconnois
devant tout le monde que cela est

Luc. 11. xxv. In illo tempore respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater, Domine cœli & terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus & prudentibus, & revelasti ea parvulis.

xxvi. Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.

ainsi. Soyés en beni éternellement! Je me sens le cœur plein de joye, quand je pense que vous aimés les Ames humbles, simples, & innocentes, & que vous les comblés de graces, parce que tel est vôtre bon plaisir.

Aprés avoir ainsi parlé à son Pere, il se tourna vers ses Disciples, & leur enseigna trois choses fort importantes. La premiere étoit que son Pere lui ayant mis tout ce qu'il a de biens entre les mains, l'avoit aussi établi Docteur & Maître de toutes les Nations; qu'il n'apartenoit qu'à lui d'enseigner aux hommes les mysteres incomprehensibles de la Divinité, parce que comme le Fils n'étoit connu que du Pere: aussi le Pere n'étoit connu que du Fils; & de ceux à qui le Fils communiquoit ses lumieres.

xxvii. 7. Omnia mihi tradita sũt à Patre meo, & nemo novit Filium nisi Pater ne que Patrem, quis novit nisi Filius 8. & cui voluerit Filius revelare.

Il leur dit cela en presence de beaucoup de gens qui l'écoutoient: mais les ayant pris à part, il leur dit une autre chose qui devoit leur faire comprendre & ressentir l'avantage qu'ils avoient d'être auprés de lui. Avés-vous jamais consideré le bonheur de ceux qui voyent ce que vous voyés? Je vous dis en

Luc. 10. xxvi i. Et conversus ad Discipulos, dixit 9: Beati oculi qui vident quæ vos videtis.
xxviii Dico enim vobis quod multi Prophetæ & Reges

verité, que beaucoup de Prophetes & de Rois, ont souhaité ardemment, mais en vain, de me voir, comme vous me voyés, & de m'entendre, comme vous m'entendés.

voluerunt videre quæ vos videtis, & non viderunt, & audire quæ auditis, & non audierunt.

La derniere chose par où il conclut son discours, étoit generale pour toutes sortes de personnes. Il exhortoit tout le monde à venir à lui, en disant : Si vous êtes accablés de travail, si vous vous sentés trop chargés, & prêts à succomber sous le faix, venés à moi, & je vous soulagerai. Mais venés bien résolus de prendre sur vous mon joug, & de le porter avec moi. Aprenés de moi, & jugés-en par mes œuvres; aprenés que je suis doux & humble de cœur, & que tous ceux qui me suivent, doivent avoir aussi bien que moi, l'amour du mépris, qui est le fruit de la veritable humilité. C'est-là le moyen d'obtenir la paix & le repos de vos ames. Car le joug, que je vous impose, est un joug tres-doux; & le fardeau, dont je vous charge, est un fardeau tres-leger.

Matth. 11. xxviii. Venite ad me omnes qui laboratis, & onerati estis, & ego reficiā vos. xxix. Tollite jugum meum super vos, & discite à me quia mitis sum & humilis corde: & invenietis requiem animabus vestris. xxx. Jugum enim meum suave est, & onus meum leve.

1. *De proprio principatu ad ima. S. Basil. Hom. 9. quod Deus non est autor malorum, propter elationem*

superbia. Elias Cret. ad Orat. 4. Nazianz. & alii. 2. Gr. Do. 3. Et corporea, & maximè spiritua-les. S. Chrys. Hom. 17 in Gen. 4. De privatâ ad communem, de temporali ad æternam lætitiam revocantur, &c. non enim omnes Electi miracula faciunt, sed tamen nomina omnium in cœlo tenentur ascripta. S. Greg. l. 9. Ep. 58. & Hom. 17. in Gen. Idem alii ex phrasi Scripturæ, secundum quam nomina Prædestinatorum dicuntur scripta in cœlo, Reproborum in terrâ Recedentes à te in terrâ scribentur. Ier. 17. 13. 5. Exultavit Spiritu sancto. Luc. 10. 21. 6. Illum laudans confitebatur. S. Aug. in Ps. 99 & alibi cum aliis. 7. Et conversus est ad Discipulos suos, & dixit eis. Syr. 8. Nemo scit quis sit filius, &c Luc. 10. 22. 9. eis seorsum. Gr.

Luc. c. 10. à v. 25. ad 38.

CHAPITRE XLII.

Iesus aprend à un Docteur, qui est son prochain.

Luc. 10.

xxv. Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, & dicens: Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?

DAns le tems même que Jesus recommandoit l'humilité, un certain Docteur, plein de l'estime de sa suffisance, se leva, & lui fit une question qu'il croïoit assés subtile pour l'embarrasser.

Maître, lui dit-il, puisque vous faites profession d'enseigner les autres, aprenés-moi ce qu'il faut que je fasse pour obtenir la vie éternelle. Jesus crut que c'étoit assés pour son instruction, de lui demander ce que les Livres de la Loi disoient là-dessus, & ce qu'il y avoit

xxvi, Et ille dixit ad eum: In lege quid scri-

remarqué en les lisant & les meditant.

Cet homme qui les avoit étudiés, ne craignoit rien de ce côté-là. Il raporta donc aussi-tôt les deux grands Commandemens qui sont l'abregé & le precis de tous les autres ; l'un qui nous enjoint d'aimer Dieu de tout nôtre cœur, de toute nôtre ame, de toutes nos forces, de tout nôtre esprit, c'est-à-dire, de lui consacrer toutes nos pensées, toutes nos affections, tous nos travaux, tout nôtre corps & toute nôtre ame, en un mot l'homme tout entier : L'autre qui veut que nous aimions le prochain comme nous-mêmes, & que nous fassions pour lui tout ce que nous souhaiterions qu'il fît pour nous.

Le Docteur, qui croïoit par-là se justifier & confondre le Sauveur, se trouva pris & condamné de sa propre bouche. Jesus l'engagea d'autant plus insensiblement à reconnoître son ignorance, que ce qu'il lui dit, paroissoit plus simple. Vous ne pouviés mieux répondre, lui dit-il. Gardés bien ces deux principaux Commandemens, & vous aurés la vie éternelle.

ptum est? Quomodo legis ?

XXVII. Ille respondens dixit : Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo, & ex totâ animâ tuâ, & ex omnibus viribus tuis, & ex omni mente tuâ, & proximum tuum sicut teipsum. I.

XXVIII. Dixitque illi : Rectè respondisti, hoc fac, & vives.

Ce Docteur superbe, mais peu versé dans la Loi, prétendoit l'entendre mieux que personne, quoiqu'il n'eût jamais compris l'obligation du precepte de la charité qu'on doit au prochain. Il étoit si plein de l'esprit du Judaïsme, & tellement attaché à son païs, que ne voulant reconnoître pour son prochain qui que ce fût, s'il n'étoit Juif, il n'avoit que de l'aversion pour les autres peuples, & sur tout pour ceux des contrées voisines.

Ce qui est de plus étrange, & qui montre jusqu'où alloit son aveuglement, c'est qu'il couvroit du pretexte de la Loi, la haine que les Juifs portoient à tous ceux qui n'étoient pas de leur nation; comme si Dieu leur eût défendu de rendre aux étrangers les devoirs de charité, même les plus necessaires, parce qu'il vouloit qu'en tems de guerre, ils les traitassent avec rigueur, & comme ennemis.

C'étoit-là l'erreur d'un peuple entêté de ses fausses Traditions. C'étoit aussi celle du Docteur, qui ne s'étant pas adressé d'abord à Jesus, pour aprendre de lui la verité, mais pour le sonder & le chi-

caner sur sa doctrine, ne continua pas non plus à lui faire des questions, pour savoir ce qu'il devoit croire, mais pour montrer qu'il gardoit ces deux grands Commandemens dans toute leur étenduë.

xxix. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum: Et quis est meus proximus? ?

Comme donc il s'étoit mis dans l'esprit, que ce qu'on nommoit le prochain, étoit renfermé dans la Judée, il s'avisa de demander au Sauveur : Hé qui est donc ce prochain que je dois aimer, comme je voudrois en être aimé ? Le Sauveur lui répondit d'une maniere qui le surprit. Il lui proposa une Parabole, où il fit entrer exprés un Samaritain, pour aprendre aux Juifs, que sous le nom de prochain, ils devoient comprendre tous les étrangers, & même leurs ennemis, sans en excepter les Samaritains, qu'ils haïssoient mortellement, & avec lesquels ils n'avoient depuis long tems aucune communication.

xxx. Suscipiens autem Jesus dixit: Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, & incidit in latrones, qui

Un certain Juif, disoit-il, allant de Jerusalem à Jericho, tombe entre les mains des Voleurs, qui non contens de lui voler son argent, le dépoüillent, & lui donnent tant

de coups, qu'ils le laiſſent pour mort ſur la place. Peu de tems aprés, un Prêtre paſſant par-là, voit cet homme nageant dans ſon ſang ; mais il n'en eſt point touché, & à peine daigne-t'il le regarder. Le Prêtre eſt bien-tôt ſuivi d'un Levite, qui tenant la même route, & voyant dans le chemin ce triſte ſpectacle, bien loin d'en être attendri, paſſe outre, & n'en témoigne nulle compaſſion. Enfin il vient un Samaritain, qui plus charitable que le Prêtre & le Levite, ne peut voir ſans douleur les maux extrêmes qu'endure cet homme ainſi delaiſſé. Il en a pitié ; & encore qu'à ſon égard il ſoit étranger, qu'il ſoit d'un païs emmemi, il ne laiſſe pas de s'en aprocher; il bande ſes playes, & y verſe de l'huile & du vin ; il le met ſur ſon cheval, le mene à l'hôtellerie, prend ſoin de lui tout ce jour là, & le lendemain ayant tiré de ſa bourſe deux deniers d'argent, les donne à l'hôte, lui recommande le malade, lui promet enfin que tous les frais qu'il fera pour ſa gueriſon, il les lui payera, dés qu'il ſera de retour.

Il ne ſe pouvoit rien dire de plus à

etiam deſpoliaverunt eum, & plagis impoſitis abierunt ſemivivo relicto ſ.

xxxi. Accidit autem ut Sacerdos quidam deſcenderet eadẽ viâ, & viſo illo præterivit.

xxxii. Similiter & Levita cùm eſſet ſecus locũ & videret eum, pertranſivit.

xxxiii. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit ſecus eum, & videns eũ, miſericordia motus eſt.

xxxiv. Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum, & vinũ; & imponens illum in jumẽtum 4. ſuum, duxit in ſtabulum, & curam ejus egit.

xxxv. Et altera die ſ. protulit duos denarios, & dedit ſtabulario, & ait: Curam illius habe, & quodcumque ſupererogaveris, ego cùm rediero, reddam tibi.

propos pour instruire le Docteur. La Parabole étoit naïve. L'importance étoit d'en bien faire l'aplication. Le Sauveur voulut que le Docteur même la fît, & presque sans y penser. Il lui demanda ce qu'il pensoit de ces trois personnes dont il venoit de lui dépeindre les mœurs & les dispositions differentes; lequel des trois, à son avis, étoit le prochain de cet homme, si mal traité par les Voleurs. Il répondit incontinent que c'étoit celui qui lui avoit témoigné tant de compassion, qui l'avoit secouru avec tant de charité.

xxxvi. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones?
xxxvii At ille dixit: Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus: Vade, & tu fac similiter

Voilà, conclut le Sauveur, voilà le modele que vous devés suivre. Allés, & retenés bien cette leçon. Si vous aprouvés ce qu'a fait le Samaritain pour le Juif, son ennemi; & si vous connoissés qu'un Samaritain peut être vôtre prochain, sachés qu'il n'y a personne de cette nation, qui ne merite que vous le consideriés en la même qualité, & qui ne soit digne de vôtre affection & de vos soins. Sachés enfin que vous ne devés plus mettre de difference entre l'ami & l'ennemi, entre l'étranger & le Juif.

de ſon eſprit : Hé quoi, Seigneur, ne conſiderés-vous point que ma ſœur me laiſſe ici toute ſeule, & qu'il n'y a que moi qui travaille ? Commandés-lui donc de venir m'aider.

XLI. Et reſpondens dixit illi Dominus : Martha, Martha, ſolicita es, 5. & turbaris erga plurima.

XLII. Porrò unum eſt neceſſarium, 6. Maria optimam partẽ 7. elegit, quæ nõ auferetur ab eâ.

Ce fut un miſtere que la réponſe qu'elle reçut là-deſſus. Marthe, Marthe, lui répondit-il, vous vous tourmentés inutilement, & vous en voulés trop faire. Il ne faut point tant de choſes pour nôtre repas. C'eſt aſſés d'une ſeule viande. Vôtre ſœur Marie eſt mieux occupée que vous. Si elle ne travaille point de la main, ſon eſprit, quoique tranquille, n'eſt pas dans l'oiſiveté. Elle fait ce qu'elle ſera éternellement. Ma parole lui eſt un regal, où elle jouït de ce que les hommes & les Anges peuvent goûter de plus délicieux. C'eſt dequoi elle ſe nourrira à jamais, & ce que jamais perſonne ne lui ôtera.

1. *Vicum Gr. & Syr.* 2. *Ut major natu, vel domina domus, Stella, Toletus, & alii.* 3. *Veniens conſedit. Syr.* 4. *Diſtrahebatur, anxia erat. Gr. & Syr.* 5. *Syr. diſtraheris. Gr. tumultuaris.* 6. *Pro alimento. Theophil. hîc & alii.* 7. *Pars ſæpè ſignificat ferculum in Scripturâ ut 1. Reg. 1. 4. & 5. & alibi.*



CHAPITRE XLIV.

Le Sauveur reprend les vices des Scribes & des Phariſiens.

Luc. 11. à v. 37. ad 45. Matth. 23. à v. 14. ad 29.

JESUS donna cet avis à Marthe avec beaucoup de douceur : mais il en uſoit autrement à l'égard des Phariſiens. Il leur parloit d'un ton ferme & avec autorité, comme à des eſprits opiniâtres & pleins de malice.

Un jour qu'il parloit au peuple, il prit fantaiſie à l'un d'eux de le convier à un feſtin qu'il faiſoit ce jour-là chés lui. Il y alla, & ſe mit à table avec les autres, ſans s'être lavé auparavant ; ce qui choqua fort le Phariſien qui le traitoit. JESUS prit cette occaſion, qu'il avoit fait naître lui-même, pour repreſenter à toute la ſecte des Phariſiens leurs vices cachés, & pour décharger ſur eux un déluge de maledictions.

Luc. 11. XXXVII. Et cùm loqueretur, rogabat illum quidam Phariſæus ut pranderet apud ſe, & ingreſſus recubuit. XXXVIII. Phariſæus autē cœpit intra ſe reputans dicere, quare non baptizatus eſſet ante prandium.

C'eſt maintenant vôtre coûtume, leur diſoit-il, de negliger vôtre interieur, pendant que vous avés ſoin de bien écurer vos plats, & juſqu'aux anſes de vos pots, quoique

XXXIX. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos Phariſæi, quod deforis eſt calicis & catini, mundatis : quod

ces plats toûjours si luisans
accusent de vos exactions
tes, & elles en sont les fruit
devriés travailler avant tout
ses à purifier vôtre cœur,
lieu d'être un tresor de ve
de sainteté, n'est qu'un rec
d'injustices, de voleries, c
retés, & de toutes sortes
mes.

Matth. 23. xxv. Væ vobis Scribæ & Pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis & paropsidis, intus autem pleni estis rapina & immunditiâ. xxvi. Pharisæe

Malheur à vous, Scribes &
risiens, malheur à vous, hip
qui voulant imposer aux
vous trompés vous-mêmes.
il s'agit de nettoyer vôtre va
ne vous dit-on pas qu'il faut
mencer par le dedans ? qu'avé
de plus interieur que vôtre co
ce ? Le Createur que vous

Je ſuis bien-aiſe que vous connoiſſiés vôtre mal : mais je ne veux pourtant pas que vous le croyiés incurable. Tirés de vos coffres, non ſeulement ce que l'injuſtice y a amaſſé, mais ce que Dieu vous a donné, ou que vous avés juſtement aquis. Donnés l'aumône, ſelon que vous le pouvés, & toutes les taches de vos pechés ſeront effacées. Voilà le moyen de devenir pur & ſain de corps & d'eſprit.

Luc. XI. XL. Stulti nonne qui fecit quod deforis eſt, etiam id quod deintus eſt, fecit 5 ? XLI. Verumtamen quod ſupereſt 6. date eleemoſynam, & ecce omnia munda ſunt vobis.

Le Sauveur mêloit ainſi dans les occurrences, parmi les tranſports de ſon zele, un peu de cette douceur, qui paroiſſoit dans ſes entretiens, & dans les predications qu'il faiſoit au peuple. Il n'y avoit point de vice public, qu'il ne reprît fort ſeverement : mais il reprenoit ſur tout le faſte de ces faux devots, en leur diſant : Malheur à vous, Scribes & Phariſiens, qui ne cherchés que l'éclat dans les pratiques de pieté & de religion, qui payés la dixme de la menthe, de la ruë, de l'aneth, du cumin, & des autres herbes, ſans que la Loi vous y oblige, & qui negligés ce qu'elle enjoint de plus important.

XLII. Sed væ vobis Phariſæis, quia decimatis mentham, & rutam 7. & omne olus, & præteritis judicium & charitatem 8. Hæc oportet facere, & illa non omittere.

Elle veut que vous exerciés la ju-

ftice dans vos jugemens ; & ce n'eſt que corruption & iniquité. Elle vous ordonne d'aimer Dieu, & de ſecourir les affligés ; & vous n'avés ni compaſſion pour les affligés, ni amour pour Dieu. Elle vous recommande la fidelité & la bonne foi, & vous trompés tout le monde. Je ne blâme pas les œuvres de ſurerogation, qu'on peut pratiquer ſaintement ; il ne les faut pas omettre ; mais il faut toûjours commencer par celles qui ſont de precepte ; & c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la vertu ſolide.

Matth. 23. xiv. Duces ...ci, excolan...s culicem, ca...elum autem ...utientes.

Autrement on auroit ſujet de vous dire, ſelon le proverbe, que vous êtes de ceux qui avalent des chameaux entiers, qui commettent ſans ſcrupule les plus grands crimes, & qui néanmoins par une feinte délicateſſe de conſcience, évitent des fautes legeres ; qui de crainte d'avaler un moucheron, paſſent par un linge délié tout ce qu'ils boivent. C'eſt ce que vous faites, c'eſt ce que vous montrés aux autres. Vous mépriſés ce qui eſt de plus neceſſaire, & vous obſervés de petites choſes, dont vous faites l'objet principal de vôtre fauſſe vertu.

...xix. Væ vobis ...ribæ & Pharis...

Malheur à vous, hipocrites, qui

priés long-tems, pour vous attirer par cette aparence de pieté les aumônes & les presens des pauvres veuves, pour vous enrichir de leurs dépoüilles, pour manger leur bien, & ruïner leurs familles. Sçachés donc que comme vous êtes arrivés au comble de l'injustice, vous serés jugés avec la derniere rigueur.

sæi, hypocritæ, quia comeditis domos viduarũ, orationes lõgas orantes 9. propter hoc amplius accipietis judicium. 10.

Ne prétendés pas au reste vanter ici vôtre zele pour la Religion & la Loi. Car ce n'est qu'hipocrisie, non plus que cette affectation de faire en public de longues prieres. Malheur donc à vous, & à ce zele trompeur! Malheur à vous qui courés les mers & les terres pour gagner un Proselite, pour attirer au Judaisme un étranger, un Gentil; mais qui aprés l'avoir attiré, l'instruisés si mal, que le disciple devient deux fois plus méchant & plus digne de l'Enfer que ses maîtres mêmes, puisque vos pernicieuses maximes ne produisent dans son esprit & dans son cœur, que des erreurs & des vices, qui s'augmentent de plus en plus par la corruption du siecle.

xv. Væ vobis Scribæ & Pharisæi, hypocritæ, quia circuitis mare & aridam, ut faciatis unum Proselytum: & cùm fuerit factus, facitis filiũ gehennæ duplo 11. quàm vos.

Enfin c'est à tort que vous faites valoir vôtre science. Malheur à

xvi. Væ vobis duces cœci qui dicitis; Qui-

cunque juraverit per templű, nihil est: qui autem juraverit in auro templi; debet.

xvii. Stulti & cœci, quid enim majus est, aurũ an templũ quod sanctificat aurum?

vous, Directeurs aveugles, qui égarés tous ceux qui vous suivent! Vous leur aprenés que si un homme qui fait un serment, ne jure que par le Temple, il n'est obligé à rien: mais que s'il jure par l'or du Temple, son serment est bon, & qu'en conscience il le doit garder. Ignorans & insensés que vous êtes, dites-moi lequel des deux vous estimés davantage, ou l'or, qui n'a rien de soi que de profane, ou le Temple qui est un lieu saint, & qui sanctifie l'or qu'on y offre pour l'orner & pour l'enrichir?

xviii. Et quicumque juraverit in altari, nihil est, quicunque autem juraverit in dono quod est super illud, debet.

xix. Cœci, quid enim majus est, donum, an altare, quod sanctificat donum?

Vous dites aussi, & c'est une erreur, qui vient de la même source, que de jurer par l'autel ce n'est rien, mais que de jurer par l'offrande qu'on met sur l'autel, c'est quelque chose de si saint, qu'on ne peut violer son serment sans commettre un horrible parjure. D'où vient cet aveuglement, si ce n'est de vôtre avarice, qui veut profiter des dons que l'on fait au Temple? Ouvrés les yeux, & voyés à laquelle de ces deux choses vous devés plus de respect; à l'offrande qui est sur l'autel, ou à l'autel même, qui étant consacré à Dieu, sanctifie l'offrande.

Vous souteniés autrefois que les sermens qu'on faisoit par les creatures, mêmes les plus nobles, étoient nuls, & qu'on pouvoit sans aucun scrupule ne les pas garder. Maintenant vous dites tout le contraire. Vous dites que ceux que l'on fait par l'or qui est dans le Temple, & par les dons qu'on y offre, sont sacrés & inviolables. Mais il ne faut pas s'en étonner. C'est le propre des faussetés de se détruire elles-mêmes.

Corrigés donc ces abus, & assûrés-vous que celui qui jure par l'autel, jure & par l'autel, & par tout ce qui est dessus; que celui qui jure par le Temple, jure & par le Temple, & par le Seigneur qui y habite comme en sa maison; que celui enfin qui jure par le Ciel, jure non seulement par le Ciel, mais par le Dieu qui y a établi son trône.

xx. Qui ergo, jurat in altari jurat in eo, & in omnibus quæ super illud sunt.
xxi. Et quicunque juraverit in templo, jurat in illo, & in eo qui habitat in ipso.
xxii. Et qui jurat in cœlo, jurat in throno Dei, & in eo qui sedet super ipsum.

Voilà les égaremens où l'avarice vous a fait tomber: mais ceux que vous a causé l'ambition, ne sont ni moins grands, ni moins dangereux. Malheur à vous, Pharisiens, qui brigués les premieres chaires dans les Sinagogues, qui êtes

Luc. II.
xliii. Væ vobis Pharisæi, qui diligitis primas cathedras in Synagogis, & salutationes in foro.

bien aiſes qu'on vous faſſe de profondes reverences dans les lieux publics, & qui recherchés avidement ces honneurs pompeux, dont on repaît vôtre vanité ! Je le dis encore une fois. Malheur à vous, qui éblouïſſés le peuple par l'éclat d'une ſainteté aparente, dont vous couvrés vôtre orgueil ſecret! Vous n'êtes rien moins au dedans, que ce que vous paroiſſés au dehors, ſemblables à ces tombeaux, qu'on trouve dans les chemins, & ſur leſquels on paſſe ſans y prendre garde, parce que la terre les couvre, & qu'on n'en ſent pas la puanteur; ou à des ſepulcres reblanchis qui paroiſſent beaux au dehors, mais dont le dedans eſt plein d'oſſemens pourris, de corruption, & de vers. Voilà ce que vous êtes, ſaints à l'exterieur, hipocrites & ſcelerats dans le fond.

' Matth. 23. XXVII. Væ vobis Scribæ & Phariſæi, hypocritæ, quia ſimiles eſtis ſepulcris dealbatis, quæ à foris parent hominibus ſpecioſa, intùs verò plena ſunt oſſibus mortuorum, & omni ſpurcitiâ. 15. XXVIII. Sic & vos, à foris quidem paretis hominibus juſti; intùs autem pleni eſtis hypocriſi & iniquitate.

1. *Syr. epularetur.* 2. *Miratus. Gr. & Syr. tanquam rem novam & reprehenſione dignum. Ianſen. hîc, & alii, & congruit ſeqq.* 3. *Et quæ ſunt anſa. Syr.* 4. *Gr. & Syr. plena ſunt vaſa.* 5. *Præſupponit quippe Dominus cauſam inſtituta à Phariſæis externæ mundationis, quòd ſcilicet per eam Dei opus mundaretur. Ianſen. hîc, & alii.* 6. *Gr. de iis quæ adſunt. Theophyl. pro modo divitiarum quæ ſunt. Syr. erunt.* 7. *Et anethum & cyminum. Matth. 23. 23.* 8. *Et reliquiſtis quæ graviora ſunt legis, judicium, miſericordiam, & fidem. Matth. ſuprà.* 9. *Sub obtentu prolixæ orationis. Marc. 12. 40. ſimulantes longam orationem. Luc. 20.*

47. 10. *Damnationem majorem. Luc* 20. 40. *Marc.* 12. 40. *prolixius judicium, & hic Syr. verti potest, supremum.* 11. *Gr & Syr. duplo majus.* 12. *Ex Matth.* 5. 34. *& seqq. benè colligitur Pharisaos juramenta per creaturas nullius reputasse momenti.* 13. *Et homines ambulantes suprà, nesciunt. Luc.* 11. 44.

CHAPITRE XLV.

Nouveaux reproches & nouvelles menaces que Jesus fait aux Scribes & aux Pharisiens.

Luc. c. 11. à v. 45. ad 53. & c. 13. à v. 34. & 35.
Matth. c. 23. à v. 13. & à v. 29. ad 39.

CE fut là-dessus qu'un des Scribes, qui étoit present, interrompit le Sauveur. Il s'étoit senti vivement piqué de tous ces reproches, voyant bien qu'il y avoit part, & ne pouvant étoufer les remords de sa conscience. Il lui donna cependant le titre de Maître, parce qu'il craignoit de l'irriter davantage; mais il ne put dissimuler son ressentiment. Il lui dit tout en colere que ses invectives ne tomboient pas seulement sur les Pharisiens, mais encore sur les Scribes, sur les Docteurs de la Loi, & que c'étoit les offenser.

Luc. 11. XLV. Respondens autem quidam ex legisperitis 1. ait illi: Magister, hæc dicens, etiã contumeliam nobis facis.

Cette plainte n'empêcha pas le Sauveur de poursuivre son discours, parce qu'il avoit en horreur ces

XLVI. At ille ait: Etiam vobis legisperitis væ quia oneratis

hominès oneribus quæ portare non possunt, & ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

ménagemens & ces complaisances lâches, qui font que souvent on trahit la verité. Il continua donc sur le même ton, & parlant aux Scribes il leur dit : Malheur à vous, qui chargés les autres de fardeaux insuportables, & qui ne voudriés pas seulement y toucher du bout du doigt !

Matth. 23. xxix. Væ vobis, Scribæ & Pharisæi, qui ædificatis sepulcra Prophetarũ & ornatis monumenta justorum. 2. xxx. Et dicitis, Si fuissemus in diebus Patrum nostrorum non essemus socii eorũ in sanguine Prophetarũ.

Peut-être me dirés-vous, que pour honorer la memoire & les cendres des Prophetes, vous n'épargnés rien. Malheur à vous encore une fois ! Vous ne vous vantés que trop des grandes dépenses que vous faites ou pour leur bâtir de nouveaux sepulcres, ou pour orner ceux qu'on leur a déja bâtis, au lieu que vos peres les ont massacrés. Vous voulés paroître meilleurs que vos peres, & vous dites : Si nous avions été de leur tems, nous n'aurions jamais trempé nos mains avec eux dans le sang des Justes ; nous n'aurions pas même voulu consentir à cette impieté.

xxxi. Itaque testimonio estis vobismetipsis, quia filii estis eorum qui Prophetas occiderunt. 2.

On vous croiroit, si vôtre langue s'accordoit avec vôtre cœur, & si vos intentions étoient pures. Mais on sçait bien que ces superbes monumens, que vous bâtissés, sont

des ouvrages où la vaine gloire a plus de part que la religion & la pieté. Vous avés tout dit, en avoüant que vous êtes décendus de ceux qui ont fait mourir les Prophetes. Ce sont vos peres, & vous êtes leurs enfans : vous n'avés pas moins herité de leurs vices que de leurs biens : vôtre conscience porte témoignage contre vous, & il ne faut point d'autres juges que vous-mêmes pour vous condamner. Le tems fera voir non seulement que vous égalés, mais que vous surpassés vos ancestres en méchanceté.

Allés, malheureux, & mettés le comble à leurs crimes, vous qui méprisés également & mes conseils & mes menaces. Allés, venimeux serpens, race de viperes, qui ne cherchés qu'à piquer, à mordre, à tuer ceux qui vous font du bien. Pensés-vous pouvoir éviter d'être condamnés par la Justice de Dieu au feu de l'Enfer, vous qui abusés depuis si long-tems de sa patience & de sa misericorde ?

xxxii. Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

xxxiii. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis à judicio gehennæ ?

Ce n'est pas à vos ancestres seulement, c'est aussi à vous que la Sagesse divine a dit ces paroles, qu'elle repete encore aujourd'hui : Je

xxxiv. Ideo ecce ego mitto ad vos Prophetas, & Sapientes, & Scribas ; & ex illis occidetis

& crucifigetis, & ex eis flagellabitis in Synagogis vestris, & persequemini de civitate in civitatem.

n'ai point manqué de vous envoyer des Prophetes, des Apôtres, des hommes sages, des Docteurs bien plus éclairés que les Scribes de ces derniers tems. Je vous en envoye encore, & je vous en envoyerai dans la suite. Mais ils n'ont trouvé, & ne trouveront parmi vous que de cruels persecuteurs. Les uns seront crucifiés, les autres foüetés dans les Sinagogues, les autres bannis, & contraints de fuïr de ville en ville, pour éviter la captivité & la mort.

xxxv. Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram 6. à sanguine Abel justi, usq; ad sanguinem Zachariæ, filii Barachiæ 7. quem occidistis inter templum & altare.

Durant ce tems-là vous exercerés sur les Justes, à l'imitation de vos peres, les dernieres cruautés; mais tant de crimes ne demeureront pas impunis. Car le tems aproche, auquel Dieu a resolu de venger le sang innocent de tous ses Prophetes, qu'on a massacrés depuis le commencement du monde; & la colere du Ciel arrêtée depuis tant de tems, va fondre sur vous tout à coup, parce qu'enfin la mesure de vos pechés est remplie, & que Dieu est las de voir vos excés.

xxxvi Amen dico vobis, veniêt hæc omnia super generationem istam. 8.

Oüi, je vous le dis en verité, tout le sang de tant de Justes, répandu par vous, & par ceux dont vous êtes les

imitateurs aussi-bien que les heritiers, depuis l'innocent Abel jusqu'à Zacharie, fils de Barachie, tué entre l'Autel des holocaustes & cette partie du Temple, que vous apellés proprement le Temple, tout ce sang, dis-je, va être vengé. Car n'est-il pas tems que cette nation perverse, dont les pechés se multiplient & s'augmentent de jour en jour, soit punie comme elle merite?

Jerusalem, qui fais la guerre aux Prophetes, qui lapides ceux que le Ciel envoye pour te prêcher la penitence, Jerusalem, combien de fois ai-je tâché d'attirer à moi tes enfans, & de les mettre à couvert de la Justice divine? Combien de fois leur ai-je offert ma protection, & ai-je voulu les rassembler auprés de moi, ainsi que la poule rassemble tous ses petits sous ses aîles? Mais tu ne l'as pas voulu.

XXXVII. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis Prophetas, & lapidas eos, qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, & noluisti?

Miserables habitans de cette ville infortunée, écoutés aujourd'hui ma voix, & sçachés qu'en punition de vôtre endurcissement, Dieu vous abandonnera, vous & tout vôtre peuple à un ennemi victorieux. Déja l'arrêt est donné, & c'est un arrêt irrevocable qui doit bien-tôt

XXXVIII. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.

être executé. Vos maisons seront démolies, vos meubles pillés, vos murs renversés : vôtre païs ne sera plus qu'un affreux desert, & vos ames condamnées au feu éternel, sentiront les tristes effets d'un si déplorable abandonnement de Dieu.

Luc. 11. 52. Væ vobis legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ ; ipsi non introistis, & eos qui introibant, prohibuistis. 1 1.

Malheur donc à vous, Docteurs hipocrites ! Car vous aviés charge d'instruire les peuples : vous aviés reçu pour cela d'enhaut la clef de la science : mais au lieu de vous en servir pour les introduire dans le Royaume celeste, vous leur en avés fermé la porte ; vous vous en êtes éloignés vous-mêmes, & les en avés détournés, tant par vos maximes pernicieuses, que par vos mauvais exemples, lors qu'ils souhaitoient, & étoient prêts d'y entrer.

1. Scribis. Syr. 2. Patres autem vestri occiderunt illos. Luc. 11. 47. 3. Quòd consentitis operibus patrum vestrorum, quoniam (in eo quod dicitis) ipsi quidem (patres vestri) Prophetas occiderunt, &c. Luc. 11. 48. coarguit eos esse filios homicidarum, dum opinione bonitatis & gloriæ in populos ædificant sepulcra, &c. S. Hier. hîc. 4. Sapientia Dei dixit. Luc. 11. 49. in variis scilicet Scripturæ locis. 5. Et Apostolos. Luc. suprà. 6. Ut inquiratur sanguis omnium Prophetarum, qui effusus est à constitutione mundi, à generatione istâ. Luc. 11. 50. 7. Penultimi Prophetarum in Scripturis, ubi dicitur expressè Barachiæ filius. Prophetavit autem sub Dario, sub quo ædificatum est templum. Vide Petavium in libris Chronologicis. 8. Requiretur ab hac generatione. Luc. 11. 51. 9. Quemadmo-

lum avis nidum suum sub pennis Luc. 13. 10. Gr. & Syr. relinquitur, id est, statutum est ut relinquatur, ex hebrasi Scriptura. Quod Euthymius explicat de derelictione spirituali ob particulam illam, vobis, sed ea aliis significat, ad confusionem vestram. 11. Hypocritæ, clauditis regnum cœlorum ante homines. Matth. 23. 13.

CHAPITRE XLVI.

Jesus fait aux Juifs incredules une derniere menace, & donne encore une fois à ses Disciples quelques avis qu'il leur avoit déja donnés.

Luc. c. 11. à v. 53. ad finem. Matth. c. 23. à v. 39. Luc. c. 12. à v. 1. ad 13. & c. 13. v. 35.

CE discours déplût si fort aux Docteurs, qui vouloient être flatés, & non pas repris, que se joignant aux Phariſiens, ils firent tout leur possible pour embarrasser le Sauveur, & le forcer à se taire. Ils enrageoient contre lui, ce n'étoit qu'emportemens, que clameurs, ils lui faisoient mille questions captieuses pour le fatiguer, esperant toûjours qu'il lui échaperoit quelque parole inconsiderée, sur quoi ils pourroient lui susciter une querelle.

Luc. 11. LIII. Cum autem hæc ad illos diceret, cœperunt Pharisæi & legisperiti graviter insistere, & os ejus opprimere 1. de multis.

LIV. Insidiantes ei, & quærentes 2. aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

Mais comment surprendre celui à qui rien n'est imprévû ? Il se rioit

de leurs finesses ; il répondoit à leurs demandes importunes, sans s'émouvoir, jusqu'à ce qu'enfin irrité de leur malice, il les quita tout à coup, en leur faisant cette derniere menace : Gens ingrats, nation infidelle, la mort me separera bientôt de vous, & vous ne me verrés plus jusqu'au dernier jour, auquel vous reconnoîtrés malgré-vous, que je suis celui dont le Prophete a parlé, celui qui vient au nom du Seigneur, & qui merite les respects, les loüanges, les benedictions de tous les peuples. Alors ceux qui auront crû en moi, qui auront fait pénitence, qui se trouveront parmi mes Elûs ; ceux-là me diront avec un transport de joye : Que beni soit à jamais celui qui vient au nom du Seigneur !

Matth. 23. xxxix. Dico enim vobis, non me videbitis amodo, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini 3.

Comme la dispute s'échauffoit de plus en plus, & que les Docteurs reduits à ne plus répondre que par des crieries & des injures, faisoient un grand bruit, tant de personnes s'amasserent autour d'eux, qu'ils tomboient les uns sur les autres. Cependant le Sauveur toûjours égal, toûjours present à lui-même, repetoit à ses Disciples devant tout

Luc. 12. 1. Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit dicere ad Discipulos suos: Attendite à fermento Pharisæorum, quod est hypocrisis 4.

le monde, les choses, dont il les avoit déja avertis. Il leur disoit qu'ils se donnassent bien de garde du levain des Pharisiens, qui étoit l'hipocrisie, dont ils venoient de voir les effets; qu'ils tinssent pour assûré que leurs entretiens les plus secrets seroient un jour divulgués; qu'étant ses amis, ils ne craignissent point les hommes, mais Dieu seul, qui ne manqueroit jamais d'amour ni de soin pour eux; que ceux qui auroient le courage de le reconnoître pour leur Seigneur devant les hommes, il les reconnoîtroit aussi pour ses serviteurs devant les Anges du Ciel; que les blasphemes de ses ennemis & des leurs contre la Personne du S. Esprit, ne seroient point pardonnés; que tout ce qu'on pourroit dire contre eux, ne leur nuiroit point; qu'ils n'avoient que faire par consequent de préparer des apologies, pour répondre à ce qu'on leur objecteroit devant les Docteurs dans les Sinagogues, ou devant les Magistrats dans les Tribunaux de Justice, ou à la Cour devant les Rois, parce que le S. Esprit, qu'il leur donneroit pour Maître, ne manqueroit pas de leur suggerer dans l'occasion tout ce qu'ils auroient à dire, pour

faire taire les méchans, & pour triompher des Grands du monde.

1. Gr. alii vertunt, capere ab ore, ut v. seq. 2. Syr. aucupantes. 3. Donec veniat, cum dicetis, Benedictus, &c. Luc. 13. 35. nempe in secundo adventu, increduli, etiam nolentes, hoc dicent cum Iudæis, qui tunc convertentur. S. Chrys. hic. Hom. 46. in Matth. Theophyl. Euthym. & alii, secundùm prophetiam Oseæ. 3. 5. & post hæc revertentur filii Israël, & quærent Dominum Deum suum, & David Regem suum, & pavebunt ad Dominum, & ad bonum ejus in novissimo dierum. 4. Reliqua usque ad v. 13. habes explicata suprà c. 6. & 9. & c. 53. & 32.



CHAPITRE XLVII.

D'un homme qui prend Jesus pour arbitre de son partage. Parabole de ce Riche avare qui vouloit bâtir de nouveaux greniers. Luc.c.12. v.13. ad 21.

JEsus ne se communiquoit pas à ses seuls Disciples. Toutes sortes de personnes avoient un si libre accés auprés de lui, qu'un homme s'étant avancé du milieu de l'assemblée, prit la hardiesse de lui demander qu'il voulût bien être l'arbitre d'un differend qu'il avoit avec son frere sur leurs partages. Maître, lui dit-il, j'ai un frere, qui retient toute la succession qui nous est échuë à tous deux, & je n'en puis rien avoir. Commandés-lui donc de la partager avec moi.

Luc. c. 12. XIII. Ait autē ei quidā de turba: Magister, dic fratri meo, ut dividat mecum hæreditatem.

JESUS, qui vouloit aprendre à cet homme, & à tous les hommes en general, qu'il n'étoit pas décendu du Ciel, pour se mêler des affaires temporelles, lui répondit froidement : Mon ami, qui m'a établi vôtre Juge, ou vôtre Arbi-

XIV. At, ille dicit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos ?

tre pour vos partages ? De-là, il prit occasion de parler contre l'avarice, qui attache tellement l'esprit de l'homme à la terre, qu'elle lui fait perdre la pensée du Ciel.

xv. Dixitque ad illos 1: Videte, & cavete ab omni avaritiâ, quia non in abundantiâ cujusquam vita ejus est, ex his quæ possidet 2.

Apliqués-vous, disoit-il, à ses Disciples, à considerer l'inutilité des soins & des desirs trop ardens des biens de la terre, mais beaucoup plus à les éviter; puisque l'abondance des richesses ne peut ni vous prolonger la vie, ni vous empêcher de mourir. Cette Parabole, ajoûta-t'il, vous le fera voir clairement.

xvi. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens: Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit & cogitabat intra se dicens:

xvii. Quid faciam, quia non habeo quò congregem fructus meos?

xviii. Et dixit: Hoc faciam, destruâ horrea mea, & majora faciam, & illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi 3. & bona mea.

Un homme riche ayant fait une abondante recolte, étoit fort en peine, où il pourroit serrer tous ses grains. Enfin il prit le dessein de faire abatre ses greniers, parce qu'ils étoient trop petits, & d'en bâtir d'assés grands pour contenir tout ce qu'il avoit recueilli de bled, & de fruits. Il regardoit tout cela comme son bien propre, dont il devoit, à son compte, joüir lui seul, ne pensant point à en faire part aux pauvres, selon le devoir de la charité.

xix. Et dicam animæ meæ, ha-

Dans cette vûë, il se disoit à lui-même : Réjoüis-toi, mon Ame; voila des biens en abondance ; en voila pour plusieurs années. Ne songe plus

'à te reposer, à boire, à manger, faire grand' chere. Mais il entendit ssi-tôt la voix de Dieu qui lui dit au fond du cœur : O insensé que es, à quoi penses-tu ? Dés cette it tu mourras ; tu rendras ton ame celui de qui tu ne l'as reçûë que mme un dépôt. Hé que deviendront tant de biens amassés avec tant peine ? A qui les laisseras-tu ? Du oins est-il assûré que la mort te les vira, & qu'ils passeront en d'autres ains.

bes multa bona posita in annos plurimos : Requiesce, comede, bibe, epulare. 4.

xx. Dixit autem illi Deus: Stulte, hac nocte animam tuam repetunt à te, quæ autem parasti cujus erũt?

Voilà la fin malheureuse de ceux ui ne thesaurisent que pour eux, our assouvir leur avarice, pour vivre à leur aise, au lieu d'employer e qu'ils ont de biens pour le service e celui, dont ils l'ont reçu, & d'en rer un gros interêt, par le commer: de la charité.

xxI. Sic est qui sibi thesaurizat, & non est in Deum dives. 5.

1. *Syr. Discipulis suis.* 2. *Syr. clarissimè : non in undantiâ divitiorum est vita, id est, vita mensura n extenditur cum opibus. Tit. Bostr. Euthym. hîc, & ii.* 3 *Syr. fructus.* 4. *Syr. Oblectare. Non commumeminit naturæ, nec quæ superérant, putavit egenus oportere. S. Basil. Hom. 6. & alii.* 5. *Pauperibus n distribuens possessa. Beda hîc, & alii.*

CHAPITRE XLVIII.

:.13.à v.1. *Jesus montre aux Juifs la necessité de la penitence, par la Parabole d'un figuier sterile. Il leur represente aussi la mort funeste des Galiléens, tués par le commandement de Pilate, & celle de dix-huit personnes, écrasées sous les ruines de la Tour de Siloé.*

13. lerant au- aidam ip- pore nun- illi de is 1.quo- nguinem miscuit sacrificiis l.

IL parloit encore, & repetoit en mêmes termes beaucoup de choses qu'il avoit dites autrefois, soit au peuple, pour le détourner de l'avarice, ou à ses Disciples, pour leur faire mieux goûter la douceur de la pauvreté volontaire, lors qu'on vint lui aporter la triste nouvelle du massacre de quelques Galiléens, fait par l'ordre de Pilate, Gouverneur de la Province pour les Romains. Ce Magistrat étranger en vouloit particulierement aux Galiléens, à cause d'un nommé Judas, homme seditieux qui étoit de Galilée, & qui s'étant fait chef de parti en ce païs-là, disoit hautement avec ceux de sa faction, qu'il ne

oint payer de tribut aux
ni offrir de ſacrifice pour
l'Empereur. Ce fut pour
ı terrible exemple ; qu'il
cette cruelle execution,
le ces miſerables, ſur le
rifier, furent égorgez par
du Gouverneur, & leur
: avec celui des victi-

oit à ceux qui contoient
que avanture, & à ceux
loient, qu'ils étoient plus
en, que ceux qu'on avoit
tant d'inhumanité. Mais
reprima leur préſomp-
:ur diſant : Penſez-vous
-là fuſſent les plus grands
toute la Galilée, & que
funeſte ſoit une marque
nent de leur vie ? Ne
as. Car je vous déclare
s ne ſont point exempts
es non plus que les Re-
:e qui fait la mauvaiſe
:ſt pas la mauvaiſe for-
impenitence du pécheur.
ıc, rentrez en vous mê-
:hez que ſi vous ne faites
vous perirez tous miſe-

II. Et reſpondens dixit illis : putatis hi Galilæi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia paſſi ſunt ?
III. Non, dico vobis : Sed niſi pœnitẽtiam habueritis, omnes ſimiliter peribitis. 3.

iv. Sicut illi decē & octo supra quos cecidit turris Siloe, & occidit eos: Putatis quia & ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem? 4.

v. Non, dico vobis: sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis. 5.

C'est-là le fruit qu'il faut tirer, non seulement du malheur des Galiléens, mais encore de l'accident arrivé à ces dix-huit hommes que la tour de Siloé a écrasez par sa chûte. Car ne vous imaginez-pas que dans tout Jerusalem il n'y eût personne qui fût plus méchant & plus punissable qu'eux. Ce seroit une grande erreur. Contentez-vous de sçavoir ce que je vous dis encore une fois, que si vous ne faites penitence, il n'y a point de salut pour vous.

vi. Dicebant autem & hanc similitudinem: Arborē fici habebat quidam plantatam in vineâ suâ, & venit quærēs fructum in illâ, & non invenit.

vii. Dixit autem ad cultorem vineæ: Ecce anni tres sunt, ex quo venio quærens fructum in ficulneâ hac, & non invenio: succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat 6.?

viii. At ille respondens dicit illi: Domine,

Le Sauveur conclut ce chapitre par une ingenieuse Parabole, qui tendoit au même but. Un homme avoit un figuier, planté dans sa vigne, & dans l'esperance d'y trouver des figues, il étoit venu plusieurs fois pour en cueillir, mais toûjours inutilement. Il se fache enfin, & dit à son Vigneron : Il y a déja trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, & je n'y en trouve point. Que' fait-il là ? Pourquoy occuper ainsi la terre ? Qu'on le coupe. Car il tient la place d'un autre qui sera meilleur. Le Vigneron tâche d'appaiser son Maître, & afin de conserver l'arbre,

luy répond : Seigneur, laissez-le encore cette année : je laboureray la terre qui est tout autour, & j'y mettray du fumier. Si aprés cela il porte du fruit, on le sauvera ; sinon, vous n'aurez qu'à dire un mot, & à l'heure même je le couperay.

dimitte illam & hoc anno, usque dũ fodiam circa illam, & mittam stercora.
IX. Et si quidem fecerit fructum 7. sin autem, in futurũ succides eam.

1. De Galilaeorum secta, & Iuda Gaulanite, sectae Principe, Ioseph. l. 18. Antiquit. c. 1. & 2. 2. Boni quoque sic potuerunt mori. Beda hic. 3. Syr. nisi vos omnes poenitentiam egeritis, peribitis. 4. Syr. Flagitiosiores. 5. Syr. ut v. 3. 6. Detinet otiosum. Syr. 7. Et si ediderit fructus, dimittet. Syr.

CHAPITRE XLIX.

Jesus guerit la femme courbée. Il montre qu'il ne craint point Herode.

Luc. 13. à v 10. ad 18. & à v 31. ad 34.

SOus la figure de cet arbre, déja condamné au feu, & que l'on veut conserver, le Sauveur joignant les promesses aux menaces, tache de gagner les cœurs, ou par la crainte, ou par l'amour. Il avertit ses auditeurs que s'ils n'ont pas mené une vie pure & innocente, s'ils ont vécu dans le crime, ils doivent au moins s'efforcer de faire de dignes fruits de pénitence, puisque sans cela ils periront miserablement. Mais

ces pecheurs endurcis n'écoutent que leur passion, & les avis si salutaires que Jesus leur donne, ne servent qu'à les animer de plus en plus contre luy.

x. Erat autem docens 1. in synagoga eorum Sabbathis.
xi. Et ecce mulier quæ habebat spiritum infirmitatis annos decem & octo : & erat inclinata, nec omninò poterat sursum respicere. 2.
xii. Quam cum videret Jesus, vocavit eã ad se, & ait illi : Mulier dimissa es ab infirmitate tua.
xiii. Et imposuit illi manus, & confestim erecta est, & glorificabat Deum.

Cela parut dans leur Synagogue un jour de Sabbath, qu'il faisoit une exhortation au peuple, selon sa coûtume. Il se trouva là une femme, que le Démon affligeoit d'une maniere étrange depuis dix-huit ans. Son mal étoit une contraction de nerfs, qui la tenoit si courbée, qu'elle ne pouvoit regarder en haut. Le Sauveur ne la pût voir qu'avec des yeux de compassion. Il l'appella, & en luy mettant ses mains sur la tête, luy dit : Femme, vous êtes guerie. Elle sentit au même moment l'effet de cette parole : elle se leva toute droite ; & rendit à Dieu mille actions de graces pour sa guerison.

xiv. Respondens autem Archisinagogus 3. indignans quia Sabbatho curasset Jesus, dicebat turbæ : Sex dies sunt, in quibus oportet operari, in his ergo venite, &

Mais le Chef de la Synagogue, au lieu de loüer la Bonté divine d'un si grand miracle, en conçut de l'indignation, & dit au peuple : Il y a dans la semaine six jours destinez au travail. Que ne venez-vous ces jours-là vous faire guerir ? Pourquoy venez-vous les jours de Sab-

›ath, qui sont les jours de repos?

Jesus répondit à cette plainte d'u-e maniere forte & pressante. O hy-ocrite, dit-il à ce temeraire cen-:ur, qui de vous fait difficulté de élivrer son bœuf, ou son âne, de es tirer de l'étable, de les mener ›oire, aux jours de Sabbath, aussi ›ien qu'aux autres jours? Et ce-›endant vous osez dire que je n'ay ›as dû rompre les chaînes, dont 'ennemi de Dieu & des hommes te-ɪoit cette fille d'Abraham, telle-ɪnent serrée depuis dix-huit ans, qu'il luy étoit impossible de lever les yeux au Ciel.

Ce raisonnement du Sauveur étoit si clair & si fort, que ses adversaires, ne sçachant que repliquer, demeu-rerent muets & confus; pendant que le peuple qui luy voyoit faire tant de miracles, tant d'actions glo-rieuses, triomphoit de joye. C'est ce qui augmentoit la jalousie & le dépit de quelques Pharisiens, qui étoient en Galilée.

Car ils ne pouvoient souffrir au-prés d'eux une Lumiere, qui les é-bloüissoit, ny une Vertu, qui condam-noit leurs desordres. C'est pourquoy ils s'aviserent ce jour-là même de ve-

curamini, & nō in die Sabbathi.

xv. Respondens autem ad illum Dominus dixit: Hypocrita, unusquisque vestrùm Sabbatho non solvit bovem suum aut asinum à præsepio, & ducit adaquare?

xvi. Hanc autem filiam Abrahæ, quam alligavit Satanas, ecce decem & octo annis, non oportuit solvi à vinculo isto die Sabbathi?

xvii. Et cùm hæc diceret, erubescebāt omnes adversarii ejus, & omnis populus gaudebat in universis quæ gloriosè fiebant ab eo. 4.

xxxi. In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum dicentes illi: Exi, & vade hinc, quia Herodes vult te occidere. 5.

nir dire au Sauveur : allez vous en ; sortez au plûtôt de ce pais, parce qu'Herode qui y commande, a resolu de vous faire mourir. Il répondit avec une grande assurance, à des fourbes, qui pensoient l'épouvanter par un avis assez inutile, & peut-être faux : Allez, & dites à ce Renard, (c'est ainsi qu'il nommoit Herode,) que sans craindre ni ses ruses, ni sa puissance, je demeureray encore icy un peu de tems ; qu'il faut que j'y passe quelques jours, pour continuer à faire du bien à ceux qui me font du mal, pour délivrer les possedez, & pour guerir les malades ; qu'aprés cela je ne seray pas long-tems en vie, & que ma mort mettra fin à ses défiances, & à ses soupçons ; que neanmoins je n'ay dessein maintenant que de passer vîte sur ses terres, pour me rendre dans peu de jours à Jerusalem. Car c'est dans ce lieu toûjours fatal aux Prophetes, que je dois mourir, comme eux, pour la défense de la verité & de la justice.

XXXII. Et ait illis: Ire, & dicite vulpi illi 6. Ecce ejicio dæmonia, & sanitates perficio hodie & cras, 7. & tertiâ die consummor.

XXXIII. Verumtamen oportet me hodie, & cras, & sequenti die ambulare quia non capit 8. Prophetam perire extra Jerusalem.

1 *Cùm autem doceret. Syr.* 2. *syr extendi.* 3. *Doctor & curator Synagogæ. ex syr. & aliis.* 4. *In miraculis seu mirabilibus. Syr. quæ sequuntur usque ad v. 22 habes 2. p. c. 41. neque connexa sunt præcedentibus, licet v. seq. in vulg. legatur, dicebat ergo, Nam in*

Gr. est disjunctiva, autem. Reliqua usque ad v. 31. referenda sunt ad c. 13. & 24. ejusdem Patris, 5. Hunc sermonem prætextum vocat Euthym. hic. 6. Herodi s. Hier. in 2. Ezech. 7. erat, ex modo loquendi usitato in scrip significant temporis brevitatem; & tertiâ die, vel sequenti idem est ac non multò post, Euthym. Theophil. & alii. 8. syr. fieri non potest, quòd non denotat necessitatem, qua impellat Christum ad moriendum. Tit. Bostr. Theophyl. Euthym. hic, & alii; sed vel certam Christi cognitionem, ex Tito Bost. vel etiam quòd impossibile sit, hoc est insolitum, ut Propheta alibi moriatur, ex Euthym. & Theophyl.

CHAPITRE L.

Jesus dans la Galerie de Salomon, déclare aux Juifs, qui il est. Ils le veulent lapider, & tâchent de se saisir de luy, mais en vain. Joan. 10. à v. 22. ad finem.

L'Hiver avoit déja commencé, quand Jesus partit de-là pour Jerusalem. Il y arriva dans le tems qu'on y celebroit la fête de la Dedicace, instituée par Judas Machabée. La premiere chose qu'il fit à son ordinaire, fut d'aller au Temple, & bien qu'il ne craignît pas la rigueur du froid, neanmoins pour s'accommoder à ceux qui étoient en sa compagnie, il voulut se promener avec les autres, non dans le

Joan. 10. XXII. Facta sunt autem encænia Jerosolymis, & hiems erat 1.

XXIII. Et ambulabat Iesus in templo, in porticu Salomonis. 2.

dedans du Temple, mais dans une galerie, bastie à l'entrée qu'on nommoit la galerie de Salomon, parce qu'elle avoit été faite sur le modele d'un long vestibule, que Salomon avoit ajoûté à l'ancien Temple, pour l'exercice de sa devotion.

xxiv. Circumdederunt ergo eum Judæi, & dicebant ei : quousque animam nostram tollis ? Si tu es Christus, dic nobis palàm,

Aussi-tôt les Juifs s'atrouperent autour de lui, & comme s'ils eussent voulu se faire instruire par ce divin Maître, dissimulant la haine mortelle qu'ils lui portoient, Jusqu'à quand, lui dirent-ils, vous défierez-vous de nous ? Nous tiendrez-vous toûjours en suspens ? Nous mourons d'envie de sçavoir au vray qui vous êtes. Parlez-nous donc franchement : ne nous faites point tant languir. Si vous êtes le Messie, dites-le-nous, & nous vous croirons.

xxv. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, & non creditis : opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimoniũ perhibent de me.

Ne vous l'ay-je pas assez dit ? repliqua Jesus ; cependant vous ne voulez pas me croire. Mais quand je ne vous l'aurois pas dit, les miracles que je fais par la vertu de mon Pere, montrent clairement qui je suis, & vous en devez être convaincus sur un témoignage si public & si évident. Le mal est que vous n'avez point de foy, parce que, comme

je vous ay déja dit, vous n'estes pas de mon troupeau. Mes brebis entendent ma voix : je les connois, elles me suivent, & je leur donne la vie éternelle. Aussi ne periront-elles jamais ; & il n'y a point de puissance au monde, capable de les arracher de mes mains. Qui pourroit tenir contre celui qui est tout-puissant, contre mon Pere, qui non seulement m'a communiqué ce qui surpasse infiniment tout être créé, je veux dire, sa divine Essence ; mais m'a fait Pasteur de ce cher Troupeau, qu'il garde avec moy ? Ne croyez donc pas que qui que ce soit enleve jamais les brebis d'entre ses mains, ni d'entre les miennes. Car il ne faut pas juger de ce que je suis, par ce qu'il y a de visible en moy, par ce corps mortel & semblable aux vôtres. Je n'ay qu'à vous dire que mon Pere & moy, nous ne sommes qu'un.

xxvi. Sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis. 5.

xxvii. Oves meæ vocem meã audiunt, & ego cognosco eas, & seqũntur me.

xxviii. Et ego vitam æternam do eis, & non peribunt in æternum & non rapiet eas quisquam meam.

xxix. Pater meus quod dedit mihi, majus omnibus est 6. & nemo potest rapere de manu patris mei.

xxx. Ego Pater unũ sumus.

A ce mot, les Juifs en fureur, prirent des pierres, comme ils avoient fait autrefois, pour le lapider. Mais ni leur colere, ni leurs menaces ne pûrent ébranler sa constance. Il demeura ferme, & poursuivant son discours, il leur dit

xxxi. sustulerũt ergo 7. lapides Iudæi ut lapidarent eum.

xxxii. Respõdit eis Iesus : Multa bona opera ostendi vobis ex Patre meo, propter quod eorum opus me lapidatis.

avec un visage assûré : J'ay fait en vôtre presence, & pour vôtre bien, beaucoup d'œuvres saintes & merveilleuses, par le pouvoir & par l'ordre que j'en ay reçu de mon Pere. Est-ce pour quelqu'une de ces œuvres que vous me voulez lapider ?

Non, ce n'est point pour cela, répondirent-ils, c'est parce qu'ayant blasphemé, vous meritez la peine ordonnée contre les blasphemateurs ; c'est parce qu'étant un homme comme les autres, vous prétendez être honoré comme un Dieu. N'est-ce que cela ? repliqua Jesus. S'il n'y a que ce nom de Dieu qui vous choque, vous n'avez pas raison. Dans vôtre Loy, n'est-il pas écrit en termes exprés : Je l'ay dit, vous êtes des Dieux ? Si donc l'Ecriture qui est incapable de contradiction & de fausseté, donne à des hommes le titre de Dieu, parce qu'ils tiennent leur charge & leur pouvoir du vray Dieu, & qu'ils agissent en son nom, comme ses Ministres ; quelle raison avez-vous de faire passer pour blasphemateur celuy qui ayant été sanctifié de son Pere tout autrement que le reste des hommes, & étant

XXXIII. Responderunt ei Iudæi : De bono opere non lapidamus te sed de blasphemia ; & quia tu homo cum sis, facis teipsum Deum.

XXXIV. Respondit eis Iesus : Nonne scriptum est in lege vestra, quia ego dixi, Dii estis 8.

XXXV. Si illos dixit Deos ad quos sermo Dei factus est 9. & non potest solvi Scriptura.

XXXVI. Quem Pater sanctificavit 10. & misit in mundum vos dicitis ; quia blasphemas ; quia dixit : Filius Dei sum ?

venu en ce monde par son ordre se dit Fils de Dieu ?

Si je ne fais les œuvres que mon mon Pere veut que je fasse, & qu'on ne peut faire qu'en son nom & par sa vertu, ne me croyez point ; j'y consens : mais si je les fais, donnez aux œuvres la creance que vous refusiez aux paroles. Reconnoissez aprés tant de preuves réelles & sensibles de mon pouvoir plus qu'humain, reconnoissez que mon Pere est dans moy, que je suis reciproquement dans mon Pere, par la plus intime & la plus parfaite union qui puisse estre.

XXXVII. Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi.
XXXVIII. Si autem facio, & si mihi non vultis credere operibus credite, ut cognoscatis, & credatis, quia Pater in me est, ego in Patre.

Il parloit à des auditeurs si animez contre lui, qu'au lieu de l'entendre, ils ne songeoient qu'à faire un nouvel effort pour l'arrêter & l'emmener prisonnier. Mais il se sauva de leurs mains ; & ayant passé encore une fois le Jourdain, il se retira dans le lieu même, où avoit été Saint Jean, lors qu'il commença à baptiser. Beaucoup de personnes l'y venoient trouver, & considerant les merveilles qu'il y operoit, ils disoient entre eux : Jean-Baptiste n'a pas fait un seul miracle ; & cependant nous quittions tout pour

XXXIX. Quærebantur ergo eum apprehendere : & exivit de manibus eorum.
XL. Et abiit iterum trans Iordanem, in eum locum, ubi erat Ioannes baptizans primùm & mansit illic
XLI. Et multi venerunt ad eũ, & dicebant, quia Ioannes quidem signum fecit nullum.
XLII. Omnia autem quæcũque dixit Ioan-

ies de hoc, ve-
a erant, & mul-
i crediderunt
n eum.

l'aller entendre, nous faisions ce qu'il nous disoit. Pourquoy donc ne croyons-nous pas cet homme-cy, qui fait par tout de si grands prodiges? Ne doutons plus que ce que Jean nous a dit de lui, ne soit veritable. Cette reflexion avec la lumiere du Ciel, fit que plusieurs crûrent en Jesus.

1. Nempe celebrabatur hoc festum, quintâ & vigesimâ die mensis noni, qui respondere potest Novembri circiter nostro, vel Decembri. 1. Machab. 4. 51. 2 De hoc porticu, vide Interpretes ad hæc verba. 2. Reg. 6. 3. & porticus erat ante templum. &c. 3. Suspendis, retines, Syr. 4. Dixi. G. & Syr. 5. Addit Syr. sicut dixi vobis. 5. Nempe divina potestas. S. Ambr. l. 3. de Spiritu sancto c. 18. & alii. Gr. autem pro, quod, habet, qui, & pro majus, major: ut & Syr. ubi legitur; Pater enim, qui dedit mihi, major omnibus est. 7. Gr. Syr. addunt, iterùm. 8. Psal. 81. 6. 9. Iudices qui in hoc Psalmo. & aliis Scripturæ locis vocantur Dii; & verbum Dei ad eos factum significat autoritatem ipsis à Deo datam, & commissa negotia; ex phrasi Hebraicâ 10. Unione hypostaticâ, & destinatione ad salvationem mundi. Elias Cret. ad orat. 4. Nazianz. 10 Syr. Studebant; ubi post, ergo, additur, iterum, ut & in Gr.



CHAPITRE LI.

Jesus mangeant chés un Pharisien, y guerit un Hydropique, & y enseigne l'humilité.

Luc. c. 14. à v. 1. ad 11.

PLus la gloire du Sauveur augmentoit parmi le peuple, plus on voyoit croître l'envie & la haine que les Scribes & les Phariſiens lui portoient.

Comme ils n'avoient point trouvé juſqu'alors de pretexte plus ſpecieux pour le calomnier, que le violement du Sabbath, ils s'en ſervirent encore dans un repas, où il avoit été invité le jour du Sabbath par un des plus conſiderables de la ſecte des Phariſiens. Il rencontra là preſque autant d'adverſaires & de cenſeurs qu'il y avoit de conviés. C'étoit à qui épieroit ſes actions, juſqu'à ſes moindres mouvemens, pour y trouver à redire. Ces eſprits noirs & artificieux envenimoient tout ce qu'il faiſoit, ſans épargner même la charité qu'il eut pour un hydropique, qu'on avoit mis exprés devant lui.

Le Sauveur ne voyoit que trop le venin caché dans leur ame : mais,

Luc. 14.
1 Et factum eſt, cum intraret Jeſus in domũ cujuſdam Principis Phariſæorũ Sabbatho manducare panem, & ipſi obſervabant eum.
2 Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum.

III. Et respondens Jesus dixit ad legisperitos & Pharisæos, dicens : Si licet Sabbatho curare ?

IV. At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eũ, ac dimisit.

comme il agissoit toûjours avec beaucoup de douceur, il voulut, avant que de guerir le malade, ou corriger ou confondre leur malice. Il les prevint donc, & leur demanda : Est-il permis de guerir les malades au jour du Sabbath ? Cette demande imprevûë les embarrassa. Car de dire que cela fût défendu, il n'y avoit gueres d'aparence, outre qu'ils craignoient celui, qui en diverses rencontres les avoit déja vivement poussés là-dessus. D'avoüer aussi que la chose fût permise, ils n'avoient garde de le faire ; puisque c'eût été aprouver, ce qu'ils avoient dessein de reprendre.

Ne sachant donc que répondre, ils demeurerent confus & dans le silence. Et alors Jesus qui avant que de rien faire, s'etoit sagement précautionné contre la calomnie, prit le malade par la main, le guerit, & le renvoya. Mais parce que le silence des Pharisiens n'étoit pas l'effet d'un veritable repentir, mais d'une honte maligne, il crût qu'il falloit obvier à toutes leurs plaintes, en les convainquant par eux-mêmes de la justice de sa cause. Voici donc comme il leur parla.

V. Et respondens ad illos dixit :

Qui est celui d'entre vous, qui vo-

yant tomber ſon bœuf, ou ſon aſne dans une foſſe, ne coure auſſi-tôt, pour l'en retirer, quād ce ſeroit le jour du Sabbath? Cette raiſon, quoique conçuë en peu de mots, fut un coup de foudre, qui acheva de les abatre, & les rendit muets pour jamais,

cujus veſtrûm aſinus aut bos in puteum cadet, & non continuò extrahet illum die Sabbathi?

VI. Et non poterant ad hæc reſpondere illi.

Voilà comme, à table même, & au milieu des feſtins, il ſavoit prendre l'occaſion ou de donner de ſages conſeils, ou de faire de ſalutaires reprimandes à ceux qui le prioient à manger chés eux, joignant toûjours une grande liberté avec une extrême prudence.

Mais aprés avoir fait taire & couvert de honte cette troupe de Phariſiens & de Scribes qui cherchoient à le décrier, il ne les preſſa pas davantage. Il les avertit néanmoins, mais doucement, d'une autre faute, qu'ils avoient faite, en ſe mettant à table, & qu'ils n'avoient pû cacher. Pluſieurs d'entre eux, par un eſprit d'ambition, s'étoient avancés, pour prendre les premieres places, qui n'étoiēt dûës ni à leur âge, ni à leur merite. Ce fut là-deſſus qu'il fit cette leçon d'humilité, ſi neceſſaire pour rabatre leur orgueil.

VII. Dicebat autem & ad invitatos parabolā, intendens quomodò primos accubitus eligerent, dicens ad illos:

VIII. Cùm invitatus fueris ad nuptias, nō diſcumbas in primo loco, ne fortè honoratior te ſit invitatus ab illo.

Lorſque vous êtes conviés aux nô-

IX. Et veniens is qui te & illū

vocavit, dicat tibi: Da huic locum, & tunc incipias cũ rubore novissimũ locum tenere.

10. Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, ut cum venerit qui te invitavit dicat tibi: Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus.

ces, gardés-vous bien de prendre la premiere place, de crainte que quelque personne plus considerable que vous, ne soit du festin, & que le maître du logis, qui l'a invité aussi bien que vous, ne soit contraint de vous dire: Donnés vôtre place à celui-ci. Car alors vous auriés la confusion de décendre, & d'être placé au dessous de tous les autres. Pour éviter cet affront, choisissés toûjours la place la moins honorable, afin que celui qui vous a convié, voyant vôtre modestie, vous fasse civilité, & vous prie, comme son ami, de monter plus haut.

11. Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur: & qui se humiliat, exaltabitur.

Voilà le moyen de vous attirer l'estime de ceux qui seront à table avec vous. Car quiconque s'éleve, sera abaissé, & quiconque s'abaisse, sera élevé.

1. *Meritò interrogati tacent qui contra se dictum, quidquid dixerint, vident. Nam si licet Sabbatho curare, quare Salvatorem, an curet observant? si non licet, quare ipsi Sabbatho pecora curant? Beda hic & aliis*

2. *Preceptum, sic precepta Salomonis vocantur parabola, in Proverbiorum libro.* 3. *Eò quòd conspiceret eos eligentes loca primorum accubituum. Syr.*



CHAPITRE LII.

ui sont ceux qu'on doit inviter à sa able. Parabole des Conviés qui refusent d'aller au festin.

Luc. c. 14. à v. 12. ad 25.

APrés que Jesus eut donné en general à tous ceux qui étoient à ɩle, de bons avis, il donna celui-ci particulier au Pharisien, chés qui nangeoit, pour lui aprendre à exer- la charité envers les necessiteux. Lorsque vous voudrés faire des :ins bien agreables à Dieu, où ɪs gagnerés davantage que vous dépenserés, n'y conviés pas des ɪs riches, qui puissent vous re- er à leur tour; quand ils seroient ɪme vos amis, ou vos freres, ou ɪ parens, ou vos voisins; de peur e s'ils vous invitent aussi à man- : chés eux, ce ne soit là toute tre recompense, & que vous ne nniés tout à la chair, sans rien nner à l'esprit. Conviés-y donc ɪtôt des pauvres, des estropiés, s boiteux, & des aveugles qui ɪt de dignes objets de compas- n.

Luc 14. xII. Dicebat autem & ei qui se invitaverat: Dùm facis prãdium aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neq; fratres tuos neque cognatos, neque vicinos divites; ne forte te & ipsi reinvitent, & fiat tibi retributio.

xIII. Sed cùm facis conviviũ, voca pauperes, claudos, & cœcos.

Il n'y a rien de plus souhaitable

xIV. Et beatus eris quia non

habent retribuere tibi: retribuetur enim tibi in resurrectione mortuorum.

pour vous que de pouvoir faire du bien à ceux qui sont hors d'état de vous en faire en ce monde. Car la recompense d'une charité si pure, sera un banquet perpetuel, que Dieu prepare pour ses Elûs aprés la resurrection.

XV. Hæc cum audisset quidā de discumbentibus dixit illi: Beatus qui manducabit panem in regno Dei!

A peine eut-il dit ce mot, qu'un de ceux qui étoient à table, s'écria: Heureux est celui qui pourra goûter les delices de ce banquet dans le royaume de Dieu. Il est vrai repliqua Jesus: ce bonheur est grand; & néanmoins il y en a peu qui le desirent comme il faut. Aussi Dieu en use-t'il envers ceux qui le méprisent, comme on feroit envers des personnes qui refuseroient de venir à un festin où ils seroient invités.

XVI. At ipse dixit ei: Homo quidā fecit cœnam magnam, & vocavit multos.

XVII. Et misit servum suū horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jam parata sunt omnia.

XVIII. Et cœperūt simul omnes excusare: Primus dixit ei: Villam emi, & necesse habeo exire, & videre

Figurés-vous donc un homme riche qui fait preparer un grand souper, & qui y convie beaucoup de monde. L'heure étant venuë, il envoye un de ses valets dire aux conviés que tout est prêt, & qu'on les attend. Mais au lieu de remerciment pour toutes ses honnêtetés, il n'en reçoit que des excuses vaines & frivoles. L'un dit qu'il a acheté une terre, & qu'il est obligé d'y aller: L'autre, qu'il a acheté cinq couples de bœufs, & qu'il va

les éprouver: L'autre qu'il s'est marié, & qu'il ne sauroit quitter sa nouvelle épouse. Tous enfin s'excusent, & lui mandent qu'il ne les attende point.

Que pensés-vous que fasse le maître lorsqu'on lui raporte ce qui s'est passé ? Il en témoigne son ressentiment, & piqué d'un tel affront: Allés, dit-il, au valet, allés tout à l'heure dans les ruës & les carrefours de la ville, & amenés-moi tout ce que vous trouverés de pauvres, de miserables, d'estropiés, d'aveugles, & de boiteux. Cela fut fait aussi-tôt. Mais il y avoit à manger pour tant de monde, qu'on lui vint dire que toutes les places n'étoient pas remplies. Qu'on retourne donc, continue le maître, qu'on aille dans les grands chemins, & le long des hayes, qu'on ramasse tous les gueux, & tous les malades abandonnés ; qu'on les fasse venir, qu'on les presse, qu'on les force même en quelque façon, s'il est necessaire. Je ne veux point voir de places vuides à ma table, & j'aprehende beaucoup plus de manquer de charité, que de recevoir & de nourrir trop de gens chés moi. Cependant, tenés pour certain que de tous ceux que j'avois conviés les

illam. Rogo te habe me excusatum

xix Et alter dixit: Juga boũ emi quinque, eo probare illa, rogo te, habe me excusatum.

xx. Et alius dixit: Uxorem duxi, & ideò non possum venire.

xxi. Et reversus servus nuntiavit hæc dño suo: Tunc iratus paterfamilias dixit servo suo: Exi citò in plateas & vicos civitatis, & pauperes, ac debiles & cæcos, & claudos introduc huc.

xxii. Et ait servus: Domine factũ est ut imperasti, & adhuc locus est.

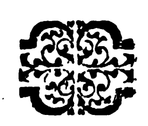
xxiii. Et ait Dominus servo: Exi in vias & sepes, & compelle intrare, ut impleatur domus mea.

xxiv. Dico autem vobis, quòd nemo virorum illorum, qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.

premiers à mon festin, & pas un seul n'en goûtera.

Par cette figure, le Sauveur nous vouloit aprendre qu'il nous aime tellement, qu'il n'y a rien qu'il ne fasse pour nous attirer à lui ; qu'en tout tems il nous offre ses graces; que nous au contraire, par une étrange ingratitude, nous le fuïons, nous lui resistons, nous refusons ses bienfaits; mais qu'en punition d'une si grande malice nous serons éternellement exclus du ciel, & privés de la vûë de Dieu.

1. *Vobis*, *add.* *Syr.* 2. *Dolore affectus.* *Syr.*



CHAPITRE LIII.

Iesus enseigne à haïr ses proches, & à se haïr soi-même, par l'exemple d'un insensé, qui entreprend ou de bâtir sans argent, ou de faire la guerre sans soldats. Luc. c. 1 v. 5. ad finem

APrés que Jesus a fait voir avec combien de rigueur il punira ceux qui renoncent à son amitié, il declare ouvertement que ses vrais amis sont ceux qui n'aiment que lui, & qu'il tient pour ennemis, quiconque aime ses parens, ou s'aime soi-même, jusqu'à preferer sa propre gloire à celle de son Seigneur.

Luc. 4. xxv. Ibant tem turbæ n tæ cum eo, conversus d ad illos:

Tous les chemins étoient pleins d'une infinité de monde qui le suivoit. Voyant donc un jour de gens courir aprés lui, il se tourna vers eux, & leur enseigna une morale bien nouvelle, bien contraire à l'amour propre, & d'une sublime perfection. Il leur avoit autrefois assés fait connoître qu'ils devoient avoir plus d'amour pour lui que pour leurs parens; mais aujourd'hui il leur commande de les haïr.

XXVI. Si quis venit ad me, & non odit patrē suum, & matrē, aut uxorem, & filios, & fratres, & sorores, adhuc autem & animam suam, non potest meus esse discipulus.

XXVII. Et qui non bajulat crucem suam, & venit post me, non potest meus esse discipulus.

Si quelqu'un, dit-il, de ceux qui viennent à moi, ne hait pas son pere, sa mere, sa femme, ses enfans, ses freres, ses sœurs, & sa propre vie; s'il refuse de porter sa croix aprés moi, il ne peut être mon disciple.

Ce n'est pas qu'il veuille ou nous commander, ou nous conseiller d'avoir dans le cœur, une veritable haine contre des personnes, qui nous touchent de si prés, & que nous ne pouvons trop aimer selon l'ordre de la charité. Mais comme il voit les desordres que produit en nous un amour aveugle & desordonné pour nos parens, au grand préjudice de nos ames, il veut que nous n'ayions nul attachement pour eux; que toutes les fois qu'il nous apelle, nous ayions aussi peu de repugnance à les quitter, que les ennemis en ont à se separer les uns des autres; que cette haine exterieure fasse dans nous les mêmes effets, qu'une inimitié ouverte fait dans ceux qui sont mal ensemble; qu'elle nous détache de nous-mêmes, qu'elle nous anime à combattre nos inclinations vicieuses, lorsqu'il s'agit du service de nôtre Pere celeste.

Le Sauveur expliquoit ce point de la morale Evangelique, par quelques

ſimilitudes familieres, mais naïves & agreables.Qui de vous, diſoit-il au peuple, voudroit entreprendre de bâtir une haute tour, ſans avoir auparavant examiné à loiſir, s'il a dequoi faire toute la dépenſe qu'il faut pour venir à bout d'un ſi grand ouvrage? Ne craindroit-il pas qu'aprés en avoir jetté les fondemens, il ne vint à manquer d'argent; & qu'alors tous ceux qui verroient ſon édifice imparfait, ne le montraſſent au doigt, & ne diſſent par raillerie : Voilà cet homme, qui a commencé à bâtir, & qui n'a pû achever.

Mais que diriés-vous d'un Roi qui n'ayant que dix mille hommes pour faire la guerre à un autre Roi, qui en a vingt mille, marche étourdiment contre lui ſans conſiderer la temerité qu'il y a à s'engager au combat avec des forces ſi inégales: Sans doute que ſe voyant trop foible pour attaquer un ſi puiſſant ennemi, il n'attendra pas qu'il s'avance, & en vienne aux mains, mais lui envoyera des Ambaſſadeurs pour traiter de paix avec lui.

Je vous dis ceci, conclut le Sauveur, parce qu'il vous eſt important de le bien entendre. Sachés donc que l'entiere abnegation de vous-mêmes, &

xxviii. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non priùs ſedens computat ſumptus qui neceſſarii ſunt, ſi habeat ad perficiendum?

xxix. Ne poſteaquam poſuerit fundamentum, omnes qui vident incipiāt illudere ei.

xxx Dicentes, quia hic homo cœpit ædificare & non potuit conſummare.

xxxi Aut quis Rex iturus cōmittere bellum adverſus alium Regem: non ſedēs priùs cogitat ſi poſſit cum decem millibus occurrere ei qui cū viginti millib⁹ venit ad ſe.

xxxii. Alioquin adhuc illo longe agente legationē, mittens rogat ea quæ pacis ſunt.

xxxiii. Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ poſſidet nō poteſt meus eſſe diſcipulus.

le parfait renoncement à tout ce que vous avés en ce monde, ne vous est pas moins necessaire pour acquerir le degré de perfection, où doivent tendre mes disciples, que l'argent l'est pour bâtir, & une nombreuse armée pour faire la guerre. Mes Disciples, comme j'ai dit autrefois, sont sur la terre un sel spirituel, qui preserve les ames de la corruption du peché : il faut donc qu'ils prennent garde à bien conserver leur vertu. Car le sel est bon : mais s'il perd sa force, il n'y a rien de plus inutile. On le jette, on le foule aux pieds.

1. *Per odium separationem intelligit, ut Matth. 10. 35. veni enim separare, &c. v. c. 55.* 2. *partis. 1. Gr. & Syr. Pracones.* 3. *Quæ sequuntur à v. 34 ad finem explicata sunt, part. 2, cap. 11.*



CHAPI-

CHAPITRE LIV.

la Brebis égarée ; de la Drachme verduë ; & de l'Enfant prodigue. *Luc. c. 15. à v. 1. ad finem.*

Amais le Sauveur ne proposoit les choses difficiles, & d'une ute perfection, qu'il ne tâchât n adoucir les difficultés, par elque temperament qu'il y aport. Il sçavoit mêler l'amour à crainte, & si d'une part il étonit ses auditeurs, de l'autre il les nsoloit, les encourageoit, & les rtifioit. Il les gagnoit tellement r sa douceur, qu'ils venoient à lui, ne se lassoient jamais de l'entene. Il n'y avoit pas jusqu'aux Puicains & aux pecheurs scandaleux ii ne recherchassent son entretien, qui n'y prissent un fort grand aisir. Il les recevoit avec beauup de tendresse, & mangeoit même ec eux.

Luc. 15. 1. Erant autem appropinquãtes ei Publicani & Peccatores, ut audirent illum.

C'est de quoi les Scribes & les arisiens murmuroient ordinaireent. Mais les réponses qu'il leur isoit, étoient si fortes & si dous tout ensemble, qu'il les au-

11. Et murmurabant Pharisæi & Scribæ dicentes ; quia hic peccatores recipit, & manducat cum illis.

roit infailliblement convertis, s'ils n'eussent été plus méchans, que ceux mêmes, dont ils condamnoient les desordres. Il ne leur disoit pourtant que des choses assés communes, & qui n'étoient point au dessus de la portée du simple peuple.

Il se comparoit quelquefois à un Bergèr qui court aprés une brebis égarée ; d'autres fois à une femme qui cherche une drachme, qu'elle a perduë, ou à un pere qui gemit sur les débauches d'un fils libertin. Il comparoit les pecheurs à cette brebis égarée, à cette drachme perduë, à cet enfant débauché, & pour justifier sa conduite à leur égard, il disoit aux Pharisiens:

III. Et ait ad illos Parabolam istam, dicens :
IV. Quis ex vobis homo, qui habet centum oves, & si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, & vadit ad illam, quæ perierat, donec inveniat eam ?

Qui est celui parmi vous, qui ayant un troupeau de cent brebis, & en trouvant une à dire, ne laisse les quatre-vingts-dix-neuf autres paître à la campagne, pour aller chercher par tout celle qui lui manque, sans pouvoir se reposer, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ? Et s'il est assés heureux pour la rencontrer, quelle joye n'en a-t'il pas ? Il la prend sur ses épaules, & revient tout triomphant dans sa maison, où

assemble ses amis & ses voisins, & s invite à se réjoüir avec lui de ce r'il a retrouvé sa brebis, qui étoit rduë.

Ce transport de joye est non seulement pardonnable, mais même üable dans un Berger, qui aime ndrement son troupeau. Ne vous onnés donc pas si je vous dis qu'à conversion d'un pecheur on se réüit extraordinairement dans le iel. Car je vous assûre que si pari cent personnes il se trouve quae-vingts-dix-neuf Justes, & que le ntiéme, de pecheur qu'il est deenne juste, comme les autres, le tour de cette ame à Dieu, cause parii les Esprits celestes une joye plus nsible pour sa nouveauté, que ne it la vie innocente de ceux, qui ant sans crime, n'ont pas besoin de onversion & de penitence.

Representés-vous encore, si vous oulés, une femme, qui a mis dix achmes d'argent dans sa bourse. i elle en perd une, n'allume-t'elle as aussi-tôt sa lampe ? ne baliee-elle pas tous les recoins du logis ? ne remuë-t'elle pas tout, jusqu'à qu'elle la trouve ? Et quand elle a trouvée, quelle joye n'en té-

v. Et cùm invenerit eam, imponit in humeros suos gaudēs.

vi. Et veniens domū convocat amicos, & vicinos, dicens: Cōgratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.

vii. Dico vobis quòd ita gaudium erit in cælo, super uno peccatore pœnitentiam agente, quā i. super nonaginta novem Justis, qui non indigent pœnitentia. 2.

viii. Aut quæ mulier habens drachmas 3 decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernā, & everrit domū, & quærit diligēter donec inveniat ?

ix. Et cùm invenerit, convocat amicas & vi

moigne-t'elle pas ? Il faut que toutes ses amies & ses voisines le sçachent, & s'en réjoüissent avec elle.

Ce que le bonheur d'avoir recouvert ou une piece d'argent, ou quelque chose de plus prétieux, fait dans le cœur d'une femme, la conversion d'un pecheur, le doit faire avec bien plus de raison dans celui des Anges, qui preferent à tous les trésors de la terre le salut d'une ame. Pourquoi donc trouvés vous mauvais que je m'employe à convertir les pecheurs qui réjoüissent le Ciel par leur penitence ?

...nas, dicens: Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram. 10. Ita dico vobis, gaudium erit coram Angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente.

On ne pouvoit effectivement blâmer l'excessive charité de nôtre Seigneur, sans condamner celle de Dieu envers les plus criminels, qui rentrent dans leur devoir. Car dés qu'ils reviennent à lui, il les reçoit avec tant de marques de bonté, il leur fait tant de caresses, qu'il semble n'avoir d'amour que pour eux, comme si pour penser à eux, il oublioit ceux de ses enfans, qui lui ont toûjours marqué le plus de respect & de soûmission. C'est ce que le Sauveur nous a exprimé par cette admirable Parabole.

11. Ait autem 4. Homo qui-

Un certain homme avoit deux

fils ; & autant qu'il avoit ſujet d'être ſatisfait de l'aîné, autant devoit il être mal-content du cadet. Celui-ci, qui ayant moins d'âge, avoit auſſi moins de ſageſſe, pria ſon pere de lui donner par avance, ce qu'il pouvoit eſperer de ſa ſucceſſion. A la verité ce qu'il demandoit, n'étoit pas tout à fait injuſte : mais ſa demande étoit inconſiderée, & incivile. C'eſt pourquoi ſon pere ne pût la lui accorder qu'à regret & aprés de longues ſolicitations.

Ennuyé enfin de ſes continuelles importunités, il reſolut de partager ſon bien entre les deux freres. Ils prirent chacun ce qui leur étoit échû en partage : mais ils ne l'employerent pas de la même ſorte. L'aîné demeura avec ſon pere, ſans jamais manquer à l'obeïſſance qu'il lui devoit. Le cadet tout au contraire, n'eut pas pr[illegible] ce qu'il avoit demandé avec tant d'inſtance, qu'ayant fait une groſſe ſomme d'argent de ſon bien ; & croyant avoir tout ce qu'il falloit pour un long voyage, il ſortit de la maiſon paternelle dans le deſſein de voir le païs, de ſe mettre au large, & de vivre à ſa liberté.

dã habuit duos filios.

XII. Et dixit adoleſcentior ex illis patri: Pater, da mihi portionem ſubſtantiæ quæ me contingit. Et diviſit illis ſubſtantiam.

XIII. Et non poſt multos dies, congregatis omnib' adoleſcentior filius peregrè profectus eſt, in regionem longinquã, & ibi diſſipavit ſubſtantiam ſuã vivendo luxurioſè.

XIV. Et postquã omnia consummasset, facta est fames valida in regione illâ, & ipse cœpit egere.

XV. Et abiit, & adhæsit uni civium regionis illius, & misit illum in villam suam, ut pasceret porcos.

Le voilà donc en une terre étrangere & inconnuë, où ayant bien-tôt consumé par ses débauches tout ce qu'il avoit, il tombe dans la derniere misere. Et pour surcroît de malheur, une famine qui survient & qui desole tout le païs, le reduit en une telle necessité, qu'il est contraint de chercher quelque miserable condition pour vivre. Un habitant de cette contrée en a pitié, il le prend à son service, & l'envoye à sa maison de campagne garder les pourceaux.

XVI. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis 6. quas porci manducabant, & nemo illi dabat.

Vit-on jamais un pareil renversement de fortune ? Celui qui étoit accoûtumé à vivre dans les délices, demande les restes des pourceaux, & on les lui refuse. On nourrissoit ces animaux d'écosses de féves, ou de quelques méchans fruits, dont à peine les plus pauvres [illegible] [illegible] souhaitoit d'en avoir, pour apaiser tant soit peu la faim qui le devoroit : mais personne ne lui en vouloit donner.

XVII. In se autem reversus, dixit : Quanti 7. mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem

Voyant donc qu'il faloit perir, il rentre en lui-même, reconnoît sa faute, compare l'état déplorable où il est, avec celui où il étoit dans la maison de son pere, & dit les larmes

aux yeux : Helas ! combien y a-t'il de pauvres manœuvres, que mon pere fait travailler, qui sont bien payés, & qui ont du pain beaucoup plus qu'il ne leur en faut, tandis que je meurs ici de faim ! Je ne puis plus demeurer dans ce malheureux païs : j'en sortirai au plûtôt ; je retournerai à mon pere, & prosterné à ses pieds, je lui dirai : Ah ! mon pere j'ai peché contre le ciel & contre vous. Vous avés vû mon ingratitude : je ne suis plus digne d'être apellé vôtre fils. Toute la grace que je vous demande ; c'est qu'aprés m'avoir pardonné, vous me receviés parmi vos plus pauvres manœuvres, & que vous daigniés me traiter comme eux.

hîc fame pereo. xviii. Surgam, & ibo ad Patrē meum, & dicam ei : Pater, peccavi in cælum & coram te, xix. Jam non s. sum dignus vocari filius tuus, fac me sicut unū de mercenariis tuis.

Il n'eut pas plûtôt formé ce dessein, qu'il se mit en devoir de l'executer. Il partit sur l'heure, & alla trouver son pere, qui l'ayant aperçu de loin, quoique tout défiguré, reconnut son sang, & fit voir qu'il étoit pere, par sa tendresse & sa compassion. Il courut au devant de lui, il se jetta à son cou, l'embrassa, & le baisa, comme si jamais il n'eût receu aucun mécontentement de lui.

xx. Et surgens venit ad patrem suum. Cùm autem adhuc longè esset, vidit illū pater ipsius, & misericordiâ motus est, & accurrens cecidit super collum ejus, & osculatus est eum.

xxi. Dixitque ei filius: Pater, peccavi in cælum & coràm te, Jam non sum dignus vocari filius tuus.

xxii. Dixit autem pater ad servos suos: Cito proferte stolam primam 9. & induite illum, & date annulū 10. in manum ejus, & calceamenta in pedes ejus. 11.

xxiii. Et adducite vitulum saginatum, & occidite, & manducemus, & epulemur.

xxiv. Quia hic filius meus mortuus erat, & revixit, perierat, & inventus est. Et cœperunt epulari.

xxv. Erat autem filius ejus senior in agro, 12. & cùm veniret, audivit symphoniam & chorum.

Le jeune homme de son côté ne manqua pas de témoigner à son pere une extrême douleur de sa faute. Il lui dit qu'en l'offensant, il avoit offensé le Ciel, & le Seigneur même du Ciel, qu'il étoit indigne d'être reçu comme un des enfans de la maison. Et il vouloit continuer ; mais le pere l'arrêta, & sans attendre qu'il lui demandât pardon, apella ses gens, leur commanda de lui aporter la plus belle robe qu'on pourroit trouver, & d'en revêtir ce fils penitent, qui s'estimoit trop heureux de pouvoir être vêtu & traité comme les valets. Il voulut aussi qu'on lui mît au doigt un anneau, qui étoit la marque de sa noblesse, & aux pieds une espece de brodequins qu'on ne donnoit qu'aux personnes de qualité. Il ordonna même, pour une plus grande réjoüissance, qu'on préparât un magnifique festin ; il fit amener & tuer le veau gras. En un mot il n'omit rien pour faire éclater sa joye.

On étoit à table, & la musique accompagnoit la bonne chere, quand le fils aîné, revenant de la campagne, entendit le son des instrumens

& les voix de ceux qui dansoient. Il en fut surpris. Pour en sçavoir le sujet, il apella un des serviteurs, qui lui dit que son frere étoit revenu, & que son pere avoit eu tant de joye de le revoir en pleine santé, qu'à l'heure même il avoit fait tuer le veau gras pour le regaler avec ses amis.

XXVI. Et vocavit unũ de servis, & interrogavit quid hæc essent.

XXVII. Isque dixit illi : Frater tuus venit, & occidit pater tuus vitulum saginatum quia salvũ illum recepit. 3.

Le serviteur ne parloit que de la santé du corps : mais le pere avoit beaucoup plus à cœur celle de l'ame. Pour ce qui est du fils aîné, toute cette fête ne lui causa que de l'amertume & du chagrin. Pendant que le pere témoignoit à tout le monde son contentement, il ne pouvoit cacher son dépit. Le pere disoit à tous ceux de la maison : Réjoüissons-nous, mangeons, beuvons; car voila mon fils que nous croyions mort, qui est comme ressuscité ; il étoit perdu, & le voila retrouvé. Lui au contraire blâmoit cet excés de joye, & bien loin d'y prendre part, marquoit sa tristesse & sa jalousie du bon acceüil qu'on avoit fait à son frere.

Il ne vouloit même pas entrer dans la sale du festin, tant il étoit en mauvaise humeur. Mais le pere

XXVIII. Indignatus est autẽ & nolebat introire. Pater er-

tuam, & sede, cito scribe quinquaginta. vii. Deinde alii dixit: Tu vero quantùm debes? qui ait: centum coros tritici. Ait illi: accipe litteras tuas, & scribe octoginta. viii. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset, quia filii huius saeculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.

les mains, les fait asseoir, & leur dit qu'ils en fassent d'autres beaucoup moindres. Il reduit ainsi celle du premier, de cent tonneaux à cinquante, celle du second de cent muids à quatre-vingts.

Par ce moyen, quoiqu'injuste, il gagna leur bien-veillance; & le maître, l'ayant sçû, ne laissa pas d'admirer l'esprit de son Intendant, qui l'avoit si adroitement volé; il loüa sa finesse, & pour toute punition, il se contenta de le renvoyer.

Tout ceci, conclut le Sauveur, en parlant à ses Disciples, & à nous en leur personne, tout ceci vous montre une chose, qui devoit bien vous donner de la confusion; & c'est que les gens du monde, les enfans de ce siecle corrompu, font mieux leurs affaires temporelles, que les enfans de lumiere ne font celle de leur salut.

ix. Et ego dico vobis: Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cùm defeceritis recipiant vos in aeterna tabernacula.

Faites donc au moins pour sauver vôtre ame, ce que cet homme s'avisa de faire pour se délivrer d'un mal temporel. Tâchés de vous acquerir des amis par le bon usage de vos richesses, qui ne sont que de faux biens, & souvent des fruits de vos injustices. Sçachés que si un

Officier, qui vole son maître, est plûtôt loüé que puni, lors qu'il pourvoit à sa sûreté par des voyes illegitimes, Dieu qui vous donne non seulement l'administration, mais la joüissance de ses biens, à la charge toutefois que vous lui en rendrés compte, Dieu, dis-je, vous remettra vos offenses, & recompensera même vôtre charité, si vous faites part aux pauvres des biens qu'il vous donne. Car ce sont-là les amis qui vous recevront dans les Tabernacles éternels, lorsque la mort vous aura mis hors d'état de rien faire pour vôtre salut.

Voulés-vous que le Ciel vous comble de benedictions ? soyés charitable envers les pauvres. Car comme celui qui est fidéle dans l'usage des moindres choses, n'abuse pas des plus grandes : aussi celui qui ne garde point la justice dans la dispensation des petites sommes, ne la gardera pas non plus dans le manîment des plus grandes.

x. Qui fide est in minin & in majori fidelis est, & c in modico i quus est, & majori iniqu est.

Les biens de ce monde comparés aux dons de la grace sont fort peu de chose. Ce sont des biens aparens, souvent mal-acquis, & dont vous n'êtes pas tout à fait les maî-

tres. Les graces du Ciel au contraire sont des biens solides, des tresors inestimables, renfermés dans vous, & que nul ne vous peut ravir. Si donc vous employés mal les biens de la terre, si vous les faites servir à vôtre injustice, comment pourra-t'on vous confier les dons du Ciel? Si les biens temporels ne sont pas seurement entre vos mains, quelle seureté y aura-t'il à vous donner les spirituels?

xi. Si ergo in iniquo mammonâ fideles non fuistis, quod verum est, quis credet vobis? xii Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est, quis dabit vobis?

La conclusion que Jesus tira de ce discours, fut qu'il falloit se défaire de toute attache à l'argent, parce que, comme il avoit déja dit, c'est quelque chose d'incompatible avec le service de Dieu.

xiii Nemo servus potest duobus dominis servire, aut enim unum odiet, & alterum diliget: aut uni adhærebit, & alterum contemnet. Non potestis Deo servire & mammonæ.

Les Pharisiens passionnés pour les richesses, se moquoient de lui & de sa doctrine. Il ne laissa pourtant pas de continuer ses instructions, aprés leur avoir déclaré deux choses: l'une, que leur vertu aparente étoit un masque pour cacher au peuple leur malice; mais que si elle leur aqueroit l'estime des hommes, elle ne leur attiroit pas l'amitié de Dieu, qui voyoit le fond de leur cœur; qu'aprés tout les Sages faisoient peu de cas de l'opinion du

6\. xiv. Audiebant autē omnia hæc Pharisæi, qui erāt avari, & deridebant illum. xv. Et ait illis: Vos estis qui justificatis vos coram hominibus; Deus autem novit corda vestra; quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

onde, qui prise beaucoup ce qui
st le plus souvent qu'abomination
vant Dieu.

L'autre chose qu'il leur dit, &
il ne fit que leur repeter, est
: si la Loi de Moïse en ce qui
garde les mœurs, devoit être in-
iolablement gardée jusqu'à un
l point, & s'il falloit plûtôt
aindre que le Ciel & la terre ne
rissent, que d'aprehender qu'elle
souffrît dans le moindre article
cun changement, ils avoient su-
: de ne pas mépriser les maxi-
es qu'il leur enseignoit, puisque
Loi de Moïse n'étoit qu'une
sposition à la sienne; que cette
i étant imparfaite, donnoit beau-
up aux inclinations de la nature;
ais que depuis la venuë de Jean-
ptiste, qui étoit le tems, où
utes les Propheties anciennes de-
ient s'accomplir, il falloit se
ire violence, & renoncer aux biens
la terre pour aquerir ceux du
iel.

xvi. Lex & Prophetæ usque ad Joannem. Ex eo regnum Dei evangelizatur, & omnis in illud vim facit. 7 xviii. Facilius est autem cælum & terram præterire, quàm de lege unum apicem cadere.

Au reste, comme les exemples tou-
ent davantage, & entrent mieux
ns l'esprit que les paroles, il leur
proposa un, dans lequel il leur fit
oir une terrible peinture des pei-

nes où sont condamnés pour jamais les voluptueux qui ne cherchent en ce monde que leurs aises, qui ont en horreur les exercices penibles de la vertu, sans se gêner ni se mortifier en rien, sans se priver de la moindre chose pour soulager le prochain.

1. *Præfectum domûs. Syr œconomum. Gr. dispensatorem omnium bonorum domini vocat S. Hier. Ep. 151. ad Algasiam q. 6. ex Tullio.* 2. *Dominus ejus*, add. Syr. 3. *Metretas. Syr. batos Gr. batus continet sata tria. De satis porrò suprà. p. 2. c. 41. de metretis, p. 1. c. 20. cadus fuit indeterminatus, quantùm scilicet humeris ferri posset. Vide libros de mensuris.* 4. *Continet corus sata triginta.* 5. *In multo. Gr. & Syr.* 6. *Suprà p. 2. c. 20. ad Matth. 6. 14.* 7. *Suprà p. 2. c. 28. ad Matth. 11. v. 12. & 13.*



CHAPITRE LVI.

Du mauvais Riche.

Luc. c. 6. à v. 19. ad finem.

IL y avoit un homme riche, grand amateur de lui-même, vain jusqu'à l'excés, ardent pour le plaisir, mais dur & impitoyable envers les pauvres. Il étoit vêtu de pourpre & de fin lin. Il se traitoit magnifiquement, & ses repas ordinaires étoient des festins.

Luc. 16.
xix. Homo quidam erat dives, qui induebatur purpurâ & bysso, & epulabatur quotidie splendide.

Durant ce tems-là, un pauvre, nommé Lazare, tout couvert d'ulceres, étoit couché à la porte du Riche, demandant les miettes qui tomboient de la table; heureux s'il eût pû avoir ce petit secours pour apaiser sa faim, & pour retarder plûtôt sa mort que pour soûtenir sa vie: mais personne ne les lui vouloit donner. Il n'y avoit dans cette maison de divertissement que les chiens qui parussent sentir sa misere. Car ces animaux plus pitoyables que leur maître, venoient quelquefois lui lecher les playes.

xx. Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus.

xxi. Cupiens saturari de micis, quæ cadebant de mensâ divitis; & nemo illi dabat; sed & canes veniebant, & lingebant ulcera ejus.

Voilà deux vies bien differentes, l'une délicieuse, l'autre miserable aux yeux du monde; & on pourroit

s'en étonner, si la fin du Pauvre toute contraire à celle du Riche, ne justifioit pleinement la divine Providence. Le Pauvre mourut de misere : mais sa mort fut vraiement glorieuse devant Dieu. Car les Anges porterent son ame dans ce lieu de paix & de joye, où les Ames saintes, libres des liens du corps, & exemptes de toute douleur, reposoient avec Abraham, comme des enfans entre les bras & dans le sein de leur pere.

XXII. Factum est autem ut moreretur mendicus, & portaretur ab Angelis in sinu Abrahæ. Mortuus est autem & dives, & sepultus est in inferno.

Le Riche meurt quelque tems aprés, au milieu de ses délices, mais d'une mort non moins funeste, que celle du Pauvre a été heureuse. Ce corps si accoûtumé à la bonne chere, au luxe, & à la mollesse, est donné en proye aux vers, tandis que l'ame, esclave du corps, est précipitée dans l'abîme. Le malheureux du fond des enfers, vit en esprit le Patriarche Abraham, & Lazare qui reposoit doucement auprés de lui. Il les vit jouïssans de cette vie si tranquille qui fait maintenant toute la felicité des Justes aprés leur mort.

XXIII. Elevans autem oculos suos, cùm esset in tormentis, vidit Abraham à longè, & Lazarum in sinu ejus.

Ce spectacle redoubla ses peines & son desespoir. Dans le fort de ses tourmens, il s'adresse à Abraham,

XXIV. Et ipse clamans dixit, Pater Abraham miserere mei, &

& avec des cris lamentables que l'esprit seul peut entendre, il lui fait cette humble priere : Pere Abraham, ayés pitié de moi, & envoyés-moi Lazare, afin que trempant le bout de son doigt dans l'eau, il m'en mette une goute sur la langue qui est toute en feu. Ne refusés pas ce petit rafraichissement à un miserable, qui dans ces flammes cruelles souffre d'horribles douleurs.

mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meã, quia crucior in hac flammâ.

La réponse qu'Abraham lui fit, étoit moins une consolation qu'un reproche. Mon fils, lui dit-il, souvenés-vous que pendant toute vôtre vie vous avés été dans le plaisir, & qu'au contraire, Lazare a toûjours été dans la souffrance. Maintenant tout est changé. C'est pour lui le tems de se réjouïr, & pour vous le tems de souffrir.

XXV. Et dixit illi Abraham: Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ, & Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur, tu verò cruciaris.

Et n'esperés pas qu'il vous donne le moindre soulagement dans vos peines. Cela ne se peut. Car il y a entre vous & nous un si grand espace, & Dieu a tellement marqué vos limites & les nôtres, que d'ici on ne peut aller où vous êtes, & que d'où vous êtes, on ne peut venir ici.

XXVI. Et in his omnibus inter vos & nos chaos magnum firmatum est; ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

Au moins, repliqua le Riche, en-

XXVII. Et ait: Rogo ergo te,

voyés-le, je vous en conjure, dans la maison de mon pere, pour avertir mes cinq freres du déplorable état où je suis, & pour empêcher qu'ils ne viennent brûler avec moi dans ce lieu de tourmens, où leurs suplices augmenteroient encore les miens. C'est assés, dit Abraham, qu'ils ayent les livres de Moïse & des Prophetes. Ils n'ont qu'à faire ce que ces maîtres leur enseignent : qu'ils les écoutent, ils seront sauvés. Non, reprit le Riche, non, pere Abraham, ce n'est pas assés ; mais si quelque mort les va trouver, & leur represente le malheur qui les attend, sans doute qu'ils en seront effrayés, & qu'ils feront penitence.

pater, ut mittas eum in domum patris mei

XXVIII. Habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne & ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

XXIX. Et ait illi Abraham : Habent Moysen & Prophetas, audiant illos.

XXX. At ille dixit ; Non, pater Abraham, sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agēt.

Vous vous trompés, répondit le Saint Patriarche, s'ils ne veulent écouter ni Moïse, ni les Prophetes, quand Dieu ressusciteroit un mort, ils ne croiroient pas ce qu'il leur diroit. Car d'enseigner les vivans par la bouche des morts, c'est un moyen plus sujet à illusion, que de les instruire par les Livres saints ; & si les hommes, par la corruption du siecle, en sont venus jusqu'à mépriser l'autorité des divines Ecritures, ils n'au-

XXXI Ait autem illi : Si Moysen & Prophetas nō audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexit, credent. 6.

: pas plus de déference pour le
oignage des morts.

N.r ationem magis quàm parabolam vocat S.
·. l. 8. in Luc. & S. Gr. hom. 40. in Evang. ve-
n historia. Idem reliqui PP. paucis dissentienti-
2. In ejus gratiâ, requie, placiditate. S. Ambr.
38. & alii. 3. Tartaro S. Paulin. Ep. 31. ad
i tormenta perductus. S. August. Ep 89. ad Hilar.
:bi. Idem alii, secundùm Gr. & Syr. nam v. seq.
ibet, & in inferno elevans, &c. talis cruciatus.
flamma, quales oculi, quais lingua, &c. incorpo-
flamma, &c. S. Aug. L. 4. de animâ, & ejus orig.
15. & alii. 4. Hiatus. Gr. & Syr. 5. Ad au-
tum supplicii mei. S. Gr l. 8. Moral. c. 39. & alibi.
alii. 6. Quia progressu temporis hoc fuisset con-
:um, & perversa dogmata diabolus sic invexisset
limè S. Chrys. hom 4. de Lazaro. & alii.



CHAPITRE LVII.

Luc. c. 17. à v. 11. ad 10.

De la guerison de dix Lepreux.

CEs instructions du Sauveur étoient d'ordinaire accompagnées de bien-faits & de miracles, & en quelque lieu qu'il allât, il faisoit paroître sa puissance & sa bonté.

Luc. c. 7.
xi. Et factum est dum iret in Jerusalem, transibat per mediã Samariam & Galilæam. 1.
xii. Et cũ ingrederetur quoddã castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt à longè.
iii. Et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor miserere nostri.
xiv. Quos ut vidit, dixit : Ite ostendite vos Sacerdotibus : & factum est, dum irent, mundati sunt.

Ce qu'il fit, à peu prés dans ce tems-là, sur le chemin de Jerusalem, ne fut pas moins instructif que miraculeux. Il avoit passé premierement par le milieu de la Samarie : puis il traversa la Galilée, & rencontra à l'entrée d'un bourg, dix Lepreux qui venoient au devant de lui, mais qui n'osant s'aprocher, parce que la Loi le leur défendoit, s'arrêterent tout à coup, & lui crierent de loin : JESUS, nôtre Maître, ayés pitié de nous. Il les regarda, & leur répondit seulement : Allés, montrés-vous aux Prêtres.

Ce peu de mots firent sur le champ tout l'éfet qu'ils souhaitoient. Car à peine étoient-ils partis pour aller trouver

trouver les Prêtres, qu'ils se sentirent entierement nets de leur lepre ; mais de dix qu'ils étoient, il n'y en eut qu'un, à qui il vint en pensée de remercier celui qui l'avoit gueri : encore étoit-il Samaritain. Il revint donc sur ses pas, ne cessant de loüer à haute voix la Bonté divine ; & prosterné aux pieds du Sauveur, le visage contre terre, il luy rendit mille actions de graces pour sa guerison.

XV. Vnus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, egressus est cum magna voce glorificans Deum.

XVI. Et cecidit in faciem, ante pedes ejus, gratias agens, & hic erat Samaritanus.

Jesus le receut avec sa douceur ordinaire : mais il fit bien remarquer l'ingratitude des autres à tous ceux qui étoient là, en disant, He quoy, tous les dix n'ont-ils pas été gueris ? où sont les neuf autres ? Comment s'en sont-ils allez, sans penser à leur bienfacteur ? Admirez cet étranger, qui est le seul qui soit retourné, & ait rendu gloire à Dieu.

XVII. Respondens autem Iesus, dixit : Nonne decem mūdati sunt?& novem ubi sūt : 2 ?

XVIII. Non est invētus qui rediret, & daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

Ayant ainsi loüé devant tout le monde la reconnoissance du Samaritain. Levez-vous, lui dit-il. Allez, vôtre foy vous a rendu la santé.

XIX. Et ait illi : Surge vade, quia fides tua te salvum fecit.

1. *Per Samaritanos in Galilaam.* Syr. 2. *Quare separati sunt.* Syr.

CHAPITRE LVIII.

Luc. c. 18. à v. 1. ad 9.

Jesus recommande la perseverance dans la priere. Parabole du mauvais Juge.

LE Sauveur tâchoit d'inspirer à ses Disciples & au peuple des sentimens de gratitude pour ses bienfaits : mais voulant ensuite leur apprendre ce qu'ils devoient faire pour les meriter, il leur proposa une Parabole, qui montre la necessité de la priere, & qu'il faut toûjours prier sans perdre courage, sans se rebuter, quoyqu'on ne soit pas toûjours exaucé si tôt qu'on voudroit.

Luc. 18.
1. Dicebat autem & Parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare, & non deficere.
11. Dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, & hominem non reverebatur.
111. Vidua autem quædam erat in civitate illâ, & veniebat ad eum, dicẽs : Vindica me de adversario meo.

Il y avoit, disoit-il, en une certaine ville, un méchant Juge, qui ayant perdu toute honte, commettoit publiquement les plus grandes injustices, sans apprehender, ny la vengeance de Dieu, ni les plaintes & les reproches des hommes. Il y avoit dans le même lieu une pauvre veuve, qui n'ayant personne pour la défendre contre ceux qui

l'oprimoient, se trouvoit reduite à une extrême misere.

Elle s'adressoit souvent au Juge pour lui demander justice ; & quoy-que cet homme fier & impitoyable ne daignât pas luy donner audience, qu'il la renvoyast rudement, qu'il persistast même long-tems à la rebuter, il la trouvoit toûjours à sa porte. Elle le suivoit par tout ; crioit sans cesse aprés luy, ne luy donnoit point de repos, le fatiguoit tellement par ses continuelles sollicitations, qu'enfin il dit en lui-même : Quoy que je ne craigne ny Dieu, ny les hommes, il faut pourtant que je me délivre de l'Importunité de cette femme : il faut que j'examine son droit, & que je lui rende justice. C'est l'unique voye de m'en défaire ; sans cela elle me rompra éternellement la tête, & me chargera d'injutes.

IV. Et nolebat per multum tēpus. Post hæc autem dixit intra se : Et si Deum non timeo, nec hominē revereor ; V. Tamen quia molesta est mihi hæc vidua, vindicabo illā, ne in novissimo veniens suggillet me.

Voilà ce que contenoit la Parabole. Il ne restoit plus qu'à en faire l'aplication, & en tirer le fruit. C'est ce que fit le Sauveur même, en disant : Considerez bien le raisonnement de ce Juge. C'est un méchant homme, & néanmoins il se laisse vaincre aux continuelles in-

VI. Ait autem Dominus : Audite quid Iudex iniquitatis dicit.

ſtances d'une pauvre femme, qui le perſecute, & le force en quelque façon à s'aquiter de ſa charge.

VII. Deus autem non faciet vindictam Electorum ſuorum, clamantium ad ſe die ac nocte, & patientiam habebat in illis? VIII Dico vobis quia citò faciet vindictam illorum. Verumtamē filius hominis ²2. putas inveniet fidem in terrà?

Pouvez-vous donc croire que Dieu qui eſt infiniment bon, infiniment juſte, ait ſi peu d'amour pour ſes Elûs, qu'il ne daigne pas les écouter, lors que jour & nuit, avec des cris redoublez ils luy demandent juſtice? Certainement il les vengera bien-tôt, ou s'il tarde à en venger quelques-uns, il n'en faut imputer la cauſe qu'à leur incredulité & à leur peu de confiance; vice trop commun, trop univerſel, & trop enraciné dans le monde.

Croyez-vous qu'au dernier jour, quand le Fils de l'Homme viendra du Ciel punir les méchans, croyez-vous qu'il trouve alors beaucoup de veritables Fidelles? Il en trouvera ſans doute bien peu, qui ayent conſervé la foy, & perſeveré dans la priere juſques à la fin.

1. *in finem, ſeu ſine fine. Gr. omni tempore. Syr.*

2. *Quando Chriſtus è cælo aderit. S. Cyril. l. de rectâ fide ad Reginas, in fine, & alii, ſecundùm illud Habacuc. 2. 3 Apparebit in finem, & non mentitur. Si moram fecerit, expecta illum, quia veniens veniet, & non tardabit. Ecce qui incredulus eſt, non erit recta anima ejus in ſemetipſo: juſtus autem in fide ſuâ vivet.*

CHAPITRE LIX.

Parabole du Pharisien, & du Publicain.

Luc. c. 18. à v. 9. ad 15.

SI, pour fortifier la foy, & animer la confiance des humbles dans l'oraison, le Sauveur leur promettoit de les remplir de ses graces, il menaçoit en même tems, d'une severe punition ces esprits superbes, qui fondez sur leur merite, pensent que tout leur est deu. Il en voyoit quelques-uns dans son auditoire, qui se croioient gens de bien, & qui méprisoient les autres. C'est à ceux-cy principalement qu'il adressa cette Parabole, où l'on voit de quelle efficace, & de quel prix est l'humilité.

Luc. 18. IX. Dixit autem & ad quosdam qui in se cõfidebant tanquam justi, & aspernabantur cæteros parabolam istam.

Un jour, disoit-il, deux hommes monterent ensemble dans le Temple, pour y faire en même tems leur priere. L'un étoit Pharisien, & l'autre Publicain. Le Pharisien, au lieu de prier, se mit à faire son éloge, disant en lui-même : Je vous rends graces, Seigneur, de ce que je ne suis pas, comme le reste des hom-

X. Duo homines ascenderunt in templum ut orarent, unus Pharisæus, alter Publicanus.

XI. Pharisæus stans, hæc apud se orabat: Deus gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominũ, raptores, injusti, adulteri,

velut etiam hic Publicanus.

12. Ieiuno bis in sabbatho: decimas do omnium quae possideo.

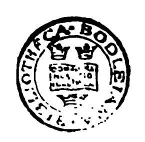
13. Et Publicanus à longe stans nolebat nec oculos ad caelum levare, sed percutiebat pectus suum, dicens: Deus, propitius esto mihi peccatori.

XIV. Dico vobis, descendit hic iustificatus in domum suam ab illo 2. Quia omnis qui se exaltat humiliabitur, & qui se humiliat, exaltabitur.

mes, & particulierement comme ce Publicain que voilà. Et lui & les autres sont des voleurs, des méchans, des adulteres ; mais moy, je vis d'une maniere irreprochable. Je jeûne deux fois la semaine, & je paye exactement la dixme de tous mes biens.

Le Publicain d'un autre côté, se tenant bien loin, tout au bas du Temple, n'osoit pas lever les yeux au Ciel ; mais se frapant la poitrine, il disoit sans cesse : Mon Dieu, pardonnez à ce miserable pecheur. Lequel des deux pensez-vous, qui ait mieux prié, & dont la priere ait plû davantage au Seigneur ? Je vous assure que le Publicain l'a emporté de beaucoup sur le Pharisien, & que du Temple il est retourné chez luy pleinement justifié. Car quiconque s'éleve, sera abaissé, & quiconque s'abaisse, sera élevé.

1 *Stans apud se (hoc est secretò) hac orabat.* Gr. & Syr. 2. *Potius quam Pharisaeus ille.* Syr.



CHAPITRE LX

Iesus ressuscite le Lazare.

Ioan. c. 11. à v. 1. ad 45.

JEsus n'étoit pas encore sorti de la Galilée, quand il eut nouvelle de la maladie d'un homme, qu'il aimoit beaucoup, mais qui alors étoit loin de lui. C'étoit le frere de Marthe & de Marie, nommé Lazare, qui demeuroit avec elles, dans le bourg de Bethanie.

Ioan. 11
1. Erat autem quidam languẽs Lazarus à Bethaniâ, de castello Mariæ & Marthæ sororis ejus.

Ces deux sœurs avoient rendu mille bons offices à Jesus : elles l'avoient souvent logé & traité chez elles ; & Marie depuis ce tems-là, répandit sur lui un parfum, qui coula jusques sur ses pieds, qu'elle essuïa avec ses cheveux. Comme elles sçavoient que tout son plaisir, toute sa passion étoit de faire du bien aux étrangers, & même aux pecheurs ; elles crûrent qu'il ne refuseroit pas son assistance à ceux qu'il honoroit de son amitié.

11. Maria autem erat quæ unxit 1. Dominum unguento, & extersit pedes ejus capillis suis, cujus frater Lazarus infirmabatur.

Elles lui dépecherent donc un homme, qui ne lui dit que ce peu de mots de leur part : Seigneur, celui que vous aimez, est malade,

111. Miserunt ergo sorrores ejus ad eum 2. dicentes : Domine, ecce quẽ amas, infirmatur.

[illegible] Il n'en falut pas davantage pour obtenir tout ce qu'on vouloit. Aussi leur répondit-il par le même homme, d'une maniere qui marquoit egalement la grandeur de son pouvoir, & l'excés de son affection. Il leur fit dire que la maladie de leur frere n'iroit pas jusqu'à lui ôter la vie, du moins pour long-tems; que Dieu desiroit en tirer sa gloire, & qu'au sujet de ce malade, il glorifieroit hautement son Fils.

On attendoit quelque grand effet de cette réponse, parce qu'on sçavoit depuis long-tems combien il aimoit les sœurs & le frere. Mais on fut surpris de le voir aprés cela demeurer encore deux jours dans le lieu où il étoit, sans faire un seul pas pour aller guerir son ami. Il sembloit effectivement l'avoir oublié; mais c'est qu'il vouloit que son miracle fût plus grand & plus eclatant. Il vouloit non-seulement guerir un malade, mais ressusciter un mort.

vII. Deinde dixit Discipulis suis: Eamus in Judæam iterum, vIII. Dicunt ei Discipuli: Rab.

Pour executer son dessein, les deux jours étant passez, il dit aux Apôtres: Retournons dans la Judée. Ils repartirent aussi-tôt: Mai-

ître, comment osez-vous retourner en un païs, où il y a si peu de tems qu'on vous cherchoit pour vous lapider ; Sa réponse montra bien qu'il ne craignoit pas des ennemis qui ne pouvoient lui faire de mal, s'il ne leur en donnoit le pouvoir.

bi, nunc quærebant te Judæi lapidare, & iterum vadis illuc?

N'est-il pas vray, leur disoit-il, qu'en chaque jour le nombre des heures est déterminé ; qu'il y en a douze, qui passent les unes aprés les autres pour faire la journée entiere ? Il vouloit dire que le nombre des jours & des momens de sa vie étoit arrêté ; que la vie étoit pour luy comme une journée de travail ; & sa mort n'arriveroit précisement qu'à la fin de cette journée.

IX. Respondit Iesus : Nonne duodecim sunt horæ diei ? si quis ambulaverit in die 4. non offendit, quia lucem hujus mundi videt.

Il le declara ensuite plus ouvertement par ces paroles : Celuy qui marche durant le jour, ne bronche point, parce qu'il voit la lumiere qui éclaire tout le monde ; mais celuy qui marche durant la nuit, est en danger de tomber, parce qu'il n'a point de lumiere pour se conduire. Comme s'il eût dit en termes plus clairs que tant qu'il vivoit en ce monde, il ne manque-

X. Si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo.

roit point de lumiere ; qu'ainsi il ne craignoit point la malice de ses ennemis, qui pourroient lui tendre des pieges pour le surprendre, mais qui ne pourroient lui oster la vie, que quand le tems en seroit venu ; & qu'alors il se livreroit lui-même entre leurs mains.

XI. Hæc ait ; & post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit, sed vado ut à somno excitem eum.

XII. Dixerunt ergo Discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit.

XIII. Dixerat autem Jesus de morte ejus ; illi autem putaverũt quia de dormitione somni diceret.

D'ailleurs, ajoûta-t'il, il faut tout faire, & tout hazarder, pour secourir ceux qu'on aime. Le Lazare dort. C'est nôtre ami : je veux l'aller eveiller. Les Disciples ne comprenant pas sa pensée, lui dirent : Seigneur, s'il dort, c'est bon signe ; il n'en mourra pas. Ils s'imaginoient qu'il parloit du sommeil commun, si salutaire aux malades : & il parloit du sommeil de la mort, d'où l'on ne peut se réveiller que par un insigne miracle.

XIV. Tunc ergo Jesus dixit eis manifestè : Lazarus mortuus est.

XV. Et gaudeo propter vos, ut credatis ; quoniam non eram ibi, sed eamus ad eum.

XVI. Dixit ergo Thomas qui

Il fallut donc qu'il leur dît tout nettement : Le Lazare est mort, & je suis bien aise de ne m'être pas trouvé là, avant qu'il mourût. Car si je l'avois gueri, vous n'auriez pas eu tant de sujet que vous en aurez, de vous affermir dans la foy & de rendre gloire à Dieu. Mais allons le voir dans l'état où il

est. A ce mot, ils furent saisis de crainte, & demeurerent dans le silence. Il n'y en eut qu'un qui parla, & ce fut Thomas, qu'on nommoit aussi Didyme. Celui-cy voïant son Maître déterminé à partir, & à mener avec lui ceux qui auroient le courage de le suivre, il dit à ses Compagnons: Allons, suivons nôtre Maître, & s'il le faut mourons avec luy.

dicitur Didymus, ad condiscipulos: Eamus & nos, & moriamur cum eo.

On ne sçait pas dans quel sentiment il prononça cette parole: Mais on sçait bien que Jesus ne fit pas semblant de l'entendre, & que sans s'arrêter davantage, il partit pour Bethanie, Bourgade située environ à demi-lieuë de Jerusalem. Comme il approchoit, on luy vint dire qu'il y avoit quatre jours que le Lazare étoit mort. Déja beaucoup de personnes étoient venuës des environs consoler Marthe & Marie, & pleurer avec elles la mort de leur frere. Mais elles attendoient d'un autre côté leur consolation. Jesus seul pouvoit essuier leurs larmes.

XVII. Venit itaque Jesus, & invenit eũ quatuor dies jam in monumẽto habentem

XVIII. Erat autem Bethania juxta Ierosolymam quasi stadiis quindecim.

XIX. Multi autem ex Iudæis venerãt ad Martham & Mariã, ut consolarẽtur eas de fratre suo.

En effet, dés que Marthe sçut qu'il venoit, elle quitta promptement sa sœur, pour aller jusques

XX. Martha ergo ut audivit quia Iesus venit occurrit illi: Maria autem domi sedebat.

[illegible marginal note]

hors du Bourg, au devant de luy; & aussi-tôt qu'elle l'apperçut, elle lui dit en pleurant : Seigneur, si vous eussiez été icy mon frere ne seroit pas mort. Je ne desespere pourtant pas encore de le voir revivre. Car je sçay que Dieu ne vous refusera rien de ce que vous lui demanderez. Assurez-vous, repartit Jesus, que vôtre frere ressuscitera. Je ne doute point, repliqua Marthe, qu'au dernier jour, où se fera la resurrection generale, il ne ressuscite avec tous les autres, qui seront morts depuis le commencement du monde.

Alors le Sauveur qui vouloit fortifier la foi de Marthe, encore un peu foible, lui dit qu'étant assurée, comme elle l'étoit, de son affection, elle devoit esperer qu'avant ce dernier jour, il rendroit la vie à son frere; qu'il ne manquoit point de puissance pour cela; que s'il faisoit des miracles, c'étoit par sa propre vertu, & qu'il n'avoit pas besoin de rien demander à personne; que les morts enfin connoissoient sa voix, & qu'ils luy obeïssoient comme au Maître souverain & à l'auteur même de la vie.

Il n'eut pas de peine à lui faire croire cette verité. Elle la crut. Mais afin de la lui faire mieux comprendre, il se servit d'une raison plus spirituelle, & à quoi elle ne songeoit pas. Il lui parla de la puissance qu'il avoit de ressusciter les ames, pour lui montrer qu'il pouvoit encore plus aisément faire revivre les corps. Je suis, lui dit-il, la resurrection & la vie. Ceux qui croyent en moi, & qui gardent mes preceptes, vivront à jamais. La mort ne leur ôtera que la vie du corps: Ils joüiront toûjours de celle de l'ame, qui est l'effet d'une foi vive; si bien que dans un corps sujet à la mort, ils ont le principe d'une vie qui durera éternellement. Marthe, croyés-vous cela? Oüi, dit-elle, oüi, Seigneur, je crois tout ce que vous dites. Car je suis persuadée, il y a long-tems que vous êtes le Messie, le Fils unique du Dieu vivant que nous attendions; & qu'enfin vous êtes venu dans le monde, en la maniere que le Messie y devoit venir pour sauver les hommes.

xxv. Dixit ei Jesus: Ego sum resurrectio & vita. Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet.

xxvi. Et omnis qui vivit, & credit in me, non morietur in æternum. Credis hoc?

xxvii. Ait illi: Utique, Domine, ego credidi, quia tu es Christus, Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.

Dés qu'elle eut dit ces paroles, elle se retira & revint à la maison,

xxviii. Et cùm hæc dixisset, abiit, & vocavit

Mariā sororem suam silentio, dicens: Magister adest, & vocat te.
XXIX. Illa ut audivit, surgit citò, & venit ad eum.
XXX Nondum enim venerat Jesus in castellū; sed erat adhuc in illo loco, ubi occurrerat ei Martha.
XXXI Judæi ergo, qui erant cū ea in domo, & consolabantur eam, cùm vidissent Mariā, quia citò surrexit, & exiit, secuti sunt eam dicentes: quia vadit ad monumentum, ut ploret ibi.
XXXII. Maria ergo, cùm venisset ubi erat Jesus, videns eum, cecidit ad pedes ejus & dicit ei: Domine, si fuisses hîc, non esset mortuus frater meus.
XXXIII. Jesus ergo, ut vidit eam plorantem, & Judæos, qui venerant cum

où sa sœur étoit demeurée. vertit tout bas que leur ch étoit venu, qu'il la demando se leve incontinent, & va l Il n'étoit pas encore entr Bourg, parce qu'il s'étoit a le lieu même, où Marth rencontré. Elle va donc j mais elle n'y va pas seule. qui étoient venus chés el consoler, & qui la virent p précipitation, la suivirent qu'elle alloit pleurer sur le de son frere. Ce n'étoit dessein. Elle cherchoit source de ses larmes, pl en verser de nouvelles. S soûpiroit aprés celui qui é sa consolation & toute sa jo

Du moment qu'elle le vi jetta à ses pieds, & lui fi plainte que Marthe lui av Ah, Seigneur, où étiés-v vous fussiés venu ici, mon seroit pas mort. En disant pleuroit, & les Juifs qui l' gnoient ne pouvoient rete larmes.

Ce triste spectacle toucl ment le Sauveur, beaucot sensible à ses propres peine

celles de ses amis, qu'il en fut émû jusques au fond des entrailles ; que tout son corps en fremit; & que se laissant emporter à la douleur, il voulut montrer qu'il étoit homme, en faisant voir sur son visage, & dans tout son exterieur, de l'alteration & du trouble. Cependant sa raison demeuroit dans la même assiete, reglant tous les mouvemens de l'appetit sensitif, & leur prescrivant des limites, sans que rien fût capable de la troubler.

eâ, plorantes, infremuit spiritu, & turbavit seipsum. 10.

Aprés ces premieres marques de sa compassion, il demanda aux deux sœurs, où l'on avoit mis le corps de leur frere. Il ne pouvoit l'ignorer. Aussi ne faisoit-il pas cette question pour aprendre d'elles quelque chose qu'il ne sçût point, mais pour avoir occasion de les consoler, & de leur marquer sa tendresse.

XXXIV. Et dixit : Ubi posuistis eum ? Dicunt ei: Domine, veni, & vide.

Elles lui répondirent: Venés, Seigneur, venés voir vous-même. Il y alla, mais quand il y fut arrivé, les larmes lui vinrent aux yeux; de sorte que les Juifs le voyant ainsi pleurer, se disoient les uns aux autres : Voyés-vous maintenant combien il l'aimoit ? Quelques-uns d'eux néanmoins étoient dans des sentimens bien differens. Ils ne regardoient ses pleurs que

XXXV. Et lacrymatus est Jesus.

XXXVI. Dixerunt ergo Judæi: Ecce quomodo amabat eum.

XXXVII. Quidam autē ex ipsis dixerunt, Non poterat hic, qui aperuit oculos cœci nati, fa-

cere, ut hic non moreretur ?

comme des marques d'une douleur feinte, ou d'une veritable foiblesse. D'où vient, disoient-ils, qu'il pleure la perte d'un homme, qu'il n'a pas voulu sauver de la mort ? Car s'il l'eût voulu, & s'il peut faire, comme on dit, toutes sortes de miracles, ne lui eût-il pas été aussi facile de l'empêcher de mourir, que de guerir un aveugle né ?

xxxviii. Jesus ergo rursum fremens in semetipso, venit ad monumentum. Erat autem spelunca, & lapis superpositus erat ei, 11.

Des murmures si injustes ne refroidirent point la charité du Sauveur, & il n'en retarda pas d'un moment l'execution de son grand dessein. Il vint au sepulchre, qui étoit une caverne fermée d'une grosse pierre : il ne put s'empêcher d'abord de pousser quelques soupirs, & on le vit même fremir encore une fois, tant il étoit vivement touché.

xxxix. Ait Jesus : Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui fuerat mortuus : Domine, jam fœtet quatriduanus est enim.

xl. Dicit ei Jesus : Nonne dixi tibi quoniam si credideris, videbis gloriam Dei ?

Mais il n'en demeura pas-là : il commença par faire ôter cette pierre qui bouchoit l'entrée du sepulchre. Sur quoi Marthe lui ayant dit : Seigneur, il y a quatre jours que le corps est-là ; il est impossible qu'il ne sente mal. Ne craignés rien, lui répondit-il, ne vous souvenés-vous plus de ce que je vous ai dit, que si vous avés de la foi, vous verrés bien-tôt le sujet de vôtre

douleur devenir un sujet de gloire pour Diéu ?

Dés que la pierre fut ôtée, il leva les yeux au Ciel, & s'adressant à son Pere, il lui parla, non pas comme en le priant, mais comme en lui rendant des actions de graces, pour montrer qu'encore qu'il attribuât à la Toute-puissance divine le miracle qu'il alloit faire, il n'avoit pas besoin de chercher cette Toute-puissance hors de lui, ni de demander comme une grace un pouvoir essentiellement attaché à sa personne. Mon Pere, s'écria-t'il, je vous remercie de ce qu'il vous a plû m'exaucer. Je savois bien que vous m'exaucés toûjours: mais j'ai voulu que tout ce peuple le sçût, afin qu'on croye que c'est vous qui m'avés envoyé.

XLI. Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem elevatis sursum oculis, dixit: Pater, gratias ago tibi 12. quoniã audisti me.

XLII. Ego autẽ sciebam quia sẽper me audis, sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant, quia tu me misisti.

Ayant dit cela, il cria à haute voix: Lazare, sortés du tombeau. Cette parole rendit la vie & le mouvement au mort. Il se leva, il sortit, il commença à marcher, quoiqu'il eût encore les pieds & les mains liées avec des bandes, & le visage envelopé d'un suaire. Mais incontinent Jesus commanda qu'on le déliât, & qu'on le laissât aller.

XLIII. Hæc dixisset, voce magna clamavit: Lazare, veni foras.

XLIV. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes & manus institis 13. & facies ejus sudario erat ligata. Dixit eis Jesus: Solvite eum, & sinite abire.

1. *Posteà, quod narrat ipse Ioan. infrà. c.*
admodum Matth 10. Iudas dicitur ille qu
Dominum, quamvis nondum tradidisset, quasi
tor, proditor, ut appellat eum Luc. 6. 16. si. enim
hic. & Syr. verti potest, Maria autem erat illa
Domini. 2. Iesum Syr. 3. Per eum. Syr. 4.
seu lucem esse vitam Christi mortalem, vide su
c. 38. 5. Me illic non fuisse, &c. Syr. 6. Gr.
ut. quod habent & plerique codices Latini. 7.
venturus erat. Syr. quod Gr. admittit. 8. Pa
seu vicum. Gr. & Syr. 9. arbitrati Syr. 10. H
nam præfert naturam. Notat enim lacrymas cari
& affectum arguere, &c. S. Chrys. hom. 6. in lo
alii. 11. Ostio. Syr. 12. Non rogavit &c. ung
infirmus gratias egit, &c. S. Ambr. l. 4. de fide.
& alii. 13. Fasciae.



CHAPITRE LXI.

Ioan. II. à v. 45. ad finem. Marc. c. 10. à v. 32. & c. 35. Matth. c. 10. à v. 17. ad 20. Luc. c. 18. à v. 31. ad 35.

Les Iuifs conspirent contre le Sauveur. Sa retraite & son retour.

PLusieurs de ceux qui étoient venus visiter Marie & Marthe, ayant [vû] ce que Jesus avoit fait, crûrent [en] lui. D'autres au lieu de se rendre [à] un miracle si visible, ne firent que [s']endurcir dans leur incredulité. Ils [al]lerent promptement donner avis [au]x Pharisiens de tout ce qui s'étoit [pa]ssé, & leur témoignerent qu'ils [ét]oient au desespoir de voir aug[m]enter de jour en jour la reputa[ti]on d'un Homme qu'ils haïssoient [m]ortellement, & qu'ils vouloient [pe]rdre.

Ioan. II. XLV. Multi ergo ex Judæis, qui venerãt ad Mariam & Marthã, & viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eũ. XLVI. Quidam autem ex ipsis abierũt ad Pharisæos, & dixerunt eis quæ fecit Jesus.

Tous ces ennemis de Jesus, pri[re]nt de-là occasion de s'assembler [p]our deliberer entre eux des moyens [d]e se defaire de lui au plûtôt. L'as[se]mblée se fit à la sollicitation des [P]harisiens, & par l'ordre des Ponti[f]es, qui y devoient présider. On [n]e pensa qu'à chercher des voyes [p]our opprimer & détruire le Sau[v]eur, comme si le bien qu'il fai-

XLVII. Collegerunt ergo Pontifices & Pharisæi concilium, & dicebant: Quid facimus, quia hic homo multa signa facit.

soit par tout, eût été un mal public, auquel on eût dû aporter un prompt remede.

Que faisons-nous ? disoient-ils : A quoi pensons-nous ? Cet homme fait bien des miracles, qui le mettent en grand credit, & font croire au peuple qu'il est le Messie. Si nous permettons qu'il continue, nous sommes perdus. Ses Disciples se multiplieront, il se formera des partis, & des sectes inconnues jusqu'à present : on ne parlera que de nouveautés. Les Romains en prendront ombrage ; ils nous en feront un crime ; ils viendront avec de grosses armées, ils desoleront ce pays, & détruiront nôtre nation toute entiere.

XLVIII. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum, & venient Romani, & tollent nostrum locum & gentem.

Aprés qu'on eut opiné, enfin Caïphe dit son avis, avec d'autant plus d'autorité, qu'il presidoit en chef à cet infame conciliabule, comme étant alors dans la charge de Grand Prêtre, qu'il exerçoit alternativement avec Anne son beau-pere. Cet homme, fier de sa dignité, parla d'un air méprisant à tous ceux de l'Assemblée. Vous n'y entendés rien, leur disoit-il ; ne voyés-vous pas qu'il est de nôtre

XLIX. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cum esset Pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam.

L. Nec cogitatis quia expedit vobis, ut unus moriatur homo

interêt qu'un ſeul meure pour tous les autres; & qu'à moins que nous ne voulions tous perir,il faut de neceſſité ſacrifier un homme, pour ſauver toute la nation.

pro populo, & non tota gens pereat.

Ce raiſonnement ne tendoit qu'à condamner à la mort le plus ſaint de tous les hommes. Mais lorſque Caïphe portoit cet injuſte arrêt contre l'Innocent, il prononçoit un oracle qu'il n'entendoit pas, & qu'il n'eût jamais prononcé, s'il l'eût entendu. Dieu parloit par cette bouche ſacrilege, comme par la bouche d'un de ſes miniſtres,qui tout indigne qu'il étoit de ſon caractere, ne laiſſoit pas de prophetiſer & de dire la verité,par la raiſon ſeule qu'il étoit Pontife.

LI. Hoc autem à ſemetipſo 1. non dixit : ſed cùm eſſet Pontifex anni illius, prophetavit quòd Jeſus moriturus erat pro gente.
LII. Et non tantum pro gente, ſed ut filios Dei, qui erant diſperſi,congregaret in unum.

Il n'y a rien en effet de plus vrai que ce qu'il diſoit. Il falloit que Jeſus mourût pour le ſalut du peuple Juif, & non ſeulement pour le ſalut du peuple Juif, mais pour le ſalut de tous les enfans de Dieu, qui étoient alors diſperſés dans le monde, & qu'il devoit réünir dans la même Egliſe. Mais ce méchant Prêtre ne l'entendoit pas de la ſorte. Et lui & tous ceux de ſon Conſeil, craignoient davantage la

desolation de leur pays, que la perte de leurs ames. Du moins cette crainte fausse ou veritable, fut le prétexte qu'ils prirent pour arrêter entre eux, ce jour-là, qu'il falloit que Jesus mourût.

LIII. Ab illo ergo die cogitaverunt 2. ut interficerent eum.

Quelque secrete que fût la déliberation, elle ne l'étoit pas pour celui à qui rien ne se peut cacher. Il y étoit present en esprit, & voyoit tout ce qu'on tramoit contre lui. Mais ne voulant pas encore leur abandonner sa vie, & attendant pour cela le jour que son Pere lui avoit marqué, il resolut de ne plus paroître dans les lieux publics, & se retira secretement dans un pays moins habité, proche du desert, en une ville nommée Ephrem, où il demeura quelque tems avec ses Disciples.

LIV. Jesus ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionẽ juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem 3. & ibi morabatur cum Discipulis suis.

Cependant la Pâque des Juifs s'approchoit, & il ne se pressoit pas d'aller à Jerusalem, pour la celebrer. Cela étonna ceux qui s'y étoient rendus des premiers, afin de se préparer de bonne heure à leur grande Fête, par les purifications legales. Ils le cherchoient donc par tout, & comme ils ne le voyoient point dans le Temple,

LV. Proximum autem erat Pascha Judæorum. Et ascenderunt multi Jerosolymam de regione ante Pascha, ut sanctificarent seipsos.

LVI. Quærebant ergo Jesũ, & colloquebantur ad invicem in templo stantes: Quid puta-

lorsqu'ils y alloient, ils disoient entre eux : Que pensés-vous qui l'ait empêché de venir à cette Fête ? Voudroit-il bien se dispenser d'y venir ?

Ces discours pouvoient être fort innocens en des personnes simplement curieuses de voir & d'entretenir le Sauveur : mais c'étoient des traits d'une noire envie dans les Pharisiens & dans les Princes des Prêtres, qui ayant conjuré sa mort, l'attendoient avec impatience pour executer leur execrable dessein.

Comme donc il tardoit trop à leur gré, ils s'aviserent d'ordonner que ceux qui sauroient où il étoit, le leur declarassent, afin qu'on pût se saisir de lui. Mais lorsqu'ils y pensoient le moins, celui qu'ils cherchoient avec tant d'empressement, vint lui-même les trouver, ayant plus d'envie de mourir pour eux, qu'ils n'en avoient de l'immoler à leur haine.

En allant à Jerusalem, il marchoit si vîte, que bien qu'il considerât cette miserable ville comme le theatre de ses opprobres, le zele, dont il brûloit, le faisoit courir & devancer de beaucoup tous ceux qui

tis, quia non venit 4 ad diem festum ? Dederant autē Pontifices & Pharisæi mandatum, ut si quis cognoverit ubi sit, indiceret, ut apprehendāt eum.

Marc. 10. xxxii. Erant autem in viā ascendentes Jerosolymam ; & præcedebat illos Jesus, & stupebant 5. & sequentes timebant, & assu-

mens iterũ duodecim & cœpit illis dicere quæ essent ei ventura.

l'accompagnoient. Ses Disciples, qui avoient peine à le suivre, en étoient dans l'étonnement & dans l'épouvante, soit qu'ils craignissent pour lui, parce qu'ils l'aimoient, ou qu'ils craignissent pour eux-mêmes, parce que sachant la conspiration des Juifs contre lui, ils avoient sujet de croire que les Disciples auroient part aux affronts & aux mauvais traitemens, qu'on feroit au Maître.

Les voyant donc si épouvantés, il prit à part les douze Apôtres, comme il avoit déja fait plus d'une fois, & pour toute consolation, il leur dit en peu de mots tout ce qui lui devoit arriver. Il leur declara que le tems étoit venu auquel tout ce que les Prophetes avoient prédit de ses souffrances & de sa mort, seroit accompli.

XXXIII. Quia ecce ascendimus Jerosolymam 7. & Filius hominis tradetur Principibus Sacerdotum, & Scribis, & Senioribus, & damnabunt eũ morte; & tradent eum gentibus.

Vous voyés, leur disoit-il, que nous allons à Jerusalem. C'est-là que le Fils de l'homme sera trahi, & livré entre les mains des Princes des Prêtres, des Docteurs, & des Magistrats, qui le livreront aux Gentils. C'est-là qu'on l'exposera à la risée d'une populace insolente, qu'on lui crachera au visage; qu'-

on

n le foüetera cruellement; & qu'en-
n on le condamnera à mourir sur
ne croix : mais que sa mort sera sui-
e d'une glorieuse resurrection.

xxxiv. Et illudent ei, & conspuent eum, & flagellabunt eũ, & interficient eum, & tertiâ die resurget. *Luc.* 18.

Tout ce discours étoit aux Apôtres
ne énigme, où ils ne comprenoient
ien : ils ne sçavoient ce qu'on leur
isoit, & ne pouvoient accorder tant
d'ignominies avec tant de dignité &
le grandeur, dans la personne de
leur Maître.

xxxiv. Et ipsi nihil horum intellexerunt, & erat verbũ istud absconditum ab eis, & non intelligebant quæ dicebantur.

1. *Ex propria voluntate.* Syr. 2. *Machinabantur.* Syr. *Sententiam confirmarunt* Theophyl. Euthym. *& alii. Iam enim antea quærebant eum interficere. Ioan.* 5. 18. *& alibi.* 3. *Ephraïm, alias Ephron in Tribu Iuda.* S. Hieron. *de loc. Hebr.* 4 *Non venturum.* Syr. 5. *Pertellebantur.* Syr. 6. *Secretò Matth.* 20. 11. *Et ibi consummabuntur omnia quæ scripta sunt per Prophetas de filio hominis. Tradetur enim, &c. Luc.* 18. 31. *&* 32.



CHAPITRE LXII.

c.10.d v. 19.
c.10.d v. 6.

La priere de la femme de Zebedée pour ses deux fils.

LA cause de leur ignorance étoit la difficulté que la nature trouve d'ordinaire à concevoir & à estimer les choses dont elle a de l'aversion. Comme les Disciples de JESUS n'avoient point encore apris à aimer les croix, ils ne l'entendoient gueres volontiers parler de cette matiere, & tout ce qu'il leur en disoit, ne leur entroit point dans l'esprit. Ils aimoient l'honneur, & ne pensoient qu'à s'élever au dessus des autres.

.10.
nc acces-
um ma-
tum Ze-
adorana
ns ali-
co.

C'est ce qui porta les deux fils de Zebedée, Jacques & Jean à prier leur mere de demander pour eux au Sauveur une chose qui montroit bien leur passion dominante étoit celle de regner. Cette femme instruite par ses enfans qu'elle avoit à ses côtés, se presenta devant lui, l'adora avec respect, & le suplia de trouver bon qu'elle lui demandât une grace. Non seulement il le lui permit, mais même il lui témoigna qu'il le souhaitoit.

Maître, lui dit-elle avec beaucoup confiance & de familiarité, nous ımes trois qui vous demandons la me chose, & qui serions bien fâ-:s de recevoir un refus. Nous ne ıtons point que vous ne nous ac-:diés tout ce que nous desirons. ıe desirés-vous, lui repondit-il, & e puis-je faire pour vous & pour s enfans? Ce mot lui ôta un reste honte qu'elle avoit de découvrir ; vaines prétentions des deux fre-s, & croyant déja avoir tout gagné, le avoüa ingenûment au Sauveur ıe leur ambition étoit de pouvoir ı jour être assis dans son Royaume, ın à sa droite, & l'autre à sa gau-ıe. Ordonnés-donc, ajoûta-t'elle, ıe cela se fasse, & promettés-leur ıe, quand vous serés dans vôtre loire, vous les placerés à vos deux ıtés, & leur donnerés la préference ır tous vos Disciples.

Marc. 10. xxxv. Et accedunt 1. ad eum Jacobus & Joãnes filii Zebedęi dicentes: Magister, volumus ut quodcũque petierimus facias nobis.

Matth. 20. xxi. Qui dixit ei: 4. Quid vis? Ait illi: Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexterã tuã, & unus ad sinistram in regno tuo.

JESUS ne crût pas devoir répondre la mere, qui ne parloit que pour :s enfans, qui n'en étoit que l'orga-e, & dont la faute ne venoit que 'un excés d'amour maternel. Il s'a-ressa donc aux deux freres: mais il :s traita doucement. Il ne leur re-rocha pas leur ambition demesurée:

xxii. Respondens autem Jesus, dixit: Ne-

Scitis quid peta-tis. Potestis bi-bere calicem, quem ego bibi-turus sum? Di-cunt ei: Possu-mus.

il se contenta de leur faire voir la grossiereté & leur ignorance. Vous ne sçavés, leur dit-il, ce que vous demandés. Il paroît bien que vous n'avés pas encore apris ce que c'est que d'être grand en mon Royaume, quelles en sont les premieres places, & par quels degrés on y monte. Avés-vous assés de cœur pour boire le calice amer, que je boirai le premier, & pour vouloir être baptisés dans vôtre sang, comme je le serai dans le mien?

Il leur eût été difficile de bien satisfaire à cette demande, s'ils n'eussent eu beaucoup d'amour pour leur Maître. Mais l'aimant autant qu'ils l'aimoient, ils répondirent hardiment qu'ils étoient prêts de tout endurer, à son exemple, & pour son service. Ce qui lui plût tellement que dessors il leur promit la couronne que gagnent ceux qui prennent part à ses peines, mais non pas cette préseance imaginaire, qu'ils vouloient avoir dans un Royaume, dont ils n'avoient pas encore conçu une veritable idée.

XXIII. Ait illis: calicem quidem meum bibetis: sedere autem ad

Oüi, vous boirés mon calice, leur dit-il, & vous serés baptisés du même baptême que moi. Ma

ur les premieres places où vous étendés être élevés, aux deux côs de mon Trône, tout ce que j'ai vous dire, c'est que, si vous me gardés simplement comme Homme, n'est point à moi à vous les donter, & je n'en suis pas le maître : ou c'est moi qui les donne, je n'ai gard ni à la parenté, ni à la faveur, i à aucune autre consideration huaine. Vous pouvés les obtenir, si ous voulés vous en rendre dignes. e sont des recompenses reservées à ux pour qui mon Pere les a prérées, & c'est moi qui par son ore, les assigne à chacun d'eux selon ur merite.

dexteram meã, vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo. 5.

L'avertissement du Sauveur eut és de force pour desabuser les deux isciples ; mais il ne pût apaiser ndignation des dix autres, qui oient presens, & qui avoient rearqué toute leur intrigue. Ils començoient donc à en murmurer lors e le Sauveur les apella, & leur ant fait là-dessus un admirable scours, il calma entierement leurs prits.

XXIV. Et audientes decem indignati sunt de duobus fratribus. 6.

XXV. Jesus autem vocavit eos ad se, & ait : Scitis quia principes 7. gentium dominantur eorum, & qui majores sunt, potestatem exercent in eos 8.

Vous pensés, leur disoit-il, qu'on use dans mon Royaume, come on fait dans les Royaumes d'i-

ci-bas. Il est vrai, & vous le sçavés assés, que ceux que le monde reconnoît pour Princes, & qui commandent aux Nations, prennent toute l'autorité qu'ils peuvent sur leurs sujets; que souvent ils les tirannisent au lieu de les proteger, & qu'ils se plaisent à les traiter rudement, & avec hauteur; que ceux qui sont dans les dignités les plus élevées, abusent ordinairement de leur pouvoir, & croyent que n'ayant personne au-dessus d'eux, tout leur est permis.

XXVI Non ita erit inter vos; sed quicunque voluerit inter vos major fieri, sit 9. vester minister.

XXVII. Et qui voluerit inter vus primus esse, erit vester servus 10.

XXVIII. Sicut Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, & dare animam suam redemptionem pro multis.

Il n'en sera pas de même à vôtre égard. Si quelqu'un de vous prétend s'agrandir & se distinguer du commun, il faut qu'il se mette au-dessous des autres, & se fasse leur serviteur. S'il aspire au premier rang, il faut qu'il choisisse la derniere place: il faut que non-seulement il ait l'humilité dans le cœur, mais qu'il aime à s'humilier, qu'il s'abaisse autant que la raison le permet, & qu'il se fasse un honneur de servir les autres. Ce doit être là toute sa passion, puisque le Fils de l'Homme, que vous devés prendre pour vôtre modele, n'est pas venu ici-bas pour être servi, mais pour servir, & pour racheter le mon-

de par les oprobres de sa Passion & de sa mort.

1. Per matrem. S. Aug. l. 2. de cons. Evangel. c. 64. & alii. 2. Eis. Marc. 10. 36. ubi & sequentia in singulari habentur. 3. Aut (&) baptismo quo ego baptizor, baptizari. Gr. & Syr. quod & vulg. habet Marc. 10. 38. 4. Et baptismo quo ego baptizor, baptizabimini. Gr. & Syr. hic, & in vulg. quoque Marc. 10. 39. 5. Non quia potestatem dandi non habeat (ut Deus) sed quia præmia proportionaliter certantibus dantur. S. Cyr. l. 10. Thes c 5. & alii. Quòd si dicatur loqui ut homo, præmiorum istorum dispensator; hic erit sensus: Frustra à me petitis quod in vobis situm est, quod Pater meus illis paravit, qui dignis virtutibus ad tantam ascensuri sunt dignitatem. S. Hier. l. 2. contra Iovin. & alii. 6. Adversus illos duos fratres. Syr. Marc. verò 10. 41. cœperunt obmurmurare, secundùm Gr. 7. Qui videntur. (Gr. & Syr. existimantur) principari. Marc. 10. 42. hoc est, qui habentur principes. 8. Pro liberatione. ex Gr. 9. Erit. Marc. 10. 43. 10. Omnium servus. Marc. 10. 44.



Luc. c. 18 à v. 35. ad finem. Mar. c. 10. à v. 46. ad finem. Matth. c. 20. à v. 29. ad finem.

CHAPITRE LXIII.

Jesus rend la vûë à deux Aveugles en sortant de Jericho.

Luc. 18.
XXXV. Factum est autem cùm appropinquaret Jericho, cæcus quidam sedebat secus viam, mendicans.
XXXVI. Et cùm audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.
XXXVII. Dixerunt autem ei quod Jesus Nazarenus transiret.
XXXVIII. Et clamavit dicens: Jesu fili David, miserere mei.
XXXIX. Et qui præibant, increpabant eum ut taceret. Ipse verò multò magis clamabat: Fili David, miserere mei.

IL s'entretenoit ainsi avec ses Disciples, jusqu'à ce qu'étant prés de Jericho, il rencontra deux Aveugles assis le long du chemin, où ils demandoient l'aumône aux passans. L'un des deux, plus connu que l'autre, se nommoit Bartimée, c'est à dire, le fils de Timée.

Ayant entendu le bruit d'une grande foule de peuple, ils s'enquirent de ce que c'étoit. On leur dit que c'étoit JESUS de Nazareth qui passoit. Aussi-tôt ils s'écrierent : JESUS, Fils de David, ayés pitié de nous. Et quoique ceux qui marchoient devant, les renvoyassent avec des paroles rudes, & les menaçassent même de les maltraiter, s'ils ne se taisoient, ils redoubloient continuellement leurs cris. Plus on tâchoit de leur imposer silence, plus ils élevoient la voix; animés par le sentiment de leur mal, & par l'esperance d'en être gueris.

de par les oprobres de ſa Paſſion & de ſa mort.

1. *Per matrem. S. Aug. l. 2. de conſ. Evangel. c. 64. & alii.* 2. *Eis. Marc. 10. 36. ubi & ſequentia in plurali habentur.* 3. *Aut (&) baptiſmo quo ego baptizor, baptizari. Gr. & Syr. quod & vulg. habet Marc. 10. 38.* 4. *Et baptiſmo quo ego baptizor, baptizabimini. Gr. & Syr. hic, & in vulg. quoque Marc. 10. 39.* 5. *Non quia poteſtatem dandi non habeat (ut Deus) ſed quia præmia proportionaliter certantibus dantur.* S. *Cyr. l. 10. Theſ c 5. & alii. Quòd ſi dicatur loqui ut homo, præmiorum iſtorum diſpenſator; hic erit ſenſus: Fruſtrà à me petitis quod in vobis ſitum eſt, quod Pater meus illis paravit, qui dignis virtutibus ad tantam aſcenſuri ſunt dignitatem. S. Hier. l. 2. contra Iovin. & alii.* 6. *Adverſus illos duos fratres. Syr. Marc. verò 10. 41. cœperunt obmurmurare, ſecundùm Gr.* 7. *Qui videntur. (Gr. & Syr. exiſtimantur) principari. Marc. 10. 42. hoc eſt, qui habentur principes.* 8. *Pro libidine, ex Gr.* 9. *Erit. Marc. 10 43.* 10. *Omnium ſervus. Marc. 10. 44.*



& alii. Et contextûs apud Evang. id probat. 2. Comminabantur. Marc. 10. 48. 3. Vocari. Marc. 10. 49. vocavit eos. Matth. 20. 32. Addit Marc. suprà. v. 50. & vocant cæcum, dicentes ei: Animæquior esto: Surge, vocat te. Qui projecto vestimento suo, exiliens venit ad eum. 4. Addit Matth. 20. 34. Misertus autem eorum Iesus, tetigit oculos eorum. Et suprà v. 29. Et egredientibus ab Iericho. Marc. 10. 46. & proficiscente eo de Iericho. Nempe clamaverunt in ingressu, secuti sunt per urbem, & in egressu sanati sunt. Theophil. & alii.

CHAPITRE LXIV.

Luc. c. 19. à v. 1. ad 11.

Zachée reçoit, & traite Iesus dans sa maison.

Luc. 19.
I. Et ingressus perambulabat Jericho.
II. Et ecce vir nomine Zachęus, & hic princeps erat publicanorũ, & ipse dives.
III. Et quærebat videre Jesũ, quis esset, & nõ poterat præ turbâ, quia staturâ pusillus erat.
IV. Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum, ut videret eum, quia inde erat transiturus.

DAns Jericho même le Sauveur fit une chose non moins remarquable que la guerison des deux aveugles. Comme il passoit par la ville, un homme riche, nommé Zachée, chef des Publicains, eut une extrême envie de le voir. Mais tous ses efforts étoient inutiles, parce qu'étant fort petit, il se trouvoit comme enseveli dans la foule.

Il s'avisa donc de monter sur un sycomore, auprés duquel il sçavoit que JESUS devoit passer, afin de le voir & de le considerer à son aise. Il le vit, & fut vû de lui. Le Sauveur

& non-seulement le les yeux, ...rda, mais l'apellant par son nom, commanda de décendre prompte... ...t, & lui dit avec un visage gai, ... pour lui donner le plaisir entier jouïr de sa presence, il vouloit ce ...ur-là loger chés lui.

Cette bonté si aimable du Sauveur ...lût tant à Zachée, qu'il ne pouvoit ...i décendre du sycomore, ni se ren... ...re en sa maison aussi-tôt qu'il eût ...oulu pour le recevoir. L'accueil ...u'il lui fit, & la joye qu'il témoi... ...gna de se voir honoré d'un tel hôte, ...montrerent l'estime, la veneration, & l'amour qu'il avoit pour lui.

Mais tous ceux qui étoient presens, murmuroient contre JESUS de ce qu'il étoit venu loger chés un Publi... ...cain, comme si en logeant chés un homme qui passoit pour pecheur pu... ...blic, il eût aprouvé ses crimes. La calomnie étoit trop vieille & trop grossiere, pour meriter qu'on la re... ...furât. Zachée seul y répondit, en fai... ...sant voir qu'il n'étoit pas tel qu'on s'imaginoit; & en même tems il justifia la conduite du Sauveur, qui ne l'étoit venu visiter que dans le dessein de le convertir.

Il s'adresse dónc à lui, & lui dit:

v. Et cùm venisset ad locum, suscipiens Jesus vidit illum, & dixit ad eum: Zachæe, festinās descende, quia hodie in domo tuâ oportet me manere.

vi. Et festinans descendit, & excepit illum gaudens.

vii. Et cùm viderēt omne... murmurabant dicentes qu... ad hominem peccatorem ... vertisset.

viii Stan... Zachæus

[illegible] qui m'a [illegible] un grand [illegible] pour [illegible] Dieu ne [illegible] veuille [illegible] Mais [illegible] les [illegible] pour l'avoir. [illegible] la moitié de mon bien aux pauvres. Enfin [illegible] mes comptes, & si je trouve que j'aye fait tort à quelqu'un dans la moindre chose, je lui rendrai quatre fois autant que je lui dois.

Tout autre qu'un Dieu étoit incapable d'opérer un si merveilleux & si soudain changement, & de faire naître de si bons desirs dans le cœur d'un homme, qui avoit vécu dans l'oubli de son salut, sans se mettre en peine d'autre chose que d'amasser des richesses. Comme c'étoit son ouvrage, il en témoigna devant tout le monde sa satisfaction, en disant que ce jour-là étoit un jour de salut pour la maison de Zachée; que ce Publicain étoit un vrai enfant d'Abraham; qu'il n'étoit venu chés lui, qu'afin

retirer du peché ; parce que le vũ facere quod
le l'homme, ajoûta-t'il, est tout perierat.
ɔé à chercher & à sauver les-
qui sont en état de perdition.

cum fatuam, id est insipidam. Gr. Sylvestrem.
t. Destinatione animi mutatus est Zacheus ille-
tuus, &c. S. Ambr. in Ps. 40. & l. de Noë &
.27. Non solum restituturum se, sed quadruplum
t quibus aliqua sustulisset, pauperibus quoque
item sui patrimonii donaturum. Idem alii. 3. Per-
ritatem, & Dei timorem, & miserationes pau-
S. Cypr. l. de opere & eleemos. c. 3.



CHAPITRE LXV.

Luc. c. 9. à v. 11. ad 29.

Parabole d'un Prince, qui punit son serviteur paresseux, & ses sujets rebelles.

Luc. 19. xi. Hæc illis audientibus, adjiciens dixit Parabolã; ò quòd esset prope Jerusalem, & quia existimarent quòd confestim regnum Dei manifestaretur.

JEsus vit bien qu'il avoit affaire à des gens grossiers & charnels, qui ne le considéroient pas comme Sauveur de leurs ames, mais comme un Roi de la terre, & qui le voyant proche de Jerusalem, s'imaginoient qu'il y alloit établir son trône, & en faire la capitale de son Empire. Il jugea donc à propos de leur faire voir sous des Paraboles familieres ce que c'étoit que son Royaume, & ce qui s'y passoit tant de son côté, que du côté de ses sujets.

xii. Dixit ergo: Homo quidã nobilis abiit in regionẽ longinquam accipere sibi regnũ, & reverti.

xiii. Vocatis autem decẽ servis suis, dedit eis decem mnas, & ait ad illos: Negotiamini dũ venio.

xiv. Cives autẽ

Il leur represente un Roi prêt à partir pour un païs éloigné, où il va prendre possession d'un nouveau Royaume, avec intention de revenir aprés son couronnement. Ce Prince avant son départ, apelle dix de ses serviteurs, leur donne à chacun un marc d'argent, & leur commande de le faire profiter durant son absence.

Ceux de sa Ville capitale oubliant

qu'ils étoient nés ses sujets, le haïssoient autant qu'ils devoient l'aimer. Ils eurent même l'audace d'envoyer des Deputés aprés lui, pour lui declarer qu'il n'avoit que faire de revenir, qu'ils ne vouloient point de lui pour Roi, & qu'ils avoient resolu de ne lui plus obeïr. Une protestation si hardie & si insolente, n'empêcha pas qu'il ne retournât, dés qu'il eut reçu, comme Souverain, les hommages d'un peuple étranger. Mais son retour, plus prompt qu'on ne croyoit, fut pour punir severement les rebelles, & pour exiger de ses serviteurs, un compte exact de tout son argent.

ejus oderant eum: & miserunt legationem post illum, dicentes: Nolumus hunc regnare super nos.

xv Et factum est ut rediret accepto regno. Et jussit vocari servos, quibus dedit pecuniam, ut sciret quantùm quisque negotiatus esset.

A peine est-il arrivé, qu'il fait venir les dix serviteurs, & examine lui-même leurs comptes, pour voir ce que chacun a gagné. Le premier qui se presente, lui dit: Seigneur, voilà vôtre marc d'argent, qui en a produit dix autres. Le Prince le louë publiquement de sa diligence & de sa fidelité; & aprés mille témoignages d'estime & de bienveillance, il lui donne pour dix marcs d'argent qu'il a aportés le gouvernement de dix villes; récompense trop grande pour toutes ses peines.

xvi. Venit autem primus, dicens: Dñe, mna tua decem mnas acquisivit.

xvii. Et ait illi: Euge, bone serve, quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.

XVIII. Et alter venit; dicens: Domine, ecce mna tua, fecit quinque mnas.

XIX. Et huic ait: Et tu esto super quinque civitates.

Il en uſe à proportion de la même ſorte envers le ſecond, qui avec un marc d'argent en a gagné cinq. Il le fait Gouverneur de cinq villes; & tous euſſent reſſenti pareillement les effets de ſa liberalité royale, s'il n'eût été obligé de faire deux triſtes exemples, l'un d'un ſerviteur faineant, l'autre de ſes ſujets revoltés.

XX. Et alter venit, dicens: Domine, ecce mna tua, quam habui repoſitam in ſudario.

XXI. Timui enim te, quia homo auſterus es: tollis quod non poſuiſti, & metis quod non ſeminaſti.

Le ſerviteur étoit un homme timide, lâche, pareſſeux, qui avoit crû que pour contenter ſon maître, c'étoit aſſés de ne point riſquer ſon argent, de le tenir envelopé dans un linge, & de pouvoir le lui rendre en mêmes eſpeces. Ce qui aggrava ſa faute, c'eſt qu'il eut l'éfronterie de lui dire que ſon humeur fiere étoit cauſe qu'il n'avoit rien voulu hazarder. Je vous ai toûjours connu, lui dit-il, pour un homme rude & avare. Je ſçaî que vous prenés où vous n'avés rien mis, que vous moiſſonnés, où vous n'avés rien ſemé. Je n'ai oſé trafiquer avec vôtre argent, de peur de le perdre, au lieu de le faire profiter.

XXII. Dicit ei: De ore tuo te judico, ſerve nequam, ſciebas quod ego homo auſterus ſum,

Le Maître n'eut pas beſoin d'un témoignage autre que le ſien pour le condamner. Il lui répondit: Méchant ſerviteur, ſi je ſuis auſſi ſevere,

aussi avide de gain que vous le dites, ne deviés-vous pas faire plus d'effort pour me contenter & prévenir ma colere ! Ne falloit-il pas mettre mon argent à la banque, afin que quand je serois de retour, je le retirasse avec de gros interêts ? Puis se tournant vers ses Officiers, il leur dit : Je ne veux point d'un homme si lâche, & si peu zelé pour mon service. Qu'on lui ôte tout à l'heure le marc d'argent, qu'il avoit receu ; & qu'on le donne à celui qui en a dix.

tollens quod nõ posui, & metens quod non seminavi.

XXIII. Et quare non dedisti pecuniam meã ad mensam, ut ego veniens, cum usuris utiq; exegissem illam ?

XXIV Et astantibus dixit: Auferte ab illo mnam, & date illi qui decem mnas habet.

Cet ordre impréveu surprit si fort ceux qui étoient-là, qu'ils ne pûrent s'empêcher d'en marquer leur étonnement. Ils trouvoient étrange que l'on donnât à celui qui avoit déja beaucoup. Mais le Prince les instruisit, en leur repetant ce qu'il avoit enseigné une autre fois. Comprenés bien, leur dit-il, cette verité, & recevés-la comme un principe de morale aussi certain qu'il est important. Celui qui par son travail & son industrie, gagne beaucoup, merite que je lui fasse de grands biens : mais celui qui passe ses jours dans une honteuse oisiveté, qui n'est bon à rien, merite que je lui ôte le peu qu'il a, & qu'il n'a pas sceu augmenter.

XXV. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

XXVI. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, & abũdabit: Ab eo autem qui non habet, & quod habet auferetur ab eo. a.

Les Disciples profiterent de ce avertissement du Sauveur. Ils virent bien que sous cette Parabole il vouloit leur faire entendre que si dans le monde les Negocians qui ne peuvent ni se promettre toûjours un heureux succés de leur commerce, ni s'assûrer de la bonne foi de ceux avec lesquels ils trafiquent, ne laissent pas de punir la negligence de leurs Facteurs & de leurs Commis, lorsqu'ils n'ont pas soin de leurs interêts ; Dieu, qui ne manque jamais de donner aux Justes tous les secours necessaires pour croître en vertu, qui seme toûjours beaucoup davantage qu'il n'espere recueïllir ; Dieu, à plus forte raison est en droit de châtier ceux qui par lâcheté fuyent le travail, qui negligent les talens & les graces qu'il leur donne, qui laissent perir cette divine semence, au lieu de la faire fructifier pour sa gloire & pour leur salut.

VII. Verum- en inimicos s illos, qui ierunt me are super lducite huc, terficite an- e.

Aprés tout, la punition du serviteur paresseux fut bien douce en comparaison de celle dont le Sauveur menaça les Juifs, sous la figure des sujets rebelles, qui s'étant soûlevés contre leur Roi, ne vouloient plus le reconnoître, ni lui obéïr. Car ce

Prince justement indigné contre eux, commande qu'on les amene devant lui, & qu'on les tuë tous en sa presence.

Les Juifs virent bien que tout cela s'adressoit à eux, & qu'on leur marquoit le châtiment rigoureux de leur infidelité & de leur desobéïssance à leur Seigneur, à leur Roi, à leur Messie. Cependant JESUS les aimoit, & ce n'étoit point l'envie de se venger d'eux, mais le desir de les sauver, qui le faisoit parler de la sorte. Car pendant qu'il les menaçoit d'une mort funeste, il marchoit toûjours vers Jerusalem, & il marchoit à si grand pas, qu'il sembloit que l'amour lui donnât des aîles pour devancer tous ceux de sa suite.

XXVIII. Et his dictis, præcedebat, ascendens Jerosolymam.

1. *Aliam vocat hanc parabolam ab eâ qua habetur Math. 25. de talentis. S. Chrys. hom. 33. in Matth. & alii. Quod patet ex circumstantiis loci, temporis, & aliis.* 2. *Mina pro tempore, & loco varia fuit: æstimatur autem vulgò 100. vel 120. drachmis, de drachmis porrò suprà. c. 14* 3. *His deliciis (meritorum) qui abundat, reficitur: His refectus assiduè ad majora percipienda præparatur. S. Greg. Cant. 7. & suprà. ad charitatem non pervenit, quisquis abundare non contendit. Vide suprà. Idem p. 2. c. 37.*

CHAPITRE LXVI.

Iesus mange chés Simon le Lepreux.

Joan.c.12 à v.1. ad 9. Matth.c.26. à v. 6. ad 14. Marc.c.14. à v.3. ad 10. Ioan. 12. 1. Jesus ergo ante sex dies Paschæ venit Bethaniam ubi Lazarus fuerat mortuus, quem suscitavit Jesus. 2.

IL s'arrêta néanmoins à Bethanie où étoit mort le Lazare, qu'il avoit ressuscité depuis peu. Son dessein étoit de faire valoir le merite d'une action, qu'il sçavoit bien que des gens assés éclairés & assés spirituels n'aprouveroient pas. C'est celle que fit Marie, sœur de Marthe, six jours avant la derniere Pâque qu'il celebra sur la terre.

Cette sainte Amante de JESUS n'épargnoit rien pour lui donner en toute occasion des marques de son respect & de sa reconnoissance; & si l'amour qu'elle avoit pour lui étoit ardent, il n'étoit pas moins magnifique. Plusieurs dans ce même Bourg suivoient son exemple, & s'éforçoient à l'envi de bien recevoir leur Sauveur. C'étoit à qui le regaleroit & le logeroit chés lui, sur tout depuis le miracle de la resurrection du Lazare.

2 Fecerunt autem ei cœnam ibi. 2. & Mar-

Ce jour-là il fut prié à souper par un des plus riches habitans,

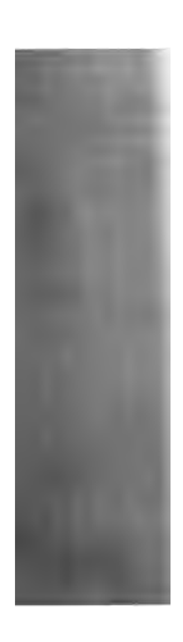
nommé Simon, & surnommé le Lepreux, soit que ce surnom fût commun à tous ceux de sa famille, ou qu'il eût été guéri de la lépre par le Sauveur même. Ce fut en cette rencontre que Marthe & Marie, qui avec leur frere étoient du nombre des Conviés, firent voir la passion qu'elles avoient d'honorer leur divin Maître.

tha ministrabat, Lazarus verò unus erat ex discumbentibus cum eo.

Pour ce qui est du Lazare nouvellement ressuscité, il n'eut qu'à paroître en ce festin. Sa presence seule faisoit l'éloge de celui qui l'avoit miraculeusement tiré du tombeau. Marthe étoit occupée à servir à table. Mais Marie, qui surpassoit tous les autres en amour pour JESUS, lui fit une espece de sacrifice d'excellente odeur.

La matiere de ce sacrifice fut une essence de nard, d'autant plus prétieuse, qu'elle étoit tirée, non de la feüille, mais de l'épi de cette plante. Elle l'avoit mise dans un de ces vases qu'on nommoit albastres, soit qu'il fût effectivement d'albastre, mais si délicat qu'on le pût aisément casser, ou qu'on apellât ainsi de certains vases, propres à mettre de semblables parfums.

III. Maria ergo accepit libram unguenti nardi pistici pretiosi, & unxit pedes Jesu, & extersit pedes ejus capillis suis, & domus impleta est ex odore unguenti.



comme il gardoit la bourse, où | quæ mittebantur, portabat.
mettoit les aumônes qu'il re-
oit de ses amis, il détournoit
partie de l'argent qu'il avoit
ge de donner aux pauvres. Voi-
qui lui tenoit au cœur; voilà
sujet de son chagrin. La bonté
Maître choquoit le Disciple ava-
, qui croyoit perdre beaucoup,
perdant l'occasion de faire un
cin.

Toutes ces plaintes néanmoins
se faisoient que dans le cœur,
secretement & tout bas. Mais
s.u s qui voit jusqu'au fond des
urs, & qui entend les murmu-
les plus secrets, prit la défen- | VII. Dixit ergo Jesus: Sinite illam, 8. ut in die sepulturæ meæ servet illud.
de cette femme, qu'on ne blâ-
it que par ignorance, ou par
passion maligne. Laissés-la en
ix, leur dit-il. Pourquoi la tour-
ntés-vous? Ce qu'elle vient de
re pour moi, est loüable. Les
nieres preuves d'affection que
n donne à ses amis, doivent être
ndes, & l'on n'y doit rien épar-
er. Ce que vous blâmés comme
profusion excessive, est une
ivre de pieté que vous pratiqués
us-mêmes, quand vous employés
ites sortes de parfums à la sepul-

ture des morts. Elle a voulu faire par avance les frais de la mienne; & si elle a prévenu le jour, elle a eu sujet de craindre que les auteurs de ma mort ne lui envient la consolation de me rendre ce dernier devoir.

VIII. Pauperes enim semper habetis vobiscū 9. me autem non semper habetis. 10.

Je vous ai assés fait connoître combien j'estime l'aumône qu'on donne à ceux qu'une dure & inévitable necessité contraint de la demander. Mais songés que vous n'aurés toûjours que trop de ces pauvres-là parmi vous, & qu'il ne vous sera pas difficile de les secourir, quand vous le voudrés. Pour moi, qui n'ai pas long-tems à demeurer ici-bas, j'inspire à ceux qui m'aiment, la pensée & le desir de me faire du bien, tandis que j'y suis.

Matth.26. XIII. Amen dico vobis, ubicunque prędicatum fuerit hoc Evangelium in toto mundo, dicetur & quod hæc fecit in memoriam ejus.

Cette action que vous venés de condamner, que vous n'avés pû voir, sans en murmurer, cette action est d'un si grand prix, que par tout où l'Evangile que je vous prêche, sera annoncé, on en parlera hautement; & le nom de cette femme sera connu dans toutes les parties du monde.

1. *Ubi erat Lazarus ille quem suscitavit è domo mortis Iesus.* Syr. 2. *In domo Simonis Leprosi* Matth.

1. 26. 6. Marc 14. 3. 3. Alabastrum. Marc ... spicati. Marc. suprà. quod est præstantius ex foliis exprimitur, & quidem liquidi (seu non crassi. Vide Dioscorid. l. 1. c. 6. Plin. 12. c. 12. 5. Effudit super caput ejus, fracto ..., Matth. & Marc. suprà. 6. Et alii Discipuli ... 6. 8. & Marc. 14. 11. erant quidam indignè ... 7. Argenteis, qui possunt æstimari coronatis 140. addunt Matth. & Marc. suprà. Vt quid hac. 8. Quid illi molesti estis? bonum opus est in me, &c. Prævenit ungere corpus meum, Matth. & Marc. suprà. 9. Et cum volueritis, illis benefacere. Marc. 14. 7. 10. Habebitis.

HAPITRE LXVII.

Ioan. c. 12. à v. 9. ad 19.
Matth c. 21. à v. 1. ad 10.
Marc. c. 11. à v. 1. ad 10.
Luc. c. 19. à v. 29. ad 39.

part de Bethanie, pour aller faire son entrée dans Jerusalem.

Cependant le bruit de son arrivée à Bethanie, s'étant répandu tout le païs d'alentour, plu- Juifs y acoururent, non seu- nt pour avoir la satisfaction endre Jesus, mais aussi pour de leurs yeux le Lazare qu'il ressuscité.

t homme revenu de l'autre le, étoit un Predicateur, qui dire mot, faisoit connoître à ce peuple le pouvoir & la té de celuy qui luy avoit re- é la vie. Sa seule présence

Ioan. 12.
IX. Cognovit ergo turba multa ex Iudæis, quia illic est, & venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent, quem suscitavit à mortuis.
X. Cogitaverũt autem Principes Sacerdotum, ut & Lazarum interficeretur.
XI. Quia multi propter illum abibãt ex Iudæis, & credebant in Iesum.

touchoit le cœur de beaucoup de gens, qui convaincus de la verité renonçoient aux erreurs & aux superstitions Judaïques.

[illegible] multi [illegible] ad [illegible]

Les Princes des Prêtres en conçurent tant de rage, que le tenant pour leur ennemi, parce qu'il étoit ami de Jesus, ils eurent la pensée de le tuer. Le peuple ne laissoit pas d'avoir beaucoup de veneration & d'attachement pour son veritable Messie; jusques-là que le lendemain il alla en foule au devant de lui, & lui fit une reception d'autant plus glorieuse, qu'elle étoit plus simple & plus naturelle.

C'etoit le tems auquel on venoit de toutes parts à Jerusalem pour y solemniser la fête de Pâques. Le Sauveur qui avoit couché à Bethanie, y vint aussi, & à mesure qu'il s'en approchoit, il y repandoit une secrete vertu, qui remuoit les cœurs, & les attiroit à luy.

Matth. 21. 1. Et cùm appropinquassent Ierosolymis, & venissent Bethphage ad mõtem oliveti.

A peine étoit-il à la moitié du chemin, lors que voyant devant lui le village de Bethphagé, qui est au pied du Mont des Olives, il y envoya deux de ses Apôtres, ausquels il parla & en Maître, & en Prophete. Comme en Prophete il leur

it qu'en entrant dans ce village, ls y trouveroient à une porte entre eux chemins, une ânesse liée avec on ânon, sur lequel personne n'é- oit encore monté; que quand ils oudroient les délier, le maître pa- oîtroit surpris de voir qu'ils le fi- sent sans sa permission, & qu'il leur lemanderoit quel droit ils avoient l'en user ainsi.

tunc Jesus misit duos Discipulos.
II. Dicens eis: Ite in castellum, quod cõtra vos est, & statim invenietis asinam alligatam, & pullũ 3. cum eâ. Solvite 4. & adducite mihi.
III. Et si quis aliquid vobis dixerit, dicite quia Dominus his opus habet, & confestim dimittet eos.

Comme Maître il ajoûta, que quoy qu'on leur dît, ils ne laissassent pas de les détacher, & de les luy amener; qu'ils répondissent hardiment que le Seigneur les vouloit avoir, & qu'il en avoit besoin. Il leur ôta ainsi toute crainte; & ils ne douterent point que sur cette réponse on ne leur permît de faire tout ce qu'ils voudroient.

L'évenement verifia la prédiction; & ce fut alors que s'accomplit celle du Prophete Zacharie, qui represente le Messie faisant son entrée dans la Capitale de son Royaume, parmi les acclamations & les aplaudissemens des Filles de Sion. Il appelle Filles de Sion les bonnes ames, qui n'ont point de plus grande joye que de recevoir leur Sauveur; & ils les exhorte à le re-

IV. Hoc autem totum factũ est, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam dicentem;
V. Dicite filiæ Sion: Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, se-

dens super asinam, & pullum filium subjugalis.

reconnoître, à lui rendre hommage, à le servir ; il le leur fait voir de loin comme un Roy qui gagne les cœurs par sa douceur, & par son humilité, qui vient à elles dans un équipage pauvre, sur une monture empruntée, & commune dans le païs.

Joan. 12. XVI. Hæc non cognoverunt Discipuli ejus primum ; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt, quia hæc erant scripta de eo ; & hæc fecerunt ei.

Le Saint Prophete s'étoit expliqué en termes fort clairs : & néanmoins les Disciples qui avoient devant leurs yeux ce qu'il n'avoit vu que dans un grand éloignement, n'y faisoient point de reflexion. Ils n'y pensoient que lors que Jesus étant entré dans sa gloire, les fit souvenir de ce qui s'étoit passé, & leur montra que c'avoit été l'accomplissement de ce qu'on avoit prédit de de lui six siecles auparavant. Mais en ce tems-là ils étoient comme des aveugles, qui agissoient avec beaucoup de chaleur, & peu de lumiere.

Matth. 21. VI. Euntes autem Discipuli fecerunt sicut præcepit illis Jesus. VII. Et adduxerunt asinam & pullum, & imposuerunt super eos vestimenta sua, & eum de-

En effet les deux Apôtres n'eurent pas plûtôt executé son commandement, que ce fut à qui contribueroit davantage à la pompe & à la joye de son entrée dans Jerusalem. Les Disciples donnerent l'exemple aux autres ; ils le firent

monter sur l'ânon, qu'ils avoient couvert de leurs manteaux en forme de housse. Une infinité de peuple venoit aprés, & témoignoit tant d'affection à son Roy & à son Sauveur, que la plûpart étendoient leurs vêtemens le long du chemin, par où ils sçavoient qu'il devoit passer. Quelques-uns coupoient des branches d'arbres, & jonchoient la terre de cette verdure. Plusieurs venoient de la Ville, pour le recevoir avec des palmes à la main. Et tous generalement crioient : Hosana, soit pour marquer par ce cri l'excés de leur joye, à la venuë de leur Roy, ou pour demander à leur Sauveur le salut & la delivrance du peuple d'Israël, qui gemissoit sous le joug d'une domination étrangere.

Il n'y a point de titre d'honneur qu'ils ne lui donnassent, comme à leur Messie. Les uns l'appelloient le Prince envoyé de Dieu, les autres le Fils de David, l'ornement & le soûtien de la Famille royale. Ils ne parloient que des miracles qu'ils lui avoient veu faire, & ils n'en parloient qu'avec admiration. Ils en rendoient gloire à Dieu ; l'air

super sedere fecerunt.

VIII. Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via : alii autem cædebant ramos de arboribus, & sternebant in viâ.

XI. Turbæ autem quæ præcedebant, & quæ sequebantur, clamabant, dicẽtes : Hosanna filio David : Benedictus qui venit in nomine Domini, Hosanna in altissimis.

de toutes parts retentissoit de ses loüanges. Ils soûpiroient aprés le nouveau regne de David, ce regne tout spirituel, ce regne si attendu & si heureux, dont ils n'avoient encore qu'une idée confuse.

Ils se promettoient, & chantoient déja la reconciliation de la terre avec le Ciel, qui devoit être suivie de la paix des ames, & de l'abondance des graces celestes, pour la sanctification du monde. Et comme leur bouche ne pouvoit assez exprimer les sentimens de leur cœur, ils prioient les Anges de se mesler avec eux, & de les aider à glorifier le Seigneur icy bas, de la maniere qu'ils le glorifient au plus haut des Cieux.

Luc. 19. xxxvii. Et cùm appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ Discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna super omnibus quas viderant virtutibus.

Ioan. 12. xvii. Testimonium ergo perhibebat turba, quæ erat cũ eo, quando Lazarũ

Ce fut principalement lors que Jesus approcha de la descente du Mont des Olives, qu'on entendit cette agréable confusion de voix, de cris, de chants d'allegresse. Ceux qui venoient aprés lui, joignoient leurs acclamations à celles des autres, qui alloient devant, & tous étoient animez par le recit que plusieurs faisoient des merveilles qu'ils avoient veuës, à la resurrection du Lazare ; merveilles si extraordinaires, que le seul bruit en étant venu à

Jerusalem, avoit attiré une multitude innombrable de toutes sortes de gens, pour voir celui qui non seulement guerissoit les malades, mais ressuscitoit les morts.

vocavit de monumento, & suscitavit eum à mortuis.

XVIII. Proptereà & obviam venit ei turba, quia audierunt eum fecisse hoc signum.

1. Sequitur v. 13. acceperunt ramos palmarum, & processerunt obviam ei, quæ vide infrà hic. 2. Viculum ad radices montis Oliveti. S. Hier. hic & alibi cum aliis. 3. Super quem nemo adhuc hominum sedit. Marc. 11. 2. Luc. 19. 30. qui addit foris in bivio. infrà. 4. illum. Marc. & Luc. suprà. qui solius pulli in hac totâ historiâ mentionem faciunt, ut & Ioan. 5. Pauper. Zachar. 9. 9. ubi vide Interpretes. 6. Supra pullum. Luc. 19. 35. Marc. suprà. Et meritò censent Euthym. & alii, sedisse suprà solum pullum, cum Hebr. apud Zachar. significet asinum, asinam. Erat autem hoc genus jumenti in honore apud Iudæos; unde commendantur filii Iayri, sedentes suprà triginta pullos asinarum, & principes triginta civitatum. Iud. 10. 4. 7. Salvum fac filium David. ex Ps. 117. vel, salva nos, filii David. ex S. Hier. hic; & Ep. 145. 8. Addit Luc. 19. 38. Rex, & pax in cælo, gloria in excelsis, & Marc. 11. 10. Benedictum quod venit regnum patris nostri David.



CHAPITRE LXVIII.

De la jalousie des Pharisiens, & [les] larmes de Jesus.

Luc. c. 19. à v. 39. ad 45. Joan. c. 12. v. 19.

Luc. 19. xxxix. Et quidam Pharisaorum de turbis, dixerunt ad illum : Magister, increpa Discipulos tuos.

xL Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

JAmais la puissance & la sainte[té] du Fils de Dieu n'avoient re[çu] de plus grands applaudissemens, & jamais elles ne furent plus injuste-ment attaquées qu'en cette rencon-tre, par la malice des Pharisiens, en[-]vieux de sa gloire.

Quelques-uns d'eux lui vinrent di-re qu'il devoit faire cesser tout ce bruit, & que ses Disciples meritoient une severe correction, pour en avoir été les premiers auteurs. Il leur ré-pondit en peu de mots, que si les hommes se taisoient dans cette oc-casion, les pierres, moins insensi-bles que les hommes, ne se tairoient pas.

Cette parole venant de la bouche du plus humble, du plus moderé, & du plus sage de tous les hom-mes, auroit fait quelque impres-sion dans des esprits moins passion-nez que ceux-là : mais ces cœurs plus durs que les pierres, n'en fu-

[v]. 12. Pharisæi [d]ixerunt ad

rent nullemeut touchez. Ils ne faisoient pas neanmoins paroître ouvertement leur chagrin : mais ils se disoient à l'oreille les uns aux autres : Vous voyez que tous nos efforts sont inutiles contre cet homme. Nous avons beau faire : il est plus suivi, & plus estimé que jamais. Voilà tout le monde qui court aprés luy.

semetipsos ; Videtis quia nihil proficimus. Ecce mũdus totus post eum abiit.

Durant ce tems-là le Sauveur, qui ne pouvoit ignorer leurs mauvais desseins, & qui voyoit dans leur ame bien plus de venin qu'ils n'en montroient au dehors, pleura sur eux, & sur la ville de Jerusalem, dont il étoit proche, & qu'il regardoit avec des yeux de compassion. Les pleurs, qu'il versa en abondance, furent accompagnées de cette plainte amoureuse.

Luc. 19. XLI. Et ut appropinquavit, videns civitatem flevit super illam, dicens.
XLII. Quia si cognovisses 1 & tu, & quidem 2 in hac die tua, quæ ad pacem 3 tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.

Jerusalem, qui jusqu'icy n'a point connu ton bonheur, pourquoy as-tu depuis si long-tems fermé les yeux à la lumiere ? O si du moins tu les ouvrois en ce jour, qui est pour toy un jour de grace & de paix ; en ce jour où la voix du peuple t'invite à reconoître & à recevoir ton Sauveur ! Mais tu es aveugle, & tu le veux être. Sça-





CHAPITRE LXIX.

esus fait son entrée dans Jerusalem. Le Ciel manifeste sa gloire devant les Payens, & devant les Juifs.

Matth. c. 21. à 10. ad 12. Ioan. c. 12. à v. 20. ad finem.

'Esus en disant cela, aprochoit toûjours de Jerusalem, & il y entra 'ec cette pompe plus sainte que su- :rbe & magnifique: mais son arrivée ıusa parmi tant d'esprits agités de verses passions, des sentimens bien fferens.

Pour lui, on a déja vû qu'il a- ›it le cœur serré de tristesse, ceux ıi l'accompagnoient, triomphoient joye; les Prêtres & les Pharins crevoient de dépit; la plûrt du peuple voyant cette nouauté en étoit dans l'étonnement. oute la ville en fut émuë. Chan demandoit: Qui est donc cet omme, à qui l'on rend tant d'honur? Ceux qui venoient avec lui, pondoient que c'étoit Jesus, ce and Prophete, venu de Nazah., en Galilée. Parmi tant d'apıudissemens, il alla droit au mple, comme à la maison de son

Matth. 21. 10. Et cùm intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic? 11. Populi autem dicebant: Hic est Jesus, Propheta, à Nazareth Galilææ.

[illegible]

[illegible] Mais n'étant pas juste que les seuls Juifs connussent celui qui étoit venu sauver tout le monde, Dieu inspira aux Gentils un grand desir de le voir. Ces gens ci par un sentiment de Religion que la nature & la coûtume leur donnoient, plûtôt que la lumiere de la foi, étoient venus à Jerusalem, pour y adorer en cette Fête, la plus solemnelle de l'année, un Dieu qui leur étoit inconnu.

xxi. Hi ergo accesserunt ad Philippum, qui erat a Bethsaida Galilææ, & rogabant eum, dicentes: Domine, volumus Jesum videre.

xxii. Venit Philippus, & dicit Andreæ; Andreas rursum & Philippus dixerunt Jesu.

Ayant donc rencontré Philippe, né à Bethsaïde en Galilée, & l'un des premiers Apôtres, ils s'adresserent à lui avec beaucoup d'humilité, & lui dirent qu'ils souhaitoient passionnement de voir Jesus. Philippe par un tres-profond respect pour son divin Maitre, craignant de s'avancer indiscretement, n'osa entreprendre de les introduire sans en parler à André qui comme le plus ancien des Disciples du Sauveur, avoit beaucoup de pouvoir & d'accés auprés de lui.

Ils lui en parlerent tous deux, & incontinent il reçut avec sa bonté ordinaire ces étrangers qu'une crainte respectueuse avoit jusqu'alors empêché de paroître devant

Bien loin de les rebuter, on
t dire qu'avant que les deux
ôtres les lui presentassent, il les
it prévenus, & que c'étoit lui
par une voix interieure, par une
piration secrete avoit été le pre-
er à les rechercher. Il voulut mê-
dés-lors découvrir aux siens le
ind mystere de la vocation des
ntils, dont ils voyoient en ceux-ci
heureux présage.

Le tems est venu, leur dit-il,
quel celui qui jusqu'à present ne
t apellé que le Fils de l'Homme,
a adoré de tous les peuples com-
Fils de Dieu. On lui rendra de-
mais dans toute la terre les hon-
irs divins, qui lui sont dûs; il at-
:ra à lui des Nations entieres a-
: plus de facilité, qu'il n'a attiré
ourd'hui ce peuple, & ce petit
mbre de Gentils qui l'ont recon-

xxiii Jesus autem respondit eis, dicens: Venit hora ut clarificetur Filius hominis.

Mais comme il falloit qu'il meri-
cette gloire par les opprobres
sa Passion, il ajoûta qu'il seroit
nblable au grain de froment, qui
germe, ni ne produit rien, s'il
meurt dans la terre où on l'a se-
: ; qu'ils devoient eux-mêmes
ourir comme lui, afin de revivre

xxiv. Amen dico vobis; nisi granum frumenti, cadens in terrã, mortuũ fuerit.
xxv Ipsum solum manet. Si autem mortuũ fuerit, multum

fructum affert. Qui amat animam suam, perdet eam: & qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

glorieusement comme lui; que ceux qui en ce monde aiment trop leur vie la perdent; que ceux au contraire qui la haïssent, la conservent pour l'éternité.

xxvi. Si quis mihi ministrat, me sequatur, & ubi sũ ego, illic & minister meus erit. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.

C'est là, disoit-il, la maxime que j'ai donnée, & que je donne encore aujourd'hui à mes serviteurs, parce qu'ils doivent marcher sur les traces de leur Maître. Je sçai qu'on ne peut me suivre, ni me servir sans de grandes peines: mais ces peines ne sont jamais sans de grandes recompenses. Mon Pere, qui est au Ciel, a toûjours des couronnes dans les mains, pour donner à ceux qui combattent sous mes étendarts. Que si le combat est rude, on n'en sort que victorieux, & la victoire est toûjours suivie d'un triomphe qui n'a point de fin.

xxvii. Nunc anima mea turbata est. Et quid dicam? Pater salvifica me ex hora hac. Sed propterea veni in horam hanc.

Pour moi, qui dans peu de tems dois être immolé à la haine de mes ennemis, & qui regarde la mort de prés, je sens mon ame émûë de crainte, & si ma chair pouvoit parler, sans consulter la raison, que diroit-elle? Sans doute qu'elle demanderoit à mon Pere qu'il la délivrât de cette heure formidable, dont les seules approches la font

fremir. Mais parce que je n'ai pris un corps mortel qu'afin de pouvoir souffrir ; qu'il est de la gloire de mon Pere que je meure, qu'il le veut, qu'il m'en a fait un commandement, & qu'enfin mon heure s'aproche, je ne lui puis dire que ces mots.

Mon Pere, faites-vous connoître à vos creatures ; manifestés à tous les peuples de la terre la grandeur de vôtre nom, & puis que vous desirés faire servir à vôtre gloire l'ignominie de ma mort, de même que les travaux de ma vie, disposés-en selon vôtre bon plaisir.

XXVIII. Pater, clarifica nomen tuum. Venit ergo vox de cœlo: Et clarificavi, & iterùm clarificabo.

Cette priere d'un Dieu qui s'offroit si genereusement à la mort pour le salut des pecheurs, fut entenduë dans le Ciel : & son Pere y répondit par une Voix qui disoit : J'ai deja fait assés paroître ma gloire, en vous envoyant au monde : je le ferai encore éclater en y envoyant le Saint Esprit, qui est également & indivisiblement le vôtre & le mien.

La Voix retentit si fort aux oreilles de tout le peuple qui étoit present, que ceux qui dans la sur-

XXIX. Turba ergo quæ stabat, & audierat, dicebat tonitruum

esse factum. Alii [illegible]; Angelus ei locutus est.

prise & dans le trouble n'av[illegible] entendu que le bruit, la pren[illegible] pour un éclat de tonnerre : mai[illegible] autres qui en avoient distingué [illegible] tes les paroles, & qui savoient par [illegible] Ecritures que Dieu a souvent inst[illegible] les Prophetes par le ministere [illegible] Anges, disoient qu'un Ange avoit p[illegible] lé à celui-ci.

xxx Respondit Jesus, & dixit: Non propter me haec vox venit sed propter vos.
xxxi Nunc judicium est mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.

Jesus ne s'amusa pas à leur [illegible] pliquer de quelle maniere ce[illegible] Voix s'étoit formée, ni comm[illegible] elle étoit venuë du Ciel jus[illegible] qu'à eux, parce qu'il cherchoit à [illegible] les édifier, & non pas à satisfaire [illegible] leur curiosité. Il leur dit seule[illegible] ment qu'elle n'étoit pas venuë [illegible] pour lui qui n'en avoit nulle-ment besoin, mais pour eux, qui devoient savoir qu'enfin les enfans de Dieu alloient triompher du monde ; que ce monde malheureux ennemi des hommes & de Dieu, seroit bien-tôt condamné, & que le Prince qui le gouvernoit, étoit sur le point d'en être banni, & d'être privé pour jamais de la puissance qu'il y avoit jusqu'alors tyranniquement exercée.

xxxii. Et ego si exaltatus fuero à terra,

Pour moi, ajoûta-t'il, si je suis une fois élevé de terre, j'attirerai

tous les hommes, & les
rai au Ciel. Ces paroles, se-
ur langage, designoient si
ent le genre de mort qu'il
souffrir, que le peuple mê-
omprit incontinent. Mais on
voit s'imaginer que le Messie
urir, puisque les saintes Ecri-
embloient le faire immortel,
qu'il subsisteroit éternelle-

s'étonnoit donc qu'il assûrât
traire. Il y en eut même qui
t la liberté de lui demander
ent il se pourroit faire que le
, dont il parloit sous le nom
s de l'Homme; fût élevé de
, & finît sa vie sur une Croix.
t, disoient-ils, ce Fils de l'Hom-
Est-ce vous-même? Est-ce un
re? qu'en devons-nous croire?
estion n'étoit pas sans fonde-
: mais le Sauveur qui voyoit
l'ignorance que de malice en
qui la lui faisoient, & qui ce-
nt ne les jugeoit pas encore ca-
s de concevoir le mystere de sa
n & de sa mort, se contenta de
faire cette réponse.

bonheur que vous avés main-
t de joüir de la lumiere, ne

omnia 5. traham ad meipsum. XXXIII. Hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus.

XXXIV. Respondit ei turba: Nos audivimus ex lege 7. quia Christus manet in æternum. Et quomodo tu dicis: Oportet exaltari Filiũ hominis Quis est iste Filius hominis?

XXXV. Dixit ergo eis Jesus: Adhuc modicũ 8. lumen in vobis est. Ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ cõprehendant, & qui ambulat in tenebris, nescit quò vadat.

durera pas long-tems. Le Sol
que vous voyés aujourd'hui,
disparoître à vos yeux : mais
couchant, il ne perdra pas sa
miere; il l'augmentera plûtôt, &
retirera que pour la porter aill
Pendant qu'elle vous éclaire, ouv
lui vôtre esprit & vôtre cœur. Cro
les grandes verités qu'elle vous
couvre, suivés la voye qu'elle vo
montre; allés où elle vous mene,
ne la perdés jamais de vûë, de p
que surpris de la nuit, vous ne soyié
comme des aveugles, ou comme des
gens qui dans les tenebres marchen
sans guide, & ne savent où ils vont.
Au reste ne croyés pas que cette foi
simple & soûmise, que je veux que
vous ayiés, vous soit inutile. Vôtre
ame en sera toute éclairée, & vous de-
viendrés enfans de lumiere.

Dum ...etis, lucē, ...cis fi- locu- us, & scon- is.

Un discours si spirituel & si in-
structif ne fit nul effet dans des ames
indociles, qui haïssoient la lumiere,
jusqu'à obliger le Sauveur à se retirer
& se cacher d'eux. Il les quitta effec-
tivement, non par crainte ou par foi-
blesse, mais en punition de leur in-
credulité. Aveuglement deplorable
de ces ennemis de Jesus, qui ne pou-
voient souffrir sa présence, & qui tri-

Cum a si- co- on in

omphoient de sa retraite, toûjours opiniâtres à lui refuser la creance qu'ils lui devoient par autant de raisons, qu'ils lui avoient vû faire de prodiges!

C'étoit-là sans doute l'accomplissement de ce qu'Isaïe disoit autrefois à Dieu; qu'il avoit assés parlé à son peuple, mais qu'on n'avoit pas daigné l'écouter, que la force de son bras, de ce bras puissant, qui soûtient le monde, qui défend les Justes, & qui foudroye les impies, n'étoit point redoutée, parce qu'elle n'étoit point connuë. Et de fait, comment eussent-ils pû avoir la foi, étant tombés dans l'aveuglement du cœur, qui est en ce monde la derniere punition des Reprouvés?

XXXVIII. Ut sermo Isaïæ Prophetæ impleretur, quem dixit: Domine, quis credidit auditui nostro? & brachium Domini cui revelatum est? 8.

Le même Prophete parloit d'eux, lors que dépeignant le Fils de Dieu qu'il vit un jour dans tout l'éclat de sa gloire, il disoit que ce Soleil de Justice, quoique couvert d'un corps humain, comme d'un nuage, n'avoit fait que les aveugler, au lieu de les éclairer; que les effets prodigieux de cette Bonté infinie leur avoient plûtôt endurci qu'amolli le cœur; & que c'étoit un manifeste châtiment de leur opiniâtreté pour laquelle Dieu

XXXIX. Propterea non poterant credere, quia iterùm dixit Isaïas: 9.

XL. Excæcavit oculos eorum, & induravit cor eorum, ut non videant oculis, & non intelligant corde, & convertantur & sanem eos.

XLI Hæc dixit Isaïas, quando vidit gloriam ejus, & locutus est de eo.

voulait que leurs yeux fussent sans lumiere, leurs esprits sans intelligence, leurs pechés sans remission, leurs maladies sans remedes.

Verumta-
& ex Prin-
... sed prop-
ter Pharisaeos
non confiteban-
tur, ut e Sy-
nagoga non ej-
icerentur.

Le mal toutefois n'étoit pas si universel, que quelques-uns de ceux qui écoutoient le Sauveur, & qui tenoient les premiers rangs parmi le peuple ne crûssent en lui. Mais par une crainte humaine, ils n'osoiét faire profession de leur foi, tant ils redoutoient les Pharisiens, qui sous couleur de pieté & de Religion, abusant de leur credit, avoient fait donner un injuste arrêt, qui bannissoit de la Synagogue tous ceux qui reconnoîtroient Jesus pour le vrai Messie.

XLIII Dilexerunt enim gloriam hominum magis, quam gloriam Dei.

Ils auroient pû se resoudre à endurer cet affront pour la défense de la Verité, s'ils eussent eu plus de foi, & de courage: mais ils en avoient si peu, qu'ils craignoient moins de déplaire à Dieu qu'aux hommes, & qu'ils faisoient plus d'état d'un honneur vain & passager, que de la gloire solide & éternelle, dont Dieu recompense ses fidelles serviteurs. Ce n'étoit donc pas la lumiere, mais la constance, & la resolution, qui manquoit à ces Ames volontairement aveugles, & extraordinairement lâches.

C'est-pourquoi Jesus haussant la voix, leur disoit, que de le voir c'étoit voir Dieu; que de croire à sa parole, c'étoit croire à la parole de Dieu, qui l'avoit envoyé; qu'il falloit croire par une foi surnaturelle & divine, qu'étant la Lumiere, il étoit venu en ce monde pour l'éclairer; que tous ceux qui croyoient en lui, ne marchoient point dans les tenebres; qu'il n'avoit en vûë que de faire du bien aux hommes; que son intention étoit de les sauver, & non pas de les punir, que ceux qui écoutoient sa parole, sans la vouloir accomplir, ne l'auroient pas maintenant pour Juge, & pour vangeur de leur infidelité, mais qu'au dernier jour ils lui rendroient compte d'une conduite si criminelle; que ce seroit en ce jour-là qu'il prononceroit contre eux le dernier Arrêt, & qu'alors sa parole même, qu'ils rejettoient avec mépris, les jugeroit; qu'elle se vangeroit d'eux, & feroit le principal sujet de leur condamnation; qu'au reste ce qu'il leur disoit, ils ne devoient pas le recevoir, comme la parole d'un homme, qui parle en son nom & de son chef, mais comme la parole du Pere celeste, de la part duquel il venoit, & dont il

XLIV. Jesus autem clamavit, & dixit: Qui credit in me, non credit in me Io. sed in eum qui misit me.

XLV. Et qui videt me 12. videt eum, qui misit me.

XLVI. Ego lux in mundum veni, ut omnis qui credit in me, in tenebris non maneat.

XLVII. Et si quis audierit verba mea, & non custodierit, ego non judico 12 eum. Non enim veni ut judicem mundũ, sed ut salvificẽ mundum.

XLVIII. Qui spernit me, & non accipit verba mea, habet qui judicet eũ. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum, in novissimo die.

XLIX. Quia ex me ipso nõ sum locutus, sed qui misit me Pater, ipse mihi mandatũ dedit, quid dicam, & quid loquar.

1 Et scio quia mandatum ejus vita æterna est. Quæ ergo ego loquor, sicut dixit mihi Pater sic loquor.

étoit l'organe, qu'enfin il savoit, & qu'il vouloit que tous sçussent que la Loi de Dieu, donne la vie éternelle à ceux qui la gardent.

Croyés cela, conclut-il, croyés-le, & soyés persuadés que je ne vous dis rien que ce que mon Pere m'a ordonné de vous dire.

1. *Ille Propheta Gr.* 2. *Ut Eunuchus Candaci. Act. 8. & alii.* 3. *Mortis. S. Chrys. hic. hom. 66.* 4. *dicebatur: hæ sunt naturæ humanæ imbecillitates. Item alii.* 5. *Clarificavi in præcedentibus signis: iterum clarificabo post crucem, &c. S. Chrys. hic, hom. 66.* 5. *In cruce. S. Ambr. serm. 1. in Psal. 118. & alii.* 6. *Omnes homines. Gr. & Syr.* 7. *Ps. 109. 4. Isa. 40. 6. & alibi.* 8. *Per modicum tempus. Gr. & Syr.* 9. *Isa. 53. 1 Vide suprà ad c. 37. 2 p.* 10. *Hominem tenebris. S. Amb. l. 5 de fide. c. 5. & alii.* 11. *Contemplatur, Gr. & Syr.* 12. *Condemno, Syr.*



CHAPITRE LXX.

Marc. c. 11. à v. 11. ad 19. Matth. c. 21. à v. 12. ad 23. Luc. 19. v. 46.

u va au Temple. Il maudit le Figuier sterile.

Marc. 11.

Oilà comme se passa cette pre- miere journée. Jesus sur le soir visiter le Temple, & regarda de côtés pour voir si l'on n'y com- oit point de desordre ; tant il noit qu'on ne profanât ce saint

XI. Et introivit Jerosolymam in templum, & circumspectis omnibus, cùm jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim. 1.

ıfin, comme la nuit aprochoit & lans tout Jerusalem personne ne froit sa maison, il punit cette ingrate, en quittant ceux qui ne ıoient pas le loger. Il en partit promptement avec ses Apôtres, ourna à Bethanie, où il mangea , & ne demeura pas long-tems. e lendemain matin il revint à àlem, resolu de faire les der- efforts pour gagner les Juifs par ouveaux témoignages de son a-

XII. Et alia die 2. cum exirent à Bethaniâ, esuriit.

ı sortant de Bethanie il vit de un figuier, planté sur le bord grand chemin, & qui avoit

XIII. Cumque vidisset à longè ficum 3. habentem folia, si quid forte inve-

nisset in eâ, & cum venisset ad eam, nihil invenit præter folia: non enim erat tempus ficorũ.

beaucoup de feüilles, mais point de fruit, parce que ce n'étoit pas la saison des figues. Il ne pouvoit l'ignorer, lui qui regle les saisons, & qui donne aux arbres leur fecondité: Il s'en aprocha neanmoins, comme s'il eût esperé d'y trouver de quoi soulager sa faim : mais son intention ne pouvoit être de chercher du fruit où il savoit bien qu'il n'y en avoit point.

xiv. Et respondens dixit ei: Jam non amplius in æternũ ex te fructum quisquam manducet. 14. Et audiebant eum Discipuli ejus.

Il avoit donc un autre dessein, pour lequel il prit d'abord le visage d'un homme fâché contre le figuier, qui n'étoit chargé que de feüilles. Son indignation, quoique feinte, alla si loin, que sur l'heure il condamna l'arbre à une perpetuelle sterilité, & même à mourir. Que jamais, dit-il, personne ne puisse manger de ton fruit! Il prononça cette sentence d'une voix si haute, que ses Disciples qui n'étoient pas loin, l'entendirent. Le figuier mourut sur le champ : mais ils ne s'en aperçurent pas si-tôt, parce que les feuilles n'étant pas tombées à l'heure même, il ne parut sec que le lendemain.

On pourroit trouver ce procedé du

du Sauveur un peu rigoureux, si l'on ne sçavoit que ce fût une instruction qu'il voulut donner aux hommes, au salut desquels il ne fait pas difficulté de sacrifier ses plus innocentes creatures. Il comptoit pour rien la perte d'un arbre, si elle pouvoit faire comprendre à ses Disciples, & à tous les Fidelles dans les siécles à venir, quel chatiment meritoient les Juifs, qui, comme de méchans arbres, ne produisoient point de fruit, ne faisoient point de bonnes œuvres dans le tems même qu'ils en devoient faire davantage; qui resistoient opiniâtrément à ses remontrances salutaires; qui se vouloient perdre, lorsqu'il les vouloit sauver, beaucoup plus coupables que le figuier où l'on ne trouva point de figues, dans une saison, où il n'en pouvoit donner.

Voilà ce que fit Jesus de plus remarquable sur le chemin de Jerusalem. Etant entré dans la ville, il chassa encore une fois du Temple ceux qui en faisoient un marché, ou un grand chemin. Il jetta par terre les tables & les comptoirs des Changeurs; il renversa les chai-

Matth. 21. XII. Et intravit Iesus in templum Dei: & ejiciebat omnes vendentes, & ementes in templo, & mensas nummulariorũ, & cathedras vẽdentium columbas, evertit. 6.

ſes des Marchands qui vendoient là des pigeons ; il renvoya ceux qui ſe ſervoient de ce lieu ſacré comme d'un paſſage pour tranſporter des paquets. Ne ſçavez-vous pas, leur diſoit-il, ce que le Seigneur dit dans l'Ecriture : Ma maiſon eſt une maiſon de priere pour toutes les Nations ; & vous en avez fait une retraite de voleurs ? A qui s'adreſſe ce reproche, ſi ce n'eſt à vous qui n'êtes pas moins ardens pour un gain ſordide & injuſte, que les voleurs le ſont à piller & à dépoüiller les paſſans.

XIII. Et dicit eis: Scriptum eſt 7. Domus mea, domus orationis 8 : vos autē feciſtis illam ſpeluncam latronum. 9.

Il diſoit cela avec un air d'autorité & de grandeur, qui montroit qu'il étoit plus qu'homme, ſi bien qu'étant ſeul & ſans armes, au milieu de ſes ennemis, il ſe faiſoit tellement craindre, que nul n'oſoit ni lui reſiſter, ni ſe plaindre d'un traitement ſi ſevere.

1. *Relictis illis (Ierosolymitanis) ibique manſit Matth. 21. 17.* 2. *Manè revertens in civitatem. Matt. 21 18.* 3. *Secus viam. Matth. 21. 19.* 4. *Fructus naſcatur. Matth. 21. 19. ubi additur ; & areſacta eſt continuò ficulnea intelligitur autem non tunc aruiſſe quando viderunt, ſed continuò quando maledicta eſt. Neque enim areſcentem, ſed penitùs areſactam viderunt S. Aug. l. 2. de conſ. Evang. c. 69. & alii.* 5. *In Synagoga fructum quaſierit, quæ folia legis habuit, ſed fructum operis non habebat. S. Greg. Ep. 4. l. 8. vel potiùs animam indicabat totius fructu*

pietatis alienam. S. Leo serm. 7. de Iejun. septimi mensis. Hoc faciebat propter Discipulos, eorumque informationem, & nostram. Victor Antioch. Marc. 11. & alii. 6. Addit. Marc. 10. 16. & non sinebat ut quisquam transferret vas per templum. vide c. 1. 2. p. 7. Deuter. 14. 15. Isaiæ 56. 7. & alibi. 8. Omnibus gentibus. Marc. 11. 17. 9. Negotiationem hanc latrocinium vocat. S. Hier. hic.

CHAPITRE LXXI.

La guerison de plusieurs aveugles, & de plusieurs boiteux dans le Temple. Les acclamations des enfans.

Matth. c. 21. & v. 14. ad 17. Luc. c. 19. v. 47. & 48.

APrés que Jesus eut ainsi puni & corrigé l'avarice de ceux, qui par un commerce sacrilege, profanoient la maison de Dieu, il commença à guerir les malades, à rendre la vûë aux aveugles, à faire marcher les boiteux, qui se presenterent à lui dans le Temple.

Matth. 21. XIV. Et accesserunt ad eum cœci & claudi in templo, & sanavit eos.

Toutes ces merveilles ne faisoient qu'aigrir davantage les Docteurs Juifs contre lui. Mais elles lui attiroient d'ailleurs des benedictions & des loüanges. Les enfans crioient: Hosanna, & le Temple retentissoit de leurs acclamations, à la gloire du Fils de David.

ſes des Marchands qui vendoie[nt] là des pigeons ; il renvoya ceux q[ui] ſe ſervoient de ce lieu ſacré comm[e] d'un paſſage pour tranſporter de[s] paquets. Ne ſçavez-vous pas, leur diſoit-il, ce que le Seigneur dit dans l'Ecriture : Ma maiſon eſt une maiſon de priere pour toutes les Nations ; & vous en avez fait une retraite de voleurs ? A qui s'adreſſe ce reproche, ſi ce n'eſt à vous qui n'êtes pas moins ardens pour un gain ſordide & injuſte, que les voleurs le ſont à piller & à dépoüiller les paſſans.

XIII. Et dicit eis : Scriptum eſt 7. Domus mea, domus orationis 8 : vos autē fecitis illam ſpeluncam latronum. 9.

Il diſoit cela avec un air d'autorité & de grandeur, qui montroit qu'il étoit plus qu'homme, ſi bien qu'étant ſeul & ſans armes, au milieu de ſes ennemis, il ſe faiſoit tellement craindre, que nul n'oſoit ni lui reſiſter, ni ſe plaindre d'un traitement ſi ſevere.

1. *Relictis illis* (*Ierosolymitanis*) *ibique manſit* Matth. 21. 17. 2. *Manè revertens in civitatem.* Matt. 21 18. 3. *Secus viam.* Matth. 21. 19. 4. *Fructus naſcatur.* Matth. 21. 19. *ubi additur* 5 *&* *arefacta eſt continuè ficulnea intelligitur autem non tunc aruiſſe quando viderunt, ſed continuò quando maledicta eſt. Neque enim areſcentem, ſed penitùs arefactam viderunt* S. Aug. l. 2. de conſ. Evang. c. 69. *& alii.* 5. *In Synagoga fructum quaſierit, quæ folia legis habuit, ſed fructum operis non habebat.* S. Greg. Ep. 4. l. 8. *vel potiùs animam indicabat totius fructu'*

pietatis alienam. S. Leo serm. 7. de Iejun. septimi mensis. Hoc faciebat propter Discipulos, eorumque informationem, & nostram. Victor Antioch. Marc. 11. & alii. 6. Addit. Marc. 10. 16. & non sinebat ut quisquam transferret vas per templum vide c. 1. 2. p. 7. Deuter. 14. 15. Isaia 56. 7. & alibi. 8. Omnibus gentibus. Marc. 11. 17. 9. Negotiationem hanc latrocinium vocat. S. Hier. hic.

CHAPITRE LXXI.

La guerison de plusieurs aveugles, & de plusieurs boiteux dans le Temple. Les acclamations des enfans.

Matth. c. 21. à v. 14. ad 17. Luc. c. 19. v. 47. & 48.

APrés que Jesus eut ainsi puni & corrigé l'avarice de ceux, qui par un commerce sacrilege, profanoient la maison de Dieu, il commença à guerir les malades, à rendre la vûë aux aveugles, à faire marcher les boiteux, qui se présenterent à lui dans le Temple.

Matth. 21. 14. Et accesserunt ad eum cœci & claudi in templo, & sanavit eos.

Toutes ces merveilles ne faisoient qu'aigrir davantage les Docteurs Juifs contre lui. Mais elles lui attiroient d'ailleurs des benedictions & des loüanges. Les enfans crioient : Hosanna, & le Temple retentissoit de leurs acclamations, à la gloire du Fils de David.

CHAPITRE LXXII.

Marc. c. 11. à v. 17. ad 27. Matth. c. 21. à v. 18. ad 23.

Iesus au sujet du figuier mort, réveille & ranime la foy de ses Disciples.

Marc. 11. XIX. Et cum vespera facta esset, egrediebantur de civitate.

SUr le soir il sortit encore de Jerusalem, pour aller à Bethanie, qui étoit son refuge ordinaire : & le lendemain matin il retourna à la ville, comme il avoit fait les jours precedens.

XX. Et cùm manè transirent, viderunt ficum aridam factam à radicibus.

Matth. 21. XX Et videntes Discipuli, mirati sunt, dicentes: Quomodo continuo aruit ? 1.

Ce ne ne fut qu'en ce tems-là que les Disciples remarquerent l'effet prodigieux de la malediction, fulminée contre le figuier. Ils virent cet arbre tout sec jusqu'à la racine : ce qui les épouvanta de telle sorte, qu'ils disoient entre eux. Voyez comme en peu de tems ce figuier est mort, & devenu sec.

Marc. 11. XXI. Et recordatus Petrus dixit ei : Rabbi, ecce ficus, cui maledixisti, aruit.

Pierre, à qui rien n'échapoit de ce que disoit son Maître, voulut le faire ressouvenir de la malediction qu'il avoit donnée au figuier, & le lui montrant dans l'estat où il étoit : Maître, lui dit-il, voila cet arbre, que vous avez maudit, qui est entierement sec. Jesus qui voyoit

tous ses Apôtres également étonnez, fit à Pierre une réponse qui étoit commune à tous, & qu'il leur avoit déja faite une autre fois.

Il leur dit que le miracle qui leur causoit tant d'étonnement, étoit un des moindres qu'ils feroient un jour, avec son secours; qu'ils eussent seulement une vive foy, & une ferme confiance en Dieu, qu'avec cela ils auroiét une puissance souveraine, non seulement sur les arbres, mais mêmes sur les montagnes : que si le moindre des Fidelles commandoit au Mont des olives, qu'ils voyoient alors entre eux & Jerusalem, s'il luy commandoit au nom du Seigneur, de se détacher de sa place, & de s'aller jetter dans la mer, il en seroit obéï, pourveu qu'il le crût sans hesiter; en un mot que rien n'étoit impossible à une priere faite avec foy, & avec cette charité, qui apprend à pardonner les injures, avant que de demander à Dieu le pardon de ses propres offenses.

XXII. Et respondens Iesus, ait illis : Habete fidem Dei.
XXIII. Amen dico vobis, quia quicunque dixerit huic arbori : Tollere, & mittere 2. in mare, & non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit, quia quodcunque dixerit fiat, fiet ei.
XXIV. [1]Propterea dico vobis, omnia quæcunque orantes petitis, credite quia accipietis, & evenient vobis.
XXV. Et cum stabitis ad orandũ, dimitte, &c. usque ad v. 27. quæ referẽda sunt ad c. 19. 2. p.

1. *Vide suprà. c. 70. ad Marc.* 11. 14. 2. *Tolle & jacta te. Matth.* 21 22. *verisimile est autem montem Olivarum, qui præsens erat, demonstrasse, Ians. & alii.*

CHAPITRE LXXIII.

Luc. c. 19. v. 47. & c. 20. à v. 1. ad 9.
Marc. c. 11. à v. 27. ad finem.
Matth. c. 21. à v. 23. ad 28.

On demande au Fils de Dieu qui luy a donné le pouvoir de faire tout ce qu'il faisoit.

JEsus, étant proche de sa fin, sentoit redoubler l'ardeur de son zele, ainsi qu'un flambleau qui avant que de s'éteindre, jette une plus grande flamme. Il n'y avoit point de jour, qu'on ne le vît enseigner le peuple dans l'endroit du Temple qui servoit d'école publique, tantôt en se promenant au milieu de ses Auditeurs, pour les gagner par cette familiarité; tantôt en les assemblant autour de luy, & montant en chaire, pour leur annoncer avec plus de Majesté, la parole du salut.

Luc. 19 XLVII. Et erat docens quotidie in templo.

Mais ce jour là, qui fut le premier de la semaine, ceux qui, à leur confusion, l'avoient attaqué le jour précedent, revinrent à la charge, soûtenus de plusieurs Docteurs, pleins d'esperance de le vaincre, aussi fiers & déterminez que jamais. Ils le trouverent qui se

Marc. 11 XXVII. Et veniunt rursus Ierosolymam. Et cùm ambularet in templo accedunt ad eum summi Sacerdotes, & Scribæ, & Pharisæi.

promenoit dans le Temple, avec une troupe de gens, qu'il instruisoit sur les mysteres de son Evangile.

Ils lui firent la même demande qu'autrefois, mais en termes generaux. Par quel autorité, luy dirent-ils, faites-vous, ou permettez-vous qu'on fasse des choses aussi extraordinaires que sont celles que nous avons vûës ces jours-cy, dans nôtre Ville, & jusques dans nôtre Temple ? De qui avez-vous ce pouvoir ? Ils croioient l'embarrasser, mais il sceut bien se défaire d'eux, & les confondre par une pressante repartie.

XXVIII. Et dicunt ei: In quia potestate hæc facis ? Et quis tibi dedit hanc potestatem, ut ista facias ?

Je suis prêt de vous répondre, leur disoit-il, pourveu que vous répondiez aussi à une question que j'ay à vous faire. Que pensez-vous de la personne de Jean-Baptiste, & de la charge qu'il exerçoit il n'y a pas long-tems, parmi vous ? Le Baptême qu'il conferoit, venoit-il de Dieu, venoit-il des hommes ?

XXIX. Jesus autem respõdens, ait illis: Interrogabo vos & ego unum verbũ: & respondete mihi, & dicam vobis in qua potestate hæc faciam.

XXX. Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus ? respondete mihi.

A cette demande, ils parurent tout déconcertez. Ils songeoient pourtant aux moyens de se tirer d'embarras. Ils raisonnoient ainsi

XXXI. At illi cogitabant secũ, dicentes : Si dixerimus de cœlo, dicet : Quare ergo nõ credidistis ei ;

XXXII Si dixerimus, ex hominibus, timemus populum; omnes enim habebant Joannem, qui verè Propheta esset.

en eux-mêmes : Si nous confessons que Jean-Baptiste a fait l'office de Prédicateur, & a donné le Baptême par l'ordre de Dieu, cet homme-cy nous dira : Pourquoy donc ne l'avez-vous pas écouté, lors qu'il a parlé de moy, comme du Messie, comme du Sauveur du monde ? D'autre part, si nous disons que ce n'est point Dieu qui l'a envoyé, que c'est luy-même qui s'est ingeré de prêcher & de baptiser, le peuple, qui l'a reçu & honoré, comme un grand Prophete, nous lapidera.

XXXIII. Et respondentes dicunt Iesus, Nescimus. Et respondens Iesus, ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.

Enfin pressez des deux côtez, & ne sçachant quel parti prendre, ils eurent recours à la dissimulation ; ils répondirent seulement d'un air assez froid, qu'ils ne sçavoient d'où étoit venuë à ce Prophete nouveau la pensée de baptiser, ou qui lui en avoit donné le pouvoir.

Cette feinte ignorance meritoit d'être punie plus severement qu'elle ne le fut par le plus doux de tous les hommes. Il se contenta de leur dire que, puisqu'ils ne vouloient point parler, ils ne devoient pas exiger de lui qu'il re-

pondît à leur question, ni qu'il leur donnât l'éclaircissement qu'ils demandoient, sur le sujet de son autorité & de son pouvoir.

1. *Qui una dierum, docente illo populum, & evangelizante, Luc. 20. 1. Matth. 21. 23.* 2. *Autoritatem. Syr.* 3. *Plebs universa lapidabit nos. Luc. 20. 6.*

CHAPITRE LXXIV.

Les Juifs incredules sont comparés à un fils desobéïssant, & jugés plus punissables que les Publicains, & les femmes débauchées. Matth. c. 21. v. 28. ad 33.

QUoique le Sauveur semblât vouloir demeurer dans le silence, il ne pût retenir son zele pour le salut de ses plus mortels ennemis. Et afin de leur faire voir le mauvais état, où ils étoient, & combien la crainte de perdre dans l'esprit du peuple une vaine reputation de sainteté, les éloignoit de la penitence, il leur demanda leur avis sur une Parabole simple & familiere, qu'il leur proposa en ces termes.

Un homme qui avoit deux fils, commanda un jour à l'aîné d'aller travailler à sa vigne. Celui-ci répondit d'abord assés brusquement qu'il

Matth 21 XXVIII Q[...] autem vobis detur? Hom[o] quidã habeb[at] duos filios, [et] accedens ad

n'y vouloit point aller : maiséta
rentré dans lui-même,& se repenta
de sa desobéïssance, il y alla un mo-
ment aprés. Le cadet qui avoit recu
le même ordre,se montra plus souple
& plus moderé.Il parla d'une manie-
re fort respectueuse à son pere, jus-
qu'à l'apeller son Seigneur:il lui pro-
mit de travailler aussi long-tems.
qu'il voudroit.Mais aprés tout il n'y
alla point. Lequel des deux pensés-
vous qui ait fait la volonté du pere ?
Il ne leur fut pas difficile de répon-
dre,que c'étoit l'aîné.Mais ils avoient
si peu d'esprit qu'ils ne voyoient
point que par leur réponse ils se con-
damnoient eux-mêmes, jusqu'à ce que
le Sauveur en tira cette conclusion.

Mettés-vous donc bien dans l'es-
prit une verité, que je veux vous en-
seigner aujourd'hui, & qui s'ensuit
clairement de ce que vous venés de
dire. Les Publicains, & les femmes
même les plus décriées, ont plus de
vertu & auront plus de gloire que
vous,dans le Royaume de Dieu.Mais
s'ils y sont au dessus de vous,ou plû-
tôt si vous en êtes tout-à-fait exclus,
ne vous en prenés qu'à vous-mêmes :
vous n'avés que ce que vous meritez.
Vous vous êtes rendu semblables à

primum dixit : Fili,vade hodie, operare in vinea mea.

xxix. Ille autem respondés, ait : Nolo. Postea autem pœnitentia motus, abiit.

xxx. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens ait: Eo, Domine, & non ivit.

xxxi Quis ex duobus fecit voluntatem Patris Dicunt ei : Primus. Dicit illis Jesus: Amen dico vobis.quia publicani & meretrices præcedent a vos in regno Dei.

ce fils, qui par une fausse soûmission a voulu tromper son pere.

Jean-Baptiste, cet homme dont la memoire encore fraîche, est en benediction dans tout le païs, Jean-Baptiste est venu à vous, il a essaié de vous instruire, par les rigueurs d'une vie austere, à faire penitence. Vous l'avés consideré, mais sans vouloir suivre son exemple : vous l'avés entendu, mais sans vouloir croire à sa parole. Et la Justice divine qui vous a veu si souvent pecheurs, ne vous a jamais vû pénitens.

XXXII. Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ 3. & nō credidistis ei. Publicani autē & meretrices crediderunt ei: vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis posteà, ut crederetis.

Au contraire les Publicains & les courtisannes ayant entendu cet homme de Dieu se sont reconnus, ont changé de vie; & à l'imitation du fils aîné, ont commencé à obéir au Pere celeste, dont ils avoient jusqu'alors méprisé les commandemens.

1. *Resipuit Syr.* 2. *Præcedunt, Gr.* 3. *Rectitudinis Syr.*



CHAPITRE LXXV.

Matth. c. 21. à v. 33. ad 45.
Marc. c. 12. à v. 1. ad 12.
Luc. c. 20. à v. 9. ad 19.

Des Vignerons qui tuënt le fils de leur Maître; & de la pierre angulaire.

CE reproche du Fils de Dieu étoit assés fort pour toucher les cœurs les plus durs : mais les avertissemens qu'il y ajoûta, & qu'il enferma dans des Paraboles simples & populaires, ne sembloient pas moins puissans.

Matth. 21. XXXIII. Aliam Parabolam audite. Homo erat Paterfamilias, qui plantavit vineam, & sepem circumdedit ei & fodit in ea torcular, & ædificavit turrim, & locavit eam agricolis, & peregrè profectus est. 1.

Il leur represente d'abord ce qui lui étoit arrivé parmi eux, sous la figure du fils d'un homme de qualité qui avoit fait planter une vigne. Cet homme, leur disoit-il, commanda qu'on fît une haye à sa vigne, avec un pressoir creusé dans la terre, & proche de-là une tour pour la défendre. Ensuite il la loüa à des Vignerons, qui la devoient cultiver, & leur en ayant laissé tout le soin, il s'en alla dans un pays étranger, où il fit un long sejour.

XXXIV. Cum autē tempus fructuum appropinquasset misit servos suos ad agricolas, ut acciperēt fructus ejus.

Le tems des vendanges étant venu, il leur envoya quelques-uns de ses serviteurs, pour recevoir ce qu'il s'étoit reservé des fruits de sa vigne.

Mais ils furent fort maltraités. Le premier n'en raporta que des coups ; le second des injures & des blessures à la tête ; le troisiéme y perdit la vie.

xxxv. Et agricolæ apprehensis servis ejus, alium ceciderunt 2. alium occiderunt, alium verò lapidaverunt 3.

Une si grande insolence ne paroissoit pas suportable. Cependant le Maître la dissimula, sans vouloir en tirer vangeance. Il leur envoya seulement d'autres serviteurs : mais quoique ceux-ci fussent en plus grand nombre que les premiers, ils n'en furent pas traités moins indignement. Les uns furent rudement batus, les autres poursuivis à coups de pierre, les autres tués sur la place.

xxxvi. Iterum misit alios servos plures prioribus, & fecerunt illis similiter.

Cela le détermina enfin à leur envoyer la personne, qui lui étoit la plus chere, je veux dire, son fils unique, pensant qu'ils auroient plus de consideration pour lui, & que s'il leur restoit encore quelque sentiment d'humanité, ils en donneroient des marques à celui qu'ils regarderoient sans doute comme l'image de leur Maître. Mais son esperance fut trompée.

xxxvii. Novissimè autem misit ad eos filium suum 4. dicens : Verebuntur filium meum.

Ces malheureux voyant venir l'heritier, firent entre eux un cruel complot. Ils résolurent de le tuer, pour avoir son bien. Ils se jetterent sur lui, le traînerent hors de la vigne, & le

xxxviii. Agricolæ autem videntes filium dixerunt intra se : Hic est hæres : Venite, occidamus eum & habebimus hæ-

...ditatem ejus.
XXXIX. Et apprehensum eũ ejecerunt extra vineam & occiderunt.
XL. Cum ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis?
XLI. Aiunt illi: Malos malè perdet, & vineam suã locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis. 6.

massacrerent. Quand le Maître vi-dra lui-même pour châtier ces m-triers, de quelle peine pensés-vous qu'il les punira. Ils dirent tout d'u-voix qu'il n'y avoit point de pu-tion assés grande pour de si horribles attentats; que les coupables ne de-voient attendre que la mort; mais que leur suplice devoit être extraordinai-re pour répondre à la grandeur de leur crime; qu'enfin le Maître pren-droit d'autres Vignerons, qui dans la saison ne manqueroient pas de lui aporter les fruits de sa vigne.

Pendant qu'ils disoient cela ils sen-toient dans leur conscience de cer-tains remords, qui leur faisoient crain-dre que tout ce discours ne tombât sur eux, & ne les menaçât d'un châti-ment proportionné à leur extrême malice. C'est pourquoi ils ajoûterent ce mot: A Dieu ne plaise que cela nous arrive! Dieu nous garde d'un tel malheur! C'étoit vouloir étouffer par une fausse assûrance, la juste crainte de la peine qui leur étoit deuë.

Ils savoient assés par leurs Histoires que Dieu les avoient toûjours aimés, comme son peuple favori, comme sa vigne choisie; que de tems en tems il avoit eu soin d'envoyer quelques-uns

de ses serviteurs à cette vigne, pour en cueillir le raisin, mais qu'on les avoit cruellement mis à mort. Celui même qui leur parloit, ne devoit pas attendre d'eux un plus favorable traitement, quoique le peuple confessât qu'il étoit le fils & l'heritier du Maître de la vigne, & que la seule passion les empêchât de le reconnoître en la même qualité.

N'avoient-ils donc pas tout sujet de croire que la Parabole les regardoit, & étoit faite pour eux? Cependant il fallut que le Sauveur, par une œillade qu'il leur jetta, & qui fut comme un rayon qui leur entra jusques dans le cœur, leur fît connoître que le crime qu'ils condamnoient en des personnes suposées, étoit celui dont ils étoient veritablement coupables. Pour cela il les fit ressouvenir d'un passage de l'Ecriture, qui venoit admirablement bien à son sujet.

XLII. Dicit illis Jesus: Nunquam legistis in Scripturis Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli: à Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.

C'est celui où le Prophete nous representant l'Eglise sous la figure d'un grand Palais que Dieu a construit de ses propres mains ici-bas, dit que la pierre que les Architectes ont rejettée, comme indigne de trouver place dans ce magnifique bâtiment, a été posée au haut de la voute,

& en est devenuë la clef, qu'elle est aussi la principale pierre de l'angle, où les deux murs doivent se joindre; & qu'enfin elle est la pierre fondamentale de tout l'édifice.

A la verité il est impossible que dans l'ordre de l'Architecture materielle une même pierre ait ces trois usages si differens & si éloignés; mais dans celui de l'Architecture spirituelle, elle les a tous, & c'est le miracle de la Toute-puissance divine, qui remplit d'étonnement ceux qui le voyent & qui le connoissent.

Aprés leur avoir ainsi proposé nûment le Texte de l'Ecriture, il leur en laissa l'aplication à faire; & ils l'auroient fait aisément, s'ils eussent examiné leur conscience: mais ils étoient trop orgueilleux pour se condamner eux-mêmes. Jesus fut donc obligé de leur dire nettement: C'est à vous que tout ce discours s'adresse, & je vous dis qu'en punition du mépris que vous faites des graces du Ciel, le Royaume de Dieu, qui a jusqu'ici été parmi vous, n'y sera plus: on vous l'ôtera, tant à cause que vôtre Loi & vôtre Sacerdoce seront abolis, qu'à cause que vous n'aurés point de part aux biens de la Loi de

EI I I. Ideò dico vobis quia auferetur à vobis regnum Dei & dabitur genti facienti fructus ejus.

grace, à ces biens inestimables que je voulois vous communiquer, & qui seront transportés à d'autres, plus humbles & plus fidelles que vous. Au reste, sachés que si quelqu'un vient à tomber sur cette pierre, que vous avés rejettée, il en sera tout brisé; ou que si elle tombe sur lui, elle l'écrasera.

XLIV. Et qui ceciderit super lapidem istum, confringetur: super quem verò ceciderit cōteret eum.

1. *Peregrè fuit multis temporibus. Luc 20. 9.* 2. *Et dimiserunt vacuum. Marc 12. 3.* 3. *In capite vulneraverunt, & contumeliis affecerunt. Marc. 12. 4. Luc. 20. 11.* 4. *Dilectum. Luc. 20. 13. Charissimum. Marc. 12. Syr. unicum, & erubescent propter filium.* 5. *Desunt hæc duo verba. Luc. 20. 16. & Marc. 12. 16. ubi Dominus ipse prosequens parabolam, dicit: Veniet & perdet, &c.* 6. *Quo audito dixerunt illi: Absit. Ille autem aspiciens eos, dixit, Quid est ergo quod scriptum est: Lapidem. &c. Luc. 20. 16. 17.* 7. *Psal. 117. in fundamentis Sion, Isaiæ 28. 16. summum. 1. Pet. 2. 6.*



CHAPITRE LXXVI.

La Parabole du festin que fait un Roi pour les nôces de son fils.

Matth. c. 21. à v. 45. ad finem & c. 22. à v. 1. ad 15.
Luc. c. 20. v. 19.
Marc. c. 12. v. 12.
Matth. 21. XLV. Et cum audissent Principes Sacerdotũ & Pharisæi Parabolas ejus, cognoverunt quod de ipsis diceret.
XLVI. Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas, quoniã sicut Prophetã eũ habebant.

IL n'y eut alors personne ni entre les Princes des Prêtres, ni entre les Scribes & les Pharisiens, qui faisant reflexion sur les Paraboles du Sauveur, & particulierement sur cette derniere, ne vît bien que c'étoit à eux qu'il parloit. Comme donc ils ne pouvoient souffrir ses conseils & ses reprimandes, ils firent dés-lors tout ce qu'ils pûrent pour l'arrêter. Mais ils n'eurent pas la hardiesse de l'entreprendre devant le peuple, qui le tenant pour un grand Prophete, n'auroit pas manqué de le leur arracher des mains. Ils se retirerent seulement pour se délivrer de la vûë d'un homme incommode, qu'ils n'osoient maltraiter, & qu'ils ne pouvoient aimer.

Jesus voyoit donc le venin & le fiel caché dans leur ame, sans que pour cela il perdît rien de sa douleur. Il ne laissa pas de continuer

Ses instructions avec son zele ordinaire. Il fit à ceux qui étoient restés, une nouvelle Parabole, où il comparoit le Roi du Ciel avec un Roi de la terre, qui invite beaucoup de monde aux nôces de son fils, & qui a le déplaisir que pas un n'y veut venir.

Ceux qui sont conviés, savent que les invitations d'un Roi valent des commandemens : ils savent que c'est pour eux un grand honneur que de manger à la table de leur Prince : d'ailleurs le Prince, non content de les avoir fait inviter, leur envoye dire encore une fois qu'ils viennent, que tout est prêt, qu'il a fait tuer ses bœufs les plus gras, & toutes sortes de volailles ; qu'ils viennent au plûtôt, & qu'on n'attend qu'eux pour servir. On les presse, on n'oublie rien pour les obliger de venir. Ils regardent froidement les gens de leur Prince, ils les renvoyent avec mépris, & ne font nul cas de toutes leurs honnêtetés. L'un s'en va à sa maison de campagne, l'autre à son trafic, chacun leur tourne le dos. Quelques-uns mêmes plus fiers & plus brutaux se jettent sur eux de furie,

Matth. 22.

I. Et respondens Jesus dixit iterùm in Parabolis eis, dicẽs :

II. Simile factum est regnum cœlorum homini Regi, qui fecit nuptias filio suo.

III. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias, & nolebant venire.

IV. Iterùm misit alios servos, dicens : Dicite invitatis : Ecce prandium meũ paravi ; tauri mei & altilia occisa sunt, & omnia parata : Venite ad nuptias.

V. Illi autem neglexerunt, & abierũt alius in villam suam, alius ad negotiationem suam.

VI. Reliqui verò tenuerunt servos ejus, & contumeliis affectos, occiderunt.

leur font mille outrages, les battent cruellement, & leur donnent tant de coups, qu'ils les laissent morts sur la place.

Aprés que Jesus eut ainsi fait voir jusqu'où peut aller l'ingratitude & l'insolence des sujets qui ont oublié le respect deu à leur Roi, il voulut montrer dans la suite ce qu'on devoit craindre d'un Roi, dont la bonté irritée s'est convertie en une juste fureur. Il disoit donc que ce Prince ayant été averti de ce qui s'étoit passé, en fut tellement outré, qu'il envoya aussi-tôt des troupes pour tuer ces meurtriers, saccager leur ville, & mettre tout à feu & à sang.

VII. Rex autem cum audisset, iratus est; & missis exercitibus suis perdidit homicidas illos, & civitatem illorũ succendit.

Sa vangeance néanmoins ne tomba que sur les coupables; & comme elle procedoit d'un pur zele de la justice, sans qu'il s'y mêlât ni passion ni trouble, elle ne lui fit pas oublier le soin du festin qui étoit tout prêt. Il dit seulement à ses serviteurs; que puisqu'on n'y avoit point encore touché, & que les premiers qu'il y avoit invités, s'en étoient rendus indignes par un refus criminel, ils allassent dans les carrefours convier gene-

VIII. Tunc ait servis suis: Nuptiæ quidem paratæ sunt, sed qui invitati erant non fuerũt digni.

IX. Ite ergo ad exitus viarũ, & quoscunque in-

ralement tous ceux qu'ils rencontreroient.

L'ordre fut executé sur le champ, & avec tant de succés, que toutes sortes de gens, bons ou mauvais, s'étant assemblés dans la sale du festin, ils remplirent toutes les places qu'on y avoit preparées. Ainsi la joye succeda à la tristesse. Mais ce qui arriva un moment aprés, fut terrible, & doit bien donner de l'effroy à ceux qui par une folle présomption d'eux-mêmes, osent entrer en des assemblées, où l'on n'admet que des gens choisis & d'un merite reconnu. Le Roi qui n'avoit pas apellé des méchans à son festin, pour y paroître devant lui, souillés de crimes, esperoit qu'ils auroient soin de se purifier auparavant, & que par un exterieur tout nouveau, ils feroient voir le changement de leur interieur. Voici donc comme le Sauveur finit cette Parabole.

Quand le Roi sçut que les Conviés étoient dans la sale, il y entra, & ayant consideré tout le monde, il apperçut parmi ceux qui avoient pris place, un homme vêtu de son habit ordinaire. Cela le

veneritis, vocate ad nuptias.

x. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt bonos & malos, & impletæ sunt nuptiæ discumbentium.

xi. Intravit autem Rex, ut videret discumbentes; & vidit ibi hominē non vestitum veste nuptiali.

xii. Et ait illi: Amice quomodo huc in-

choqua ſi fort, qu'il lui reproc[...] hautement ſon incivilité, & l[...] punit à l'heure même. Mon ami[...] lui dit-il, comment avés-vous o[...] entrer ici, ſans avoir la robe nu[...]tiale? Cet homme ſurpris, & n[...] ſçachant que répondre, ſe con[...]damna lui-même par ſon ſilen[...]ce. Auſſi-tôt le Roi command[...] aux Officiers de la Juſtice de le [...] prendre, & de le jetter pieds & [...] mains liées dans un horrible ca[...]chot.

traſti, non habens veſtem nuptialem? At ille obmutuit.

XIII. Tunc dixit Rex miniſtris: Ligatis manibus & pedibus, mittite eũ in tenebras exteriores. 4. Ibi erit fletus, & ſtridor dentiũ.

Voilà, conclut le Sauveur, voilà une image du châtiment rigoureux que le Roi du Ciel exercera ſur ſes ſujets ingrats & rebelles. Il les punira ſans miſericorde. C'eſt un Juge qui ne ſe laiſſe jamais corrompre ni fléchir. Il n'y a nulle eſperance de ſortir de ſes priſons: ceux qu'il y a condamnés, y ſont liés de chaînes qu'on ne peut briſer. Il n'entre jamais un ſeul rayon de lumiere dans ces cachots ſombres, où il les tient enfermés: les pleurs qu'on y verſe, ne tariſſent point: on n'y entend de toutes parts que ſoûpirs, que cris, & que grincement de dents. On y eſt tourmenté ſans relâche, & on y ſoufre

es douleurs mortelles, sans pou-
mourir.

e qu'il y a de plus déplorable, que parmi une infinité de gens Dieu apelle au bonheur éternel y a qu'un petit nombre d'Elûs s'en rendent dignes, & qui y iennent.

XIV. Multi enim sunt vocati, pauci verò electi.

t Scribæ. Luc. 20. 19. 2. Et relicto eo, abierunt. 12. 12. 3. Excanduit, Syr. 4. Obscuritatem nine. 5. August. Serm. 252. de tempore.



CHAPITRE LXXVII.

Matth. c. 22. à v. 15. ad 22.
Marc. c. 12. à v. 13. ad 18.
Luc. c. 20. à v. 20. ad 27.

La réponse du Sauveur sur la question de l'impost.

CEtte grande verité frapa tellement les ennemis de JESUS, & il la leur proposa avec tant de force, que ne pouvant plus soûtenir les reproches de leur conscience, ils se retirerent sans bruit, pleins de confusion, mais resolus de se venger de celui qui leur faisoit voir, malgré eux, leur malice & leur ignorance.

Matth c. 22. xv. Tunc abeuntes Pharisæi consilium inierunt ut caperent eum in sermone.

Les Pharisiens étoient toûjours ceux qui paroissoient les plus animés contre lui ; & comme la haine qu'ils lui portoient, leur suggeroit mille artifices pour le décrier dans l'esprit du peuple, ils tinrent conseil entre eux, touchant les moyens de le surprendre dans ses paroles, & tirer de lui quelque réponse odieuse, dont on pût lui faire un crime.

xvi. Et mittunt ei discipulos suos cum Herodianis, dicentes : Magister, scimus quia verax es, & viam

L'expedient qu'ils prirent, fut de lui envoyer de leurs Disciples, & des Herodiens, qui avec un visage modeste, & un air de probité, vinrent pour lui rendre un piége. Leur

dessein étoit de lui faire dire quelque chose, qui leur servît de prétexte pour l'accuser comme criminel d'E'tat, & pour le livrer ensuite entre les mains du Gouverneur, qui commandoit pour les Romains en cette Province.

Dei in veritate doces, & non est tibi cura de aliquo: nō enim respicis personam hominum.

Toute l'intrigue consistoit à l'embarrasser par une question captieuse, en lui demandant si les Juifs pouvoient en conscience payer le tribut à l'Empereur. Ils croyoient certainement qu'il arriveroit de deux choses l'une, ou qu'il declareroit les Juifs tributaires de l'Empire, & que par là il offenseroit toute la Nation, excessivement jalouse de sa liberté; ou que, s'il les declaroit exempts du tribut, il choqueroit les Romains, qui le puniroient comme un seditieux.

XVII. Dic ergo nobis, Quid tibi videtur, Licet censum dare Cæsari, an non? 2.

Pour mieux deguiser leur méchanceté, ils le saluërent d'abord avec des paroles douces & flateuses: ils le louërent principalement de ce qu'il faisoit profession de dire la verité, de ce que sans crainte, sans respect humain, sans distinction des personnes, il enseignoit à tout le monde le chemin qui conduit à Dieu. Ils ne disoient rien que de vrai: mais



en avoient une plus essentielle & plus indispensable, qui étoit de payer à Dieu, comme à leur Seigneur souverain, comme au Roi des Rois, le tribut de leur respect & de leur obéïssance.

1. *Observantes miserunt insidiatores, qui se justos simularent, &c. ut traderent illum principatui, & potestati Præsidis. Luc. 20. 20. De Herodianis, suprà p. 2. c. 5.* 2. *Quàm essent Iudæi tenaces libertatis. Vide Ioseph. 18. Antiquit. c. 1. & 2. & alibi passim.*



Matth. c. 22. à v. 23. ad 33.
Marc. c. 12. à v. 18. ad 28.
Luc. c. 20. à v. 27. ad 41.

CHAPITRE LXXVIII.

Jesus répond aux Saducéens sur l'article de la Resurrection.

à Matth. 22. xxii. Et audientes mirati sunt, & relicto eo abierunt.

LA réponse du Sauveur parut si sage & si subtile à ses adversaires, que bien loin de leur donner occasion de le calomnier devant le peuple, elle les laissa dans l'étonnement, & les contraignit de se retirer encore une fois, avec confusion, & sans dire mot.

xxiii In illo die accesserunt ad eum Sadducæi, qui dicunt non esse resurrectionem, & interrogaverunt eum.

xxiv. Magister, Moyses dixit: Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, & suscitet semen fratri suo.

Le même jour, les Saducéens, qui nioient la resurrection des morts, vinrent l'attaquer sur ce point de controverse, & lui proposerent un cas assés embroüillé, par diverses circonstances, qu'ils ne croyoient pas que jamais il pût démêler, quoique d'abord pour lui témoigner qu'ils l'estimoient, ils l'honorassent du nom de Maître.

Luc. 20. 1. ... erant autem apud nos septem fratres? ... uxore ... defunctus ... non habens semen, reliquit uxorem

Ils lui dirent donc que si les Morts devoient un jour ressusciter, les femmes devoient reprendre leurs maris aprés la resurrection. D'autre part, ajoûtoient-ils, Moïse veut que le parent le plus proche, épouse la veuve

de celui de la parenté qui est decedé sans enfans, afin de mettre des heritiers dans la maison du défunt. Nous voudrions bien sçavoir à qui sera en l'autre monde une femme, qui selon l'ordre de la Loi, aura eu successivement jusqu'à sept maris, tous freres, & tous morts sans laisser d'enfans. De dire qu'elle sera femme de ces sept maris, c'est ce que ni Moïse, ni la nature & la bienséance, ne peuvent permettre : de prétendre aussi qu'elle soit à l'un plûtôt qu'à l'autre, ayant été également à tous, c'est ce qui n'a nulle vrai-semblance. A qui sera-t'elle donc? Qui des sept l'aura? Qu'en pensés-vous?

suam fratri suo
xxvi Similiter secundus & tertius usque ad septimum.
xxvii. Novissimè autem & mulier defuncta est.
xxviii. In resurrectione ergo cujus erit de septem uxor? omnes enim habuerunt eam.

Ce doute qui ne pouvoit venir dans l'esprit qu'à des gens aussi charnels & aussi grossiers que ces Heretiques, fut aisément éclairci par le Sauveur, qui pour les désabuser, leur dit : Vous vous trompés lourdement, faute d'entendre les Ecritures. Si vous les aviés étudiées, vous sçauriés que le Tout-puissant donne aux Morts ressuscités une vie bien differente de celle-ci. Le mariage n'est bon qu'en monde, où l'on n'est sujet à la mort, & où l'on tâche de se faire dans ses enfans comme dans une partie de

xxix. Respondens autem Jesus, ait illis : Erratis, nescientes Scripturas, neq; virtutẽ Dei.
xxx. In resurrectione enim, neque nubent, neq; nubentur; sed erunt sicut Angeli Dei in cœlo.

[illegible] mettre, une espece d'immortalité
[illegible] les maris, qui au jour de la
resurrection generale, se trouveront
[illegible] beatitude eternelle, n'au[illegible]
[illegible] des femmes, & les femmes
[illegible] de maris, parce que
[illegible] les autres seront immortels
[illegible] Anges. Cette renaissance
[illegible] principal fruit de la
[illegible] aux Justes un être
[illegible] beaucoup au-
[illegible] condition naturelle, &
[illegible] au Ciel, où ils
[illegible] avec les Esprits
[illegible] une vie toute spiri-
[illegible] angelique.

[illegible] vous imaginés pas
[illegible] resurrection des
[illegible] Moïse, dont
[illegible] tout ce qu'on
[illegible] de foi. N'avés-
[illegible] que le Seigneur
[illegible] lui parla dans
[illegible] vous qu'il
[illegible] Dieu d'Abraham,
[illegible] Dieu de Isaac &
[illegible] Mistere
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

ces illustres Serviteurs de Dieu, s'ils étoient morts pour ne plus revivre; si Dieu n'avoit pas une autre vie à leur donner aprés celle-ci, ils ne seroient plus du nombre des siens, & en vain se nommeroit-il leur Dieu, puisqu'il ne peut être le Dieu de ceux qui sont entierement morts & anéantis, qu'il ne l'est que des vivans, qui malgré la mort, subsisteront à jamais avec Abraham, avec Isaac, & avec Jacob aprés la resurrection, dans le Ciel.

1. *Levit.* 15.5. 2. *Moysi super rubum. Marc.* 12.26. *Exod.* 3.6.



[illegible]

C[illegible]

de toutes ses forces ; & aimer de plus son prochain , comme soi-même : deux preceptes inséparables, qui contiennent en abregé toute la substance & toute la perfection de la Loi. Le Docteur avoüa qu'on ne pouvoit rien dire de plus juste ; qu'il n'y avoit effectivement qu'un seul Dieu , & qu'il étoit vrai que d'aimer Dieu & le prochain de la maniere qu'il avoit dit , c'étoit quelque chose de plus parfait que d'offrir toutes sortes d'holocaustes & de Sacrifices. Sur quoi le Sauveur lui dit , qu'il n'étoit pas éloigné du Royaume de Dieu , & qu'il avoit de grandes dispositions pour y entrer.

Mais comme ce divin Maître vouloit achever d'instruire beaucoup d'autres gens , qui ne prenoient pas plaisir à l'entendre , & qui convaincus de ce qu'il disoit, n'osoient plus l'interroger , il les prévint, les interrogea lui-même , & s'adressant à une troupe de Phariſiens , qui étoient alors dans le Temple, où il enseignoit. Que vous semble du Messie ? leur dit-il. De qui pensés-vous qu'il doive être fils ? Ils répondirent qu'il devoit être de

tuâ , & ex totâ virtute tuâ. Hoc est primum mādatum.

xxxi. Secundū autem simile illi : Diliges proximum tuū tanquam seipsum. Majus horum aliud mandatum non est.

xxxii. Et ait illi Scriba : Benè, Magister, in veritate dixisti , quia unus est Deus, & non est alius præter eū.

xxxiii. Et ut diligatur ex toto corde, & ex toto intellectu & ex totâ anima & ex totâ fortitudine , & diligere proximum tanquam seipsum, majus est ȝ. omnibus holocautomatibus & sacrificiis.

xxxiv. Jesus autem vidēs quòd sapienter respōdisset , dixit illi: Non es longè à regno Dei. Et nemo jam audebat eum interrogare.

Matth. 22.

xli. Congregatis autem Pharisæis , interroga-

vit eos Jesus 4.
XLII. Dicens: Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei: David.
XLIII. Ait illis: Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens:
XLIV Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum? 5.
XLV. Si ergo David vocat eũ Dominum, quomodo 6. filius ejus est?
XLVI Et nemo poterat ei respondere verbũ, neque ausus est quisquam ex illa die, eum amplius interrogare.

la race de David. C'est ce que disent les Scribes, repliqua JESUS, & ils ont raison; mais ils ne disent pas tout.

Car si le Messie n'est simplement que fils de David, comment David même l'apelle-t'il son Seigneur? Pourquoi parlant en Prophete, dit il, dans ses Pseaumes : J'ai entendu le Seigneur qui disoit à mon Seigneur: Asseyés-vous à ma droite. Je vous soûtiendrai & j'abaisserai tellement tous ceux qui s'éleveront contre vous, que j'en ferai vôtre marchepied. Peut-on parler de la sorte, si toute la gloire du Messie est bornée à la qualité de fils de David?

Il vouloit montrer qu'il n'étoit pas seulement Fils de David, mais Fils de Dieu, & il n'avoit pas de peine à le faire croire au peuple. Les Docteurs mêmes ne sçavoient que lui répondre; & il n'y en eut pas un qui osât lui faire une seule question depuis ce tems-là.

1. *Tentans eum. Matth.22.35.* 2. *Deuter.6. Vide c.42. suprà.* 3. *Syr. hec, majus, refert ad utramque dilectionem, Dei & proximi.* 4. *Docens in templo. Marc.12.35.* 5. *Psal.109.* 6. *Unde Marc.12.37. suprà, v.35. Quomodo dicunt Scribæ.* 7. *Et multa turba eum libenter audivit. Marc.12.37.*

CHAPITRE LXXX.

Iesus condamne l'ambition des Scribes & des Phariſiens. Il loüe la liberalité d'une pauvre veuve.

Matth. c. 23. à v. 1. ad 13.
Marc. c. 12. à v. 38. ad finem.
Luc. c. 21. à v. 1. ad 5.

TOut ceci ſe paſſa dans le Temple, où le Sauveur ayant confondu les Scribes & les Phariſiens, il voulut aprendre à ſes Diſciples & à tout le peuple, un point important de ſa Loi. Ce point regardoit l'autorité & les mœurs des Docteurs Juifs, qui étoient en reputation de ſainteté dans tout le païs.

Il diſoit donc qu'à la verité ils étoient aſſis ſur la Chaire de Moïſe; que par conſequent, ils meritoient qu'on les écoutât, lors qu'ils expliquoient la Loi, qui devoit être auſſi religieuſement gardée, qu'elle avoit été ſaintement établie; mais que comme ils ne faiſoient pas ce qu'ils diſoient, il falloit croire à leurs paroles, ſans toutefois imiter leurs œuvres.

Ils mettent, ajoûta-t'il, ſur les épaules des autres de peſans fardeaux, & eux, par une étrange

Matth. 23.
I. Tunc Jeſus locutus eſt ad turbas & ad Diſcipulos ſuos,
II. Dicens: Super Cathedram Moyſi ſederunt Scribæ & Phariſæi.
III Omnia ergo quæcunque dixerint vobis, ſervate & facite: ſecũdùm opera verò eorum nolite facere I. Dicunt enim, & non faciunt.
IV. Alligãt enim onera gravia, & importabilia, & imponũt in humeros hominũ; digito autẽ ſuo nolunt ea movere.

v. Omnia verò opera sua faciüt, ut videantur ab hominibus: dilatät enim phylacteria 2. sua, & magnificät fimbrias. 3.

vi. Amant autem primos recubitus in cœnis, & primas cathedras in Synagogis.

vii. Et salutationes in foro, & vocari ab hominibus, Rabbi.

viii. Vos autẽ nolite vocari Rabbi: unus enim est Magister vester: omnes autem vos fratres estis.

ix. Et patrem nolite vocare super terram, unus est enim Pater vester, qui in cœlis est.

x Nec vocemini Magistri, quia Magister vester unus est Christus.

xi. Qui major est vestrûm, erit minister vester.

xii Qui autẽ se exaltaverit, humiliabitur: & qui se humiliaverit, exaltabitur. 4.

mollesse, ne cherchent qu'à poser, & à mener une vie do font montre de leurs écriteai sont marqués en gros caract preceptes de la Loi: mais au les avoir profondément grav le cœur, ils se contentent de l ter écrits sur le front, & a dans des bandes de parchemi ordinairement larges, & au mités mêmes de leurs mantea ont des franges longues & t tes.

Enfin le Sauveur conclut q qui vouloient le suivre, ne d pas rechercher, comme ces f Docteurs, les specieux titres & de Maître, parce qu'ils tous freres, tous enfans du Pere celeste, tous Disciples me Maître, envoyé du Cie leur en montrer le chemin; s'ils s'accoûtumoient à pratiqu milité, dont il leur avoit do d'admirables leçons, ce ser gloire; au lieu que s'ils se la emporter à la vanité, ils n roient que du deshonneur, confusion.

Aprés avoir ainsi conda délicatesse, le faste & l'org

Scribes, & des Pharisiens, il voulut montrer de quel merite est l'aumône, quand on la fait purement pour Dieu. Il alla s'asseoir vis à vis du Tronc, où le peuple mettoit ses offrandes; & de-là considerant ceux qui y mettoient quelque chose, il y vit venir des riches en assés grand nombre, qui y jettoient de grosses pieces d'argent. Mais la meilleure de toutes les offrandes, au sentiment de celui qui ne se trompe jamais, fut de deux petites pieces de cuivre; que donna une pauvre veuve, & qui ne faisoient que la quatriéme partie d'un sou.

Celle-là plût extremement au Sauveur, & il en fut si satisfait, qu'ayant apellé ses Disciples, il leur dit: Je vous assûre que cette pauvre veuve a plus donné que tous les autres. Car les autres n'ont donné qu'une assés petite partie de leur bien, & une partie dont ils se peuvent aisément passer. Mais elle a offert à Dieu tout ce qu'elle avoit pû épargner dans sa pauvreté, & ce qui lui étoit necessaire pour sa subsistance.

Matth. 11.

XLI. Et sedens Jesus cōtra Gazophylacium aspiciebat quando turba jactaret æs in Gazophylacium, 5 multi divites jactabant multa.

XLII. Cùm venisset autem vidua una pauper, misit duo minuta 6. quod est quadrans.

XLIII. Et convocans Discipulos suos, ait illis: Amen dico vobis quoniam vidua hæc pauper, plus omnibus misit, qui miserunt in Gazophylacium.

XLIV. Omnes enim ex eo, quod abundat illis, miserunt: hæc verò de penuriâ suâ 7. omnia quæ habuit misit, totum victũ suum.

1. *Cavete à Scribis, Marc. 12. 38.* 2. *Pittaciola Decalogi. S. Hier. hic & alii.* 3. *In quatuor angulis palliorum. S. Hier. suprà.* 4. *Vide suprà. c. 4 & 45.* 5. *Vide 4. Reg. 12. 9.* 6. *Minuta illa octo esse in obolo.*

antiquo notas Petav. ad libr. Epiph. de ponder. & men-
sur. sed obscurum & minutum sæpe confundi, dum [illegible]
minutum facere quadrantem ait. 7. Ex eo quod [illegible]
v. 11. Luc. 2. v. 4.

CHAPITRE LXXXI.

De la ruine de Jerusalem, & de la desolation entiere de l'Univers.

Matth. c. 24. à v. 1. ad 15.
Marc. c. 13. à v. 1. ad 14.
Luc. c. 21. à v. 5. ad 26.

Matth. 24.
1 Et egressus de templo, ibat. Et accesserunt Discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi.

Marc. 13.
1. Ait illi unus ex Discipulis suis : Magister, aspice quales lapides & quales structuræ.

APrés cela, le Sauveur sortit du Temple, & comme il alloit hors de la ville, ses Disciples le prierent de tourner les yeux vers ce Temple si auguste, qui pouvoit passer pour un des miracles du monde. Les uns vouloient qu'il en considerât la magnifique structure, & les pierres d'une grandeur, & d'une beauté merveilleuse : Les autres lui representoient l'abondance des dons prétieux qu'on y offroit, & qui en faisoient un des principaux ornemens.

Matth. 24.
2. Ipse autem respondens, dixit illis : Videtis hæc omnia ? Amen dico vobis ; non relinquetur hic lapis, super lapidem qui nō destruatur.

L'un d'eux alla dire tout bonnement : Maître, admirés ces belles pierres, & ces superbes bâtimens. La réponse que JESUS lui fit, n'étoit pas seulement pour lui, mais pour tous les autres. Considerés tant que vous voudrés, leur dit-il, ces grands

édifices, dont la beauté & l'éclat vous charment. Tenés pour certain ce que je vous ai prédis encore, qu'un jour viendra qu'ils seront détruits jusqu'aux fondemens, sans qu'il y demeure pierre sur pierre.

Ayant dit cela, il continua son chemin, jusques au Mont des Olives, où s'étant assis en un lieu, d'où l'on découvroit toute la face du Temple, ses plus familiers Disciples, Pierre, Jacques, Jean, & André, lui firent en particulier trois questions sur ce qu'il venoit de leur dire. Aprenés-nous, lui dirent-ils, dans combien de tems arriveront ces malheurs dont vous menacés Jerusalem; quels seront les signes qui en marqueront les aproches, le commencement, & la fin; quels Précurseurs vous aurés pour annoncer vôtre dernier avenement, la desolation du monde, & la fin des siecles.

III. Sedente autẽ eo super montẽ Oliveti 1. accesserunt ad eum Discipuli ejus secretò, dicẽtes: Dic nobis quando hæc erunt, & quod signum adventus tui, & consummationis sæculi? 2.

Le Sauveur les satisfit eux & les autres sur tous ces articles. Il leur marqua plusieurs choses, qui devoient être des presages certains, mais funestes, de tous ces maux. Il y aura en ce tems-là, leur répondit-il, bien des faux-Prophetes, qui tâcheront de vous engager ma-

IV. Et respondẽs Jesus, dixit eis: Videte ne quis vos seducat.

v. Multi enim venient in nomine meo dicentes: Ego sum Christus, & multos seducent.

licieusement dans l'erreur. Fuyés-les, si vous ne voulés être trompés. Chacun de ces imposteurs prendra le titre de Messie, qui n'apartient qu'à moi seul, & ne craindra point de dire : Ce n'est pas lui qui est le Christ, c'est moi. Suivés-moi; car voici le tems de la délivrance & du salut d'Israël. De cette sorte ils seduiront beaucoup de monde. Je vous en avertis de bonne heure, afin que quand ils viendront, vous vous gardiés de les suivre.

vi. Audituri enim estis prælia, & opiniones præliorum. Videte ne turbemini, oportet enim hæc fieri, sed nondum est finis.

Les autres signes des calamités futures, seront des guerres, & des bruits de guerres. L'esprit de division regnera par tout, & l'on n'entendra parler que de meurtres & de carnage. Tâchés donc à vous munir de resolution & de constance parmi tant d'alarmes. Car ce ne seront là que les premieres épreuves de vôtre patience. Les plus rudes coups ne se donneront pas encore, & les plus grands maux n'arriveront pas si-tôt.

vii. Consurget enim gens in gentem, & regnũ in regnum, & erunt pestilentiæ, & fames & terræ motus per loca. 5.

Il est vrai que dés la naissance de ces troubles, on verra couler de toutes parts des ruisseaux de sang. Les hommes qui devroient s'aimer, comme freres, oublieront tous les sentimens d'humilité que la nature inspi-

re même aux Barbares, & aux Sauvages. Ils se traiteront en étrangers & en ennemis. Les haines qui paroissoient assoupies se réveilleront, & les querelles que l'on croyoit terminées, recommenceront avec plus d'animosité que jamais. On reviendra à ses anciennes pretentions, pour s'en faire de nouveaux sujets de dispute. On se liguera les uns contre les autres, villes contre villes, peuples contre peuples, Royaumes contre Royaumes. Et ces guerres seront suivies, à l'ordinaire, de la peste & de la famine.

La terre, ce vaste theatre, où se joüeront tant de sanglantes tragedies, tremblera en plusieurs endroits, & le Ciel, vengeur de tant d'horribles cruautés épouventera les méchans par des spectres, & par des prodiges inoüis, qui les rempliront d'effroi. Mais ce n'est encore là que le commencement des douleurs dont ils seront enfin accablés.

viii. Hæc autē omnia initia sūt dolorum.

Pour vous, mes Disciples, vous aurés beaucoup de part aux miseres, & aux afflictions publiques. On vous persecutera jusqu'à vous faire mourir à force de tourmens. Mais ne craignés rien : je vous donnerai la vic-

ix. Tunc tradent vos in tribulationem, & occident vos, & eritis odio omnibus propter nomen meum. 6.

x. Et tunc scandalizabuntur

x. & invicem tradent, & odio habebunt invicem.

toire sur vos ennemis; je vous apprendrai dans l'occasion tout ce qu'il leur faudra dire; les réponses vous viendront à la bouche, sans que vous ayiés besoin de les préparer; & après tout, si l'on vous ôte une vie courte & miserable, je vous en promets une autre, éternelle & bienheureuse.

xi. Et multi Pseudoprophetæ surgent, & seducent multos.
xii. Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum.
xiii. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.
7.

C'est en ce tems-là que l'on verra s'élever beaucoup de gens, qui contreferont les Prophetes, qui formeront divers partis, qui seduiront une infinité de personnes par leurs impostures. Ce torrent de fausses opinions, de vices & de pechés, qui inondera toute la terre, éteindra le feu de la charité dans la plûpart de ceux qui en auront conservé jusqu'alors quelque étincelle. Mais il faudra tenir ferme, & ne ceder ni à l'artifice, ni à la force, puisqu'on ne se sauve, & qu'on ne gagne la couronne que par la perseverance.

xiv. Et prædicabitur hoc Evangelium regni 8. in universo orbe, in testimonium Gentibus, & tunc veniet consummatio.

Au reste, les esprits rebelles à la verité, n'auront nulle excuse pour se défendre des rigueurs de la Justice divine. Car j'envoyerai des Predicateurs, qui malgré les persecutions, publieront mon Evangile, & étendront mon Royaume dans tout l'Univers. Et il faut que cela se fasse

avant la consommation des siecles, afin que mes verités annoncées à tous les peuples, soient aux Fidéles des témoignages de mon affection, & aux incredules des reproches de leur infidélité.

1 Quod bonis lapidibus & donis ornatum esset. Luc. 21. 5. 2. Contra templum. Marc. 13. 3. 3. Et quod signum erit, quando hac omnia incipient consummari. Marc. 13. 4. cum fieri incipient. Luc. 21. 7. Marcus autem addit : Interrogabant eum separatim Petrus, & Iacobus, & Ioannes. 4. Et tempus appropinquavit. Nolite ergo ire post eos. Luc. 21. 8. 5. Primùm. Luc. 21. 9. 6. Terroresque de cœlo & signa magna erunt. Luc. 21. 11. 7. Videte autem vosmetipsos. Marc. 13. 9. 8. In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras. Quod idem est, ex Gr. Luc. 21. 19. catera refer. ad c. 45. suprà, & alia ibi citata. 9. Primùm oportet prædicari Evangelium. Marc. 13. 10. ubi Syr. add. [illegible].



CHAPITRE LXXXII

Quelques signes particuliers de la ruine de Jerusalem.

Matth. c. 24. à v. 15. ad 21. Marc. c. 13. à v. 14. ad 20. Luc. c. 21. à v. 20. ad 25.

VOila les signes que je vous donne en general de l'en tiere desolation de vôtre païs, de la fin lamentable du mon Mais si vous voulés en avoir particulier, qui marque le sac gement de Jerusalem & de tou Judée ; quand vous verrés c grande ville, autrefois si cheri Dieu, quand vous la verrés assi par une armée ennemie, qui vironnera de toutes parts ; q vous y verrés triompher l'im jusques dans le Temple, d'oi devroit être bannie ; quand vo verrés enfin une troupe de s rats, de voleurs, de meurtrier cuper la Maison de Dieu ; en re une place d'armes, & ex dans ce lieu saint toutes sorte violences, sçachés qu'alors sa ne sera proche, & que ce sera bomination de desolation qu Prophete Daniel a prédite.

Matth. 20. v. Cum ergo videritis abominationem desolationis quæ dicta est à Daniele Propheta, stantē in loco sancto: qui legit, intelligat.

qui avés leu cette prophetie, tâchés de la bien comprendre.

Je conseille donc à ceux qui en ce tems-là se trouveront dans la Judée, de quitter le plat païs, & de gagner les montagnes; à ceux qui habiteront au milieu de cette malheureuse terre, d'en sortir incontinent; & à ceux qui par bonheur en seront sortis, de n'y revenir jamais. Le plûtôt qu'ils pourront s'enfuïr, ce sera le plus seur pour eux.

XVI. Tunc qui in Judæâ sunt, fugiant ad montes. 3.

Que si quelqu'un, à l'arrivée des ennemis, est au haut de sa maison, qu'il en décende promptement, & qu'il ne s'amuse pas à ramasser ses plus prétieux meubles, ni à se charger de trop de bagage: si un autre est à travailler dans son champ, & qu'il ait laissé chés lui ses habits, & les autres choses dont il auroit le plus de besoin dans sa retraite, qu'il se donne bien de garde de retourner à la ville pour les emporter. Il ne faudra penser alors qu'à se sauver le plus vîte qu'on pourra; parce que ce seront les jours de la vengeance du Seigneur, ces jours terribles, où s'accompliront les menaces

XVII. Et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo suâ.

XVIII. Et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam. 4.

qu'il fait aux pecheurs dans les Ecritures.

XIX. Væ autem prægnantibus & nutrientibus in illis diebus.

Quelle doit être dans ce tumulte la frayeur & l'affliction des femmes enceintes, ou nourrices? Quelle peine n'auront-elles pas à fuïr devant l'épée du vainqueur qui les poursuivra, les unes chargées des enfans qu'elles porteront dans leur sein, les antres, de ceux qu'elles auront à la mammelle, & qu'elles seront contraintes d'abandonner à la fureur du soldat, si elles ne veulent perir avec eux.

XX. Orate autem ut non fiat fuga vestra in hyeme vel Sabbatho.

Vous donc, vous qui verrés ces malheurs, & qui courés risque d'y être envelopés, priés Dieu que vous ne soyiés ni surpris, ni obligés de prendre la fuite, ou au milieu de l'hyver, quand les chemins seront plus mauvais, & les jours plus courts; ou en un tems dans lequel une indisposition survenuë vous empêcheroit de faire plus de chemin, que la Loi ne permet d'en faire au jour du Sabbath. Vos précautions ne sçauroient être mieux employées, qu'à vous garantir d'un malheur si grand, que jamais il n'y en eut, & que jamais il n'y en aura de pareil: mais qui sera

la

la juste punition d'un peuple ingrat & incorrigible.

C'est alors que la colere de Dieu tombera sur eux, que leurs terres seront ravagées, & leurs biens en proye aux ennemis ; qu'on verra la terre couverte de corps morts ; que ceux mêmes, qui auront pû échapper de ce carnage, seront emmenez captifs, & vendus aux Estrangers ; que Jerusalem avec ses superbes bâtimens sera renversée, que les Gentils victorieux la fouleront aux pieds, & marcheront sur ses ruines ; jusqu'à ce qu'enfin les Gentils mêmes seront appellez à la foy, par les soins des Predicateurs que j'envoyeray dans toutes les parties du monde, prêcher aux peuples Idolâtres, les veritez de mon Evangile.

xxi. Erit enim tunc tribulatio magna, 5. qualis non fuit ab initio mundi usque modò neque fiet.
Luc. 21.
xxiv. Et cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes, & Jerusalem calcabitur à gentibus, donec impleantur tempora nationum. 6.

1 *Vbi non debet.* Marc. 13. 14. 2. *Cùm videritis circumdari ab exercitu Ierusalem, tunc scitote quoniam appropinquavit desolatio ejus.* Luc 21. 20. *Hac ergo abominatio (Syr. signum impurum) significat mala omnia & peccata temporis illius de quibus Ioseph. l. 4. & 5. Belli Iudaici. Vide Daniel.* 9. 3. *Et qui in medio ejus, discedant, & qui in regionibus, non intrent in eam.* Luc. 21 21. 4. *Quia dies ultionis sunt, ut impleantur omnia qua scripta sunt* Luc. 21 22. 6. *Donec plenitudo gentium intret secundum Apostolum.* Rom. 15. *Beda hi, & alii.*

Math. c. 24. à v. 22. ad 29. Marc. c. 13. à v. 10. ad 28. Luc. c. 17. à v. 20. ad finem.

CHAPITRE LXXXIII.

Des maux & des signes les plus proches de la fin du monde.

SI la ruine d'une seule ville, ou d'une seule province cause tant d'effroy, quel effroy ne doit pas causer le renversement de l'Univers dans les derniers tems ? L'affliction du peuple Juif surpassera certainement toutes les autres qu'il aura souffertes jusqu'alors : mais celle qui precedera le Jugement universel sera la plus rude qui soit arrivée depuis le commencement du monde, & il n'en arrivera point de semblable jusques à la fin.

Matth. 24. XXII. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro, sed propter electos breviabuntur dies illi.

Ces jours de tribulation & de misere mettront tous les peuples dans une telle consternation, que si Dieu n'avoit resolu de les abreger, il n'y auroit pas un seul homme sur la terre qui se sauvât, pas un seul qui ne perît, & selon l'âme, & selon le corps. Mais parce que la Bonté divine veut garantir ses Elus de la tentation & du peché, il luy a

pleu ordonner en leur faveur, que cette terrible épreuve ne soit pas de longue durée. Le tems néanmoins ne laissera pas d'en paroître long; parce qu'il arrivera beaucoup de choses tout-à-fait inouïes, que je veux que vous sçachiez, afin que la connoissance que vous en aurez passe dans tous les siécles à venir.

O hommes, qui vivrez alors, & qui verrez ces malheurs, c'est à vous que j'adresse ce discours. On vous contera des fables; on vous debitera des mensonges. L'un vous dira: Voicy le Christ; l'autre, Le voilà. Ne les croyez point. Que peut-on attendre de ces faux Prophetes, de ces faux Messies, que des impostures & des blasphemes? Ils s'éleveront contre le Messie, envoyé de Dieu; & pour avoir plus de créance dans l'esprit du peuple, ils feront des miracles aparens, qui passeront pour veritables; soit qu'ils ayent appris des Demons de certains secrets naturels, jusqu'alors inconnus aux hommes; soit qu'ayant fait le mêtier de charlatans, ils sçachent des tours, capables de tromper les yeux, & l'esprit même d'une multitude ignorante.

XXIII. Tunc si quis vobis dixerit; Ecce hic est, aut illic, nolite credere.

XXIV. Surgent enim Pseudo-Christi, & Pseudo-Prophetæ, & dabunt signa, & prodigia magna. Ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.

Ils employeront tant de ruses & d'artifices, que non seulement ils imposeront aux personnes du commun, mais ils tenteront les Elûs mêmes, afin, s'il étoit possible, de les engager dans l'erreur. C'est à vous à faire reflexion sur l'avis que je vous donne, prendre les précautions necessaires pour ne pas tomber dans le piege. J'ay voulu vous en avertir, afin que vous y pensiez de bonne heure.

xxv. Ecce prædixi vobis. 1.

Si donc quelqu'un vient vous dire : Voilà le Messie qui s'est retiré dans le desert, gardez-vous bien de faire un seul pas pour y aller : & si une autre vous dit : Le voicy, il est caché dans le lieu le plus secret de la maison ; n'en croyez rien. Moquez-vous de ceux qui vous tiendront de pareils discours. Ne soyez pas si simples que d'ajoûter foy à ces sortes de réveries.

xxvi. Si ergo dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire 2. ecce in penetralibus, nolite credere.

Aprés de si salutaires avertissemens, Jesus ajoûta une chose qu'il avoit dite aux Phariſiens, en répondant à une question qu'ils lui avoient faite sur le même sujet. Quand je viendray juger tous les hommes, & établir pour jamais le regne de Dieu sur les Justes &

Luc. 17. xx. Interrogatus autem à pharisæis, quando venit regnum Dei? 3. respondens eis dixit : Non venit regnum Dei cum observatione,

sur les pecheurs, en mettant ceux-là dans le Ciel, & jettant ceux-cy dans l'enfer, ce dernier avenement sera subit & surprendra bien du monde Je ne viendray pas dans un tems qu'on puisse prévoir de loin, & qui doive être annoncé plusieurs années auparavant. Je ne me feray pas voir à quelques nations particulieres, en sorte qu'il n'y ait qu'elles qui puissent dire déterminément C'est lui : le voila. Aucun signe ne precedera ma venuë. Tout ce que l'on connoîtra, & ce que l'on peut connoître dés-à-present, c'est le Royaume spirituel d'un Dieu invisible, qui fait sentir sa presence dans les bonnes ames, où il est le Maître.

xxi. Neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est. 4.

Ainsi la venuë du Fils de l'Homme ne sera ny moins soudaine, ny moins visible qu'est un éclair, qui part tout à coup de la nuée, & en un clin d'œil va de l'Orient jusqu'à l'Occident. Il paroîtra de cette sorte au dernier jour, qui sera le jour de sa colere & de sa vengeance. Combien de gens regreteront alors un de ces momens heureux, un de ces jours favorables, qu'ils laissent maintenant couler, sans en tirer aucun fruit, & qu'ils ne pour-

Matth. 24. xxvii. Sicut enim fulgur exit ab Oriente, & paret usque in occidentem; 5. ita erit adventus filii hominis

Luc. 17. xxii. Et ait ad Discipulos suos: Venient dies quando desideretis videre unū diem filii hominis 6. & non videbitis.

xxiii. Vide supra.

ront plus recouvrer, quand ils les auront une fois perdus !

xxiv. Primùm autem oportet illum pati, & reprobari à generatione hac.

Il est vray qu'avant qu'il paroisse ainsi dans sa gloire, il faut qu'en ce siecle, où regnent l'ingratitude & l'injustice, il souffre mille indignitez, & qu'il soit honteusement condanné à la mort, comme un seducteur, par ceux mêmes qu'il a comblez de bienfaits. Mais aprés ce tems d'affliction, il viendra un jour auquel les Cieux, la terre, & la mer le vengeront de ses ennemis, & publieront sa grandeur, & son innocence par des prodiges éclatans, qui feront trembler toutes les parties du monde.

Matth. 24. xxix. Statim post tribulationem dierum illorũ 7. sol obscurabitur, & luna non dabit lumen suum, & stellæ cadent de cælo, & virtutes cælorum 8. commovebuntur. 9.

Il n'y aura pas jusqu'aux creatures inanimées, qui le sentant approcher, n'en témoignent de la crainte. Le soleil s'obscurcira ; la lune perdra sa lumiere ; les étoiles tomberont du Ciel ; le Ciel même, avec tous ses astres, qui representent si bien une armée rangée en bataille ; le Ciel, dis-je, sera ébranlé, & par de terribles secousses, par un tremblement violent témoignera sa frayeur. Les Anges, à qui il apartient de regler son mouvement, seront eux-mêmes en quelque façon éton-

nez de voir toute la face de l'Univers tellement changée. Les flots de la mer, agitée par de furieuses tempêtes, gronderont horriblement, & sembleront menacer la terre, d'une inondation generale. On ne verra plus sur la terre que des squeletes vivans, des hommes tout consternez, & semblables à des phantômes, des corps dessechez par la tristesse, & par la crainte qu'ils auront des maux à venir, du renversement & de la ruine prochaine de toute la nature.

Le premier signal que le Fils de l'homme donnera de son arrivée, sera l'étendart de sa Croix, qui marchera devant luy. Cette Croix brillera dans l'air, & ce sera un spectacle, non moins agreable à ceux qui l'auront aimée, que terrible à ceux qui l'auront haïe & foulée aux pieds. Tous les peuples infidelles verseront des torrens de larmes, & plongez dans le desespoir, attendront leur condamnation. Mais lorsque le Juge viendra lui-même avec toute la puissance que peut avoir le Fils unique de Dieu, lorsqu'il se fera voir dans tout l'éclat de sa Majesté, & qu'il envoyera ses Anges avec des

xxx Et tunc parebit signum filii hominis in cœlo, & tunc plangent omnes tribus terræ, & videbunt filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multa & majestate. 10.

xxxi. Et mittet Angelos suos cum tubâ & voce magnâ 11. & congregabūt Electos ejus à quatuor ventis, à summis cœlorum usque ad terminos eorū, 12.

Lúc 17. xxvi. Respondentes dicunt

Vbi ? Do- ?
1. Qui di lis : Vbi- ic fuerit , illuc egabũtur uilæ 13.

trompetes , pour assembler des quatre parties du monde , depuis un Pole jusqu'à l'autre tous ceux qu'il a predestinez la gloire, alors les méchans sentiront redoubler leur peine, & ne pourront se consoler , voyant d'une part la terre ouverte & prête à les engloutir ; de l'autre , les Justes monter vers le Ciel, pour aller en troupes au devant de leur Seigneur , qui par sa vertu divine les attirera plus fortement, que les corps morts n'attirent les oiseaux de proye , par leur odeur.

1. Vos ergo videte. Marc. 13. 23. Syr. cavete. 2. Neque sectemini. Luc. 17. 23. 3. Adventus ultimus. S. Ambr. serm. 28. & alii. 4. Advertimus in nobis regnum cæleste solidari , cùm Christus explose mundani principis regno , fugatisque deliciis sæcularibus , intra nostrorum secreta regnat animorum. S. Ambr. hic , & alii. 5. Coruscans de sub cælo in ea quæ sub cælo sunt , fulget Luc. 17. 24. 6. Præsentia mea , qualis nunc est inter vos quieta , &c. Theophy. & alii hic. 7. Sed in illis diebus , Marc. 13. 24. erunt signa, &c. Luc. 2 . 25. 8. Vel astra , quæ frequenter in Scripturis vocantur militia , exercitus , virtutes cælorum , vel Angeli. ex S. Hieron. hic , & aliis. 9. Et in terris pressura gentium , præ confusione sonitus maris & fluctuum , arescentibus hominibus præ timore & expectatione quæ supervenient universo orbi Luc. 21. 26. 10. Gloria Marc. 13. 26. 11. cum classici clangore magno. Syr. 12. A summo terræ usque ad summum cæli Marc. 13. 27. eadem quippe sunt extrema cæli & terræ , nempe poli.

Euthym. hic, & alii 13. Si irrationabiles volucres cadaver sentiunt & festinant, quantò magis nos ad eum? S. Hier. hic, & alii.

CHAPITRE LXXXIV.

Jesus exhorte les Justes à ne point craindre les signes terribles, qui precederont la fin du monde.

Luc. c. 21. à v. 28. ad 34. Matth. c. 24. à v. 32. ad 36. Marc. c. 13. à v. 28. ad 32.

VOila ce que le Sauveur répondit à ceux qui lui avoient demandé ce que deviendroient & où seroient en ce tems-là ses fidelles serviteurs.

Il le déclara encore assez clairement, lorsque les apostrophant eux-mêmes, & leur promettant que dans le malhéur commun ils seroient heureux : Ne craignez point, leur disoit-il, ces signes terribles qui ne doivent étonner que les méchans : regardez-les d'un œil tranquille, la tête levée, & le cœur plein de confiance ; parce que dans peu de tems vous verrez finir vos miseres ; vous recevrez l'entier effet de vôtre redemption ; vous entrerez dans le bonheur éternel, & com-

Luc. 21. XXVIII. His autem fieri incipientibus, respicite, & levate capita vestra; quoniam appropinquat redemptio vestra.

mencerez à joüir de la parfaite liberté des enfans de Dieu. Vous pourrez aisément connoître que le monde ne sera pas loin de sa fin, puisque vous en serez avertis par tant de prodiges qui la doivent préceder.

xxix. Et dixit illis similitudinem: Videte ficulneam, & omnes arbores. xxx. Cùm producunt jam ex se fructum 1. scitis quoniam prope est æstas.

Pour en bien juger, vous n'avez qu'à voir comme le figuier & les autres arbres montrent le changement des saisons. Quand vous voyez que l'écorce du figuier devint tendre, & que les feüilles commencent à pousser, vous dites avec raison que le printems est venu, & que l'été viendra bien-tôt. Si la nature vous donne des marques si assurées de ce qui doit arriver, croyez sur ma parole que vous en aurez de bien plus certaines, de la fin du monde.

xxxi. Ita & vos cum videritis hæc fieri, scitote quoniã prope est regnum Dei.

Lors donc que tous les malheurs que j'ay predits, seront arrivez, ne doutez point que le monde ne soit proche de sa fin, & que Dieu ne doive bientôt regner en Maître absolu, & sans nulle opposition, sur toutes ses creatures, sur tous les Anges & sur tous les hommes, qui vivront éternellement, les uns pour glorifier sa Misericorde dans

le Ciel, les autres pour glorifier sa Justice dans l'enfer.

Il ne laisse pas de regner dés maintenant sur les ames justes, & son regne va s'étendre dans la Loi de grace que je suis venu établir. Comme cette Loi est la derniere, elle est aussi la plus parfaite de toutes; & elle subsistera jusques à la fin des siecles. Car il ne faut point desormais attendre d'autre Legislateur ni d'autre Messie que moi.

Voici le dernier âge du monde; & je vous dis en verité, qu'il ne finira point que toutes les choses que je vous ai dites, ne soient arrivées. Mes paroles sont des oracles qui ne trompent point. Le Ciel, quoiqu'incorruptible, & la terre quoiqu'inébranlable, peuvent perir & retomber dans le néant: mais ce que je dis, ne sauroit manquer; puisque tout ce qu'il y a de plus stable dans la nature, est sujet au changement, & que les seules verités que je vous annonce, sont constantes & éternelles.

xxxii. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia 3. fiant.

xxxiii. Cælum & terra transibunt: verba autem mea non transibunt.

1. *Cum jam ramus ejus tener fuerit, & folia nata. Matth.* 24. 32. *Marc.* 13. 28 2. *In januis. Matth.* 24. 34. *Marc.* 13. 30. 3. *Hæc. Matth.* 24. 34. *Marc.* 13. 30.



Math. c. 24. à v. 36. ad 43. Marc. c. 13. à v. 32. ad 37. Luc. c. 21. à v. 34. ad 37. & c. 17. à v. 27. ad 36.

CHAPITRE LXXXV.

Que le jour du Jugement est inconnu à tout autre qu'à Dieu, & qu'il s'y faut preparer.

Math. 24. XXXVI. De die autem illa & hora nemo scit, neque Angeli cœlorum, nisi solus Pater.

MAis s'il est seur qu'il y aura un Jugement universel, il est incertain en quel tems, & à quelle heure il se fera. On ne sçait pas même le jour qu'on mourra, ni par consequent celui qu'on sera jugé en particulier, & qu'on entendra prononcer l'arrêt qui doit être confirmé solemnellement à la fin des siecles. Mon Pere seul qui est vôtre Dieu & le mien, s'en est reservé la connoissance : c'est un secret, qu'il n'a voulu reveler ni aux hommes, ni aux Anges, qui le voyent face à face dans le Ciel. Bien plus, il ne s'en est point expliqué dans les instructions que le Fils de l'Homme, quoique superieur aux autres hommes, & aux Anges mêmes, a reçuës de lui, pour vous communiquer de sa part.

Marc. 13. XXXIII. Videte, vigilate, & orate, nescitis enim quando tempus sit.

Soyés donc toûjours sur vos gardes, veillés, & priés, de peur que

cette heure ne vienne, lorsque vous y penserés le moins. Souvenés-vous de ces avis, meditês-les, & faites-y de serieuses reflexions. Sur tout prenés garde que vos cœurs ne viennent à s'apesantir par l'yvrognerie & la bonne chere, ou par les soins superflus des choses du monde. Songés que cette heure fatale doit décider de vôtre bonheur, ou de vôtre malheur éternel; qu'elle viendra tout-à-coup, & que tous les hommes, qui sont sur la terre, se trouveront pris & envelopés comme en un filet : faites donc en sorte que, si elle est subite, elle ne soit pas imprevûë. En quelque tems qu'elle arrive, soyés toûjours prêts; ne vous laissés pas surprendre. La vigilance & la priere assiduë sont les moyens, par où vous vous sauverés de tant de maux dont le Ciel a resolu de punir le monde : vous serés par-là en état de paroître avec confiance devant le Fils de l'Homme, assis sur son Tribunal, comme Juge souverain.

Luc 21. XXXIV. Attendite autem vobis, ne fortè graventur corda vestra in crapula & ebrietate, & curis hujus vitæ, & superveniat in vos repentina dies illa.

XXXV. Tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem omnis terræ.

XXXVI. Vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, & stare ante filiũ hominis.

On ne sauroit trop representer une verité de cette importance aux hommes, qui oublient si aisément

Luc. 17. XXVII. Edebant & bibebant, uxores ducebant

& dabantur ad nuptias, usque in diem, quâ intravit Noe in arcam : & venit diluvium ; & perdidit omnes.

ce qui est de leur salut. Car lors même qu'ils sont à la porte d'une éternité bien-heureuse, ou malheureuse, du Paradis, ou de l'Enfer, ils font ce que faisoient ceux qui au tems de Noé, étoient à la veille de perir par le déluge. Le tems de cette inondation generale leur avoit été marqué : ils en étoient proches, & l'on peut dire que l'eau les gagnoit déja. Ils ne laissoient pourtant pas de rire, de joüer, de se divertir. On ne parloit que de festins & de nôces : les marchés n'étoient pas moins frequentés : le commerce alloit de même qu'auparavant ; on plantoit, on bâtissoit avec autant d'empressement que jamais. Le jour même que Noé entra dans l'Arche, ces malheureux ne songeoient pas qu'il étoit tems de mettre fin à leurs débauches ; ils continuoient à ajoûter crime sur crime, jusqu'à ce que le deluge survenu les fit tous perir.

xxviii. Similiter sicut factum est in diebus Loth ; edebant, & bibebant, & emebant, & vendebant, plantabant, & ædificabant.

Ceux de Sodome qui vinrent aprés devoient profiter d'un exemple si funeste. Ils avoient dans la personne de Loth, qui étoit au milieu d'eux, un modele de vertu : &

neanmoins ils n'en furent pas plus sages. Ils étoient plongés, les uns dans l'impudicité, les autres dans l'avarice. Ils vivoient comme s'ils n'eussent jamais dû mourir, ou comme s'ils n'eussent point connu d'autre vie que celle-ci. Ils persisterent dans ces sentimens impies & damnables jusques à leur dernier jour, auquel Dieu ayant retiré de leur ville son serviteur Loth; fit tomber sur eux une pluye de feu & de souphre, qui les consuma, sans qu'il en restât un seul.

xxix. Qua die autẽ exiit Loth à Sodomis, pluit ignem & sulphur de cœlo, & omnes perdidit.

xxx. Secundum hæc erit, qua die Filius hominis revelabitur.

La plûpart des hommes doivent craindre qu'il ne leur arrive quelque chose de semblable, quand le Fils de l'Homme viendra, & que ses grandeurs qu'il a cachées pendant cette vie mortelle, paroîtront aux yeux de toutes les creatures. Je vous ai déja dit que pour prevenir ce malheur, vous devés penser avant toutes choses à sauver vôtre ame, & imiter la diligence d'un homme, qui voit sa maison en feu, ou sa ville prise & exposée au pillage, ou sa personne en danger de tomber sous la puissance de l'ennemi. Il ne songe qu'à se tirer

xxxi. In illâ hora, qui fuerit in tecto, & vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa : & qui in agro, non redeat retrò.

du peril. S'il eſt au plus haut étage de la maiſon, il deſcend incontinent, & prend la fuite ſans rien emporter de ſes meubles : & s'il eſt à la campagne, il ſe donne bien de garde de retourner à la ville. N'oubliés donc rien pour le ſalut de vôtre ame, ſur tout quand elle ſera ſur le point de ſe ſeparer du corps, & d'être à jamais ou heureuſe, ou malheureuſe.

XXXII Memores eſtote uxoris Loth.

Souvenés-vous que la femme de Loth, perdit la vie, pour avoir ſeulement tourné la tête, contre la défenſe que l'Ange de Dieu lui en avoit faite. Je vous ai aſſés ſouvent declaré que le vrai moyen d'aquerir & de conſerver la vie de l'ame, eſt de faire peu d'état de celle du corps, qui n'eſt bonne qu'à employer & à ſacrifier pour le ſervice de Dieu. Craignés ſur tout qu'on ne vous attaque en ce dernier jour, qui ſera ſemblable à une noire & afreuſe nuit, dans lequel l'ennemi, aprés un long ſiege, emporte d'aſſaut une place: il y entre l'épée à la main, il y jette la terreur, les uns s'échapent, les autres ſont tués. Il arrivera que de deux hommes, couchés dans le même lit, ou occupés au labourage dans le

XXXIII. Quicunque quæſierit animam ſuã ſalvam facere, perdet illam, & quicunque perdiderit illam, vivificabit eam. 5. XXXIV Dico vobis in illa nocte erunt duo in lecto uno, unus aſſumetur, & alter relinquetur.

XXXV. Duæ erunt molentes in unum, una aſſumetur, & altera relinquetur; duo in agro, unus aſſumetur, & alter relinquetur.

ême champ , l'un ſera prédeſtiné, utre reprouvé; & que de deux femes, qui ſe trouveront enſemble au oulin, pour tourner une même meu, l'une ſera ſauvée, & l'autre damée.

1. Neque filius Marc. 13. 32. nempe ut nobis mmunicet. S. Hilar. hic & alii. 2. Addit Lu 17.26. & ſicut factum eſt in diebus Noë, ita erit in diebus filii hominis. 3. Et non cognoverunt donec nit diluvium. Matth. 24.39. 4. Vide ſuprà c. 81. Vide ſuprà c. 11.



CHAPITRE LXXXVI.

Les mêmes avertissemens confirmés & expliqués par diverses Paraboles.

Marc. c. 13. à v. 34. ad 37. Luc. c. 12. à v. 35 ad 48. Matth. c. 24. à v. 45. ad finem. & c. 25. à v. 14. ad 31.

LE Sauveur toûjours zelé pour le bien des ames, ne se lassoit point de les avertir du malheur qui les menaçoit, parce que rien ne le touchoit tant que leur perte.

Marc. 13. xxxiv. Sicut homo qui peregrè profectus, reliquit domū suā, & dedit servis suis potestatem 1. cujusque operis; & janitori præcepit ut vigilet.

Il vouloit donc qu'on sçût qu'il attendoit de tous les hommes, ce qu'un maître attend de ses serviteurs, lors qu'allant faire un long voyage, il leur laisse tout le soin de sa maison. En partant, il assigne à chacun d'eux ce qu'il doit faire; & pour empêcher qu'il ne vienne des gens de dehors les divertir du travail, il commande expressément au portier de veiller toûjours à la porte, & de ne laisser entrer personne; parce qu'il veut, à son retour, les trouver dans leur devoir.

xxxv. Vigilate ergo: nescitis enim quando dominus domûs veniat, sero, an media nocte, an galli

Aprenés de-là, disoit-il, vous qui êtes serviteurs de ce grand Maître, qui seul merite d'être servi, aprenés à veiller incessamment, à vous

tenir toûjours prêts, parce que vous ne savés à quelle heure il doit venir, si c'est le soir, ou sur le minuit, ou au chant du coq, ou au point du jour. Veillés, de peur qu'il ne vienne à l improviste, & ne vous trouve endormis.

cantu 2. an manè. XXXVI. Ne cùm venerit repente, inveniat vos dormientes.

Pour moi qui vous aime plus que personne, je ne souhaite rien davantage, que de vous voir aussi vigilans, & aussi prêts à partir, quand le Maître vous apellera, que le sont ces bons serviteurs, qui ayant leur robe ceinte autour de leurs reins, & une lampe allumée à la main, attendent toute la nuit, que leur maître revienne des nôces, ou de quelque autre festin, afin qu'aussi-tôt qu'il sera venu, & qu'il aura frapé à la porte, ils soient en état de la lui ouvrir.

Luc. 12. XXXV. Sint lumbi vestri præcincti, & lucernæ ardentes in manibus vestris. XXXVI. Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quando revertatur à nuptiis, ut cùm venerit, & pulsaverit, confestim aperiãt ei.

Heureux ceux que le maître trouvera veillans & attentifs à observer le moment de son arrivée! Je vous dis en verité qu'il les fera mettre à table, qu'il se ceindra, & les servira lui-même, allant par tout, & prenant garde que rien ne leur manque. A quelque heure donc qu'il vienne, soit à la premiere, soit à la seconde veille de la

XXXVII. Beati servi illi, quos cùm venerit dominus, invenerit vigilantes. Amẽ dico vobis quod præcinget se, & faciet illos discumbere, & transiens ministrabit illis. XXXVIII. Et si venerit in secunda vigiliã, & si in tertiã vi-

nuit, s'il les trouve en cet état, les voila heureux pour jamais.

Mettés-vous bien dans l'esprit ce que je vous dis, & ressouvenés-vous en dans l'occasion. Car il seroit fort étrange que vous fussiés moins soigneux de travailler à vôtre salut, que les gens du monde ne le sont de pourvoir à la seureté de leur maison. Si un pere de famille étoit averti de bonne part que les voleurs ont resolu de venir chés lui, & que pour faire leur coup, ils prendront le tems d'une des quatre veilles de la nuit, sans doute qu'il se tiendroit sur ses gardes, qu'il veilleroit, jusques au matin, & qu'il empêcheroit bien qu'on ne perçât la muraille de sa maison. Vous ne devés pas user d'une moindre précaution, en ce qui regarde l'heure de la mort & la venuë du Fils de l'Homme, vôtre Maître & vôtre Juge. Vous devés toûjours avoir devant les yeux cette derniere heure, & il vous importe infiniment de vous y bien préparer, par une extrême vigilance, puisqu'il n'y a rien de plus incertain & de moins connu

Les Disciples écoutoient attentivement tout ce discours de leur Maî-

g..is venerit, & i. .. invenerit, beati sunt servi illi.

xxxix Hoc autem scitote quoniam si sciret paterfamilias qua hora 4. fur veniret vigilaret utique, & non sineret perfodi domum suam.

xl. Et vos estote parati, quia qua hora non putatis, Filius hominis veniet.

tre, & il n'y en eut pas un qui n'en fût touché. Mais Pierre avec ſa franchiſe ordinaire prit la parole, & lui demanda ſi ce qu'il diſoit n'étoit que pour eux, ou s'il s'adreſſoit generalement à tout le monde. La réponſe du Sauveur montra bien que ſes inſtructions regardoient en general tous les hommes, mais qu'il vouloit qu'elles ſerviſſent particulierement à ceux qui avoient l'honneur d'être auprés de lui, & que ſi dans l'execution elles leur ſembloient difficiles, il recompenſeroit liberalement leur fidelité.

XLI. Ait autem ei Petrus: Domine, ad nos dicis hanc Parabolam, an & ad omnes?

Il leur répondit néanmoins d'un air ſimple & familier, non pas comme un Maître, qui enſeigne ſes Diſciples, mais comme un ami qui s'entretient avec ſes amis. Que penſés-vous, leur dit-il, d'un ſerviteur qui s'aquite avec beaucoup de ſageſſe & d'exactitude, de l'intendance qu'on lui a donnée ſur tous ceux de la maiſon, dans l'abſence de ſon Maître? Ne jugés-vous pas qu'il fera fortune, & que quand le Maître ſera venu, il lui mettra tout ſon bien entre les mains, pour en avoir la conduite?

XLII. Dixit autem Dominus: Quis putas eſt fidelis ſervus & prudens, quem conſtituit Dñs ſuper familiam ſuam, ut det illis in tempore tritici menſuram?

XLIII. Beatus ille ſervus, quẽ cùm venerit Dominus, invenerit ita facientem.

Si cela eſt, conclut-il, ne doutés point que le plus riche & le plus li-

XLIV Verè dico vobis, quoniam ſuper om-

ne à une prison perpetuelle, dont il les avoit souvent menacés, & où il veut, qu'ils soient rudement punis, à proportion des talens qu'ils ont receus, & de la connoissance qu'ils on eu de la volonté de leur Maistre.

1. *Et unicuique opus suum. Syr.* 2. *De ipso g canu, infrà, ubi de negatione Petri.* 3. *Qua nocturnæ stationes, & vigiliæ militares interna rarum spatia dividuntur. S. Hier. hic, & alii, rum tempora, vide suprà hic. Marc.* 13. 35. 4. *gilia. Syr.* 6 *Monitum. ex Phrasi Script. fu* 7. *Cum ebriosis. Matth.* 24. 49. 8. *Dissecal Gr. cum hypocritis. Illic erit fletus & strider tium. Matth.* 24. 51. 9. *Et reliqua usque ad* 31. *quæ hic per antecessum posuimus ob exempl affinitatem, explicata sunt suprà c.* 65. *ubi a esse Parabolam minarum ab hac talentorum di est. Talenti porrò pondus & valor* 500. *vel* 600. *rorum dicitur.*



CHAPITRE LXXXVII.

La Parabole des dix Vierges. Matth.c.25.à v. 1.ad 14.

LE Sauveur, qui s'étoit servi en d'autres rencontres de ces sortes de Paraboles, en ajoûta ici une, qui étoit fondée sur la coûtume qu'on avoit alors en Orient, que de jeunes filles, proprement vêtuës, portant des lampes à la main, sortoient au devant de l'Epoux, lors qu'il venoit sur le soir du jour des nôces. C'étoit à elles à lui presenter la nouvelle épouse, qui étoit reçûë en son nom par des femmes, destinées à faire cette ceremonie. Aprés quoi les filles entroient, à la suite de l'époux, dans la sale du festin.

Matth.25. I. Tunc simile erit regnum cœlorum decē virginibus, quæ accipientes lampades suas, exierunt obviam sponso & sponsæ. 1.

Voilà ce qui donna occasion au Sauveur de representer une troupe de ces filles, qui se préparoient, pour accompagner l'épouse, & aller recevoir l'époux. Mais de dix qu'elles étoient, il y en avoit cinq folles, qui oublierent de prendre de l'huile pour entretenir leurs lampes. Les cinq autres, beaucoup plus sages, eurent soin d'en remplir leurs vases, & d'en

II. Quinque autem ex eis erant fatuæ; & quinq; prudentes.

III. Sed quinque fatuæ acceptis lampadib[a], non sumpserunt oleum secum.

porter avec elles. Cependant comme l'époux étoit long-tems à venir, il leur donna le loisir de prendre un peu de repos.

Elles s'endormirent donc toutes: mais sur le minuit, on entendit le cri ordinaire: Voici l'époux qui vient: Levés-vous, & allés au devant de lui. Elles se leverent aussi-tôt, & se mirent à orner leurs lampes de fleurs selon la coûtume. Ce fut alors que les folles voyant leurs lampes qui s'alloient éteindre, commencerent à reconnoître leur faute. Elles n'avoient point d'huile, & ne sçavoient où en prendre. La necessité les obligea de prier les sages de leur en donner: mais celles-ci n'en ayant qu'autant qu'il leur en falloit, & ne voulant pas se défaire d'une chose qui leur étoit si necessaire en cette occasion, s'excuserent honnêtement sur la crainte qu'elles avoient d'en manquer.

Le conseil qu'elles leur donnerent, étoit bon, si le tems leur eût permis de l'executer. Allés chés ceux qui en vendent, leur dirent-elles, & achetés-en. Pendant qu'elles y alloient, l'époux vint, & il n'y eut que celles qui étoient prêtes à le recevoir, qui entrerent avec lui, & furent reçuës à

[illegible] Prudentes [illegible] lampadibus suis [illegible] Fatuæ autem [illegible] lampades nostræ extinguuntur.

9. Responderunt prudentes, dicentes: Ne fortè non sufficiat nobis & vobis, ite potiùs ad vendentes, & emitte vobis.

10. Dum autem irent emere, venit sponsus, & quæ paratæ erãt,

la nôce. Les autres vinrent aprés, mais trop tard. Elles trouverent la porte fermée. En vain apelloient-elles l'Epoux : elles eurent beau crier: Seigneur, Seigneur, faites-nous ouvrir. Il ne répondit autre chose, sinon : Je vous dis en verité que je ne vous connois point.

intraverunt cum eo ad nuptias; & clausa est janua.
XI. Novissimè verò veniunt & reliquæ virgines, dicentes: Domine, Domine, aperi nobis.
XII. At ille respondens ait: Amen dico vobis, nescio vos.

Voilà, conclut le Sauveur, une figure de ce qui arrivera, lors que l'Epoux des Ames saintes fera le banquet de ses nôces dans le Ciel. Il n'y admettra que ceux qui en seront dignes. Tâchés donc de meriter cette grace. Ne vous laissés pas surprendre : veillés sur les dispositions de vôtre cœur ; parce que vous ne sçavés en quel jour, ni à quelle heure cet Epoux celeste viendra, & que sa venuë ne doit pas être moins terrible à ceux qui ne seront point en état de le recevoir, qu'agreable à ceux qui auront eu soin de s'y préparer.

XIII. Vigilate itaque, quia nescitis diem, neque horam.

1. *Hunc morem indicant rituales Hebræorum libri. & S. Chrys. hom. XI. in Epist. ad Coloss. circa medium.*
2. *Commemorat Iuvenal. Satyr. 5. lucernas Judæorum portantes violas.*

CHAPITRE LXXXVIII.

Du Jugement Universel.

Matth. c. 25. à v. 31. ad finem.

Matth. 25. XXXI. Cùm autem venerit filius hominis in majestate suâ, & omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ.

ALors, continua-t'il, celui qui ne paroît maintenant que Fils de l'Homme, sera reconnu Fils de Dieu. Car il viendra dans tout l'éclat de sa gloire, accompagné de ses Anges. Il s'assiera sur le trône de sa Majesté, & tous les peuples de la terre comparoîtront devant lui comme devant leur Roi & leur Juge.

XXXII. Et congregabuntur ante eum omnes gentes, & separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis.

XXXIII. Et statuet oves quidem à dextris suis, hœdos autem à sinistris.

Mais avant que de prononcer, la Sentence decisive de leur bon-heur, ou de leur malheur éternel, il les separera les uns des autres; de même que le Berger ayant ramené son troupeau, met les brebis d'un côté, & les boucs de l'autre. Il placera les bons à sa droite, & ce sont ceux qu'il apellera ses brebis, à cause de leur innocence. A la gauche il rejettera les méchans, qu'il compare aux boucs, à des animaux sales & lascifs, à cause de la corruption de leurs mœurs.

XXXIV. Tunc dicet Rex his qui à dextris ejus

Là dans le silence & la suspension de toutes les creatures, ce Roi des

Rois tournera d'abord les yeux vers les Justes, qu'il aura mis à sa droite, & les apellant à la participation de sa gloire, il leur dira : Venés mes bien-aimés, sur qui mon Pere a répandu ses benedictions, venés prendre possession du Royaume, qu'il vous avoit destiné en créant le monde, & que je vous ai acquis depuis ce tems-là au prix de mon sang; que vous avés enfin merité par vos bonnes œuvres.

Il regardera ensuite, d'un œil foudroyant ceux qui seront à sa gauche, & avec une voix terrible il prononcera leur condamnation en ces termes : Retirés-vous de moi, maudits, allés au feu éternel, que la Justice divine a allumé pour Lucifer & pour les Anges complices de sa révolte.

Il pourroit ne rien ajoûter à des arrêts si équitables, & qui porteront leur justification avec eux. Il voudra bien néanmoins en faire voir la justice. Car parlant aux bons, il leur dira, que s'il les fait participans de sa gloire, c'est à cause qu'ils lui ont donné à manger, lors qu'il avoit faim, qu'ils lui ont donné à boire, lors qu'il avoit soif; qu'ils l'ont reçu dans leurs maisons, lors qu'il ne sçavoit où loger; qu'ils l'ont habillé, lors qu'il étoit nû;

erunt : Venite benedicti Patris mei : possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi

XXXV. Esurivi enim & dedistis mihi manducare : Sitivi, & dedistis mihi bibere: hospes eram, & collegistis me.

XXXVI. Nudus, & operuistis me: infirmus, & visitastis me : in carcere eram, & venistis ad me.

XLI. Tunc dicet & his qui à sinistris erunt : Discedite à me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo, & Angelis ejus.

XLII. Esurivi enim, & non dedistis mihi mãducare : sitivi & non dedistis mihi potum.

XLIII. Hospes eram, & non collegistis me : nudus, & non cooperuistis me: infirmus, & in carcere, & non visitastis me.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
p[illegible]. Au [illegible]
au [illegible]
se[illegible]
ou ils ont [illegible]
leur [illegible].

Il est vrai qu'ils [illegible]nés, les uns de ce qu'[illegible] d'avoir fait du bien, les [illegible] à ce qu'on les [illegible] pas voulu faire à celui, qui n'avoit besoin de rien. Seigneur, [illegible], quand est-ce que nous vous avons vû dans la pauvreté & dans la misere? Il leur répondra qu'ayant adopté tous les hommes pour ses freres, toutes les fois que quelques-uns d'eux se sont trouvés dans le besoin, il s'y est trouvé en leur personne; qu'il a toûjours été fort sensible aux miseres du moindre des siens, comme étant leur chef, & eux ses membres; qu'il a toûjours pris tant de part soit au bien, soit au mal, qu'on leur a fait, qu'il ne se tient pas moins obligé pour les bons offices qu'on a rendus aux pauvres & aux miserables, ni moins offensé pour ceux qu'on a refusé de leur rendre, que si tout cela

[illegible] Tunc res-[illegible] & [illegible] [illegible], [illegible] aut [illegible]m, aut [illegible]em, aut [illegible]m, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, & non ministravimus tibi?

XLV. Tunc respondebit illis, dicens: Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.

XLVI. Et ibunt hi in supplicium æternum: justi autem in vitam æternam.

étoit arrivé à lui-même. Voilà surquoi les uns & les autres seront jugés. L'arrêt s'executera sur le champ. Les Justes iront vivre éternellement avec les Anges, & les pecheurs seront abîmés avec les Demons dans les flammes éternelles.

Le Sauveur finit par là ses prédications. Car aprés avoir employé ces deux derniers jours dans le Temple à instruire le peuple, qui venoit de grand matin, pour entendre sa parole, & avoir passé les nuits en priere sur la montagne des Olives, il ne voulut plus parler en public, & se retira pour se disposer à la mort.

Luc. 21. XXXVII. Erat autem diebus docens in templo, noctibus verò exiens, morabatur in monte qui vocatur Oliveti. XXXVIII. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

1. *Gr. quatenùs Syr. quotiescumque.*

Fin de la troisiéme Partie.





